LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 221 Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 17. Demain: ennuagement **(détail en page 6)** Montréal, samedi 24 septembre 1983 Côte-Nord - Abitibi, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall

les professionnels de la location d'automobiles

15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

culture et société

Françoise Dolto au Québec

De passage pour trois semaines, la célèbre psychanalyste française, auteur de nombreux ouvrages et spécialisée dans la psychanalyse d'enfants, a répondu aux questions de Marie-Agnès Thellier. Elle nous précise quelques points sur sa pratique et livre son point de vue sur divers aspects qui touchent les enfants dans la société moderne. **Page 2**

Croc: Les dents de l'humour

Le magazine de l'humour québécois affiche une santé florissante : $1.4 million de budget annuel. Et le magazine fait des petits, dont le dernier-né, *Titanic*, un mensuel de bandes dessinées, a été lancé cette semaine. Mireille Simard a rencontré les responsables de cette « multionationale » du rire qui lui ont expliqué, entre deux farces, la recette de leur succès. **Page 15**

Procès RIO-Taillibert

Un chantier où rien n'était normal

par Bernard Morrier

Un ingénieur mandaté à la coordination des activités sur le chantier olympique pour le compte de la Ville de Montréal a révélé hier que, durant ses 22 mois de travail, « il n'y avait rien d'absolument normal sur ce chantier », qu'il s'agisse d'affrontements syndicaux ou de litiges d'importance entre des professionnels.

Appelé à témoigner dans le procès où la RIO et l'architecte français Roger Taillibert se réclament de part et d'autre des sommes de $18 millions en dommages et $32 millions en honoraires, M. Jacques Lamarre a expliqué que, très souvent, il avait dû demander à la section architecture des plans ou des informations que la section génie disait ne pas avoir. Ingénieur à la firme Lalonde, Valois, Lamarre, le témoin a ajouté que de graves problèmes d'approvisionnement dans le choix des sous-traitants avaient surgi à cause de recommandations contradictoires entre les menta-

Voir page 14: Un chantier

Un soldat libanais se précipite à l'abri alors que l'artillerie druze reprend le pilonnage de Souk el-Gharb, verrou stratégique dans la montagne libanaise que l'armée libanaise tient avec l'aide de la marine de guerre américaine. (Photolaser AP)

Hydro remporte une autre manche

L'Office fédéral refuse de la forcer à vendre ses surplus à Terre-Neuve

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le Québec a remporté une manche du conflit qui l'oppose à Terre-Neuve : l'Office national de l'énergie (ONE) a rejeté hier une requête qui aurait obligé Hydro-Québec à offrir son électricité à Terre-Neuve avant de l'exporter vers les États-Unis comme prévu.

Naturellement, c'est avec grand plaisir que les responsables d'Hydro-Québec ont accueilli le jugement de l'ONE qui rejette ainsi les prétentions de la Newfoundland and Labrador Hydro (NLH) et du gouvernement terre-neuvien.

À Québec, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a lui aussi réagi positivement à la décision de l'ONE.

Le fait que l'ONE permette à Terre-Neuve d'exiger un certain nombre de renseignements additionnels à Hydro-Québec ne gêne pas le ministre. En allant devant l'ONE, Hydro-Québec savait qu'elle aurait à répondre à toutes sortes de demandes d'information. « Tout ce qu'on espère maintenant, a ajouté M. Duhaime, c'est que Terre-Neuve n'aille pas interjeter appel de la décision de l'ONE, apportant ainsi de nouveaux délais. »

Même s'il n'y est pas directement relié, le présent débat, qui porte sur un contrat très intéressant en vertu duquel Hydro-Québec exportera 11 milliards de kilowatts-heure à la New-York Power Authority (PASNY) au cours des 13 prochaines années, a comme toile de fond le différend entre les deux provinces sur l'énergie des chutes Churchill, au Labrador.

Cette énergie continue, en vertu d'un contrat signé il y a longtemps, d'être vendue à bas prix au Québec. Cela irrite au plus haut point le gouvernement de M. Brian Peckford qui accuse le Québec de voler les Terre-Neuviens. Mais, malheureusement pour M. Peckford, les tribunaux ont jusqu'à présent jugé que le contrat était toujours bon. Plus récemment, les deux provinces ont demandé à la Cour suprême du Canada de suspendre un jugement sur ce sujet, pensant qu'elles pourraient peut-être s'entendre.

Mais cela n'empêche pas Terre-Neuve de faire la vie dure au Québec sur d'autres fronts, et il y avait quelque temps déjà qu'elle avait déposé une plainte auprès de l'ONE qui octroie les permis d'exportation d'énergie.

Avant que les audiences de l'ONE sur le fond ne débutent, la NLH et le gouvernement de Terre-Neuve s'étaient rabattus sur la loi stipulant qu'avant d'exporter leur énergie à l'étranger, les compagnies doivent s'assurer que les besoins sont comblés en sol canadien. Hydro-Québec aurait dû, a soutenu la NLH, nous offrir d'abord les 1,200 mé-

Voir page 14: Hydro

Un logogriphe pour adultes seulement

par Rodolphe Morissette

La Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), l'organisme patronal qui rassemble les dirigeants d'universités, vient de se donner une nouvelle identification visuelle.

En décripter le sens constitue de soi une détente qui sait rem-

placer agréablement, pour faire changement, un exercice de mots croisés, voire une séance au bain sauna. Le lecteur trouvera la solution du logogriphe en page 14.

Chacun aura remarqué d'abord qu'il s'agit de sept bâtonnets d'une bonne épaisseur aux extrémités arrondies. Pourquoi sept ? C'est que le Québec compte sept universités autonomes, les 13 autres établissements n'étant que des constituantes de l'Université du Québec.

Oubliez maintenant les sept droites indépendantes que représentent les sept bâtonnets pour ne retenir que les sept « V » que forment leurs extrémités. Vous com-

Voir page 14: Logogriphe

Damas bloque un accord de cessez-le-feu

Beyrouth est violemment bombardé dans la soirée

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Beyrouth a encore subi hier soir d'intenses bombardements alors que les exigences syriennes semblaient à l'origine du blocage de l'accord de cessez-le-feu approuvé par le gouvernement libanais.

Après les rumeurs de cessez-le-feu imminent qui circulaient hier après-midi à Beyrouth, Damas semblait poser dans la soirée de nouvelles exigences jugées « inacceptables » par le gouvernement de M. Amine Gemayel, indiquait-on de source proche du gouvernement libanais.

Au même moment, de violents bombardements reprenaient sur le secteur de l'aéroport de Beyrouth, où sont stationnés les 'marines' américains, qui ont aussitôt riposté avec un obusier de 155 mm, tandis que le croiseur de la 6e flotte USS Virginia ouvrait le feu sur les batteries hostiles avec ses canons de 125mm.

Plus tard dans la soirée, des bombardements d'une grande intensité ont repris sur le secteur de l'aéroport, ainsi qu'à Yarze, où se trouvent la résidence de l'ambassadeur américain, le palais présidentiel et le ministère de la Défense, apprenait-on de source militaire occidentale.

Les bombardements de la journée ont fait quatre blessés chez les 'marines', qui étaient encore en état d'alerte maximum à 22 h 00 alors que les tirs continuaient, a indiqué un porte-parole militaire américain.

De son côté, l'armée nationale libanaise se préparait à défendre la ville stratégique de Souk el-Gharb contre un nouvel assaut. Près d'Aley, un dépôt de munition appartenant aux forces palestiniennes a été touché par l'artillerie libanaise et a explosé, a annoncé Radio-Beyrouth.

Sur le plan diplomatique, le blocage de l'accord est dû apparemment à l'exigence syrienne que le gouvernement libanais obéisse aux décisions du « comité de réconciliation nationale » chargé — après un éventuel cessez-le-feu — de discuter de l'avenir du Liban.

Le gouvernement libanais avait déjà accepté de ne pas être représenté au sein de ce comité, selon le voeu de Damas.

Quelques heures plus tôt, le médiateur saoudien Rafik Hariri avait annoncé l'approbation par le président Amine Gemayel d'un projet de cessez-le-feu sous contrôle d'observateurs neutres et l'ouverture d'un « dialogue national » libanais.

Le dirigeant druze Walid Joumblatt a d'autre part déclaré dans la capitale syrienne que la conclusion d'un cessez-le-feu ne constituerait qu'une trêve temporaire et non un arrêt des combats que livrent ses maquisards à l'armée libanaise.

De son côté, le prince saoudien Bandar Ben Sultan, l'une des personnalités-clé des négociations, a reporté d'hier à aujourd'hui son départ pour Damas, indique-t-on de source informée. Cette décision na fait l'objet d'aucune explication.

À Paris, M. Claude Cheysson, minis-

Voir page 14: Damas

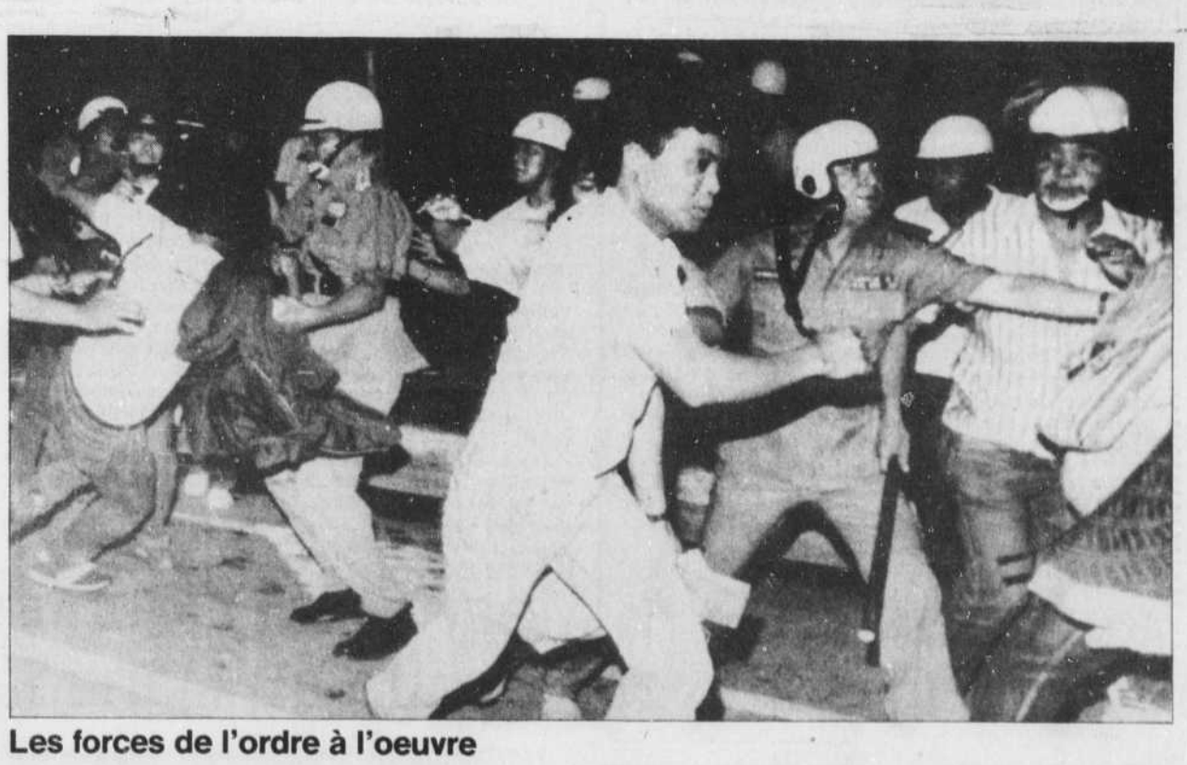

Les forces de l'ordre à l'oeuvre

La police de Manille, dont les chefs n'hésitent pas à mettre la main à la pâte (le brigadier général Prospéro Olivas casqué, à gauche, et le superintendant Narciso Cabrera, casqué, troisième depuis la droite), disperse une manifestation d'étudiants devant l'ambassade américaine. **Nos informations en page 5.** (Photolaser AP)

Le bilinguisme au Manitoba

Mulroney se fait prier

par Paule des Rivières

OTTAWA — Les négociations fédérales sur le bilinguisme au Manitoba s'enlisent et le chef conservateur, M. Brian Mulroney, se fait décidément prier.

Hier, au cours d'une seconde rencontre avec le premier ministre, le chef du Parti conservateur a refusé de voir le projet de résolution que M. Pierre Trudeau lui tendait. M. Trudeau veut soumettre ce projet au Parlement, afin d'aider le Manitoba dans sa quête pour redresser les torts faits aux francophones de cette province.

D'ailleurs, le dévoilement de ces informations par le bureau du premier ministre a amené M. Mulroney a sortir de son silence pour exprimer sa colère. Et, par la suite, l'attaché de presse du premier ministre, M. Ralph Coleman, s'est excusé d'avoir enfreint la consigne du silence.

Car pour M. Mulroney, il s'agissait là d'une « violation fondamentale » de ce qui avait été convenu entre les parties, et qui compromettait les discussions à venir.

Le premier ministre tente d'obtenir l'appui des deux partis d'opposition aux Communes, avant d'y déposer une motion d'appui aux politiques d'ouverture envers les Franco-

Voir page 14: Mulroney

16,95 $

Françoise Dolto
remet en question force idées reçues, nombre d'automatismes, de pensées, forgés par des siècles de civilisation à domination masculine. Elle donne un nouvel éclairage sur la constitution de l'être-femme à partir de l'acceptation de la spécificité de son sexe.

15,95 $

Salué comme un chef-d'oeuvre absolu, le lent glissement du malaise vers la tragédie. Signé Patricia Highsmith.

16,95 $

La drogue, le crime et le destin ont rendez-vous à Miami. Un roman superbement habile, une histoire d'homme, dans la veine de Chandler.

19,95 $

Luttes, combats et amour à la japonaise. À paraître bientôt, la suite de cette fascinante épopée: *La Parfaite Lumière*.

FRANCE-AMÉRIQUE

en bref...

■ Il y a artisan . . . et artisan

L'ANCAI (Association nationale des camionneurs artisans) tient à se dissocier des quelque 200 camionneurs « indépendants » qui ont perturbé la circulation à Montréal le 10 septembre. Selon M. Alphonse Dufour, président fondateur de l'ANCAI, l'organisme a « toujours évité de se mettre à dos la population, les entrepreneurs et les requérants de services . . . encore plus en période de pleine restructuration et de recrutement ». Les camionneurs mécontents, qui ne sont pas membres de l'ANCAI, reprochaient aux entrepreneurs de couper les prix et de surcharger les camions.

■ Alerte à la Place des Arts

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont dû procéder hier à l'évacuation des édifices de la Place des Arts, à l'heure du midi, à la suite d'une fausse alerte à la bombe. Selon les policiers, un individu aurait menacé de faire sauter un engin qu'on n'a jamais trouvé. Tout le quartier a été encerclé par les policiers et l'accès aux différents couloirs souterrains menant à la Place des Arts a été bloqué pendant plus d'une heure.

■ L'aide juridique en péril ?

Les avocats de pratique privée ont sommé hier le gouvernement d'énoncer clairement s'il entend maintenir ou abolir le régime d'aide juridique en vigueur au Québec. Me Jean Bellehumeur, président du Comité provincial des avocats de pratique privée, a affirmé à Chicoutimi que « la désuétude des tarifs de rémunération des avocats de pratique privée qui acceptent des mandats d'aide juridique met en péril le régime lui-même ». Il a rappelé que la base de ce régime et sa force demeurent le principe du libre choix de l'avocat par un justiciable. Mais, a-t-il ajouté, « parce que le gouvernement refuse systématiquement de négocier des tarifs datant jusqu'à 10 ans, les avocats de pratique privée sont obligés de travailler à rabais pour les assistés juridiques ».

■ 20 ans pour les mutins

SAINT-JÉROME (PC) — Trois détenus de l'institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, ont été condamnés, hier, à 20 ans de pénitencier. Les trois hommes : Maurice Michel, Daniel Hudon et Michel Boulet, avaient été reconnus coupables, jeudi, de tentative de meurtre sur un gardien du pénitencier, pendant l'émeute sanglante de juillet 1982. Le procès devant jury aura duré neuf jours.

■ La CSN veut une enquête

QUÉBEC (PC) — La CSN-Construction revient à la charge pour réclamer la création d'une commission d'enquête sur l'accident de travail survenu le 5 août à Sainte-Foy. Deux travailleurs ont perdu la vie quand une partie d'un immeuble en construction s'est effondré. Selon la CSN-Construction, le rapport de l'enquête menée par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) est insatisfaisant. La centrale affirme que le rapport qui lui a été remis jeudi ne contient aucune recommandation visant à éviter la répétition d'un tel accident, puisque le rôle de la CSST ne consiste qu'à déterminer la cause technique. La CSN-Construction estime plutôt qu'une commission d'enquête publique pourrait faire des recommandations susceptibles d'améliorer la sécurité sur les chantiers de construction.

■ L'Abitibi est branchée

L'Abitibi-Témiscamingue est devenue la première région du Québec à avoir un accès direct et complet au système informatisé de gestion budgétaire et comptable du gouvernement du Québec. Jusqu'à maintenant, le bureau régional de Rouyn du ministère de l'Énergie et des Ressources, choisi pour cette expérience pilote, était uniquement en mesure de consulter les dossiers dans l'ordinateur principal du gouvernement à Québec; depuis hier, son personnel peut en plus modifier et mettre à jour des données de l'ordinateur relatives à ces dossiers originant de la région. Cette innovation devrait servir de modèle aux autres bureaux régionaux et éventuellement s'étendre aux autres ministères.

■ Journaliste haïtien assassiné

L'éditeur d'un hebdo haïtien de New York a été tué par balle mercredi soir, près de son domicile de Brooklyn. M. Firmin Joseph, exilé de son pays en 1956, dirigeait *La Tribune d'Haïti*. Il avait été menacé de mort s'il n'interrompait la publication d'une série d'articles sur les prisons haïtiennes. Son fils, Yves, affirme que le journaliste a été abattu par des émissaires du régime Duvalier, ce que la police s'est gardée de confirmer.

Rien de plus pour le fonds d'assurance-chômage

Trudeau rejette les prévisions de l'OCDE

OTTAWA (PC) - Il n'est pas question pour le gouvernement d'engloutir davantage de fonds dans le système d'assurance-chômage a soutenu hier, aux Communes, le premier ministre Trudeau, tandis que son gouvernement repoussait du revers de la main les sombres prévisions de l'OCDE quant au nombre des sans-emplois au pays.

Les libéraux ont dû faire face au cours de la journée au feu nourri des questions de l'opposition conservatrice qui, s'appuyant sur un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), paru la veille à Paris, réclamaient qu'Ottawa fasse plus pour les chômeurs, particulièrement pour les jeunes.

« Leur lancer quelques milliards de plus ne les arrêtera pas de chômer », a laissé tomber M. Trudeau, parlant des 1.4 million de sans-emplois au pays.

Le système d'assurance-chômage, « est l'un des plus riches des pays occidentaux, a affirmé M. Trudeau. Nous n'avons pas les ressources pour en faire le seul recours des chômeurs. Le gouvernement doit trouver des emplois d'une main, stimuler l'économie de l'autre et ce n'est pas la meilleure façon de réanimer l'économie que de mettre davantage d'argent dans l'assurance-chômage », a rétorqué M. Trudeau aux néo-démocrates qui exigaient des aménagements nouveaux pour les chômeurs qui ont épuisé leurs prestations.

« Le gouvernement considère les jeunes comme des parias, c'est inacceptable », a lancé le critique conservateur en matière d'emploi, M. James McGrath, rappelant les sinistres perspectives mises à jour par l'OCDE.

Selon cet organisme international, le chômage demeurera au dessus des 12 % en 1984 et atteindra 22 %, chez les jeunes, cette année et l'an prochain. « Est-ce que l'on nous proposera autre chose que du maquillage et une nouvelle bureaucratie? », a lancé M. McGrath, faisant ainsi allusion au projet de création d'un ministère de la Jeunesse.

Pour M. Trudeau toutefois, Ottawa a déjà accordé près d'un milliard de dollars à la création d'emplois chez les jeunes, « une augmentation de 25 % sur l'an dernier », a-t-il fait remarquer.

« La frustration et l'apathie chez les jeunes peuvent mener au mécontentement social et cela peut être aussi dangereux en Occident que les missiles soviétiques », a lancé le néo-démocrate Ian Waddell, de Colombie-britannique.

Quant au ministre d'État aux Finances, M. Roy MacLaren, il a soutenu qu'une étude antérieure de l'OCDE avait constaté que le taux de croissance du Canada était le plus élevé des sept pays les plus industrialisés et que l'inflation s'y était résorbée plus rapidement qu'ailleurs.

En outre, a-t-il souligné, le rapport de l'OCDE s'appuie sur les statistiques du premier trimestre de l'année, et d'autres agences de prévisions ont depuis annoncé que le chômage, selon des statistiques plus récentes, serait probablement de 11.2 % l'an prochain. « C'est même plus bas que nos prévisions originales », a fait valoir le ministre. Dans son dernier budget, en avril, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, avait prédit que le chômage serait ramené à 11.4 % l'an prochain, prévision qui a reçu une douche d'eau froide de l'OCDE.

La plupart des 112 victimes sont des Pakistanais

Un Boeing s'écrase dans le désert d'Arabie

BAHREIN (d'après Reuter, AFP et AP) — Un Boeing-737 moyen courrier de la compagnie aérienne Gulf Air s'est écrasé hier, à 120 km au nord-est de la capitale fédérale des Émirats arabes unis, Abou Dhabi, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré à bord de l'appareil, a-t-on affirmé de sources aéronautiques dans le golfe. L'écrasement a entraîné la mort des 112 personnes qui se trouvaient à bord, sur un vol régulier Karachi-Bahrein via Abou Dhabi, a annoncé la compagnie dans un communiqué que rapporte l'agence de presse du golfe.

La compagnie est la propriété commune des gouvernements de Bahrein, de Qatar, des Émirats arabes unis et d'Oman. Des enquêteurs de la compagnie ont été dépêchés sur les lieux.

On ignore encore les causes de l'accident. Selon l'agence de presse des Émirats arabes unis, le Boeing a pris feu après s'être écrasé.

À l'aéroport de Karachi, on apprenait de source autorisée que la plupart des passagers étaient des Pakistanais qui retournaient travailler dans le golfe, après avoir célébré dans leur pays la fête musulmane de l'*Aid el-adha*.

Selon l'agence de presse du Qatar, le contact a été perdu avec l'appareil 20 minutes avant l'heure prévue de son arrivée à Abou Dhabi. Les contrôleurs de l'air pakistanais ont reçu un appel de détresse après que le Boeing eut pénétré dans la zone couverte par la tour de contrôle de Bahrein, mais le pilote a été incapable de préciser ce qui se passait exactement, ajoute-t-on de source autorisée.

C'est apparemmment le premier accident mortel que connaît la Gulf Air, fondée en 1950 et propriété des gouvernements de Bahrein, du Qatar, d'Oman et des Émirats arabes unis. .

Selon ces mêmes sources, les 112 passagers et membres de l'équipage ont péri dans l'accident du B-737 qui effectuait la liaison entre Karachi (Pakistan) et Abou Dhabi avant de se rendre au Qatar et au Koweït. Ces sources ne précisent pas si l'avion a explosé en plein vol ou si le pilote a tenté de faire un atterrissage de fortune dans le désert, au nord-est d'Abou Dhabi, ce qui représente huit minutes de vol de l'aéroport de la capitale des Émirats arabes unis (ÉAU).

Selon l'agence du golfe (GNA), la tour de contrôle de l'aéroport d'Abou Dhabi a perdu tout contact avec le B-737, peu avant l'heure prévue pour son atterrissage. Selon la GNA, des équipes de sauvetage, qui se sont aussitôt rendues sur les lieux où s'est produit l'accident, ont pu apercevoir les débris de l'avion encore enflammés, et des cadavres calcinés épars sur le sable du désert

« Les équipes ont dégagé les cadavres calcinés de l'épave, a déclaré le responsable de la défense civile des Émirats. Les corps ont été transférés dans des hôpitaux à Sharjah et à Dubai.

Une commission d'enquête s'est formée hier soir à Manama (Bahrein), d'où elle s'est rendue à Abou Dhabi pour inspecter les débris du Boeing, et établir les causes de l'accident. L'appareil s'est écrasé dans une zone désertique appelée Fihdheil. Aucun autre détail sur les circonstances de l'accident du Boeing n'a pu être obtenu hier soir. Le Boeing 737-200 est un bi-réacteur de 130 places qui a un rayon d'action de 3,815 km. La catastrophe du Boeing 737 de la Gulf Air est la première depuis la fondation de la compagnie en 1950. La flotte de Gulf Air était composée de huit Tristar et neuf B-737-200.

Pour ramener l'harmonie politique

Hatfield préconise un forum permanent des Dix

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a déclaré hier que les problèmes économiques du Canada ne pouvaient être résolus sans que l'on aplanisse les divergences politiques et qu'il désirait un « forum » permanent des premiers ministres pour ramener l'harmonie politique.

M. Hatfield a demandé à la commission Macdonald de s'efforcer de trouver des moyens d'améliorer la structure politique du Canada qui, dit-il, perd de sa crédibilité aux yeux des citoyens du pays.

Il y a, dit-il, un lien direct entre les divergences politiques et les ennuis économiques des Canadiens.

L'homme politique a demandé notamment à la commission de chercher comment les plus petites provinces, dont le Nouveau-Brunswick, pourraient être représentées plus justement aux Communes.

Il a dit que s'il pouvait signaler plusieurs insuffisances des Communes, en revanche il n'avait ni le temps ni les ressources nécessaires pour rechercher et proposer des remèdes. C'est pourquoi il souhaite que la commission emploie à cette tâche son énergie et son imagination.

M. Hatfield a déploré que les politiciens s'inspirent de plus en plus des sondages pour tracer leur ligne de conduite.

S'il y avait des rencontres régulières des chefs de gouvernement, à dates fixes, dit-il, ils pourraient une fois se concerter sur les questions économiques, la fois suivante sur les questions sociales, politiques, constitutionnelles, et ainsi de suite.

Il faudrait cependant faire comprendre aux citoyens que ces réunions n'auraient pas pour but de prendre des décisions mais seraient uniquement consacrées à des discussions dans l'intérêt général.

Pour M. Hatfield, les rencontres des premiers ministres, jusqu'à présent, ne sont convoquées que suivant le caprice du premier ministre du pays et son intérêt de politicien.

Jean-Paul II confirme son voyage au Canada en 1984

VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a confirmé hier qu'il se rendrait au Canada en 1984, au cours d'une allocution adressée à 10 évêques canadiens venus à Rome en visite « ad limina ».

Dans son allocution, le chef de l'Église a indiqué aux évêques canadiens qu'il aurait l'occasion de s'exprimer sur plusieurs aspects importants de la vie religieuse de leur pays « au cours de sa visite pastorale au Canada l'an prochain ».

C'est la première fois que le pape parlait de ce voyage, qui n'avait pas encore été annoncé officiellement et qui devrait avoir lieu à la fin de l'été prochain.

« Tandis que nous nous préparons à ce voyage, a dit le pape, je voudrais demander qu'un appel soit lancé, par vous et par tous vos frères évêques, au nom du Christ et de l'Église, en mon nom et au vôtre, pour inviter les fidèles du Canada à la conversion et à la confession individuelle. »

Pour certains, a ajouté le souverain pontife, cela voudra dire faire l'expérience de la joie du pardon sacramentel, pour la première fois depuis bien des années.

Pour tous, ce sera la grâce d'être appelés à répondre dans la foi à ce que demande la parole de Dieu. L'appel à la conversion, a conclu le pape, est aussi un appel à la générosité et à la paix.

Le prochain voyage de Jean-Paul II au Canada devrait avoir lieu du 10 au 20 septembre 1984, a-t-on appris de bonne source au Vatican.

On indique, de même source, que le chef de l'Église visitera la ville de Québec, ainsi que Montréal, Saint-Jean (Terre-Neuve), Moncton, Halifax, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Ottawa.

Bien que le programme du voyage ne prévoie pas de visite dans une réserve indienne, il n'est pas exclu que le chef de l'Église rencontre des groupes d'Inuit dans une localité septentrionale du pays.

Cours de POLARITÉ

La POLARITÉ est une technique du toucher qui a pour objectif l'équilibre de l'énergie vitale du corps

a) **COURS DE FIN DE SEMAINE**
Une fin de semaine par mois, de septembre à juin 84
1- INITIATION À LA POLARITÉ • **24-25 septembre 83**
2- FONCTION DE LA TRIADE • **5-6 novembre 83**
3- ÉNERGIE VITALE • **10-11 décembre 83**
4- SYSTÈME GÉNITO-URINAIRE • **14-15 janvier 84**
5- RESPIRATION, CIRCULATION, LYMPHE • **25-26 février 84**
6- SYSTÈME NERVEUX • **17-18 mars 84**
7- COLONNE VERTÉBRALE ET DOS • **5-6 mai 84**
8- SACRUM ET CRÂNÉOLOGIE • **2-3 juin 84**

b) **COURS SUR SEMAINE:** Mardis et mercredis de 9h à 16h30 à toutes les quatre semaines.

c) **COURS DU SOIR:** Mardis et mercredis de 18h à 22h à toutes les quatre semaines.

DÉPLIANT GRATUIT POUR RENSEIGNEMENTS
DATES ET LIEUX DES COURS

SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE
Mercredi 14 sept., 19h30, Centre St-Pierre, 1212 rue Panet
PROFESSEUR: GASTON VÉRONNEAU

RENSEIGNEMENTS: 523-9926
LE CORPS ÉVEILLÉ 4461, rue Saint-André, Montréal H2J 2Z5

ACADÉMIE DE MUSIQUE ALLAKRI

Une école s'inspirant des méthodes russe et américaine de l'enseignement. Cours offerts aux étudiants sérieux sous la direction d'artistes de concert reconnus.

Enseignement aux trois niveaux:
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET COLLÉGIAL.
Inscription: à compter du 6 septembre
Endroit: 1030 rue St-Alexandre, Chambre 814, Montréal
Pour tous renseignements: **866-5227**

Centre québécois de relations internationales Université Laval

XV^e CONGRÈS DE RELATIONS INTERNATIONALES
Hôtel Loews Le Concorde de Québec
28 et 29 septembre

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE

QUESTIONS ABORDÉES:
Les grands fondements de la politique étrangère française, La France entre les Deux Grands, La politique de défense de la France, Les relations entre le Canada et la France, Les Relations France-Québec.

CONFÉRENCIERS INVITÉS:
JEAN CHAPDELAINE, délégué général du Québec en France 1965-1976, PIERRE LELLOUCHE, directeur d'études, institut français de relations internationales, ANDRÉ DONNEUR, politicologue de l'U.Q.A.M., LÉO HAMON, professeur-Université de Paris I, secrétaire d'État du gouvernement français 1969-1972, ALBERT LEGAULT, politicologue de l'Université Laval, DANIEL MOLGAT, sous-ministre adjoint (Europe), Affaires extérieures du Canada, DOMINIQUE MOÏSI, adjoint au directeur de l'Institut français des relations internationales, JACQUES-YVAN MORIN, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, JEAN-LUC PÉPIN, ministre d'État aux Relations extérieures du Canada, NICHOLAS WAHL, directeur de l'Institut d'études françaises de New York University.

INSCRIPTION: $15 ÉTUDIANTS: $7.50
DÉJEUNER-CAUSERIE: $12

INFORMATIONS: Centre québécois de relations internationales
Local 2466, Pavillon De Koninck
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2462

guérin l'éditeur qui édite

Les arts, les spectacles, la littérature en tête

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE
(Comprendre, produire, objectiver)
Joseph Vincent et Fleurette Daigneault

En vente dans toutes les librairies

Ouvrages conçus dans l'esprit du nouveau programme de français.
Cahier 1 - ISBN-2-7601-0875-9 - 288 p. **7,15 $** Sec. I
Cahier 2 - ISBN-2-76601-0910-0 - 230 p. **6,50 $** Sec. II
Cahier 3a - ISBN-2-7601-0845-7 - 158 p. **4,75 $** Sec. III
Cahier 4 - ISBN-2-7601-0906-2 - 238 p. **6,50 $** Sec. IV

Secondaire V — 288 pages - **7,15 $**

Les maîtres pour les Sec. I, II, III, IV et V maintenant disponibles.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Rides?
Lifting naturel
271-7649
1964 ouest, rue Laurier
Outremont

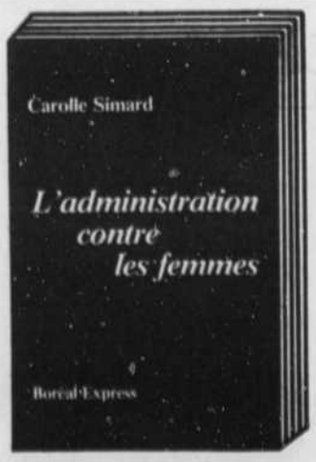

Carolle Simard
L'ADMINISTRATION CONTRE LES FEMMES
Les femmes commis et les femmes alibis dans la fonction publique canadienne.

Volume de 168 pages, en vente dans toutes les librairies à 12,95$

BORÉAL EXPRESS

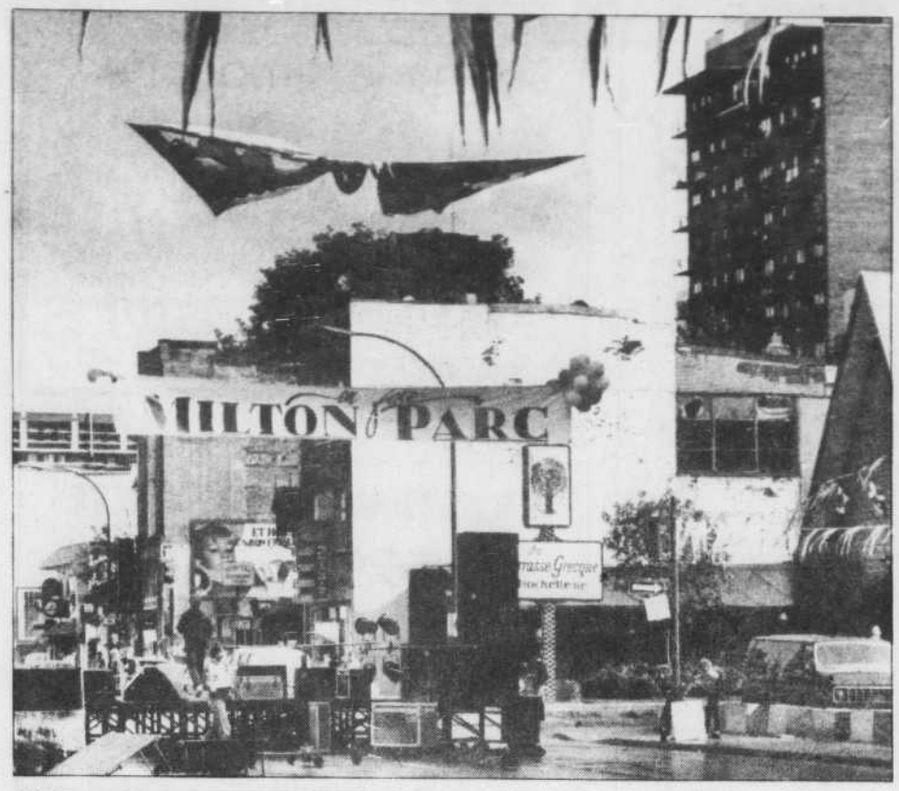

Milton-Parc en liesse
Le secteur rénové de Milton-Parc prenait un air de fête, hier, pour son inauguration en présence du ministre québécois de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, et des ministres fédéraux André Ouellet et Serge Joyal. L'ensemble de plus de 600 logements, appartenant à des coopératives d'habitation et sociétés sans but lucratif, abrite quelque 2,000 locataires à revenu modeste. Les habitants de Milton-Parc célèbrent l'événement, ce week-end, par un festival de musique, de théâtre et de jeux dans la rue Milton convertie en mail pour l'occasion. (Photo Jacques Grenier)

Au Sommet économique régional

Les participants exigent de Québec la reconnaissance d'une région de Lanaudière autonome et indépendante

par
Marie-Agnès Thellier

JOLIETTE — Les participants au Sommet économique de la région de Lanaudière exige du gouvernement du Québec la reconnaissance d'une région De Lanaudière autonome et indépendante de la région Laurentides alors que jusqu'ici ils appartiennent à la région administrative Laurentide-Lanaudière.

Cependant le territoire que couvrirait la région de Lanaudière n'a pas été défini lors du Sommet qui s'achève ce soir à Joliette. Il est certain que la région de concertation et de développement socio-économique regroupera au moins quatre de ses six municipalités régionales de comté (MRC) actuelles: Joliette, Montcalm, Matawinie et D'Autray. Quant aux deux autres MRC, Des Moulins et l'Assomption plusieurs intervenants, notamment le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, et les représentants des Chambres de commerce, ont souhaité que les municipalités, les organismes et la population se prononcent sur leur appartenance à la région de Lanaudière lors de la consultation sur le document Gendron (le choix des régions, début 84).

Pour sa part, le Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL) aurait souhaité que les participants appuient la reconnaissance du territoire actuel du CRDL comprenant les régions de Repentigny et de Terrebonne, banlieues de Montréal, tous attirées par Joliette.

« Les résidents des secteurs Des Moulins et l'Assomption possèdent toujours ce double sentiment d'appartenance, ce conflit interne: Montréal ou Laval pour son travail, Repentigny, LeGardeur, Terrebonne ou Mascouche pour sa vie culturelle, sociale ou sportive », a reconnu le trésorier du CRDL, M. François Des Rosiers. « En s'établissant chez nous, la majorité d'entre eux ont dit non à Montréal et à sa communauté urbaine ... De Lanaudière est le meilleur rampart contre l'invasion de Montréal et Laval dans leur territoire », a ajouté ce résident de LeGardeur.

Comme l'avaient décidé fin août les élus municipaux de la MRC Des Moulins et l'Assomption, comme les organismes socio-économiques de la MRC Des Moulins, du député péquiste de Terrebonne, M. Yves Blais, a préféré en dernière minute s'abstenir de participer au Sommet. Cependant, les quatre autres députés provinciaux, MM. Guy Chevrette, Jacques Parizeau, René Blouin (PQ) et Albert Houde (PLQ) et les trois députés fédéraux: Rolland Comtois et Antonio Yanakis (PLC) et Roch LaSalle (PCC) ont appuyé la résolution exigeant une région autonome.

Absent lui aussi au Sommet le préfet de la MRC Matawinie, M. André Asselin, a estimé qu'on risque de faire éclater la région en faisant de la reconnaissance de la région de Lanaudière le fer de lance du Sommet. Il souhaite que De Lanaudière recouvre les territoires des six MRC même si les mentalités ne sont pas encore mûres dans les MRC Des Moulins et l'Assomption.

Les travaux commencés jeudi ont permis jusqu'ici l'adoption de 20 résolutions. Unanimement les participants ont affirmé la priorité accordée à l'activité agricole dans la zone agricole. De plus un comité agricol conjoint formait des MRC ou des municipalités et de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles De Lanaudière veillera à ce que « les schémas d'aménagement et leurs applications protègent adéquatement l'activité agricole régionale ». Les difficultés de concilier les lois sur l'aménagement et sur les zonages agricoles a été soulignées plusieurs fois.

Le premier cas sur lequel se penchera ce comité conjoint sera celui de Repentigny. Présent au Sommet depuis hier midi, le ministre des Finances et député de l'Assomption, M. Jacques Parizeau, a estimé que Repentigny pourrait être la première exception possible au principe sacro-saint du respect des bonnes terres agricoles. M. Parizeau a déploré l'absence du maire de Repentigny et des autres maires de la MRC l'Assomption.

Russell acquitté

QUÉBEC (PC) — L'ancien ministre unioniste des Travaux publics, M. Armand Russell, a été acquitté hier des accusations d'abus de confiance, de fraude et d'utilisation de faux documents qui avaient été portées contre lui en janvier 1981.

Le verdict a été rendu par le juge Jean Longtin, de la Cour des sessions de la paix, qui en est arrivé à la conclusion que la couronne n'avait pas fait la preuve qu'il y aurait eu abus de confiance en novembre 1967 lorsqu'il a été question que le gouvernement loue un entrepôt appartenant à la firme Terreau et Racine. Le ministère public reprochait plus précisément à l'ex-ministre d'avoir posé trois conditions pour conclure un bail avec l'entreprise qui a fait faillite en février 1968.

Ministre de 1967 à 1970, M. Russell avait aussi été accusé d'une fraude au montant de $642,000 aux dépens de la compagnie Terreau et Racine mais la poursuite avait elle-même retiré cette plainte à la fin du procès faute de preuve suffisante.

L'Environnement préfère la consigne à la taxe sur les canettes d'aluminium

par
Louis-Gilles Francoeur

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, estime nécessaire de recourir « sans délai » à un système de consigne pour forcer la récupération des canettes d'aluminium, produit dont les ventes sont appelées à augmenter sensiblement au cours des prochaines années au Québec.

M. Ouellette repoussait ainsi les attentes de la compagnie Alcan, qui proposait cette semaine la mise en place d'un système de récupération et de recyclage des déchets domestiques, financé par une taxe de deux cents sur chaque contenant à remplissage unique mis sur le marché. Comme les nouvelles canettes d'aluminium tomberaient dans cette catégorie de contenants, l'Alcan et ses clients n'auraient pas à se préoccuper de récupérer spécifiquement leurs canettes d'aluminium comme les brasseries le font pour leurs bouteilles de verre. Les canettes seraient alors récupérées via le système général de tri et de recyclage des déchets domestiques.

Le système de l'Alcan « n'offre pas les garanties nécessaires », a commenté M. Ouellette, parce que la libéralisation des contenants à un seul usage — même assortie d'une taxe de deux cents pièce — augmenterait, selon lui, le nombre de nouveaux produits polluants sur le marché. La rentabilité du système de récupération, ajoute-t-il, reposerait alors sur une augmentation du volume des poubelles domestiques, ce qui va à l'encontre de la politique de réduction à la source des déchets, préconisée par le ministère.

M. Ouellette est d'ailleurs convaincu que l'industrie de la canette d'aluminium doit profiter du succès — inégalé en Amérique du Nord — du système de consigne mis en place par l'industrie du verre, les principaux brasseurs et les fabricants de boissons gazeuses. Ces deux industries, en effet, récoltent chaque année 90 % de leurs contenants grâce au système de consigne. C'est pourquoi le ministre de l'Environnement exige un système similaire des producteurs d'aluminium pour leurs nouvelles canettes. Et il entend fixer le prix de la consigne à cinq cents.

Cette semaine, l'Alcan profitait d'un colloque sur le recyclage des déchets, qu'elle avait organisé, pour mousser son système de récupération de tous les déchets domestiques. Avec d'autres industries, notamment du secteur papetier, elle affirmait pouvoir autofinancer cette initiative en deux ans tout en récupérant environ 40 % des déchets domestiques, soit 338,000 tonnes par année.

En 1978, Québec imposait des droits sur les contenants non-consignés de boissons gazeuses et de bière pour décourager l'expansion de ce marché pollueur. En 1982, le gouvernement assouplissait sa position et permettait l'introduction au Québec de la canette d'aluminium à condition que les producteurs et leurs clients récupèrent chaque année 90 % des contenants mis en circulation. Tout récemment, le ministre de l'Environnement et son collègue de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ont reçu le mandat de passer à l'action et de mettre en place un système efficace de récupération de ces nouveaux produits, basé sur une consigne de cinq cents, jusqu'à ce que l'objectif de 90 % soit atteint.

COLLOQUE

« Les adultes ont-ils préparé l'avenir des jeunes? »

Le 25 septembre 1983
9h00 à 17h00
Hôtel Mont-Royal
1455, rue Peel (Montréal)

Ateliers sur:

- **Jeunes et adultes: une compréhension à établir**
- **Le sort réservé aux 20-30 ans**
- **La famille face aux jeunes**

Avec la participation de:

M. Jean Pierre Charbonneau, adjoint-parlementaire du Premier ministre et responsable du Secrétariat de la jeunesse.

Moncef Guitouni, directeur du Centre de psychologie préventive et de développement humain et président-fondateur de la S.R.C.H.

Inscription sur place (salon doré)

Prix d'entrée: jeunes de moins de 18 ans: $5.00
adultes: $10.00

Pour renseignements: **(514) 523-5677**

La Société de recherche en orientation humaine inc.
2120, rue Sherbrooke est
bureau 212, Mtl, Qc, H2K 1C3

UN SUCCÈS INCOMPARABLE! QUELLE RÉUSSITE SPECTACULAIRE!

Les 126 résidences du Sanctuaire du Mont-Royal ont déjà été acquises par des acheteurs enthousiastes.

Aussi, compte tenu d'une demande croissante de demeures de qualité de la part d'investisseurs avisés, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle des ventes de la deuxième pyramide.

le sanctuaire du mont-royal

- 106 nouvelles résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c. : à compter de 1 015 pi ca — Tous vendus.
- 2 ch. à c. : à compter de 1 315 pi ca — 126 500 $ et plus.
- 3 ch. à c. : à compter de 1 700 pi ca — 165 500 $ et plus.
- Penthouses : à compter de 2 360 pi ca — 360 000 $ et plus.
- Occupation : été 1984.

BUREAU DES VENTES: **6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000.** (De préférence sur rendez-vous)

Canada

BRAVO Milton Parc

La SCHL, l'agence canadienne de l'habitation est heureuse d'annoncer l'inauguration du quartier Milton Parc. Comprenant près de 600 logements cet imposant projet de démonstration témoigne de l'engagement du gouvernement du Canada à l'amélioration de la qualité de la vie. La SCHL est fière d'avoir contribué à la réalisation de ce projet, groupant 27 coopératives d'habitation et organismes sans but lucratif, qui abritera près de 2 000 personnes. La contribution du gouvernement du Canada à ce projet dépassera les 138 000 000 $.

la SCHL
l'agence canadienne de l'habitation

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

L'honorable Roméo LeBlanc
Ministre

LE SUCO DOIT VIVRE!

Le 14 juillet dernier, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a annoncé son intention de couper définitivement les subventions au SUCO.

Le SUCO lui, a décidé de continuer ses activités et les nombreux appuis qu'il reçoit prouvent qu'il n'est pas seul.

"Solidaires avec SUCO..."
Sally N'Dongo, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France

"Le Suco doit continuer..."
Les paysans et les paysannes de Ouezzindougou, village du Mali

"L'ACDI doit respecter l'entente..."
Hélène Vézina pour le Centre d'études pour la solidarité internationale de Rimouski

"Appui solidaire à Suco..."
Le syndicat des enseignants du Cegep Lévis Lauzon, le syndicat des employés de soutien du Cegep Lévis Lauzon, le syndicat des employés du CLSC Longueuil est, le syndicat des employé-e-s de la Caisse Populaire des travailleurs de Québec

"Le SUCO représente pour nous un lieu essentiel... avec des acquis inestimables pour l'avenir de l'ensemble des ONG..."
Yves Langlois, président du Vidéographe

"Nous sommes persuadés que cet organisme de solidarité internationale doit être appuyé par l'ACDI..."
Jeannine Picard pour le Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma

"La collaboration apportée par SUCO constitue un appui significatif... Nous sollicitons votre effort pour reconsidérer votre décision à l'endroit de Suco..."
Dr Jaime Sepulveda Salinas, directeur du programme des sciences de la santé, Université Centroaméricaine, Costa Rica

Si comme eux vous êtes indignés par la décision de l'ACDI joignez-vous à la campagne d'appui au SUCO. Écrivez à l'ACDI, 200 Promenade du Portage, Hull, Québec, et au SUCO, 6839 Drolet, Montréal, H2S 2T1.

Les jeudis d'Hydro-Aménagement

Le milieu local doit négocier les grands projets

par François Goulet
collaboration spéciale

Les ingénieurs et concepteurs de grands projets doivent s'astreindre à négocier avec les groupes locaux, quitte à remettre en cause la nature même de ces projets, soutient M. Gabriel Dupuy, professeur à l'École nationale des ponts et chaussées de France. Les études d'impact, qu'on pense souvent pouvoir substituer à ces négociations, ne sauraient suffire.

M. Dupuy, auteur de plusieurs livres sur l'aménagement dont *Assainir la ville: hier, et aujourd'hui*, paru chez Dunod l'année dernière, était le premier invité, jeudi soir, d'une série de 12 conférences bimensuelles organisées par Hydro-Québec et la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Sur le thème de l'environnement et l'aménagement face aux technologies énergétiques, « Les jeudis d'hydro-aménagement » veulent débattre des problèmes d'implantation de ces technologies en milieu aménagé ou naturel.

Michel De Broux, vice-président de la direction environnement à l'Hydro-Québec a rappelé, lors de cette première conférence, la préoccupation croissante d'Hydro-Québec pour la protection de l'environnement à tous les stades de ses activités. Il a cité notamment le cas de l'aménagement des berges près de la centrale de Rivière-des-Prairies. Le doyen de la Faculté de l'aménagement, M. Colin Davidson, a pour sa part souligné que cette collaboration entre université et entreprise se voulait prospective, débouchant sur des énoncés de solutions.

Jeudi, Gabriel Dupuy ne faisait que survoler tous ces thèmes dans une réflexion générale sur les maux dont ont à souffrir l'environnement et les populations locales lors de la réalisation d'un grand projet d'ingénierie. Lorsque ces maux apparaissent, les premiers à être pointés du doigt sont les ingénieurs concepteurs, et la rationalité technique dont ils sont les gardiens. Cette rationalité néglige les variables inquantifiables, écologiques ou sociales.

À défaut d'innocenter les ingénieurs, Gabriel Dupuy les excuse. Il les connaît bien, lui qui a été formé à leur école avant de s'intéresser à l'urbanisme, et plus particulièrement aux transports.

Pour Dupuy il est clair que les choix de l'ingénieur ne sont pas seulement techniques, mais obéissent plutôt à des contraintes ou logiques socio-économiques, qu'il appelle des « socio-logiques ». Ce sont les logiques économiques, logiques de la répartition dans l'espace des activités et logiques des pouvoirs publics qui déterminent les choix techniques.

Ces logiques contraignant les grandes réalisations énergétiques ne tiennent pas compte de ceux qui auront à les côtoyer. Par exemple, l'énergie produite à la Baie James est destinée à de lointaines capitales et non aux Amérindiens. Pour eux, « ceux d'ailleurs » imposent leur volonté à « ceux d'ici ».

Cette situation est génératrice de conflits que Dupuy souhaite éviter. La solution n'est pas dans des études d'impacts qui, telles que pratiquées en France, « ne visent qu'à octroyer des compensations à condition qu'on ne touche pas à la nature profonde du projet ». Dupuy croit plutôt en des négociations entre les groupes locaux et les ingénieurs, où la nature même du projet pourrait être remise en cause. Cela suppose de ceux qui proposent le projet une compréhension des enjeux socio-économiques sous-jacents, et une créativité répondant aux différentes réactions locales. S'il existe en France des réalisations fondées sur ce type de négociation, les exemples québécois sont, malheureusement, plutôt rares.

Les jeudis d'Hydro-aménagement ont lieu à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, au 5620 de l'avenue Darlington, Salle Ernest Cormier, à 19 h 30 (pour renseignements: 343-7679).

Les organisateurs se sont assurés les services de conférenciers prestigieux de France, de Belgique et d'ici. Mentionnons René Dumont, agronome tiers-mondiste, Pierre Dansereau, écologiste québécois bien connu, et Patrick Lagadec, ingénieur français, étudiant les grandes catastrophes environnementales. Les aspects sociaux, économiques et politiques des techniques énergétiques seront traités par ces conférenciers; Hydro-Québec présentera certains de ses grands projets et il sera aussi question des technologies énergétiques alternatives. Enfin, les questions d'écologie seront à l'honneur lors de plusieurs conférences.

Même le dimanche...
l'impromptu
Cuisine française
Repas d'affaires
Table d'hôte tous les soirs
1265 o. rue bernard, outremont 270-2411

TRAITEMENT DE TEXTE
$2995.00
Micro-ordinateur compatible avec plus de 30,000 logiciels comprenant:
- ordinateur 64K
- deux lecteurs de disques
- un moniteur
- une imprimante
- logiciel de traitement de texte
- la livraison
- l'installation
- la formation à domicile
- le support après vente

Pour une démonstration, appelez au **273-0214**
OMNILOG INC. 410 Champagneur, Outremont, QC H2V 3P5

Abat-jour de Paris
Haute couture • Atelier venu de France
Créations exclusives sur mesures, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.
Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.
300 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide
1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)

Reprise économique

Lévesque a trompé toute la population du Québec (Scowen)

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque nous trompe quand il dit qu'il y a une reprise économique au Québec. Ses chiffres sont erronés et ses déclarations sont également erronées ».

C'est ce qu'a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, le député libéral de Notre-Dame de Grâce Reed Scowen.

M. Scowen s'en est particulièrement pris à la déclaration faite par M. René Lévesque à l'issue de la réunion du cabinet à Pointe-au-Pic, la semaine dernière, où il avait révélé que « depuis le début de l'année, il y a eu proportionnellement beaucoup plus d'emplois retrouvés ou créés au Québec que dans le reste du Canada ».

M. Lévesque avait ajouté: « Les chiffres du mois d'août, c'est 85,000 emplois pour le Québec depuis le début de l'année, c'est-à-dire, un tiers de tout le total canadien ».

« Cette affirmation est fausse », dit M. Scowen qui, à l'aide d'un tableau, a montré qu'entre janvier et août de cette année, « il y a eu 60,000 emplois créés au Québec, c'est-à-dire, 19 % de tout le total canadien pour la même période ».

Il a aussi noté que depuis le mois de juin, « le Québec se trouve, encore une fois, dans une situation de crise avec une perte nette de 11,000 emplois ».

« Ce sont des erreurs ou des faussetés, de la part du premier ministre, sur le problème fondamental pour notre économie et pour les 419,000 Québécois et Québécoises aujourd'hui sans emploi », a-t-il dit.

M. Scowen a admis qu'il y avait cinq façons différentes de calculer la création d'emplois et il a souligné que, dans ses calculs, il avait adopté la même façon dont s'était servi M. Lévesque.

Quant au projet de M. Lévesque de créer 125,000 emplois par année au Québec d'ici trois ans, M. Scowen trouve que ce n'est pas irréaliste et que c'est en fait un minimum.

Le Conférence Board du Canada dit que l'augmentation de la création d'emplois au Canada l'année prochaine sera de l'ordre de 3 %, ce qui signifie la création de 330,000 emplois.

La part du Québec dans ce nombre doit être de 28 %, soit 92,000 emplois, cela simplement pour garder notre part de l'emploi canadien.

« Sans parler du rattrapage nécessaire, parce que nous avons perdu de 120,000 à 125,000 emplois depuis cinq ou six ans », de dire M. Scowen.

Il nous faut donc au Québec de 92,000 à 100,000 nouveaux emplois par année simplement pour ne pas affaiblir notre position par rapport au reste du Canada. « C'est essentiellement ce qu'il nous faut », a-t-il ajouté.

Considérant le problème sur une autre base, M. Scowen a rappelé que la crise qu'on a connue dans tout le Canada, est arrivée plus tôt au Québec et s'y est terminée aussi un peu plus tôt. Le sommet de la création d'emplois au Québec est survenu au mois d'août 81 suivi d'une baisse qui a duré 12 mois.

À la fin d'août 82 est survenu le pire de la crise. Il y a donc eu, au Québec et au Canada, une crise de 12 mois qui, en Ontario, est survenu quatre mois plus tard, de novembre à novembre.

Depuis la fin de cette crise, Québec a regagné à peu près 37 % des emplois perdus, comparativement à 55 % au Canada et 70 % en Ontario.

La reprise est donc plus forte au Canada qu'au Québec et M. Lévesque n'a pas raison d'affirmer, estime-t-il, qu'il y a eu beaucoup plus d'emplois retrouvés ou créés au Québec que dans le reste du Canada.

Dans le secteur manufacturier, Québec a perdu 74,000 emplois durant la crise de 12 mois. Il n'y a pas eu de reprise et nous avons perdu 15,000 autres emplois depuis la fin de cette crise, d'ajouter le député.

Même si nous avons réalisé un gain de 37 % au Québec, dans le Grand Montréal, nous n'avons repris que 10 % des emplois perdus, poursuit-il.

« Donc, il n'y a pas de reprise économique au Québec. Il y a une reprise canadienne qui affecte le Québec. Et, en ce qui concerne la deuxième crise qu'on a vécue ici cette année, il n'y a aucun signe qu'on a commencé à régler ce problème ». a dit M. Scowen.

1er prix concours PME • UQAM 82
l'autotestament
La façon sûre, simple et légale de faire vous-même votre testament:
— Conçu par un notaire pour les situations courantes.
— Prix modéré.
— Enregistré et confidentiel.
Protégez vos héritiers des problèmes et des contestations de testament.
Informations gratuites à:
(514)669-3510
ou à: 15 Boul Lévesque, Laval (Pont-Viau), H7G 1B3

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

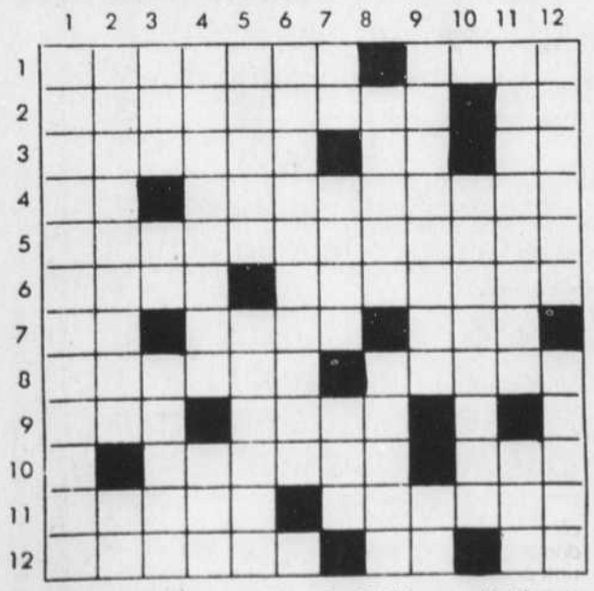

Horizontalement
1—Longue blessure au visage. — Peur subite.
2—Bannière en forme de flamme. — Drame lyrique japonais.
3—Diras qu'une chose n'est pas vraie. — Pronom indéfini. — Deux cents.
4—Renforce l'affirmation. — Qui peut être inséré.
5—État d'une personne inoccupée.
6—Nom donné autrefois à une zone du globe terrestre. — Éloigne.
7—Sa Sainteté. — Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Seule.
8—S'exhaler des corps. — Forme ordinaire du discours.
9—Vaste étendue d'eau salée. — Gorge, par force, de nourriture. —
10—Petite libellule bleue. — Trois.
11—Qui a de la noblesse. — Relative à un lieu.
12—Elle tue. — Sans vêtement. — Erbium.

Verticalement
1—Action de bondir.
2—Doctrine d'Arius. — Marque l'alternative.
3—La plus vile populace. — Oblat Marie. — D'Arabie.
4—D'Afrique. — Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux.
5—Partie latérale de l'abdomen. — Marches.
6—Rendrai l'assurance.
7—Éminence. — Arme ancienne. — Groupe d'animaux qui volent ensemble.
8—État d'esprit. — Girouette en plume.
9—Membre d'un sénat. — Cuivre.
10—Arbrisseau grimpant.
11—Blesses avec un clou un animal que tu ferres. — Terre entourée d'eau.
12—Première période de l'ère tertiaire. — Observer secrètement.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	U	B	O	R	D	O	N	N	E
2	M	O	I	S	I	R	■	■	S	C	I	N
3	P	R	E	■	P	A	S	■	T	U	■	T
4	A	M	U	L	E	T	T	E	■	V	A	R
5	V	A	R	■	D	E	R	N	I	E	R	E
6	I	L	■	F	E	U	I	L	L	A	G	E
7	D	E	C	U	■	R	U	A	■	U	U	■
8	E	M	A	I	L	■	R	I	S	■	M	G
9	■	E	N	T	E	■	E	D	I	T	E	R
10	E	N	C	E	N	S	■	I	R	O	N	E
11	S	T	E	■	T	O	N	■	E	N	T	E
12	T	■	R	H	E	S	U	S	■	D	E	■

Au sujet des missiles "Cruise"

Monsieur Pierre Elliot Trudeau
Premier Ministre du Canada
Ottawa

Monsieur Trudeau,
Nous venons de participer au Congrès annuel de l'Entraide Missionnaire dont le thème était: "La Mission ici et ailleurs, Relire l'histoire pour mieux inventer l'avenir". Suite à l'information que nous avons reçue lors de la soirée du Congrès consacrée à la course aux armements, nous avons décidé de poser un geste collectif et de manifester notre appui à la JOURNÉE INTERNATIONALE DE RÉSISTANCE À LA PRODUCTION, AUX ESSAIS ET AU DÉPLOIEMENT DES MISSILES DE CROISIÈRE (CRUISE) ET PERSHING, qui se déroulera le 22 OCTOBRE 1983.
Sur le plan international, les E.U.A. et l'URSS s'efforcent de diviser le monde en deux blocs rivaux. Nous refusons cette division des peuples et nous nous y opposons, en solidarité avec le mouvement international pour le désarmement, y compris le mouvement pacifiste indépendant dans les pays du Pacte de Varsovie.
Le 22 octobre prochain, des manifestations se dérouleront à plusieurs endroits dans le monde, permettant à des dizaines de milliers de personnes d'exprimer leur désaccord avec la production, l'essai et le déploiement des CRUISE et des PERSHING. Nous appuyons ces manifestations, dont celles qui se dérouleront à Montréal, et nous ferons connaître les informations permettant à d'autres groupes ou personnes d'y participer et/ou de leur donner leur appui.

Sr Dolorès Lavoie, Louise Patenaude, Tily Bien Aimé, Liliane Carreau, Constance Vaudrin, Gilles Dubois, Lucie Nadeau, Laurenda Chassé, Claude Grou, Marilyn Hébert, Marcellin Dugré, Normand Breault, Jeannine Sylvestre, Gilles Dugal, Mariette Benoît, André Bédard, Murielle Daoust, Lucille Ratte, Anne-Marie Drainville, Jacques Bournival, Aubert Bertrand, Gilles Rivet, Raoul Garcia, Irène Doyon, Hélène LeBrun, Noëlline Turgeon, Anne-Marie Rodrigue, Hélène Roy, Patricia Arsenault, Murielle Lacroix, Auguste Fortin, Mariette Desrochers, Thérèse Laurin, Alice Tremblay, Jeannine Bégin, Lucille Pouliot, Irène Charbonneau, Lucille Godin, Réal Lévesque, Denis Fontaine, Hélène Beaudoin, Cyprien Bouchard, Louise Buist, Simone Bernier, Yves Lefebvre, Bernadette Breton, Christiane Sibillotte, Gisèle Laurin, Nicole Jetté, Majoric Duchesne, Jacques Levac, Christiane Beaulieu, Georgette Gaudreault, Céline Perron, Yolande Plante, Danielle Vermette, Huguette Lévesque, Jean Gaboury, Nicole Cournoyer, Michel Allaire, Claire Ranger, Madeleine Monette, Denise Amyot, Joseph Foucher, R.-Guy Tapin, Gisèle Lévesque, Monique Goulet, Marcel Lebel, Thérèse Routhier, Pierrette Demontigny, Diane Martel, Lise Plante, Michel Tremblay, Louise Bégin, Lise Perras, Raymonde Boutin, Jean-Paul Guillet, Fr Joseph Bapthol Étienne, Dominique Boisvert, Marie-Thérèse Côté, Thérèse Claveau, Consuelo Obando Cantin, Laura Gosselin, Jasmine Cantin, Kate Bulman, Céline Beaulieu, Jean-François Lafond, Kathleen Lawand, Céline Martin, Denise Paquette, L. Leduc, Micheline Laurin, Andrée Hammond, Étienne Désalliers, Gérard Ouellet, s.c., Gilles Thibault, Serge Marceau, Laurette Langlais, Irène Caron, Cécile Gravel, Marcienne Dugal, Marthe Aubuchon, Arturo Paoli, Denis Hurtubise, Luc Dion, Mathilde Roy, Marie-Rose St-Amant, Francine Latulipe, Pierrette Denis, Madeleine Gagnon, Denis Courchesne, Marguerite Auger, Gisèle Bourdon, Arthur Montplaisir, Richard Bergeron, Madeleine Blais, Marie-Josephe Simard, Georgette Michaud, Paul Nolet, é.c., Jacques Lajoie, Gertrude Lavoie, Ronald Dieleman, c.s.v., Faye W. Mount, Elaine Grondin, Geneviève Samson, Hélène Beaudry, Joyce Brochet, Lise Rivard, Ragaa Riad, Rita Bailly, M. Marthe Lévesque, Gisèle Leclerc, Gertrude Lafrenière, Germain Gilbert, Philippe Labrie, Micheline Bergeron, A. Sobrino, D. Thibeault, Gaétane Duquette, Louise Petit, Camille Légaré, Nicole Riberdy, Michel Lacroix, Denis Desjardins, Cécile Rousseau, Monique Tremblay, Gisèle Normandin, Martin Rhainds, Rosa Nolet, Patrice Leroux, Winifred Burman, Clermont Rainville, Marie Poulin, Anne-Marie Rohel, Marie-Marthe Brillant, Gisèle Bellemare, Lucie Fournier, Margot Power, Jeannine Bussières, Pierre Bisaillon, Gaétan Ouellet, Pierre Charbonneau, Guy Paiement, Marcelle Létourneau, Gilberte Lemaire, r.b.p., Claude Coupal, Denyse Tremblay, Normand Brodeur, Annette Grand'Maison, Christine Mailloux, Denise Sabourin, Estelle Giard, Lorraine Giard, Claire Hamel, Thérèse Dulong, Jean Rochon, Gabrielle Servant, Lucille Gilbert, Lucie Major, Claude Paradis, F. Rodolphe St-Pierre, Clément Bolduc, Michel Marcil, Gilberte Rouleau, Jeanne Mainville, Yvon Bourret, Yolande Tremblay, Guy Larouche, Georgette Claude, Pauline Williams, Michel Peelman, Lise Baroni, Lorraine Roberge, Jean Lacoursière, André LeBlanc, Noëlla Brisson, Thérèse Bouchard, Marie Beaulieu, Michel Plamondon, Franca Zuccherini, Mary Power, Sr Denise Leroux, ssa, D. Marceau, Marcelle Deschênes, Cécile Rossignol, Elisabeth Villemure, Marcelle Thétrault, Diane Dupont, Réjeanne Robitaille, Cécile Desrosiers, Claire Côté, Pierrette Lafleur, Odile Michaud, Jean-Pierre Langlois, Denise Brunelle, Yvonne Houde, Mario Dion, Françoise Grégoire, Yvette Laprise, Thérèse St-Jean, Huguette Villemure, Jocelyn Mitchell, Olivette Bellavance, Antonine Poirier, Ginette Cheff, Simone Michaud, Remaal Van Hove, Odette Filion, Rita St-Louis, Claudette Desmarais, G. Arcand, Jean Paré, Julie Talbot, Irène Loiselle, Gilles Gascon, Amabilis Deveau, Louis-Joseph Gaulin, Gérald Veilleux, Louise Gélinas, Laurence Audet, Jean-Paul Dugal, Kathy Walshe, Cécile Brouillette, Jacqueline Bédard, Michel Gagné, Annette Deschênes, Gabrielle Fortier, Rose Desrochers, Madeleine Francoeur, Fernande Saint-Pierre, Sr Carmelle Samson, Rita Lavoie, P. Laurier, Rollande Goulet, Bruno Tourigny, Hélène Chamberland, Jeannine Coderre, Line Martel, Fernanda Ferrera, France Salesse, F. Lavallée, Diane Gariépy, Suzanne Manseau, Pierre Foisy, Z. Saint-Cyr, Claire Racine, Roger Poirier, Richard Larose, Rachel Vinet, Cécile Vigneault, Hélène Provost, Lise Gareau, Joaquin Cruz, Thérèse Poirier, Clovis Audet, Lucie Nguyen, Marcienne Proulx, Jeannine Castonguay, Jacqueline Leroux, Gabrielle Benoît, Ginette Rameau, Isidore Ostiguy, Rolande Châtelain, Céline Turbis, Antoinette Bélanger, Lucille Forget, Éloïse Magny, Francis Thibault, Gisèle Ampleman, R. Soucy, André Myre, Louise Doucet, Guy Fortier, Liliane Renaud, Nicole Leduc, Raymond Marcoux, Louise Provencher, Hervé Caron, Edmond Pouliot, Fleurette Lagacé, Annette Desroches, Paul-André Goffart, Madeleine Carmel, Denis Lalonde, Yvette Marcoux, Jean Bellefeuille, Jacqueline Francoeur, Cécile Millette, Germain Ouimet, Luc Leboyer, Déogratias Nkunzimana, Michelle Parent, Jeanne Cardinal, Marcelle Roussy, Cécile Leclerc, Fernande Aylwin, Fernande Lasnier, Pierrette Brière, Réjane Poirier, G. Van den Berg, Fernande Grenache, Thérèse Lapierre, Hélène Arsenault, R. Bélanger, Marguerite-Marie Legendre, Claude Dubois, Jean-Louis Martin.

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. 934-0272
Telex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton, Vancouver, Rimouski, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Gatineau, Kitchener, Sept-Iles, Matane, Gaspé, Coaticook, Amos, Hinton

GINETTE CARON
M.C.P.P.Q.
PHYSIOTHÉRAPEUTE
Rééducation posturale globale (méthode mézières)
4970 CHEMIN QUEEN MARY
SUITE 24 MONTRÉAL H3W 1X4
SUR RENDEZ-VOUS
(514) 340-1095

Manifestation anti-Reagan à Manille

MANILLE (AFP) — Les forces de l'ordre ont fait usage de matraques et de gaz lacrymogènes pour disperser hier soir à Manille quelque 3,000 étudiants qui se dirigeaient vers l'ambassade américaine en manifestant contre le soutien des États-Unis à la dictature du président Ferdinand Marcos.

Environ 300 policiers portant l'équipement anti-émeute ont bloqué la mnifestation à moins de 200 m de l'ambassade. Plusieurs étudiants ont été blessés et sept autres arrêtés, indiquent les observateurs sur place. La police a saisi l'effigie de l'ambassadeur américain à Manille, Michael Armacost, que les manifestants s'apprêtaient à brûler, ainsi qu'un faux cercueil symbolisant la liberté.

Les étudiants organisaient une marche de trois km, aux cris de « Marcos, Reagan, terroristes » et « Marcos, marionnette de l'impérialisme américain ».

La manifestation, qui s'est soldée par six arrestations, avait commencé par un concert de klaxons, le quatrième dans le quartier des affaires depuis l'assassinat, le 21 août dernier, de Benigno Aquino, principal leader de l'opposition philippine.

Partout flottaient les rubans jaunes symbolisant le mécontentement populaire depuis cet assassinat, tandis que les manifestants arrêtaient la circulation dans la principale artère de la ville, au cours d'une action improvisée.

Les actions anti-émeute, menées hier par la police, ont été dirigées par le chef de la police nationale Prospero Olivas et le chef de la police de Manille, Narcisco Cabrera.

Mercredi, les désordres avaient amené le président Marcos à menacer de rétablir la loi martiale (en vigueur entre 1972 et 1981) dans le pays, au cas où se poursuivrait l'escalade de la violence.

« Une telle décision pourrait conduire à la guerre civile », a déclaré hier l'un des dirigeants du parti d'opposition PDP-Laban, Antonio Cuenco, qui a estimé qu'une telle mesure « entraînerait l'affaiblissement des partis modérés et du système parlementaire et ferait perdre patience au peuple. »

Par ailleurs, le président Marcos s'est entretenu hier avec le chef de l'Église philippine, le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, de la crise politique dans le pays, apprend-on de source ecclésiastique.

Le cardinal Sin, qui ne cache pas son opposition au gouvernement, a appelé la population philippine au calme après les émeutes de mercredi soir et a rencontré pour la première fois le chef de l'Etat, en tête à tête, depuis l'assassinat de M. Aquino.

Reagan n'irait pas à Manille si sa sécurité est menacée

WASHINGTON (AFP) — Les impératifs de sécurité pourraient justifier une annulation de la visite à Manille du président Ronald Reagan en novembre prochain, a-t-on indiqué hier à Washington dans les milieux officiels à la suite des dernières manifestations anti-américaines aux Philippines.

L'entourage de M. Reagan, et surtout son épouse Nancy, ne cachent plus leur inquiétude à ce sujet. La première dame des États-Unis est « très préoccupée », a déclaré un haut responsable de la Maison-Blanche qui a requis l'anonymat. Elle « est préoccupée comme la femme de tout homme qui a été atteint d'une balle », a-t-il ajouté en faisant allusion aux coups de feu tirés contre M. Reagan par John Hinkley en mars 1981.

Interrogée lors d'une réception à la Maison-Blanche mercredi soir, Mme Nancy Reagan n'a pas démenti son inquiétude. Elle a cependant affirmé qu'elle laisserait la décision finale aux conseillers de son mari.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a continué hier de soutenir officiellement que les derniers manifestations sanglantes contre le régime du président Ferdinand Marcos « n'affectaient pas les projets de voyage » de M. Reagan.

Le porte-parole a cependant ajouté que Washington suivait de très près l'évolution de la situation aux Philippines depuis l'assassinat il y a un mois du principal opposant au régime du président Marcos, M. Benigno Aquino.

Les assurances données par le président Marcos lui-même sur la protection de M. Reagan n'ont pas entièrement convaincu les responsables américains.

Un haut fonctionnaire de la Maison-Blanche qui a requis l'anonymat a confirmé que la sécurité de M. Reagan était devenu le principal critère dans le débat interne sur la visite présidentielle. Il n'a pas exclu que celle-ci soit annulée au cas où les troubles se poursuivaient à Manille.

Dans une interview à la chaîne de télévision NBC, diffusée hier matin, le chef de l'État philippin a pourtant déclaré: « Je pense toujours que nous pouvons assurer la protection du président Reagan », qui, a-t-il assuré, « n'a pas d'ennemis aux Philippines ».

Au lendemain d'une manifestation à Manille devant l'ambassade des États-Unis, M. Marcos a cependant accusé ses opposants de « chercher à créer une atmosphère anti-américaine, parce que (les journalistes américains) n'arrêtent pas de parler de la visite du président Reagan ».

Les responsables américains souhaitent pour l'instant maintenir la visite présidentielle pour ne pas donner l'impression de « lâcher » un allié dont l'importance stratégique est essentielle pour le dispositif militaire américain dans le Pacifique. Mais, pour ne pas répéter l'erreur commise par le président Jimmy Carter lors de sa visite en Iran en 1978, ils ont commencé à modifier le programme du séjour de M. Reagan à Manille, afin de prendre contact avec l'opposition modérée au régime de M. Marcos.

Pour se démarquer d'un soutien trop éclatant au régime de M. Marcos, Washington souhaite ainsi organiser un entretien avec le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, qui a dénoncé récemment le « climat de tyrannie » régnant dans le pays, a-t-on appris à la Maison-Blanche. Il est également question de raccourcir la durée du séjour, prévu pour 48 heures, de M. Reagan à Manille.

Quelle que soit la décision finale, les responsables de la Maison-Blanche sont actuellement pris entre l'enclume et le marteau. Si elle a lieu, la visite risque d'être perçue commme le signe d'un soutien trop inconditionel au régime Marcos, tandis qu'une annulation donnerait des arguments à l'opposition radicale aux Philippines, estime-t-on dans les milieux officiels américains.

Informatique: l'URSS a 5 ans de retard sauf pour la sécurité

PARIS (AFP) — L'informatique soviétique a un retard de cinq ans par rapport à celle de l'Ouest, mais elle a réussi à se hisser au même niveau dans les domaines touchant à la sécurité.

L'URSS « a raté la révolution informatique et a pris conscience de son erreur à la fin des années 1960 seulement. Néanmoins elle est arrivée à mettre sur pied une industrie nationale autonome et efficace pour répondre à ses besoins vitaux », soulignent les industriels occidentaux présents au Salon de l'informatique (SICOB) de paris et qui ont exporté vers l'Est.

En effet, envoyer des hommes dans l'espace, posséder un dispositif militaire moderne, contrôler la contestation des milieux dissidents ou mettre en place des centres de recherche de pointe sont des opérations qui supposent la capacité de mettre au point des ordinateurs sophistiqués.

Les priorités de l'URSS sont complètement différentes de celles des Occidentaux, car les Soviétiques ont fait porter l'essentiel de leurs efforts sur les applications scientifiques et militaires de l'informatique, sans toujours en faire bénéficier le secteur civil.

L'impact dans l'industrie de la robotique ou de la bureautique est faible et la diffusion des micro-ordinateurs et des banques de données dans le public reste confidentielle: le parc d'ordinateurs en URSS serait de 5.000 unités selon l'agence Novosty — près de 25 fois moins qu'en France.

Malgré les difficultés pour obtenir des informations sur l'informatique en URSS (absente du SICOB), le retard serait important dans les microprocesseurs, les micro-ordinateurs, les disques de stockage de données, les réseaux informatisés entre sites. Cependant, les Soviétiques seraient qualifiés pour l'informatique de gestion et la recherche scientifique théorique.

Néanmoins la fiabilité du matériel serait souvent aléatoire, selon les industriels, et la productivité n'arriverait pas au niveau de l'Occident: l'URSS emploie environ 300.000 personnes contre 50.000 en France pour une production largement inférieure.

L'URSS a tout de même réduit sa dépendance vis-à-vis de l'Occident et ses ordinateurs représentent 95 pour cent des machines en service. En fait l'apport de l'étranger est primordial, mais s'opère par des moyens détournés: chaque nouveau modèle soviétique « est le petit frère d'un ordinateur IBM de la génération précédente », souligne un spécialiste des pays de l'Est.

De même, la livraison de deux ordinateurs Iris 80 par CII-Honeywell Bull à l'agence Tass a étonné plus d'un observateur, alors qu'une seule machine aurait pu suffir.

Les États-Unis — qui ont livré des ordinateurs IBM pour les besoins statistiques de ministères et un Univac 1.100 pour l'Aeroflot — ont décrété un embargo sur la haute technologie en raison des crises afghane et polonaise.

Depuis, le Cocom (organisme occidental chargé de surveiller les exportations d'équipements stratégiques) s'est montré beaucoup plus sévère.

La France, qui a créé un organisme interministériel pour examiner la nature des exportations vers l'Est, serait le pays occidental le mieux implanté en URSS avec le tiers des ordinateurs étrangers vendus.

Toutefois, les exportations françaises d'informatique vers les pays de l'Est demeurent modestes: sur un montant global de 10 milliards de francs en 1982, elles atteignaient 241 millions (dont 110 millions vers l'URSS). Outre le contrat avec Tass, la France (Thomson) a obtenu le contrat pour le réseau informatisé de surveillance du gazoduc euro-sibérien.

En revanche l'embargo ne touche pas la Chine, qui a décidé un important programme informatique prévoyant la création d'un système national d'ici 1990.

La grève prend fin en Belgique

BRUXELLES (AFP) — La Belgique doit reprendre aujourd'hui son activité après la décision des socialistes de mettre fin à la grève de la fonction publique qui paralysait le pays depuis neuf jours.

Le syndicat socialiste des agents de l'État (CGSP), le dernier à se prononcer après les sociaux-chrétiens et les libéraux qui avaient mené la lutte en front commun, a finalement accepté hier l'accord conclu mercredi dernier avec le gouvernement, après consultation de la base syndicale.

« Cette décision n'est qu'une trêve destinée à fourbir de nouvelles armes pour contrer les attaques du gouvernement », ont déclaré les responsables syndicaux à l'issue du comité national, après huit heures de discussions difficiles.

Le gouvernement chrétien-libéral, dont l'équilibre était menacé par ce conflit social, a réussi à franchir l'obstacle sous la présidence de M. Jean Gol, ministre de la Justice, en l'absence du premier ministre, M. Wilfried Martens, convalescent qui se remet d'une opération à coeur ouvert.

La reprise de l'activité devrait se faire progressivement au cours de la journée. Le trafic ferroviaire, notamment international, devrait reprendre en fin de journée. Par contre, près d'une semaine sera nécessaire pour résorber le retard accumulé au port d'Anvers où près de deux cents navires sont actuellement bloqués.

L'accord conclu entre le gouvernement et les fonctionnaires respecte, rappelle-t-on, les objectifs budgétaires que s'était fixé le gouvernement pour 1984, soit 8,4 milliards de francs belges (plus de quinze millions de dollars) d'économies dans la fonction publique.

La chasse à la boîte noire s'intensifie

TOKYO (AFP) — La boîte noire du Boeing sud coréen abattu le 1er septembre par la chasse soviétique et dont on annoncait jeudi la récupération imminente, gisait toujours hier par le fond, quelque part dans la mer du Japon, alors que les recherches des navires américains, soviétiques et japonais se poursuivent sans relâche.

La boîte, contenant l'enregistrement des dernières données du vol et des conversations de l'équipage peu avant la tragédie qui coûta la vie à 269 personnes, n'émettra plus que pendant quelques jours son signal électronique. Sa durée de vie est en effet limitée à 30 jours.

Dix-huit navires soviétiques et six bâtiments américains, survolés par un avion soviétique, ont poursuivi hier la recherche de la boîte dans les eaux internationales, à l'ouest de l'île soviétique de Sakhaline.

Selon un porte parole de l'agence japonaise pour la sécurité en mer, les bâtiments soviétiques sont essentiellement rassemblés dans un rayon de dix kilomètres autour d'une plate-forme soviétique de forage pétrolier. Deux appareils de plongée sont restés immergés pendant près de sept heures chacun.

Par ailleurs, trois navires américains mènent les recherches dans les parages de la flotte soviétique. Le garde-côte Munroe sonde le fond de la mer avec des câbles, alors que le remorqueur Narragansett a été vu immergeant un petit sous-marin téléguidé équipé d'une caméra de télévision.

Jeudi, le contre-amiral William Cockell, commandant la 75ème Navy Task Force, a déclaré que les navires américains étaient plus en mesure que les soviétiques de retrouver la boîte noire.

le monde

■ Amnistie contestée en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter) — La junte argentine a amnistié hier les crimes commis entre 1973 et 1982 et liés à la lutte contre la guérilla de gauche, a annoncé un porte-parole du gouvernement. La décision, attendue depuis quelques temps, a été vivement contestée par les organisations de défense des droits de l'homme. Grâce à cette mesure, les membres des forces de sécurité coupables d'atteintes aux droits de l'homme pendant la féroce répression menée contre l'extrême-gauche échapperont à la loi. On pense que jusqu'à 30.000 personnes pourraient avoir disparu pendant cette campagne anti-insurrectionnelle L'amnistie ne s'applique pas aux anciens guérilleros de gauche en exil ou dans la clandestinité en Argentine, ni aux prisonniers de droit commun. La junte souhaitait faire passer la mesure avant les élections du 30 octobre qui marqueront le rétablissement de la démocratie en Argentine après huit ans de régime militaire. Les deux principaux partis, péroniste et radical, ont fait savoir qu'ils feraient abroger cette loi par le prochain Congrès. Toutefois, ceux qui en profiteraient d'ici là ne pourraient être ensuite poursuivis, ont-ils dit. Intitulée « Loi de pacification nationale », l'amnistie couvre la période allant du 25 mai 1973 au 17 juin 1982.

■ Violents combats au Salvador

SAN SALVADOR (Reuter) — De violents combats, où sont engagés des chasseurs et des hélicoptères gouvernementaux, ont éclaté hier au Salvador dans la province de San Vicente, apprend-on de source informée. Selon des habitants de la capitale provinciale, San Vicente, de violents affrontements opposaient la 5e brigade d'infanterie gouvernementale à des guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) dans les faubourgs de Dos Quebradas, Balneario Achichilco et La Cruzadilla. La 5e brigade dispose du soutien aérien de quelques avions et hélicoptères, et recevrait d'ici peu le renfort d'autres unités de la province. Toutefois, ces renforts pourraient être retardés, car les troupes rebelles ont réussi à couper la route nationale panaméricaine entre San Vicente et Zacatoceluco, ont affirmé des habitants de la capitale provinciale. C'est la première attaque rebelle contre la ville, depuis la campagne de pacification lancée en juin dernier par le gouvernement salvadorien et baptisée « Opération bien-être pour San Vicente ». Cette campagne avait pour but de « gagner les coeurs et les esprits » des habitants de la région.

■ Impasse sur Hong Kong

PÉKIN (AFP) — La Chine et la Grande-Bretagne reprendront leurs négociations sur l'avenir de Hong Kong les 19 et 20 octobre prochain à Pékin, a annoncé un communiqué conjoint laconique diffusé hier à Pékin à l'issue de deux jours de négociations. Cette dernière session de discussions s'est déroulée dans une atmosphère alourdie par de vives critiques de Pékin contre Londres, et par une dépréciation spectaculaire du dollar de Hong Kong. La Chine accuse la Grande-Bretagne de vouloir perpétuer sa « domination coloniale » sur ce territoire dont le bail, concédé par Pékin au siècle dernier, expire en 1997. Du côté chinois comme du côté britannique, on se refuse à toute précision sur les discussions qui ont duré quelque six heures en tout. Mais on s'accorde à juger, dans les milieux diplomatiques, que les attaques lancées par la Chine contre la Grande-Bretagne excluent pratiquement que des progrès aient été accomplis. L'agence Chine nouvelle a d'ailleurs formulé indirectement hier de nouvelles accusations contre les Britanniques, citant des journaux de Hong Kong qui reprochent à « certaines personnes » d'avoir instauré un « chaos financier » à Hong Kong afin de faire pression sur le gouvernement chinois dans les négociations.

RENCONTRE D'EXPERTS MONDIAUX EN GÉRONTOLOGIE À MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK

LORS DE LA
12e Assemblée scientifique et éducative annuelle de l'Association canadienne de gérontologie/Canadian Association of Gerontology.

Du 20 au 23 octobre 1983,
à l'Hôtel Beauséjour

Le professeur Simon Bergman
de l'Université de Tel Aviv

Le docteur Leonard Cain
de l'Université de Portland

Le professeur Michel Philibert
de l'Université de Grenoble

Le professeur Jacques Richard
de l'Université de Genève

Le professeur Henri Péquignot
de l'Université de Paris

Pour de plus amples renseignements:

A.C.G. 1983
Bureau 325
Édifice Taillon
Université de Moncton
Moncton
(Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9
(506) 858-4382

SCIENCES/EDUCATION/RECHERCHE

Mets, vins et autres régals... L'Italie présente ses délices au Salon International des Vins et Spiritueux

Le Pavilon de l'Italie, l'un des plus importants du Salon International des Vins et Spiritueux du 26 septembre au 2 octobre au Vélodrome olympique, sera particulièrement riche en produits qui font la gloire vinicole et gastronomique du pays:

- Tous les vins, Vermouth et liqueurs d'Italie vendus au Québec, présentés par variétés et par régions, plus des vins spécialement importés pour l'occasion.
- Un vaste choix de spécialités alimentaires italiennes: pâtes, antipasti, sauces, riz, sans parler des succulents fromages.
- Documentation gratuite.

Le 26 septembre est la journée réservée aux restaurateurs, agents promotionnels et autres groupes de l'industrie de l'alimentation et des boissons. Laissez-nous vous démontrer pourquoi de plus en plus de Canadiens consomment les vins italiens et se régalent des spécialités alimentaires importées d'Italie.

* *Il sera possible de déguster des vins d'Italie aux kiosques des agents.*

Vins Italiens

Délégation commercial d'Italie
1801, ave McGill College
Suite 750
Montréal, Que.,
H3A 2N4
Tél: 284-0265

Christian a 7 ans. Il souffre de strabisme à l'oeil gauche. Dans son cas une intervention chirurgicale s'est avérée nécessaire.

Lorsqu'on nous a dit qu'il fallait consulter un spécialiste pour venir en aide à notre enfant, nous ne savions pas que l'ophtalmologiste était un médecin et qu'il traitait les maladies de l'oeil.

Nous ne savions pas non plus que ses compétences pouvaient s'étendre à des domaines aussi délicats que la prescription de médicaments et la chirurgie.

Bien sûr, l'ophtalmologiste peut prescrire des verres correcteurs à ceux et celles qui en ont besoin, comme ce fut le cas pour notre fils Christian avant l'opération.

Mais pour nous comme pour des milliers d'autres personnes, aucun autre spécialiste ne pouvait nous venir en aide. Maintenant nous savons que:

L'OPHTALMOLOGISTE EST LE SEUL MÉDECIN DES YEUX.

Association des Ophtalmologistes du Québec

TITANIC

Nº 1 EST SORTI !

NE MANQUEZ PAS LA SORTIE
DU PLUS BEAU MAGAZINE DE BANDES DESSINÉES
À AVOIR JAMAIS PRIS LE LARGE !

DE L'AVENTURE, DE L'ACTION, DE LA FANTAISIE
ET DE L'HUMOUR À PLEINES PAGES !

DES BANDES DESSINÉES DANGEREUSEMENT BONNES, DANS UN MAGAZINE TOUT BONNEMENT DANGEREUX !

MIUF: plus que 7 jours pour s'inscrire

OTTAWA (PC) — Il ne reste que sept jours aux propriétaires de maisons isolées à la mousse isolante d'urée-formol (MIUF) pour s'inscrire au programme d'aide fédéral.

C'est ce qu'a rappelé, hier, le ministre de la Consommation, Mme Judy Erola, affirmant qu'il n'y aurait pas de délai supplémentaire après la date de clôture des inscriptions, le 30 septembre.

Les propriétaires des maisons isolées à la MIUF sont admissibles à une aide maximale de $5,000, non imposable, pour défrayer le coût des mesures correctives qu'ils voudront effectuer à leur propriété.

Mme Erola a rappelé que les propriétaires n'ont pas à commencer leurs travaux avant le 30 septembre, mais qu'ils devront s'inscrire avant cette date.

Il n'y aura pas de délai supplémentaire, a affirmé le ministre, rappelant que la date d'échéance avait déjà été reportée du 30 juin au 30 septembre.

Mme Erola a soutenu que les propriétaires qui ne voyaient pour l'instant aucune raison d'effectuer des travaux devraient tout de même s'inscrire à titre de précaution, afin d'éviter de mauvaises surprises s'ils décidaient de vendre leur maison.

Montréal accueille la Conférence des femmes latino-américaines

Après Calgary (1980) et Winnipeg (1981), c'est Montréal qui accueille, cette fin de semaine, la Conférence des femmes latino-américaines. La troisième rencontre se déroule à l'école Pierre-Dupuy (angle Parthenais et Ontario).

Elle donnera lieu à la tenue de quatre ateliers sur les droits de la personne; la lutte pour la paix et le désarmement; l'exil et le retour, et « la situation de nos peuples et la lutte des femmes ».

Les femmes sont largement impliquées dans les mouvements de lutte contre les régimes dictatoriaux du continent sud-américain, qu'il s'agisse des Mères de la Plaza de Mayo (Argentine) ou des femmes qui forment 40 % des armées révolutionnaires au Salvador.

Les personnes ou organismes désireux de s'inscrire à cette rencontre doivent s'adresser au secrétariat de la 3e Conférence des femmes latino-américaines, en téléphonant à la polyvalente Pierre-Dupuy. La soirée politico-culturelle qui aura lieu ce soir, à 19 h 30, est ouverte au grand public. Une contribution de soutien de $3 sera demandée.

Changement d'adresse
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR
440 Ouest Dorchester
bureau 1401
Montréal, H2Z 1V7

REMERCIEMENTS
Jean-Lucien Caron

Mme Nicole Coziol et la famille Caron remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Jean-Lucien Caron survenu le 8 juin 1983.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 26 et 27

FRUIT DISTRIBUTORS LTD.
Avis est, présentes, donné que la compagnie "FRUIT DISTRIBUTORS LTD", constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 21 septembre, 1983
Le procureur de la compagnie
ARNOLD STPOHL

Prenez avis que le contrat en date du 15 septembre 1983 par lequel HOLZ HER CANADA LTD. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 16 SEPTEMBRE 1983 sous le numéro 3400993.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 21 septembre 1983

Prenez avis que le contrat en date du 15 septembre 1983 par lequel HOLZ HER MACHINERY CANADA LTD a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 16 SEPTEMBRE 1983 sous le numéro 3400992.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 21 septembre 1983.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, SMOOD PRODUCTIONS INC./LES PRODUCTIONS SMOOD INC., s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 14ième jour de septembre 1963.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
CAMILLE DUPERRON ET DAME
HUGUETTE GUERTIN DUPERRON
Avis est par les présentes donné que M. Camille Duperron, ouvrier de voirie et Mme Huguette Guertin Duperron, journalière dans l'alimentation, 488, rue Gagnon, La Présentation, Cté St-Hyacinthe, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 13ième jour de septembre 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ième jour d'octobre 1983, à 9.00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A.,
Syndic
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR PROVINCIALE
NO: 705-02-001445-832
Dame VIOLETTE VOYER, vve Raoul ABEL et ANDRÉ DESLAURIERS,
Requérants,
-vs-
LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU MARCEL LAFORTUNE,
Intimés
AVIS
AUX HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU MARCEL LAFORTUNE, prenez avis que les requérants procèdent à la radiation de l'inscription hypothécaire relativement au solde de prix de vente sur la propriété Ptie 1933, Paroisse de St-Lin. Copie de la requête en radiation est déposée au Greffe pour les intimés.
Montréal, le 21 septembre 1983
(S) Robert Loulou, Avocat
Me Robert Loulou, Avocat
8088, St-Denis, Suite 4 & 5,
Montréal, P. Qué.,
H2R 2G1

PRENEZ AVIS que la compagnie BOUTIQUE CITADINE (QUÉBEC) INC. — TOWNIES BOUTIQUE (QUÉBEC) INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, P.Q., le 22 septembre 1983
ROSENHEK & MACHLOVITCH
Procureurs de la compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 août, 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 125470 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le dix-neuvième jour d'août 1983, sous le numéro 3398482.
Ce vingt-cinquième jour d'août 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
(Division de Montréal)
NO: 500-12-128063-835
ROSE THÉRÈSE ALEXIS, résidante et domiciliée dans la cité et district de Montréal
Requérante
-vs-
ABNER RIGAUD, présentement d'adresse inconnue
Intimé
A: ABNER RIGAUD
Prenez avis qu'une requête pour mesures provisoires sera présentable le 7 novembre 1983 à 9:15 A.M. au Palais de Justice, 10 est St-Antoine, Montréal, en Chambre 2.11.
Montréal, ce 20 septembre 1983
Mtres. MYSZKA & TEPNER
4781 Van Horne Avenue, Suite 2..
Montréal, Québec
Procureurs de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
RÉGIE DU LOGEMENT
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE,
Locateur
-vs-
YVES LORANGER,
Locataire
PAR ORDRE DE LA COUR
A: YVES LORANGER
PRENEZ avis qu'une demande de recouvrement de loyers et de frais de restauration concernant le logement situé au 668 De Gaspé, appartement 401, à Verdun, a été déposée contre vous à la Régie du logement au 4932 rue Wellington, 3ième étage, à Verdun
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 21 septembre 1983
PAUL BAATZ
RÉGISSEUR
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE
1, Place du Commerce #230
ILE DES SOEURS P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-044225-832
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-c-
FUTUR ADVERTISING PRODUCTS LTD.,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
A: FUTUR ADVERTISING PRODUCTS LTD.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'art. 119a CPC a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 20 septembre 1983
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Juneau & Ass.
a/s Me Luc Boulanger
2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est #2420
MONTRÉAL P.Q.
Tél: 873-4947

Annonces classées 286-1200

■ **Antiquités**

VASTE SÉLECTION DE MEUBLES
de collection en pin des 18e et 19e siècle pour ceux qui recherchent la pièce rare. Armoires exceptionnelles et autres meubles et objets de collection.
LUCIE VARY
1013 Marie-Victorin, Verchères
583-6373 26-09-83

■ **Antiquités**

ENCAN D'ANTIQUITÉS, dim. le 25 sept. à 13h à moins d'une heure de Montréal, en plein coeur des Laurentides, se tiendra un encan d'antiquités où seront vendus aux enchères plus de 30 items. Du meuble de bois de chêne aux pièces de pin centenaires en passant par un large éventail de petits objets. Christian Richer Encanteur, 4 rue Renaud, Shawbridge. 1-224-5346. 26-9-83

PIN 18e, 19e siècle Québec, choix exceptionnel d'antiquités québécoises, très bonne réduction Eastman (514) 297-3263. 26-9-83

BUFFET (sideboard) 7 pi. hauteur avec miroir ovale, corniche avec colonnes, érable et chêne, signé L. Spénard Deschaillons. $1,500. à discuter, Prie-Dieu appartenant à Mgr. Adolphe Demers de Ste-Cécile par L. Spénard 622-2910. 26-9-83

VENTE DE MEUBLES ANCIENS, bibelots, vêtements, manteaux de vison, 1027 Berri. Septembre 24 et 25 de 11h à 6h. 26-9-83

BAIGNOIRES antiques retapées. Couleurs au choix. Monsieur Baignoire 336-1133. 27-9-83

GRANDE VENTE d'antiquités, collection personnelle, 24-25 septembre. 246 boul. Laurier, Beloeil. 26-09-83

■ **Animaux à vendre**

MAGNIFIQUE chiots AFGHAN, blonds, masque noir, âgés de 4½ mois. Prix 200 $. 1-798-2244. 26-9-83

■ **Appartements/Logements**

À QUÉBEC
Superbe maison meublée. Tout inclus. Près du parlement. Sur les plaines d'Abraham. 1,100.$/mois.
Troc-Vacances. 875-2577
26-09-83

■ **Appartements/Logements**

CENTRE-VILLE — Redpath, excellente affaire: condo, 2 c.c., foyer, cuisine équipée, laveuse-sécheuse, garage, air climatisé. $895-/mois. 342-0600. 26-9-83

SOUS-LOCATION, 3½ app. Rockhill, 4870 Côte des Neiges. $360. chauffé. Tél.: 739-4023. 26-9-83

NDG, très beau 8½, foyer, près métro 700 $/mois, libre 1er oct. 486-4872. 30-9-83

VIEUX-MONTRÉAL, Loft 1,200 et 1,600 pi.², rénovés, équipés, chauffage électrique. $475 et $550. 495-1238. 26-9-83

CDN, beau duplex, bas, 6½, chauffé, balcons, ensoleillé, tranquille. Préférences adultes 738-1467. 26-9-83

VIEUX LONGUEUIL, duplex évolutif, 2 étages, 3 c.c., 2 s.b., sous-sol, terrain paysagé, $600/mois, non chauffé. (514) 742-8828. 27-9-83

8½ PRÈS UdeM, haut de duplex, cuisine moderne, foyer, tapis, garage, chauffage électrique. 750 $/mois, 488-1166. 26-9-83

WILDERTON ET CRESCENT 5½ chauffé, eau chaude, équipé, sans ou avec s.s., 585 $/mois, 700 $. 738-7903. 26-9-83

NDG — Wilson, haut duplex, 7½, ensoleillé, foyer, chêne. $635. non chauffé près métro. 487-9473. 26-9-83

AHUNTSIC. 5½ chauffé, haut de duplex. 10007 Grande Allée près métro Sauvé. Entrées laveuse/sécheuse. Tapis mur à mur. 500 $/mois. Libre 1er oct. 384-1158 389-7564. 26-09-83

GRAND LUXE. Calme. Appartement 2 étages, 8 pièces, 3 c.c. rénové, près Carré St-Louis. 850 $/mois, 288-5903 (entre midi et 18h); en matinée 845-9011. 3-10-83

CDN 6½ pièces. Édouard Montpetit entre CDN et Légaré. Références requises. Chauffé. Garage. 733-3415. 26-9-83

OUTREMONT, bas duplex, prox. de Laurier, 5½, chauffé, 750 $. 276-7589 soir, 672-1576 jour. 26-9-83

RUE LAVAL près Carré St-Louis 7½ entièrement rénové 725 $/mois + chauffage 521-4798. 1-10-83

NDG 5½ bas duplex 4841 Patricia entre Fielding et Sommerled, foyer, 2 c.c., s. à d., appareils ménagers, grand s.s., salle de travail, jardin clôturé. 560 $/mois non-chauffé. 636-9960 après 18h. 26-09-83

APP. LUXUEUX. Très grand 5½ complètement rénové. Plafond élevé, très éclairé, avec terrasse et puit de lumière. Tapis de couleur au choix du locataire. 600 $/mois. 4225 St-Denis, 844-3261. 26-9-83

OUTREMONT. Édouard Montpetit, près UdeM, 4½ tout compris, cuisinière et frigo, tapis mur à mur. Libre imm., 400 $/mois. 735-6139. Lundi au vendredi de 9 à 17h: 735-6139. 1-10-83

COURT TERME, meublés, superbe app., maisons, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 875-2577. 27-09-83

■ **Appartements à sous-louer**

OUTREMONT, 4 pièces à sous-louer, chauffé, eau chaude, taxes d'eau, poêle et réfrigérateur. $425. libre immédiatement. 733-3839. 26-9-83

BEAU 3½ situé dans édifice moderne, piscine et sauna. 1550 av. Dr Penfield. 550 $/mois. Garage disponible (à discuter). Le jour: 397-4117, 397-4176, le soir: 935-8793, 733-5765. Du 1er nov. au 31 juillet. 26-9-83

VIEUX-MONTRÉAL. Magnifique studio. Bâtisse rénovée. Dégagée. 450 $/mois chauffé, éclairé. Occ. immédiate, 288-8565. 27-9-83

■ **Bateaux à vendre**

CATAMARAN Hobie 16 1981. Remorque 2 trapèzes. Voile couleur carumba. Coque blanche, comme neuf. 5,890 $ A. Payette. Jour: 382-6270; Soir: 735-7488. 27-09-83

■ **Bureaux à louer**

BOUL. ST-JOSEPH, près métro, 2 bureaux pour psychiatre, psychologue, sexologue, etc... Ménage fait, tapis mur à mur, insonorisés, système électrique, stat. 323-8398, 279-0202. 26-9-83

BEAUBIEN ET VIAU. Bureaux pour professionnels. Stationnement. Libre. 738-5224. 30-9-83

Bureaux refaits à neuf pour professionnels. 1,500 pi² avec stat. près métro Laurier. 844-3663, 256-7227. 26-09-83

BUREAUX incluant salle d'attente et conférence, meublés, électricité, chauffage, conciergerie, photocopieuse, de $250. à $425./mois. 255-5812, 621-3162. 26-09-83

■ **Chalets à louer**

STE-ADÈLE. Coquette petite maison 2 c.c., foyer, beau site, ski alpin et randonnée, soir sur semaine et samedi matin: 272-7769. 26-9-83

MONT ORFORD, à 15 min. 3 c.c., foyer, au mois ou saison. 671-7883 (418)843-2665. 26-9-83

■ **Chalets à vendre**

ST-SAUVEUR vends cause départ, chalet hiverné, confortable, grand séjour, foyer pierres, 3 chambres, 1 bain et demi, beau terrain, piscine creusée, résidentiel, centre village. Prix intéressant. Tél. 227-5739. 26-09-83

■ **Chambres à louer**

Chambre à louer, 2½. Cuisine privée, toutes dépenses incluses sauf téléphone. 56$/semaine 738-1467. 26-09-83

■ **Condominium à louer**

ST-LAMBERT, 7½ 705 $. Site tranquille, très bien situé, construction récente. Foyer, tapis mur à mur, patio, garage, 465-0230, 766-3504, 363-4294. 26-09-83

■ **Copropriétés à vendre**

OUTREMONT, Bernard coin MacEachran, immeuble prestigieux, grand 5½ pièces, rénové. Lyse Des Rosiers 866-3737, 271-6674. Société Immobilière J.D.R. Inc. 26-09-83

CHERCHE 2 partenaires pour achat en copropriété secteur centre-ville 521-2464. 26-09-83

OUTREMONT 5½, co-propriété dans triplex, partiellement rénové. Rue Querbes près Laurier. 276-6840. 03-10-83

OUTREMONT, r.-de-c., 6½, ensoleillé coin Lajoie et de l'Épée, s.s., parfait état. 70,000 $ après 18h. 277-1669. 26-9-83

ESPLANADE entre Rachel et Marianne, r.-de-c., 10½, 67,000 $. Tél.: 845-3768. 26-9-83

■ **Copropriétés à vendre**

BORDEAUX, CARTIERVILLE
Magnifique duplex face au parc entre Salaberry et Gouin. Dimensions maison: 32'x44', terrain 38½x92'. Façade en pierre, âge 15 ans, conçu et construit par proprio.
Rez-de-chaussée: 8½ pièces, 4 c.c., 3 s.b. complètes, s.s. fini luxueux, foyer, garage double, entrée privée pour bureau, piscine creusée chauffée.
Logement du haut: 5½ pièces, 1½ s.b.. Disponible immédiatement
Prix: 185,000.$. Comptant 35,000.$
331-8040 866-3737
26-09-83

■ **Cours**

COURS de piano ou cours de peinture. Pour débutants et adultes. 482-1687. 26-09-83
Méthode de travail intellectuel pour élèves du secondaire et collégial. Rencontre individuelle, programme personnalisé, tuteur expérimenté. 589-7284. 26-09-83

FLÛTE À BEC. Formation petits ensembles. Culture musicale adaptée aux enfants. Début des cours (enfants/adultes): 3 oct. Renseignements 484-3335. 26-09-83

ABACUS. Service de tuteurs. Arithmétique, algèbre, anglais plusieurs autres matières tous niveaux. 739-1115. 5-10-83

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-QUARTZ. Dépliants gratuits. Institut d'Horlogerie Canada, 1012 est Mont-Royal, Montréal, 523-7623. 26-09-83

■ **Condominium à vendre**

ST-LAURENT ET PRINCE-ARTHUR
3 chambres à coucher, 2 étages (loft et pièces fermées) 2,000 pi.², sauna, salle de lavage, cour paysagée. Restauration faite par ébéniste. Design. 125,000 $. **849-7428.**
26-9-8 3

CONDO À VENDRE
OUVERT AUX VISITEURS
SAMEDI et DIMANCHE
de 14h à 16½h.
4617 Hutchison.
Condo 6½ de luxe 1,300 pi.²
Occ. immédiate
Andrée Trudeau courtier
733-1871 26-09-83

■ **Condominium à louer**

Dans le cadre des fêtes 1534-1984, à Québec
Compagnies, cadres, professionnels et autres, condo à louer immédiatement pour pied-à-terre ou salle de montre, près centre d'affaires, 2e étage, 1 chambre, 855 pi.², garage, tous les services.
Soir (418) 529-1423
26-09-83

■ **Déménagement**

CONSEILLER en petits et gros déménagements. Jean-Paul 676-0730. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4374, J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ **Demandes d'emploi**

JEUNE ÉCONOMISTE désirerait effectuer une étude de conjoncture sur le transport aérien civil et l'industrie aéronautique. Dispose d'un bon d'emploi. (418) 651-7895 (le midi ou après 18h). 26-09-83

■ **Maisons à vendre**

ROSEMONT, cité jardin, cottage 6½ face au golf, pas d'intermédiaire, 112,000$ 256-7227, 844-3663. 26-09-83

■ **Maison à louer**

MAISON ANCESTRALE. Rénovée, 6 c.c., salon, 2 salles de séjour, cuisine, s.b. moderne, chauffage central, sise sur 1 arpent de terrain au pied de la montagne de Rougemont. 45 min. de Mtl. Libre 1er novembre. 679-4697. 26-09-83

OKA, magnifique ancienne maison, 10 pièces, foyer, piscine, libre déc. 83. 479-8060. 3-10-83

À louer à l'année à partir d'octobre. Grande maison 3 c.c., 3 s. de b., foyer, s.s. fini, laveuse/sécheuse/laveuse. 700 $/mois plus utilités. Domaine Cherive, au lac Memphrémagog. (819)843-0162/843-6331. 26-09-83

■ **Maisons à louer**

PRÈS DES PENTES DE SKI DU MONT-TREMBLANT
MAISON CANADIENNE À LOUER
Pour la saison de ski 30 nov. 83 au 30 mars 84. Peut accueillir 9 personnes à coucher. Chauffage électrique. Poêle à bois.
Prix: 1,600.$ tout inclus.
1 mille de Brébeuf, bord de la rivière Rouge.
(819) 425-3996
26-09-83

■ **Offres d'emploi**

RELATIONNISTE
ORGANISME À BUT NON LUCRATIF
VOCATION CULTUREL ET TOURISTIQUE
est à la recherche d'une personne pouvant agir comme agent(e) relationniste.
Tâche: • élaboration d'une stratégie de mise en marché.
• réalisation et diffusion de la documentation approprié
• suivi auprès des clientèles visées.
Exigences: • niveau universitaire ou expérience équivalente.
Disponibilité à se déplacer en Estrie.
Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 3 octobre 83:
Eve Beauregard c.p. 263 Sherbrooke Québec J1H 5J1
26-09-83

■ **Offres d'emploi**

DACTYLOGRAPHE
RAPIDE ET CULTIVÉE
APPELÉE À SE RECYCLER DANS LE TRAITEMENT DES TEXTES
Bonne connaissance du français indispensable.
Envoyer c.v. à:
C. Lafrenière, 45 Jarry E.
Montréal H2P 1S9
26-09-83

■ **Co-propriétés à vendre**

■ **Offres d'emploi**

CABINET D'AVOCATS, nord-est de Montréal, recherche secrétaire légale possédant au moins 6 ans d'expérience dans le droit civil, corporatif et immobilier. Connaissance de l'anglais nécessaire, poste à temps plein, dynamisme essentiel. Sur rendez-vous seulement: Mme Sandra Bélanger 323-8750. 26-09-83

■ **Offres d'emploi**

NOËL D'ANTAN, mini-ensemble vocal, est à la recherche d'une basse sachant lire la musique. Répétitions: dès maintenant jusqu'au 14 nov. Concerts: 15 nov. au 31 déc. Les concerts sont rémunérés. Téléphonez au plus tôt au 276-7717. 26-09-83

■ **Objets d'art**

PORTE DOCUMENTS en crocodile sauvage. Finition artisanale. Évalué à 1,000 $. 287-1899, 843-5879. 26-9-83

■ **On demande**

STATIONNEMENT extérieur ou dans garage non chauffé pour hiver. Outremont ou C.D.N. jour 879-8148, soir 731-5565. 26-09-83

ACHÈTERAIS articles pour bébé: mobilier, accessoires, literie, vêtements. 274-2757. 26-09-83

■ **Propriétés à vendre**

■ **Divers**

Monsieur Baignoire®
Faites ré-émailler vos baignoires sur place ou en atelier.
Bidets, tuiles, etc. Procédé européen d'origine. Toutes teintes. Fini grand lustre.
Estimation: **336-1133.**
Coloris: **336-4945.**
26-9-8 3

■ **Divers**

TABLE réfectoire en pin 10'X32½", 14 tiroirs, 10 chaises, oreilles de lapin, prix 1,600.$ Tapis oriental neuf inutilisé, couleur framboise et bleu 8'X12' prix ferme, 1,000.$ 524-0444. 27-09-83

SALLE À MANGER Renaissance 12 pièces, 8,000 $. Jaquette renard roux 800 $. Castor /homme 800 $. Jaquette vison 400 $. 761-3054. 26-9-83

■ **Fermes à vendre**

LANORAIE. Offre raisonnable acceptée. Professionnel, gentleman-farmer. Ferme 84 arpents, maison, grange, face au fleuve, 20 min. Montréal. 465-7690. 26-09-83

■ **Hébergement**

MAISON STE-URSULE au coeur du Vieux Québec. Chambres avec cuisine. Prix réduits: $15. et plus. Rés. (418) 694-9794. 10-10-83

■ **Gardiennes demandées**

GARDIENNE, bébé 8 mois, 5 jours/sem, 1er octobre. Affectueuse, propre, patiente, pédagogue, dynamique, de bon langage, non-fumeuse. Expérience/références requises. Denise 271-5936. Outremont. 26-09-83

■ **Instruments de musique**

PIANO Sherlock-Manning, parfait état, très belle sonorité 323-4519. 28-09-83

PIANO droit C.W. Lindsay, excellent état 273-4894. 26-09-83

1929-34, The Bigson, L5, classique, étui, Michel 738-3944. 26-09-83

■ **Informatique**

MICRO ORDINATEUR de bureau, seconde main avec terminal, imprimante et plusieurs logiciels. 288-1527, 259-6017. 26-09-83

■ **Locaux commerciaux**

À LOUER
Locaux commerciaux ou bureaux
Centre St-Lambert
Vue dégagée, locaux très clairs, 300 pi. 2 à 3,300 pi.²
671-6311 731-6861
Jean Rhéaume Courtier.
26-9-8 3

■ **Locaux commerciaux**

RUE CHERRIER, espace à bureaux; 700 pi.² à louer ou à vendre, rez-de-chaussée. 521-4798. 01-10-83

■ **Logements à partager**

DAME PARTAGERAIT appartement près de Ridgewood (C.D.N.) avec jeune fille propre. 731-4001, 384-6706. 1-10-83

GRAND BAS DUPLEX, 7½, plus salle de séjour, garage, jardin, foyers, disponible 1er nov. $700. plus chauffage. Sur semaine 283-3123 weekend 486-1711. 27-09-83

■ **Logements demandés**

Femme seule 50 ans, responsable, références, louerait 5 à 7 mois et surveillerait votre logis durant votre absence. 272-2677. 26-09-83

■ **Maisons à louer**

LA MÉTÉO

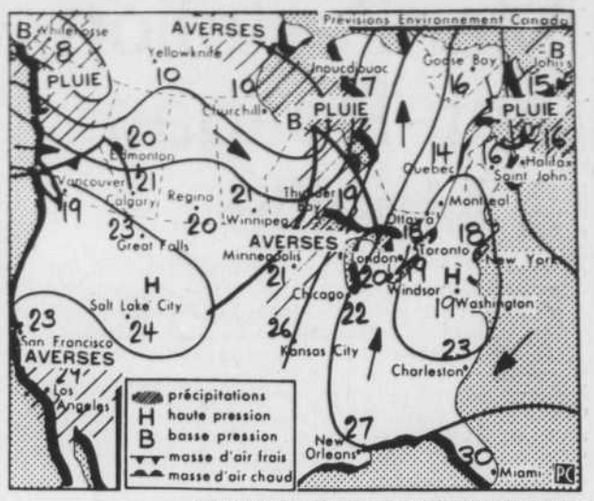

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Un vaste anticyclone avance lentement sur le Québec en provenance des Grands Lacs favorisant un ciel dégagé et des vents calmes. Le temps demeurera dégagé et la température augmentera légèrement au cours de la fin de semaine.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: près de zéro. Maximum: 17. Probabilité de précipitations: 10 %. Demain: ennuagement.

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Minimum: près de zéro. Maximum: près de 12. Probabilité de précipitations: 10 %. Demain: nuageux avec averses.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Min.: zéro à -2. Max.: près de 14. Précipitations: 10 %. Demain: plutôt nuageux avec averses.

Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Min.: près de zéro. Max.: près de 17. Précipitations: 10 %. Demain: ennuagement. Région de Montréal. Coucher du soleil samedi: 18h51. Lever du soleil dimanche: 6h44.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: zéro à -2. Max.: près de 15. Précipitations: 10 %. Demain: ennuagement.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: zéro à -2. Max.: près de 15. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux avec averses.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski et Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 2. Risque de gel au sol. Max.: près de 16. Précipitations: 10 %. Demain: ennuagement.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspesie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 2. Risque de gel au sol. Max.: près de 14. Demain: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse côte nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: zéro à 2. Max.: près de 13. Précipitations: 10 %. Demain: généralement ensoleillé.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Min.: zéro à 2. Max.: près de 13. Précipitations: 10 %. Demain: généralement ensoleillé.

■ **Oeuvres d'art**

TABLEAUX de peintres canadiens: HUILES: Riopel 58, Richard, Rinfret, Blanche Bolduc, Dumas, Cosgrove. AQUARELLES: M.A. Fortin, Vogel. BRONZES: Laliberté, Suzor-Côté. 583-6373. 26-09-83

■ **Perdu/trouvé**

TROUVÉ, montre en or dame, boul. Dorchester 22 sept. a.m. Appelez G. Talbot 861-8261. 26-09-83

■ **Propriétés à vendre**

■ **Propriétés à vendre**

■ **Propriétés à vendre**

SNOWDON: 4456 Circle Road, visites libres dim. 2h à 4h, cottage, $110,000. Madeleine Lafrance 483-2770, 484-9716. Montréal Trust Courtier. 26-09-83

OUTREMONT. Maison de ville, sur la montagne - rue Beloeil, 3 c. à c., 2 powder rooms, près Université Montréal. $149,000. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404. Trust Royal Courtier. 26-09-83

NDG duplex 7½-6½ s.s. fini, ménage fait à neuf. 135,000 $. 486-4563. 26-09-83

FRANK NORMAN INC. COURTIER LICENCIÉ
RÉSIDENCES DE CHOIX
OUVERTES AUX VISITEURS — DIMANCHE

V.M-R	1:30-3:00	59 prom. Surrey	$189,000	Lydia Rumin	737-4951
V.M-R	1:30-3:00	595 Carlyle	$215,000	Doreen Trent	739-6182
V.M-R	1:30-3:00	112 Beverley	$157,000	Louise Longtin	342-9393
V.M-R	2:00-4:00	1830 crois. Surrey	$289,000	Lola Aucoin	342-6080
V.M-R	2:00-4:00	55 Jasper	$184,500	C. April Lamer	342-5728
V.M-R	2:00-4:00	1417 Graham 302-Condo	$129.000	Garnet M. Pride	733-4396
V.M-R	2:00-4:00	547 Dawson	$154,500	Doreen Spillane	737-5053
V.M-R	3:00-4:30	236 Kindersley	OFFRES	Lydia Rumin	737-4951
V.M-R	3:00-4:30	359 Kindersley	$298,000	Doreen Trent	739-6182
V.M-R	3:00-4:30	115 Trenton	$130,000	Louise Longtin	342-9393
Adj. V.M.-R.	3:00-4:30	2920 Kirkfield	$92,500	Ernest Skutezky	737-5281
Outremont	2:00-3:00	131 Springgrove	OFFRES	Madeleine Touchette	738-7285
Outremont	3:00-4:00	131 Springgrove	OFFRES	Lanni de Langavant	273-3463
Outremont	3:00-4:30	32 Roskile	$225,000	Madeleine Touchette	738-7285
Wesmount	2:00-4:00	4943 de Maisonneuve	$119,000	RoseMarie Martin	332-2516
Adj. Wesmount	2:00-4:00	2985 Cedar	$209,000	Lise Beauchemin	481-4688

BUREAU: 731-6817

HABITEZ UN CHEF D'OEUVRE D'ARCHITECTURE QUÉBÉCOISE CIRCA 1880

UNE SUPERBE MAISON DE FERME
Elle possède tout le confort moderne et le charme que le passé lui confère. Son ambiance et son élégance sont créées par les dimensions imposantes, la hauteur des plafonds, les planchers d'origine et les boiseries en pin, la toiture rouge en tôle et la grande cuisine accueillante.
De grandes fenêtres à battants donnent sur la galerie qui ceinture la maison. Un merveilleux terrain aménagé et le lac St-Louis à 50 mètres.
Sur le chemin Bord du Lac à Beaconsfield. À 20 min. de Montréal.
695-0805 695-3265
260,000.$
26-09-83

■ **Propriétés à vendre**

TRUST GÉNÉRAL
OUTREMONT: près Université, duplex pierre, 3 foyers, séjour ou bureau au sous-sol. J. Drouault 733-9753
OUTREMONT: *bas de triplex, rénové 6½, "petite oasis", fort sympathique, intéressant. M. Trudeau 731-4338.*
Courtier 26-09-83

Maison unifamiliale attachée rue Jeanne-Mance entre Bernard et Van Horne; rénovée et isolée; cuisine refaite, beaux planchers, jardin à l'arrière. Prix $90,000.
279-9114
Visites sam. et dim. entre 14h et 17h.
26-9-83

■ **Propriétés à vendre**

AHUNTSIC, 10610 D'Auteuil. Duplex 2/5½ chauffage électrique s.s, fini, garage, bas libre 155,000 $ 388-4839 pas d'intermédiaire. 04-10-83

OUTREMONT. Secteur UdeM. Cottage semi-détaché. 4 c. à c., 2 s.deb., foyer, garage, boiseries. Pas d'intermédiaire. Après 17h. 739-5252. 26-9-83

VIEUX MONTRÉAL, luxueux condo, 1300 pi.², 2 s.b., très bon prix. 845-8633. 26-09-83

ST-LAMBERT, maison d'architectes, ensoleillée, grand terrain, près des services, cottage. 3 c.c., garage. Tél. 672-1039. 26-09-83

CITÉ JARDIN, cottage 3 étages, 9 pièces, très éclairé, résidentiel, très bon état. 253-8012. 26-09-83

OUTREMONT. Duplex 6½-7½ près Université, double occupation, très bon achat. Michèle Asselin 279-9803. 26-09-83

■ **Propriétés à vendre**

■ **Propriétés à vendre**

Les Immeubles Charl

À SURVEILLER

Dimanche 25 septembre

Réunion mensuelle de la Fraternité orthodoxe de saint Jean le Précurseur, à la paroisse orthodoxe de Saint-Nicolas, 80,rue de Castelneau est, à 16 h. Il y aura Vêpres et film intitulé « Résurrection en Moldavie (Pâques en Roumanie) ». 472-6128

■

« L'Art de vivre en santé au fil de notre histoire » : tel est le thème d'une semaine d'activités organisée par le Comité culturel du vieux couvent de Hemmingford. 247-2379

■

Dimanche de formation à l'église du Christ-Roi, 9430 Lajeunesse, de 13 h 30 à 17 h. L'enseignement donné par le Père Robert Cormier portera sur « La vie dans l'Esprit » et sera suivi de l'eucharistie. 388-8760

■

La banque d'emplois Tremplin 13-18 tient à rappeler aux Lavallois que ses activités se poursuivent pendant l'année scolaire. Si vous avez besoin de jeunes pour divers travaux domestiques ou d'entretien, n'hésitez pas à téléphoner au 669-6123.

■

Visite guidée du territoire de Mirabel organisée par le Comité-logement Rosemont, celui de Saint-Louis et l'Association des locataires de Villeray. 727-6133, 270-6701 ou 527-3495

■

Conférence de M. Pierre-Michel Sabbagh intitulée « Le véritable mariage » à 14 h 30 au Centre communautaire et culturel du bois de Boulogne, 10025 boul. de L'Acadie.

■

À la messe de 11 h à l'église Notre-Dame, la chorale mixte sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera le *Pater Noster* de Palestrina et, à l'offertoire, *Nos Que Sumus* de R. de Lassus.

■

Visite du Musée Kateri et messe en langue crie à 11 h à l'église de Caughnawaga; spectacle au Village indien, brunch et visite du Musée ferroviaire de Côte-Sainte-Catherine, avec la Société historique Cavelier-de-La-Salle. 366-1666 ou 364-4315

■

Première réunion de la saison de la Société historique de Rigaud, à 14 h 30 à l'hôtel de ville. Au programme, tour guidé à pied et souper-buffet. 665-0142 ou 655-8227

■

La galerie d'art du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse accueille les oeuvres de Lorraine Lessard, sérigraphe, et Pierre Labrecque, photographe, jusqu'au 6 octobre. 430-3126

Lundi 26 septembre

Séance d'information du Forum des citoyens âgés intitulée « Pleins feux sur le forum » à 13 h 30, au 1800, boul. Dorchester ouest. 937-7401

■

Hatha yoga à l'hôtel Mont-Royal avec Hélène Beauchamp, les lundis et jeudis à 17 h 30 et 19 h. 351-2656

d

À la Faculté de l'aménagement de l'U de M, conférence sur l'urbanisme et la récession économique, du professeur Jerzy Regulski de l'Institut de sciences économiques de l'Académie polonaise des sciences, à 16 h, salle Ernest-Cormier, 5620 av. Darlington.

■

Le Centre de dianétique a besoin de personnel pour combler des postes en marketing, réception, administration, promotion, supervisionr de cours, etc. Inf. : Hélène Demczuk ou Lyse Charlebois au centre : 527-8766

■

Rencontre du club des lecteurs de la bibliothèque municipale de Longueuil qui portera sur le théâtre avec l'invitée Françoise Loranger. Rendez-vous à 19 h 30, au Centre culturel de Longueuil, 100, rue Saint-Laurent ouest. 670-1410.

■

Cours de danse et de musique pour personnes handicapées au YMCA de Saint-Laurent, 1745 boul. Décarie; cours de jazz et chorale offerts aux adultes et aux adolescents; cours de danse pour enfants de 6 à 10 ans. 747-9801

■

Action-jeunesse est en mesure de vous mettre en contact avec des jeunes qui offrent des services de ménage, peinture, déménagement, gardiennage, etc. Il faut communiquer avec le Centre multi-ethnique Saint-Louis au 842-8836

■

Conférence mensuelle de l'Association des parents et amis des malades mentaux, en compagnie du Dr Barry Jones de l'hôpital Royal Victoria, à 19 h 30 au 4333 chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Entrée libre. 731-8059

■

Conférence de dom Jacques Dupont, bénédictin de l'abbaye de Saint-André, sur « le chrétien face à la violence » à l'auditorium de l'Institut de pastorale, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à 19 h 30. Entrée libre. 739-3223

■

Causerie de la Fédération professionnelle des journalistes intitulée « La presse face aux régimes militaires en Amérique latine », avec Mme Kathryn Léger, journaliste de la Presse canadienne qui revient d'une mission d'enquête en Argentine et en Uruguay. Rendez-vous à l'hôtel Holiday Inn Richelieu, 505, rue Sherbrooke est, à 20 h. 522-6142

■

Les Lundis de *Relations* vous convient à un débat sur l'avenir de l'industrie du vêtement au Québec, de 19 h 30 à 22 h à la Maison Bellarmin, 25, rue Jarry ouest. Entrée libre.

■

Le Salon international des vins et spiritueux se tient jusqu'au 2 octobre au vélodrome olympique.

■

Concert de l'Orchestre de chambre McGill au théâtre Maisonneuve de la P des A, à 20 h. Au programme : concerto de Beethoven avec le pianiste Menahem Pressler.

■

Déjeuner-causerie en compagnie de M. Robert Bourassa, candidat au leadership du Parti libéral du Québec, devant le Cercle canadien de Montréal, à midi 30 à l'hôtel Mont-Royal. 842-3310

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Sainte-Martine et Saint-Paul (loisirs), salle Saint-Jean-Baptiste, rue Ronaldo-Bélanger, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à l'U de M, Faculté des arts et sciences, 3200, rue Jean-Brillant de 10 h à 16 h; à l'université McGill, Centre universitaire, 3480, rue McTavish, de 10 h à 16 h.

Mardi 27 septembre

Les Éditions du remue-ménage annoncent le lancement du livre *La Peau familière* de Louise Dupré, à la librairie Aube-Épine, 4050 rue Saint-André, de 17 h à 19 h.

■

Dans le cadre des mardis-midis de Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke est, auditorium Rousselot, conférence des Drs Pierre Lavoisier, sexologue, et Édouard Bolté, endocrinologue, sur « l'andropause et la sexualité ».

■

Conférence HEC intitulée « La relance économique du Québec : l'affaire de Montréal d'abord ? » avec M. Pierre Brunet, président de Lévesque, Beaubien, Inc et président du conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal. Rendez-vous à 18 h à l'amphithéâtre 3078 de l'école, 5255 avenue Decelles. 343-3838

■

Assemblée générale annuelle du Centre de la Croix-Blanche à 17 h, au 3656 rue Saint-André. 521-4800

■

Ouverture du marché public de Saint-Léonard.

■

« Qu'est-ce qu'un missile de croisière ... et pourquoi les États-Unis veulent-ils le tester au Canada ? »; projection à 20 h au 436 rue de Bienville, angle Rivard. Entrée libre. Apporter un plat à partager.

■

Conférence de l'Association québécoise des parents et amis du malade mental au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame en compagnie du Dr Suzanne Lamarre, psychiatre. Entrée libre. 849-3291

■

Session d'information sur le *hatha yoga* offerte par le Centre le Lotus, 10055 avenue Papineau. 387-9663 ou 387-9174

■

Conférence-débat organisée par le Comité étudiant Québec-Israël sur le thème « Juifs et Arabes », animée par M. Michel Abitbol, à l'UQAM, salle J-2950, pavillon Judith-Jasmin, à 20 h 45. Entrée libre. 934-0773

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Hilaire, Centre civique, 100 rue du Centre-Civique, de 14 h à 20 h 30; à l'Université McGill, Centre universitaire, 3480 rue McTavish, de 10 h à 17 h.

Mercredi 28 septembre

Souper-causerie de la Jeune Chambre de commerce de Montréal en compagnie de M. Paul Lacoste, recteur de l'U de M, sur « L'apport des universités au virage technologique québécois », à 18 h 20 au 1100, rue Notre-Dame ouest. 526-3309

■

De midi à 14 h, au Grand Salon de l'hôtel Méridien, Complexe Desjardins, l'Association des MBA du Québec organise un déjeuner-rencontre hors-série en compagnie de M. Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec. 866-2916

■

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités, section Longueuil, présente le film « La Turlute des années dures », à 13 h 30 et 19 h 30 au clsc de Longueuil Ouest, 201, rue Curé-Poirier ouest. 670-4192

■

Conférence intitulée « L'homme et ses corps » à 20 h, au siège de Nouvelle Acropole, 7616 rue Berri. 272-7263

■

Conférence de la Société de philosophie de Montréal en compagnie de M. Hervé Barbeau, professeur à l'Université de Strasbourg, intitulée « Temps et devenir », à 20 h, salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville, 2375 chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Entrée libre.

■

Concert Musiqam avec Johanne Marcoux, soprano, Jean-Pierre Carpentier, trombone, et Denyse Saint-Pierre, piano, dans des oeuvres de Bach, Mozart, Puccini, Aubain, à la salle Alfred Laliberté, 1495 rue Saint-Denis, à 20 h. Entrée libre.

■

Conférence sur l'éducation des adultes et les innovations technologiques avec Hadj Benyahia de l'Institut Gamma, à 17 h, salle B-328 du pavillon Marie-Victorin.

■

Au Ciné-Campus de l'Université de Montréal, film de Claude Lelouch « Les uns et les autres » à 18 h et 21 h 45, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire, 2332, boul. Édouard-Montpetit.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Cartierville, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des Anges, 12325, rue de Serres, de 14 h 30 à 20 h 30; à Montréal, université McGill, Centre universitaire, 3480 rue McTavish, de 10 h à 19 h 30.

Jeudi 29 septembre

Colloque « Crise et leadership : les organisations en mutation » organisé par l'ÉNAP, l'ADÉNAP et l'AGORA, au Palais des congrès de Montréal. 282-7767

■

Conférence-rencontre intitulée « Introduction à la métaphysique appliquée : développement du pouvoir intérieur » à 20 h au 7012 Papineau, angle Bélanger. 374-0804

■

Conférence de M. Claude Castonguay, président et chef de la direction de la Corporation du groupe La Laurentienne, devant les membres de l'Association canadienne des tarificateurs réunis en colloque à l'hôtel Hilton international de Québec.

■

Le Service d'animation culturelle de l'U de M présente la troupe « Théâtre acte 3 » dans « Outrage au public » de Peter Handke, traduction de Jean Sigrid, avec Kateri-Hélène Racine et Jean-Maurice Gélinas, à 20 h, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire. Ce spectacle sera également présenté au même endroit et à la même heure les vendredi 30, samedi 1er et dimanche 2 octobre.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Mathias, école Pointe-Olivier, chemin des Patriotes, de 16 h à 20 h 30; et à Montréal, université McGill, 3480 rue McTavish, de 10 h à 17 h.

Vendredi 30 septembre

Rencontre avec Tom Porter et Muriel Deer qui parleront de la motivation et des efforts des Ganienghehaga (Mohawks) dans la création de deux écoles, à 20 h, au Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain. 288-7229

■

Stage d'initiateur en athlétisme (entraîneur niveau 1) au centre Claude Robillard, 1000, av. Émile-Journault. 725-9125

■

Colloque de la Fondation canadienne des droits de l'homme, intitulé « Le droit de l'enfant à un développement harmonieux », à l'hôtel du Parc, 3625, av. du Parc.

■

« Les Pays-Bas et l'Europe au XVIIe siècle », 2e colloque sur les études néerlandaises, à l'université McGill, pavillon des sciences de l'éducation, 3700 rue McTavish. 392-8862

■

« L'Action politique et nos luttes », rendez-vous politique organisé par le Regroupement pour le socialisme à l'école Marie-Anne, 100, rue Sauvé est. 844-4230

■

Le mouvement catholique Jeunesse-Amour de l'U de M vous invite à une rencontre autour du thème « L'euthanasie » avec l'aumônier Robert Lapointe de l'Institut Archambault, à 19 h 30, local B-1405 du Centre communautaire.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'université McGill, Centre universitaire, 3480 rue McTavish, de 10 h à 17 h.

Samedi 1er octobre

Expo-vente intitulée « Septuor en oeuf » organisé par le service aux étudiants du collège de Maisonneuve, 3800, rue Sherbrooke est. 254-7131.

■

Exploration-sensibilisation à l'écriture pour les enfants organisée par la Fédération québécoise des loisirs littéraires, au 1415, rue Jarry est. L'atelier dure toute la fin de semaine. 374-4700, poste 405 ou 407

■

À l'occasion de la Journée internationale de la musique, la Faculté de musique de l'U de M vous invite à un après-midi musical dans son nouveau pavillon, 200, av. Vincent-d'Indy. Rendez-vous de midi à 17 h. 343-6427

Célibataires...

Où fine gastronomie, célibataires et activités culturelles s'unissent en une réelle harmonie.

Cotisation annuelle: 75 $

Pour plus d'informations ou pour devenir membre, téléphonez au 253-0507

Les Amis d'Epicure

DISNEYWORLD - EPCOT CENTRE TOURAM

Avion, hôtel, auto, 7 n. 399$ - 14 n. 529$ +

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)

(3) Permis du Québec

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)

Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte

415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

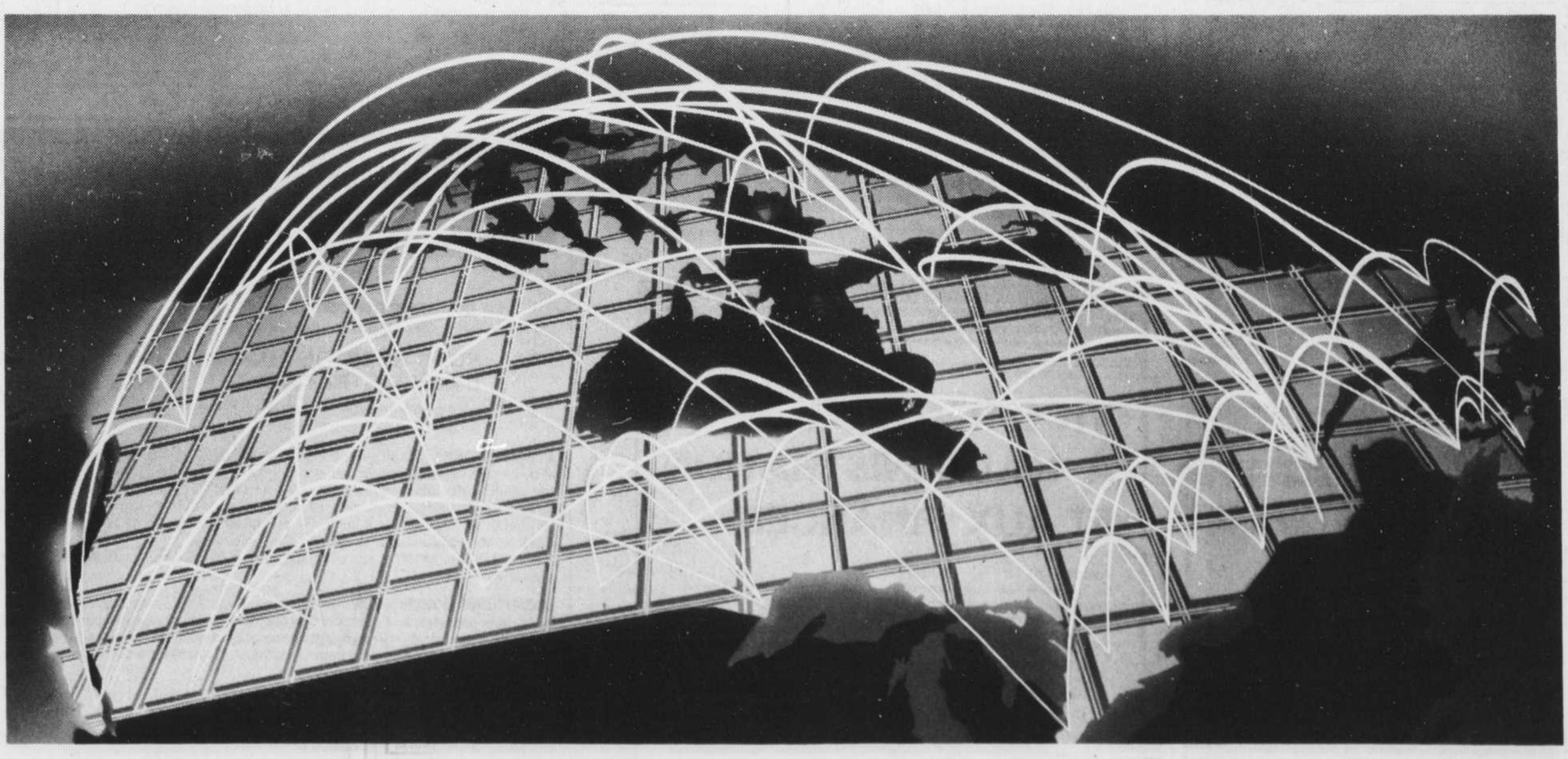

Il y a plus d'un demi-siècle déjà, les dix compagnies membres du Réseau téléphonique transcanadien s'unissaient par un engagement national, dans le but de mieux servir le pays en matière de télécommunications.

Depuis, et en dépit de la grande complexité géographique, nos nombreux accomplissements se sont révélés à la hauteur du défi, et ont contribué à faire du Canada un pays à la fine pointe de la technologie en matière de télécommunications.

Entre autres, nous sommes les pionniers des systèmes de transmission par faisceaux hertziens,satellite et fibre optique. De plus, nous venons de mettre sur pied le plus long réseau de transmission numérique au monde. Nous sommes fiers de notre passé, et nous envisageons l'avenir avec enthousiasme.

Une nouvelle ère électronique s'amorce, et avec elle naissent de nouveaux besoins en télécommunications. Nous sommes prêts à y répondre et c'est d'ailleurs avec fierté que nous réaffirmons notre engagement national sous un tout nouveau nom... **Telecom Canada!**

Avec Telecom Canada, vous faites partie du réseau national de télécommunications le plus efficace qui soit! Telecom Canada vous offre la gamme de services la plus complète de voix, d'images et de données, pour combler vos besoins actuels... et futurs!

Tous les services à la même enseigne... à la portée du doigt... aussi près que votre téléphone.

Alberta Government Telephones
Bell Canada
British Columbia Telephone Company
The Island Telephone Company Limited
Manitoba Telephone System
Maritime Telegraph and Telephone Company Limited
The New Brunswick Telephone Company, Limited
Newfoundland Telephone Company Limited
Saskatchewan Telecommunications
Télésat Canada

Telecom Canada

LE RÉSEAU DE L'EFFICACITÉ

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

recherche les services d'un

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

AUT'83 **1 x 201 (5h/s)** à temps partiel

(ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME)

Exigences: B.sc. physique
Formation en pédagogie et/ou
Expérience en enseignement

Salaire: Selon la scolarité et l'expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 septembre 1983, 13 heures au

Service du personnel
10555, av. de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4

Collège de Bois-de-Boulogne

DEUX (2) MÉDECINS

(1 médecin à temps plein régulier)
(1 médecin à temps partiel pour faire du remplacement)

TÂCHES:
Les médecins dispensent des soins de première ligne et participent aux programmes de santé communautaire. Ils essaient d'enrayer les causes de la maladie grâce, en particulier, à un travail en équipe multidisciplinaire.

EXIGENCES:
— Omnipraticien reconnu;
— Formation en médecine communautaire et intérêt aux dimensions sociales de la santé;
— Capacité de travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Médecins à salaire selon les termes de l'entente conclue entre la F.M.O.Q. et le Ministère des affaires sociales.

Note: Le candidat doit mentionner pour lequel des deux (2) postes il postule.

Faire parvenir l'offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae pour le 11 octobre 1983 à Monsieur Henri Bradet, directeur général.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY – NORD
222 rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord, Qué. - G7G 2W5
Tél.: 545-1575

École des Hautes Études Commerciales — HEC

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

(poste temporaire — 2 ans)

Sous l'autorité du secrétaire de programme du B.A.A., effectue des analyses, des traitements techniques et divers contrôles associés aux différentes étapes de la gestion du dossier de l'étudiant.
La personne recherchée possède les qualifications suivantes:

- Diplôme d'études collégiales
- 1 an d'expérience dans des fonctions similaires
- une connaissance générale des systèmes d'enseignement est souhaitable.

Les personnes intéressées feront parvenir copie de leur dossier personnel avant le 4 octobre 1983 à l'attention de:

Yvonne Charpentier
5255, avenue Decelles
Montréal, Québec
H3T 1V6

Collège privé
recherche

- **PROFESSEUR DE SCIENCES GÉNÉRALES**

(physique, chimie) et initiation à la technologie, niveau secondaire III.

- **PROFESSEUR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES**
- **UN RESPONSABLE ET UNE SURVEILLANTE**

pour pensionnat secondaire (horaire: 16h00 à 8h30, 4 fois par semaine).

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1158
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

LA COMMISSION SCOLAIRE
sainte-croix

REQUIERT LES SERVICES D'UN (1):

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE, AU PRIMAIRE

Nature du travail:
— L'emploi de conseiller pédagogique est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement une fonction de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des instituteurs et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient, de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique...

Spécification:
- avoir une expérience récente comme titulaire de classe au niveau primaire;
- maîtriser les techniques d'animation de groupe;
- avoir suivi les cours de perfectionnement des maîtres au primaire (PPMF);
- connaître le nouveau programme de français;
- avoir suivi les ateliers du M.E.Q. en vue de l'implantation du nouveau programme;
- être disposé à animer éventuellement des ateliers en vue de l'implantation de d'autres programmes au primaire;
- être disposé à participer à différents comités de travail concernant les services pédagogiques.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi

Échelle de traitement:
Minimum: 21 735$
Maximum: 43 101$

Toute personne intéressée et dûment qualifiée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 28 septembre 1983.

Commission scolaire Sainte-Croix
1100 Côté Vertu
Saint-Laurent, QC
H4L 4V1

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES

La Clinique Communautaire de Pointe St-Charles est un organisme de santé contrôlé par les citoyens dont les objectifs sont d'organiser des services préventifs et curatifs et de regrouper les citoyens autour des questions de santé afin d'améliorer les conditions de santé à court et à long terme.

COORDONNATEUR(TRICE) DE SANTÉ

Poste à temps complet
« Prolongtion du concours »

FONCTIONS
— Planifier et coordonner les activités relatives à la santé des citoyens du quartier dans le but d'améliorer la santé des citoyens à court, moyen et long terme.
— Assurer, pour les programmes de la Clinique, la participation active des citoyens impliqués dans les programmes dans l'évaluation et la planification, et agir comme personne ressource avec le personnel auprès de ces derniers.
— Faire le lien entre les programmes et les instances décisionnelles de la Clinique.
— Participer à l'identification des besoins de formation des citoyens et du personnel.
— Représenter la Clinique auprès du réseau des affaires sociales selon les mandats donnés.
— Être membre du comité de coordination de la Clinique.

EXIGENCES:
— Implication dans le domaine de la santé avec une approche socio-communautaire.
— Connaissance du réseau des affaires sociales.
— Expérience d'animation.
— Intéressé(e) à travailler en dehors des cadres traditionnels.
— Expérience de travail avec des comités de citoyens.

SALAIRE: selon l'entente salariale particulière en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum à la **Clinique Communautaire de Pointe St-Charles, 500 Ash, Montréal — H3K 2R4,** à l'attention du Coordonateur du personnel avant le 11 octobre 1983.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD / région 09

EST À LA RECHERCHE, POUR SA DIRECTION DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE, D'UN(E)

CHEF D'ÉQUIPE EN HYGIÈNE INDUSTRIELLE

LIEU DE TRAVAIL
Baie-Comeau

FONCTIONS
Sous l'autorité du coordonnateur du service de santé au travail, le(la) chef d'équipe en hygiène industrielle assume la responsabilité professionnelle de l'hygiène industrielle. À cette fin, il(elle) exerce des activités de planification et d'exécution pour l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques présents dans le milieu de travail. Il(elle) fait, à qui de droit, les recommandations appropriées quant aux méthodes de contrôle et de protection face à ces risques.

EXIGENCES
- Diplôme universitaire de premier cycle en science appliquée.
- Diplôme de deuxième cycle en santé au travail souhaitable.
- Expérience de cinq (5) ans à un poste de responsabilités en hygiène industrielle et/ou en génie industriel, ou en génie mécanique.
- Capacité de conception et d'analyse.
- Disponibilité pour voyager.

TRAITEMENT
Selon les normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 octobre 1983 à l'adresse suivante, en indiquant le numéro de concours:

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD
Direction des services administratifs
896, rue De Puyjalon
HAUTERIVE (Québec)
G5C 1N1 **tél.: (418) 589-9845**
Concours no C-83-002

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Institut a pour mandat d'encourager la recherche sur tout ce qui se rattache au développement régional. Il utilise à cette fin son propre personnel et d'autres chercheurs.

COORDONNATEUR À LA RECHERCHE

(Ce poste est offert aux hommes et aux femmes)

RESPONSABILITÉS:
Le coordonnateur à la recherche est responsable du programme de recherche. Il est appelé à développer et à appliquer les politiques du programme de recherche et à évaluer tous les projets de recherche soumis à l'Institut. Il est aussi responsable du Centre de documentation et d'information de l'Institut. Il doit diriger un personnel de soutien. On s'attend à ce que le coordonnateur à la recherche publie des articles et des études majeurs sur le développement régional ou sur des questions reliées au développement régional.

COMPÉTENCE:
Le candidat choisi doit posséder un dossier universitaire de renom. Il doit avoir publié ou être à la veille de publier des oeuvres arbitrées, préférablement d'envergure nationale, reconnues pour leur originalité et leur contribution à la connaissance du développement régional ou d'un domaine connexe. Puisque le coordonnateur est parfois appelé à accomplir ses tâches dans les deux langues officielles, il doit maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite, et posséder une bonne connaissance de l'anglais.

FIN DU CONCOURS: le 9 décembre 1983

Emploi régulier. Salaire à négocier.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae et être envoyée à:

Monsieur Donald J. Savoie
Président et directeur général
Institut canadien de recherche sur le développement régional
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents canadiens seulement).

CISSS laurentides lanaudière

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES LANAUDIÈRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(prolongation du concours)

Sommaire de la fonction
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général participe étroitement à la définition des orientations, des objectifs et des stratégies d'intervention de l'organisme en plus d'assumer la responsabilité de la gestion interne et de la mise en oeuvre des décisions du Conseil d'administration.

Le C.R.S.S.S.-L.L.
Le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux Laurentides Lanaudière (CRSSS-LL) est un organisme public du réseau des Affaires sociales du Québec qui a pour mandat de planifier, coordonner et animer l'ensemble des services sociaux et de santé de la région Laurentides-De Lanaudière. Cette région s'étend de la Rive des Mille Iles (au nord de Laval) jusqu'à Labelle et St-Michel des Saints (au nord) et de Berthier (à l'est) jusqu'à Grennville (à l'ouest). Le siège social du CRSSS-LL est situé à St-Jérôme.

Exigences
La personne recherchée est un cadre de calibre supérieur qui, en plus de détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent, compte plusieurs années d'expérience de préférence reliée à la gestion des services sociaux et de santé. Ses réalisations auront démontré son dynamisme, son sens de la gestion et son leadership.

Conditions de travail
Se référer au répertoire des conditions de travail des directeurs généraux des Affaires sociales.

Classe salariale
Classe 25.

Présentation de candidatures
Veuillez faire parvenir votre candidature et les documents pertinents avant le 14 octobre 1983 à l'adresse suivante:

Concours du directeur général
Le président du conseil d'administration
C.R.S.S.S.-L.L.
1,000 rue Labelle
Local 210
St-Jérôme, Qué. J7Z 5N6

VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

FONCTIONS:
Sous l'autorité du recteur, le vice-recteur à l'administration et aux finances:
- est notamment responsable:
  - de la direction des activités budgétaires, de financement et d'administration de l'Université;
  - du recrutement et de la gestion du personnel non enseignant;
  - de l'aménagement et de l'entretien des terrains et bâtiments;
  - de l'acquisition et du fonctionnement des équipements;
  - des services auxiliaires et de sécurité;
- élabore les politiques et les procédures administratives de l'Université;
- applique les politiques et les procédures administratives approuvées;
- voit à la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement, des rapports financiers de l'Université et à l'établissement des mécanismes de contrôle;
- est membre du Conseil d'administration.

DEBUT D'EMPLOI: Dès que possible.

EXIGENCES: Formation universitaire de préférence au niveau du 3e cycle et expérience de direction administrative préférablement dans les domaines publics et para-publics.

TRAITEMENT: Le traitement sera établi en fonction de l'expérience et de la compétence et se situe dans une échelle de cadre supérieur.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae devront être reçues **avant 17 heures, le vendredi 21 octobre 1983** à l'adresse suivante:

Jean R. Messier
Recteur
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7

Université du Québec à Hull

83-84-028

offre d'emploi

Gouvernement du Québec

CONCOURS OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Le gouvernement du Québec
sollicite des candidatures pour le poste de

SOUS-MINISTRE ADJOINT À L'ADMINISTRATION

au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité immédiate du sous-ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, diriger, coordonner et planifier les activités de la Direction générale de l'administration, laquelle comprend les directions du personnel, du budget, des systèmes de gestion, des contrats et de la motivation, productivité et performance. Assurer aux autorités et aux gestionnaires du ministère le soutien administratif nécessaire à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Coordonner et surveiller l'élaboration des politiques administratives du ministère.

CONDITIONS D'ADMISSION — Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée et avoir plusieurs années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel et de direction. Toute expérience dans une entreprise privée oeuvrant dans un domaine connexe sera considérée favorablement.

Le poste est à Québec.

TRAITEMENT — Le salaire sera établi selon la formation et l'expérience des candidats, entre 52 951 $ et 68 800 $.

Ce poste sera comblé par décision du Conseil des ministres sur la proposition du Premier ministre. Il n'est pas soumis aux règles de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique.

Les dossiers reçus seront traités de façon confidentielle. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre expliquant leur candidature à l'adresse suivante, **avant le 18 octobre 1983.**

Secrétariat à la Réforme administrative
et aux emplois supérieurs
Conseil exécutif
885, Grande-Allée est, Bureau 2.10
QUÉBEC, QC
G1A 1A2
À L'ATTENTION DE: Jean-Noël Poulin
Secrétaire général associé

REMARQUES — Le 22 juin dernier, le gouvernement a déposé un projet de loi visant à transformer le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en société d'état. Le futur titulaire devra être apte à devenir vice-président aux finances et à l'administration dans la future société. En plus des attributions mentionnées plus haut, l'accent sera alors mis sur les fonctions de finances et de comptabilité. Il devra également participer, le cas échéant, à la transformation du ministère en société.

Québec

Ouellette refuse le projet de recyclage de l'Alcan

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, estime nécessaire de recourir « sans délai » à un système de consigne pour favoriser la récupération des canettes d'aluminium, un produit dont les ventes sont appelées à augmenter sensiblement au cours des prochaines années au Québec.

M. Ouellette repoussait ainsi les attentes de la compagnie Alcan, qui proposait cette semaine la mise en place d'un système de récupération et de recyclage des déchets domestiques, financé par une taxe de deux cents sur chaque contenant à remplissage unique mis sur le marché. Comme les nouvelles canettes d'aluminium tomberaient dans cette catégorie de contenants, l'Alcan et ses clients n'auraient pas à se préoccuper de recupérer spécifiquement leurs canettes d'aluminium comme les brasseries le font pour leurs bouteilles de verre. Les canettes seraient alors récupérées via le système général de tri et de recyclage des déchets domestiques.

Le système de l'Alcan « n'offre pas les garanties nécessaires », a commenté M. Ouellette, parce que la libéralisation des contenants à un seul usage - même assortie d'une taxe de deux cents pièce - augmenterait le nombre de nouveaux produits polluants sur le marché. La rentabilité du système de récupération, ajoute-t-il, reposerait alors sur une augmentation du volume des poubelles domestiques, ce qui va à l'encontre la politique de réduction à la source des déchets, préconisée par le ministère.

M. Ouellette est d'ailleurs convaincu que l'industrie de la canette d'aluminium doit profiter du succès - inégalé en Amérique du Nord - du système de consigne mis en place par l'industrie du verre, les principaux brasseurs et fabricants de boissons gazeuses. Ces deux industries, en effet, récoltent chaque année 90 % de leurs contenants grâce au système de consigne. C'est pourquoi le ministre de l'Environnement exige un système similaire des producteurs d'aluminium pour leurs nouvelles canettes. Et il entend fixer le prix de la consigne à cinq cents.

Cette semaine, l'Alcan profitait d'un colloque sur le recyclage des déchets, qu'elle avait organisé, pour mousser son système de récupération de tous les déchets domestiques. Avec d'autres industries, notamment du secteur papetier, elle affirmait pouvoir autofinancer cette initiative en deux ans tout en récupérant environ 40 % des déchets domestiques, soit 338,000 tonnes par année.

En 1978, Québec imposait des droits sur les contenants non-consignés de boissons gazeuses et de bière pour décourager l'expansion de ce marché pollueur. En 1982, le gouvernement assouplissait sa position et permettait l'introduction au Québec de la canette d'aluminium à condition que les producteurs et leurs clients récupèrent chaque année 90 % des contenants mis en circulation. Tout récemment, le ministre de l'Environnement et son collègue de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ont reçu le mandat de passer à l'action et de mettre en place un système efficace de récupération de ces nouveaux produits, basé sur une consigne de cinq cents, jusqu'à ce que l'objectif de 90 % soit atteint.

Obligations d'épargne, certificats de dépôts, garde des valeurs, etc.

Les compagnies d'assurances veulent vendre autre chose que des polices

par Michel Nadeau

S'il n'en tient qu'aux compagnies d'assurance de personnes, le traditionnel vendeur d'assurance-vie pourrait prochainement offrir à ses clients des obligations d'épargne et des certificats de dépôts garantis, s'occuper de la liquidation de leur épargne-retraite en cas de décès, offrir des services de garde de valeurs, financer l'achat d'une rente pour raisons fiscales... De plus, l'agent d'assurance vous recommandera volontiers ses collègues d'une « société affiliée » qui vous proposeront des actions de compagnies, une maison ou encore des métaux précieux. C'est le supermarché financier rendu à domicile! La seule activité interdite aux compagnies d'assurance serait la fonction purement bancaire de cueillette de dépôts à vue au moyen d'un compte d'épargne.

Dans un mémoire qu'elle a déposé au ministre fédéral des Finances, l'Association des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) propose une série de changements législatifs afin d'accorder aux entreprises beaucoup plus de pouvoirs et une marge de manoeuvre accrue dans leurs placements.

Selon le vice-président de l'ACCAP à Montréal, M. Marcellin Tremblay, « Il faut aux sociétés d'assurances des pouvoirs élargis pour mieux servir les consommateurs canadiens qui réclament aujourd'hui une gamme plus étendue à la fois de protection et de services financiers. »

Soulignant que la législation fédérale dans le domaine de l'assurance n'avait pas été revue en profondeur depuis 1932, le porte-parole de l'industrie a déclaré que les compagnies d'assurance ne veulent pas être défavorisées par rapport aux autres institutions financières (banques, sociétés de fiducie et maisons de courtage) qui ont obtenus des pouvoirs accrus au cours des dernières années.

Aussi, les compagnies devraient avoir le droit d'agir comme fiduciaire au moment du décès pour les régimes de rentes et d'épargne. Les agents pourraient offrir à leurs clients tous les types d'obligations émises par les différents paliers de gouvernement au Canada. Cela comprend évidemment les obligations d'épargne. Les agents auraient également le droit de proposer « des produits financiers de d'autres sociétés » moyennent le paiement d'honoraires. Cela inclut les certificats de dépôts. La compagnie d'assurance pourait offrir des services de garde de valeurs comme le font actuellement les compagnies de fiducie et les banques.

Si les compagnies veulent offrir de nouveaux services, elles souhaitent également avoir beaucoup plus de liberté dans leurs placements qui ne seraient plus soumis à des règles mais au principe « de la gestion en bon père de famille ». Elles devraient, selon elles, avoir le droit d'acquérir des compagnies d'assurances générales à l'étranger ou de personnes ici au Canada. Une filiale immobilière devrait avoir la permission de faire du courtage et même du courtage hypothécaire. Si une compagnie comme La Laurentienne a une filiale d'assurances générales, celle-ci devrait avoir le droit d'acquérir une maison de courtage pour intégrer complètement ses opérations.

Les compagnies d'assurance veulent pouvoir investir dans une filiale dans le domaine des ressources naturelles et participer au financement de sociétés de capital de risque. La seule limitation est la barrière de 15 % de l'actif qui ne devrait pas être investi dans l'ensemble des filiales.

Au chapitre des placements, on propose de relever la norme de 10 % à 30 % pour l'achat d'actions de compagnies non financières: c'est le limite utilisée par la Caisse de dépôt et placement. Les compagnies pourraient librement acquérir une institution financière sans avoir à demander la permission du Surintendant des assurances. Ce dernier devra donner le feu vert qu'en cas de dépassement de la norme des 30 % lorsqu'il s'agit d'une entreprise non financière.

Le document ne fait aucunement mention des revendications que pourraient avoir alors les compagnies d'assurance dans la représentation au conseil d'administration des firmes visées.

Pour réclamer ce droit d'acheter des institutions financières, l'ACCAP invoque le précédent québécois qui permet à une cie d'assurance de personnes d'acheter une compagnie de fiducie. La Mutuelle-Vie des fonctionnaires a ainsi pris le contrôle de la Société Nationale de Fiducie.

Une partie du document de 205 pages est consacrée aux pouvoirs des titulaires de polices dans le cas des mutuelles (Sun Life, Laurentienne, L'Industrielle...) L'ACCAP souhaite que les mutuelles soient dorénavant placées sur le même pied que les sociétés à capital-actions pour ce qui est des acquisitions. Aussi, un groupe de mutuellistes d'au moins 500 personnes ou 1 % du nombre total pourrait demander une assemblée générale extraordinaire. Cette proportion était auparavant de 5 %. Par contre, un individu habilité à voter ne pourra plus seul présenter une motion pour discussions. Il faudra l'appui de 500 personnes ou 1 % des titulaires de polices. On veut ainsi empêcher les trouble-fête de s'exprimer lors des assemblées qui devront être obligatoirement tenues à tous les ans ce qui n'est pas le cas actuellement, certaines entreprises réunissant leurs mutuellistes qu'aux deux ans par mesure d'économie.

Changement important, les états financiers ne seraient plus expédier aux mutuellistes. Il faudra en faire la demande.

La liste des titulaires de polices ne sera plus accessible à une personne qui veut, par exemple, contrecarrer un projet de la direction: déménagement du siège social de la Sun Life...Le document devient secret.

Par ailleurs, il ne sera plus nécessaire d'être actionnaire pour être administrateur d'une compagnie d'assurance dont le conseil d'administration pourrait se réunir par téléphone...

Enfoprise, pour les cadres non initiés à l'informatique

par Claude Turcotte

Deux jeunes Québécois anglophones, spécialistes en informatique, ont fondé le printemps dernier une compagnie, Enfoprise Inc, qui, avec un capital initial de $2 millions, espère d'ici à 1987 conquérir un marché mondial de $200 millions grâce à certains produits de leur invention pour faire en sorte que les plus hauts dirigeants des gouvernements et des grandes entreprises puissent avoir accès et utiliser avec « la facilité d'un enfant sur son jeu vidéo » tous les renseignements contenus dans la mémoire des ordinateurs.

M. James M. Early, président et directeur général d'Enfoprise Inc. et Mark T. Pezarro, vice-président, qui sont tous deux des anciens employés de Philips/Micom, ont déjà amassé $500,000. Ils ont déjà suffisamment de fonds pour démarrer la compagnie avec son pignon sur rue à Dorval. Ils procèdent présentement au recrutement de personnel professionnel pour les aider à poursuivre au cours de la prochaine année une étape de recherche et de développement de produits très spécifiques.

Le premier produit de la société dont la mise en marché est prévue pour la fin de 1984 sera « une unité de travail pour cadres qui permettra à ceux-ci d'avoir accès à une banque de données avec un minimum de formation en informatique ».

Depuis dix ans, les grandes entreprises et les gouvernements ont dépensé des centaines de millions de dollars pour s'équiper de gros systèmes de traitements de données. Ces systèmes fonctionnent bien et regorgent de données opérationnelles. « Ça va très bien pour certains, c'est-à-dire les spécialistes en informatique, mais les dirigeants, les cadres sont souvent isolés de leur banque de données, parce qu'ils n'ont pas la formation, ni la tournure d'esprit pour les utiliser ».

« C'est le fossé que nous voulons combler, poursuit M. Pezarro. Nous sommes des spécialistes dans l'application de la technologie; nous n'inventerons pas de nouvelle technologie, mais nous serons inventifs dans l'application de cette technologie. Nous mettrons l'accent sur les besoins des utilisateurs. Au Canada, nous consacrons trop de temps au développement de nouvelles technologies au lieu de commercialiser et de trouver des applications pour la technologie déjà à notre disposition ».

Ce premier produit qui sera mis en marché dans un an environ n'exigera pas que les cadres se servent d'un clavier. « Ce sera encore plus simple », ajoute M. Pezarro. Le dirigeant pourra communiquer avec son personnel, recevoir des informations sur un écran et y apporter des modifications de sa voix.

Les représentants de Enfoprise Inc. ne veulent pas donner davantage de détails sur cette invention, si ce n'est pour dire qu'ils utiliseront un lien de communication (bus) standard dans les micro-ordinateurs. Ils ne croient pas que les ordinateurs personnels soient la solution du cadre qui se sent « isolé » de la banque de données de son entreprise.

Mm. Early et Pezarro, qui ont ensemble 29 ans d'expérience dans le monde de l'informatique, ont d'autres idées à développer dans le même filon, dont un poste de travail secondaire en 1985. Tous les systèmes seront conçus de manière à compléter et à accroître le caractère pratique des systèmes IBM qui représentent actuellement plus de 60 % des ordinateurs centraux sur le marché mondial, soulignent-ils.

Si tout fonctionne comme prévu, Enfoprise prévoit atteindre par la vente de ses divers produits des revenus cumulatifs de $200 millions d'ici à 1987, dont 50 % sur les marchés d'exportation.

Les États-Unis restent prudents à l'égard du FMI

WASHINGTON (AFP)—Les États-Unis feront preuve de « prudence » quant à tout nouvel engagement financier envers le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, a déclaré vendredi le sécrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan.

Le séecrétaire au Trésor a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse tenue pour exposer la position des États-Unis aux réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, qui commencent cette semaine dans la capitale américaine. Cette prudence découle principalement des difficultés que le gouvernement américain rencontre actuellement à faire adopter par le congrès l'accroissement prévu de $8,4 milliards de la participation des États-Unis aux ressources du FMI, a expliqué M. Regan. Le responsable américain s'est toutefois déclaré persuadé que le congrès finirait, non sans difficultés, par adopter les crédits nécessaires lorsqu'il aurait compris les graves conséquences qu'une insuffisance des ressources du FMI auraient pour l'économie américaine et le reste du monde.

À cet égard, M. Regan a qualifié de « dangereux » le bas niveau actuel des ressources disponibles du FMI et évoque le spectre d'une « crise monétaire internationale » au cas ou leur augmentation prévue, par le biais de la hausse des quote-parts en particulier, ne se concrétiserait pas. M. Regan a exclu pour le moment l'éventualité d'un recours direct de cette institution aux marchés des capitaux. les États-Unis ne sont pas dans une situation ou ils peuvent se permettre d'être « par trop généreux », en raison de « l'humeur du congrès », mais également de la nécessité de résoudre leurs problèmes internes, a ajouté le sécretaire au Trésor. « Nous ne pouvons à la fois réduire notre déficit budgétaire et augmenter fortement nos contributions », a-t-il lancé sur un ton agacé. Le chef de la délégation américaine aux réunions du FMI et de la Banque mondiale ne s'est guère montré convaincu de la nécessité, évoquée par les pays en développement, d'une nouvelle allocation de droits de tirages spéciaux (monnaie du FMI). Il a ajouté qu'il attendait qu'on lui prouve qu'une telle mesure est nécessaire.

Les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale vont s'ouvrir sous des auspices « quelque peu meilleurs » que l'an dernier, « bien que de nombreux problèmes demeurent », a enfin souligné M. Regan. Des « signes » de reprise mondiale commencent à se manifester, a-t-il relevé en soulignant que la situation s'améliorait dans les pays industrialisés et que les cours des matières premières se redressaient.

au jour le jour

■ *Formation aérospatiale ici?*

La Chambre de commerce du district de Montréal a soumis la candidature de Montréal comme Centre international de formation aérospatiale. Ce projet reçoit l'appui de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Association du transport aérien international. Si le gouvernement fédéral donnait son accord, un tel Institut pourrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année. Cette initiative de la Chambre marque l'ouverture de ses activités pour l'année. « Il faut assumer notre leadership », a déclaré le président, M. Pierre Goyette, en demandant au nom de son groupement le retrait immédiat des dispositions anti-briseurs de grève de la loi 17, rejoignant en cela toutes les autres organisations patronales.

■ *Sherbrooke et l'exportation*

Un premier cercle d'exportateurs au Québec vient d'être créé à Sherbrooke, sous l'égide de la maison régionale de l'industrie. Cette décision réjouit grandement le ministre d'Etat au commerce extérieur, M. Bernard Landry, qui aimerait bien voir toutes les régions du Québec se doter de tels cercles, qui ont pour objectif d'informer le ministre et ses fonctionnaires de leurs besoins et priorités dans une perspective d'exportations. Pour sensibiliser davantage les entrepreneurs québécois à l'exportation, le ministre a lancé un concours destiné aux entreprises qui exporteront une première fois. Le gagnant pourra gagner jusqu'à $100,000.

■ *En raccourci*

Calculus, cie d'informatique Ltée, achète une participation importante dans Logicon Inc., un important distributeur de systèmes informatiques pour les PME au Québec...**M. Paul Amyot** deviendra président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James à compter du 1er octobre...**Le Groupe La Laurentienne** en fonction d'un développement futur accéléré devra aller chercher des capitaux externes, a déclaré son président, M. Claude Castonguay...**Du Pont Canada Inc.** suspend une étude portant sur la construction d'usine de polyéthylène près d'Edmonton à cause des nombreuses incertitudes qui planent sur l'industrie pétrochimique actuellement, mais le projet pourra être repris plus tard...Contrairement à ce qu'on écrivait hier, ce n'est pas le développment hydro-électrique qui coûterait $1 milliard en Nouvelle-Ecosse mais un complexe pétrochimique, si bien que **Pétromont** songe à une entente avec la Nouvelle-Ecosse en vue d' effectuer la transformation primaire du butane et du propage ici et retourner une partie de la matière transformée là-bas pour permettre aux Néo-Ecossais de fabriquer certains produits spécifiques...**Pratt & Whitney** de Longueuil a commencé à rappeler les 320 travailleurs qu'elle avait mis à pied en juin dernier...Le **Conseil du patronat** du Québec reconnait que la recherche sur la sécurité du travail soit être privilégiée par rapport à la recherche sur la santé au travail, mais n'est pas prêt encore à modifier la politique en vigueur actuellement par crainte d'une dilapidation des fonds par les chercheurs à l'Institut de recherche concerné...Un séminaire organisé par la maison Beaudry, Farley, Dupuis Inc. et destiné aux **cadres** sur la recherche d'emploi et le lancement d'entreprise aura lieu en octobre à Montréal; une participation pour les quatre soirées d'une session coûtera $100.

Claude Turcotte

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR
D'UN MAGAZINE SUR LES ORDINATEURS

Une importante maison d'édition spécialisée dans le domaine des magazines a l'intention de lancer, sous peu, un magazine spécialisé sur les ordinateurs. Une expérience est nécessaire et le candidat devra être capable d'assurer la direction générale de ce lancement.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae et salaire désiré, au:

DOSSIER 1159
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

LE CENTRE HOSPITALIER
HÔTEL-DIEU DE GASPÉ
RECHERCHE POUR SON
DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE
UN(E)

CONSEILLER(ÈRE) EN PROGRAMMATION

NATURE DE LA FONCTION:
— Voir à la planification, la programmation, la coordination, le contrôle et l'évaluation d'activités de prévention principalement au niveau de la population des 5-18 ans.

TÂCHES PRINCIPALES:
— Concevoir et élaborer différents programmes ou projets en santé communautaire;
— Voir à leur implantation au niveau du territoire du D.S.C.;
— Participer à l'identification de besoins en matière de santé du groupe-cible visé;
— Impliquer et animer au niveau du territoire du D.S.C. tous les organismes du réseau des affaires sociales et autres dans l'identification des besoins;
— Élaborer des méthodes et des mécanismes pour permettre l'évaluation qualitative ou quantitative des programmes ou projets;
— Analyser les résultats d'évaluation;
— Évaluer les besoins de perfectionnement, organiser et participer à l'orientation et à la formation du personnel des services de 1ère ligne.

EXIGENCES:
— Posséder de l'expérience en santé communautaire, de préférence deux (2) ans;
— Posséder un 1er ou 2ième cycle universitaire dans une discipline appropriée;
— Démontrer du leadership;
— Démontrer des qualités d'animateur(trice);
— Capacité de travail en équipe;
— Être disponible pour voyager
— Posséder une voiture

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

DURÉE DE L'EMPLOI:
Contrat d'un (1) an avec possibilité de prolongation.

PÉRIODE D'AFFICHAGE:
du 19 septembre au 3 octobre 1983.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de s'adresser à:

Gérald O'Connor
Directeur du personnel
Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé
C.P. 120, Hâvre de Gaspé
G0C 1S0

Gaspé, le 19 septembre 1983

SECRÉTAIRE BILINGUE

Personne mature avec excellente connaissance du français et de l'anglais, pour travailler dans une compagnie de sport.

Communiquer avec:

Diane Lanctôt
731-6841

REPRÉSENTANT(E)

Personne qualifiée pour représentation auprès des institutions.

Connaissance du livre et de la littérature un atout. Doit posséder une voiture.

Adresser curriculum vitae à :

Éditions E.L.V.O. Ltée
199 D, rue Deveault
Hull, QC. J8Z 1S7

HÔPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO

PSYCHOMÉTRICIEN
Classe II

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, hôpital universitaire moderne de 301 lits, invite des candidats à faire parvenir leur demande pour le poste de psychométricien, Classe II.

Le département de Psychologie recherche une personne, à demi-temps, possédant une maîtrise en psychologie et de l'expérience dans l'évaluation et l'administration de programmes destinées aux enfants en difficulté d'apprentissage et de comportement. Les fonctions comprennent l'évaluation psychologique, l'administration et la consultation comme membre, faisant partie d'une équipe multidisciplinaire du "Ottawa Crippled Children's Treatment Centre".

Qualifications requises: diplômé M.A. ou M.Ps. en Psychologie, cinq années d'expérience et une certaine habileté à travailler efficacement avec les enfants, parents, professeurs et une vaste équipe de professionnels de la santé. Habileté à communiquer adéquatement dans les deux langues officielles est essentielle.

Faire parvenir curriculum vitae

Directeur du personnel
Hôpital pour enfants
de l'est de l'Ontario
401, chemin Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Gains substantiels

Encore une fois, les cours ont généralement encaissé de tels gains, vendredi à la Bourse de Toronto, que cette dernière a battu un record enregistré la veille.

L'indice composé des 300 a en effet ajouté 5.67 points à 2,592.72.

Le volume des échanges a été de 8.9 millions d'actions, tout comme jeudi.

Les analystes s'étonnaient de cette hausse, malgré le ralentissement survenu à Wall Street.

Parmi les industrielles, Nabu Manufacturing a progressé de 60 cents à $3.75; CP Ltd., de 5-8 à $50 1-2; Shell Canada, de 1 à $29 1-4; Du Pont Canada A, de 1 1-4 à $34 1-4; et Alcan, de 1-2 à $47 3-8.

Mais Canada Trustco Mortgage a reculé de 1 1-2 à $44; John Labatt, de 1 1-8 à $44 1-8; Monarch Investment, de 1 à $16; Dome Pete, de 1-8 à $5 3-8; et Develcon, de 3-8 à $23 7-8.

Chez les minières, Labmin Resources a gagné 1 à $55; Denison Mines, 3-4 à $50; et Equity Silver, 1-2 à $14 1-2.

Mais Lac Minerals a reculé de 1-4 à $34 3-8; et United Keno Hill, de 5-8 à $20 1-2.

Parmi les pétrolières, Geocrude Energy a acquis 15 cents à $3.50; Dome Canada, 1-4 à $6 5-8; et Oakwood Pete, 7-8 à $11 7-8.

Par contre, Ranger Oil a délaissé 1-8 à $13 7-8; et Asamerra Inc., 1-8 à $14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	116	5/11	11	11	
AMCA Int	13365	$23½	23¼	23½	+ ¼
Abti Proc	784	$24¾	24¾	24¾	
Abitbi 10	z75	$48⅞	48⅞	48⅞	
Acklands	742	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Agassiz o	z67	180	180	180	
Agnico E	26800	$18½	18	18½	+ ½
Agra Ind A	400	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Agra B f	2100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Aiguebel o	900	$12⅛	11⅞	12	
Albany o	10500	116	115	115	
Alt Energy	65392	$21¼	20¾	20¾	
Alt Enr A	1852	$31⅜	31½	31⅜	
Alcan	48298	$47¾	46⅞	47¼	+ ⅜
Alcan w	11650	$19⅝	18⅞	19½	+ ½
Algo Cent	100	19	19	19	
Algoma St	10134	$31¼	31	31¼	+ ¼
AStel p	100	$23⅞	23⅞	23⅞	
Altex o	8000	75	70	70	— 5
Alum A	10250	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ¼
Alum 1st p	300	$25½	25½	25½	
Am Eagle o	8716	267	261	265	+ 4
Ang CT 4½	100	$22	22	22	+ ¼
Ang CT 315	z18	31¼	31¼	31¼	
Ang UDev o	2200	142	140	140	— 8
Anthes	z100	55	55	55	
Arbor A	300	$10½	10¼	10¼	
Arbor B f	100	10	10	10	
Argus	200	$9¼	8¾	9¼	+ ½
Args 250 p	600	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Args 260 p	z50	$24¾	24¾	24¾	
Argus B pf	350	$26½	26½	26½	
Argus C pr	756	58⅜	8½	8⅜	— ⅛
Argvil E A	5500	260	250	260	+ 15
Asamera	28625	$14¼	14	14	— ⅛
Asbestos	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
Astral f	2237	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Atco I f	1700	$9	8⅝	8¾	+ ⅛
Atco II	1200	$8⅜	8¾	8⅞	+ ⅛
Atco 11½	1610	$33¾	33¾	33½	+ ¼
Atl C Cop	1846	210	210	210	+ 5
Atlantis o	14100	91	86	86	— 2
Atlas Yk o	6000	40	40	40	
Augmitto o	1800	165	160	160	
Augmito w	1000	10	10	10	
Aur Res o	14000	85	83	83	
BP Ref B	4520	$13⅜	13½	13½	
BP Res	2000	$24¾	24¾	24¾	
Bachelor o	2300	8¾	8½	8¼	+ ⅛
Banister C	2834	$7½	7½	7½	— ¼
Bank BC	12310	$16⅝	16½	16½	
Bk BC 222	500	$24⅞	24¾	24¾	
Bank Mtl	25148	$29½	29¼	29⅜	+ ⅛
Bk Mtl 285	9158	$35½	34¾	35	
Bk Mtl 250	5050	$32½	31¾	31¾	— ½
Bk Mtl w	13100	$9	8⅞	9	+ ⅛
Bank N S	74032	$44⅝	44	44⅛	+ ¼
Bankeno o	1640	450	425	450	+ 30
Bankeno u	200	56½	6½	6½	
Bankeno w	z100	59	59	59	
Barick	196800	210	202	210	+ 2
Basic o f	3310	31	31	31	— 2
Baton A f	1700	$13½	13½	13½	
Baxter	9000	185	175	175	— 5
Beauty C o	8200	210	210	210	+ 20
Bel Ent	193994	$29½	29¼	29⅜	+ ⅛
Bell C pr	z70	$28⅛	28⅛	28⅛	
Bell 1.80	300	$22	21¾	21¾	— ¼
Bell 1.96	350	$35¾	35½	35⅝	+ ⅜
Bell 2.05	2660	$29½	29¼	29⅜	+ ⅛
Bell 2.70	12345	$32⅝	32⅜	32¾	+ ⅛
Black Phot	970	$16⅝	16½	16½	
Blake Res o	z420	26	26	26	
Blueskv	2500	495	480	480	— 10
Bomac A f	500	$9¼	8½	8½	— ½
Bonza O	850	370	370	370	— 10
Bow Valy	27983	$28⅛	28	28⅛	+ ⅜
Bow Vly 205	2850	$27	26	26¼	— ⅜
Bow Vly R	3840	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
Bralor Res	19605	$8⅛	8	8	
Bralor 8.75	19350	$26¾	25¾	26	— ¼
Bramalea	650	$12½	12½	12½	
Brscade p	15691	$40¾	40½	40¾	+ ⅛
Brascan A	8868	$39⅝	39⅜	39⅝	+ ⅜
Brscn 8½	1800	$24¾	24¾	24¾	
Brscn 1981	2030	$27¼	26⅞	27	— ¼
Brkwater o	21250	$9¼	9	9	+ ⅛
Brinco	5737	325	320	320	— 5
Brinco p	1901	455	450	450	— 10
Br Am Bnk	400	$20½	20½	20½	
BCFP	21424	$11½	11⅜	11½	
BC Res	64645	380	365	370	— 10

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Inter Pipe	125	$30¾	30¼	30¾	+ ¼
Ivaco A	540	$18	17⅞	18	+ ¼
Ivaco 2.00	850	$29½	29	29½	+ ¼
Kiena	8350	$22¼	21½	21¾	— ½
Labatt	964	$45¼	44¾	44¾	— ½
Laf.Cor	20148	$14	13¾	13¾	
Lanpar T.	800	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
fLaVrdy a	4360	410	380	410	
McM Bldi	z19	$28¾	28¾	28¾	—1⅛
C Marconi	3060	$26⅛	25⅞	26	+ ⅛
Marit El	138	$23½	23½	23½	— ⅛
fMarit Tel	5290	$34½	33⅞	34½	+ ¼
Mass Fer	z180	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Merland	4400	$7	6⅞	7	+ ⅛
Merland o	300	$20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
Min Lac	100	$34½	34½	34½	+ ½
Mitel Corp	z56	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
fMolson A	2300	$19⅝	19¾	19⅜	+ ⅛
Molson B	1200	$18½	18½	18½	— ⅛
fMonenc a	300	$12	12	12	
Moore	6965	561	60¾	60¾	+ ⅛
Nabu	1500	375	325	375	+ 55
NB Tel	300	$26⅝	26½	26⅝	— ⅛
NfldL 512	400	$5½	5⅛	5⅛	+ ⅛
NfldL 714	100	56	6	6	— ⅛
NfldL 9.84	z25	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Nfld 1414	1300	$12½	12⅛	12⅛	— ¼
Ntld Tel	2200	$13⅜	13¼	13¾	
Noranda	17503	$28⅝	28¼	28⅝	+ ⅛
Noran pA	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ 2¼
Norcen En	523	$39¼	39	39	— ½
Normick	2794	$10¼	10	10	— ¼
Nor Tel	5085	$59⅝	59	59¼	+ ¼
NWest Sat	100	480	480	480	—20
fNova Alt	10340	$7⅝	7½	7⅝	
Nova 12	200	$34	34	34	— ¼
Placer Dv	2730	$27	26⅝	26⅞	— ⅛
PlacerDwf	400	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛
Popular	300	271	271	271	+ 6
fPowr Cr	6475	$19⅛	18¾	18¾	— ⅛
Prefac A	2000	110	110	110	—15
Provigo	810	$14½	14½	14½	+ ⅛
Que Tel	1003	$28½	28	28½	+ ¾
QueTel 734	100	514	14	14	
Quebecor	430	$30¾	30½	30½	— ⅜
Reichold	z22	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
RogersC A	560	511	11	11	
fRogerC B	320	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
fRoilnd A	2200	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Rolland B	100	$9	9	9	— ⅛
Sceptre	481	$7⅛	7⅛	7⅛	
Seagram	14703	$44	43¾	44	+ ¼
Sensormat	1400	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Shell Can	14195	$29¼	28⅝	29¼	+ 1¼
fSSears A	9000	$11	10¾	10¾	
Southam	1500	$47	47	47	+ ¼
fSparCap	25400	55	53	53	—1
fSteinb A	781	$29½	29¼	29½	+ ½
Stelco A	1930	$29½	29¼	29¼	
Stel 1.94	200	$28¼	28¼	28¼	+ ½
Sultyn.Min	3200	$5¼	5½	5⅜	+ ⅛
Systemhse	300	205	205	205	+ 10
fTeck B	700	$14	14	14	— ⅛
fTel Mt B	5000	$23½	23½	23½	
Texaco	1530	$40¾	40½	40½	— ¼
Tor Dm Bk	26513	$18¾	18⅛	18⅛	
Total Pete	10000	$15¾	15⅜	15½	+ ⅛
Total P.wt	2600	490	490	490	+ 5
Tot Pet pr	300	$34½	34½	34½	
TrAlta A	10350	$20⅞	20¾	20¾	
TrAlta 9.8	z45	$9¾	9¾	9¾	+ 27
TrCan	1210	$28¼	28⅛	28⅜	
TrCan 2.8	z75	$29½	29¼	29½	— ⅜
Trilon Fin	3400	$27½	27¼	27½	+ ¼
Trust Gen	110	$71¾	71¾	71¾	
fTurbo Rs	18000	76	75	75	—5
Uniges A	700	160	160	160	
fUnigs B	700	140	140	140	+ 10
Un Carbid	600	$15½	15½	15½	+ ¾
Union Gas	3000	$11⅛	11⅛	11¼	
Untd Canso	z56	490	490	490	+ 40
Versa.CLB	400	$11	11	11	+ ¼
Walwyn	400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Warnton	7000	90	89	90	+ 2
Webb Knr	700	100	100	100	
Wcsl Trn	1400	$15¾	15¼	15¾	+ ⅜

Junior Mines Units

Abitibi As	3300	35	35	35	—1
Boteman	80000	11	10½	11	+ 1
Belchs	14800	65	60	60	
Belchs Ex	1100	$21	20	21	—1
Brosnan	5000	59	59	59	+ 6
Bruneau	11000	33	22	22	
Capiti Dyn	1000	300	300	300	
Cartier Re	1500	37	37	37	+ 2
Cons I Rs	8067	225	220	225	
C.Imp. 10	440	315	315	315	—15
Dumagmi	1700	$5⅝	5¾	5⅝	+ ⅛
DumWt	8500	76	75	76	+ 1
Dumont	5000	28½	28½	28½	— ½
Goldex Itd	3700	95	91	95	—15
Kerr Gold	5100	95	95	95	+ 3
Ladubero	10000	29½	29	29	— ½
Lynx Exp	13300	128	128	128	—2
Midespa	2000	64	64	64	+ 4
Muscocho	8100	200	195	196	—4
Prov Exp	5000	40	40	40	+ 10
Queenstn	1600	289	286	289	+ 3
Talisman	1000	37	37	37	—3
Unergie	2000	21½	21½	21½	— ½
Wrightbr	6700	165	160	161	+ 11

Precious Metal Certificates

	Oz	Hiah	Low	Close
Grdn slvr	250	1.20	1.20	1.20
Grdn gld	5	413.30	413.30	413.30

MONTRÉAL

Gain de 1.04 points

Au terme d'une semaine fort active, dix des onze secteurs de classification des titres ont amélioré leurs positions, au cours de la journée de vendredi, à la Bourse de Montréal.

L'indice composé a grimpé de 1.04 point et s'est établi en clôture à 439.19; et le nombre des valeurs en avance a été de beaucoup supérieur au nombre des valeurs en recul.

Le volume a été de 1,160,605 actions échangées, au regard de 1,076,575 jeudi.

Les services ont bondi de 1.99 point à 319.45; les bancaires, de 1.97 à 494.31; les industrielles, de 0.50 à 466.87; et le groupe des papetières a gagné 0.47 à 211.36.

Mais le secteur des pétrolières a abandonné 6.93 points à 676.89.

Du point de vue du volume, le titre le plus actif chez les industrielles a été Bell Canada, qui au cours du virement de 159,817 actions a grimpé de 1-8 à $29 3-8. Chez les mines et pétroles, c'est Total Petroleum, plus 1-8 à $15 1-2, dans le virement de 10,000 actions, qui a été le plus achalandé.

Il y a eu 92 valeurs en avance contre 63 en recul et 72 inchangées, pour un total de 227; à comparer avec 95, 68, 53 et 216 respectivement, jeudi.

Parmi les autres titres très actifs, il y a eu Dome Mines, ajoutant 1 à $19; CP Ltée, 3-4 à $50 1-2; Alcan, 5-8 à $47 3-8; Agnico Eagle, 1-2 à $18; Inco, 3-8 à $22 1-8; Hiram Walker, 1-4 à $25 5-8; Seagram, 1-4 à $44; Noranda, 1-8 à $28 5-8; et Placer, 1-8 à $26 7-8.

Mais Gulf Canada a fléchi de 1-2 à $20; et Imperial Oil A, de 1-2 à $40 3-4.

Est demeuré inchangé: Banque Toronto-Dominion à $18 1-8.

Chez les juniors, les titres les plus actifs ont été: Bateman, plus 1 cent à 11 cents, dans le virement de 80,000 actions; Bellechasse, inchangé à 60 cents, dans le virement de 14,800 actions; et Lynx Canada Explorations, moins 2 cents à $1.28 dans le virement de 13,300 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Agnico E	2300	$18½	18½	18½	+ ½
Aiguebelle	2500	$12	11⅞	12	
Alta energ	450	$21	21	21	+ ½
Alcan Alu	15519	$47¾	46⅞	47¾	+ ⅜
Alcan Wt	900	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Alum 2.312	300	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ¼
AMCA int	400	$23½	23½	23½	+ ¼
B C Forst	3525	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
BC Phone	2100	$20	19⅞	20	+ ⅛
BC Ph 434	z20	$44½	44½	44½	—1
BC Ph7.04	150	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
BPres Con	311	$24¾	24¾	24¾	
BP Ref B	311	$13½	13½	13½	
Bank N S	900	$44½	44	44½	+ ¾
Baue Cont	1900	$13¾	13¼	13¾	+ ¼
Ba Mercn	12375	$18¾	18¼	18¾	
Baue Mtl	11741	$29½	29¼	29½	+ ⅛
BMO 2.85	2360	$35¼	34⅞	34⅞	
BMO $2.50	500	$32¼	32¼	32¼	— ⅛
BMO Wts	300	$9	9	9	+ ⅛
Ba Epora	2887	$18½	18½	18½	
BaEp 2.62	1200	$27½	27½	27½	
Baue Nat	17930	$13	12¾	12⅞	
BaNat 2.94	1200	$35	34⅜	34⅜	— ⅛
Ba Nat B	200	$30½	30½	30½	
Ba Rovale	10359	$33	32¾	32¾	
Ba Rv Wt	3700	$8⅜	8⅛	8¼	
BaRv 1.45	7020	$16¼	16⅜	16¼	
BaRv 2.75	3750	$34⅜	34¼	34½	— ½
fBomb A	18138	$16	15½	15¾	+ ⅛
fBomb B	3410	$15¼	15⅛	15⅛	
Bow 1982	1825	$28¼	28	28⅛	+ ¼
BowVI2.05	1000	$36½	36½	36½	— ¼
Brailorne	150	$8⅛	8⅛	8¼	+ ⅛
Brascade	2479	$40¾	40¼	40¾	+ ⅛
Brascan A	1743	$39⅝	39⅛	39⅝	— ⅛
Brinco	2025	325	320	320	—5
Brunswick	245	$19¼	19⅛	19⅛	
CAE Ind	11550	$15¼	14⅞	15	
CIL	z50	$29	28⅞	28⅞	+ ⅛
Cad Frvw	2400	$9	8⅞	9	
Cad Fw a	600	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Camp R	220	$12⅝	12⅝	12⅝	
Cmpbel.Sp	200	$15¼	15¼	15¾	+ ¼
fCampeau	300	$17¾	17¾	17¾	— ¼
fCDC	500	$8⅜	8¼	8¾	+ ¼
CDC Pr B	1000	$101	101	101	
CDC 1980	1849	$15⅝	15⅜	15½	
C Trust	2300	$25¼	25	25¼	—1¼
C Imp Bk	2151	$33⅜	33½	33½	
CIBa 2.50	100	$26½	26½	26½	— ¼
CIBa wt	400	$12¼	11	12¼	+ 1¼
CP Ltee	12165	$50½	50	50½	+ ⅜
fC Tire A	920	$62	61¾	61¾	+ 1½
fC Utilit A	300	$12⅝	12⅝	12⅝	
Canamax	500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Canron A	200	$14¼	14¼	14¼	
Carena	200	$45	45	45	+ 1
Carl Ok	1750	$23¾	23¼	23¾	
Cascades	4900	7⅝	7⅝	7⅝	
Celanese	2751	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
Cent Dyn	500	58	58	58	—2
Chrysler	z110	$37¼	37	37	+ ½
CimL PrE	1358	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Cim L 1.30	z54	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Cim L 1.17	1200	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Cominco	500	$63	62⅞	63	— ⅛
Comterm	26600	$11⅛	10¾	11⅛	+ ⅛
C Bath A	3403	$34¼	34	34¼	+ ⅛
Cons Gas	300	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
C Gas Wt	1300	400	400	400	
Coseka Rs	1300	385	385	385	—5
Coseka A	1300	180	178	178	+ 3
Denison	360	$50	49½	49½	
Dofasco A	400	$54¼	54¼	54¼	
Domco Lte	400	$5	5	5	
Dome Cda	16400	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼
DomeC wt	z400	½	½	½	— ⅛
Dome Mns	1650	$19	18⅞	19	+ 1
Dome Pet	12237	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
DomP Wt	32000	8	8	8	—1½
Dom Store	400	$21½	21½	21½	+ ¼
Domtex	9952	$18¾	18⅜	18⅝	— ⅜
Domtar	7816	$28⅛	27⅝	28⅛	+ ½
DrMcC A	288	$7¼	7¼	7¼	
DuPont A	100	$33½	33½	33½	+ 2
Dynamar	1000	185	185	185	+ 5
fEnheat A	z50	245	245	245	—50
Ent Bell	139817	$29½	29¼	29⅜	+ ⅛
EnBell1.80	4200	$22½	22	22	
EnBell2.75	3050	$32¼	32⅜	32⅜	+ ⅛
Entrep CP	10470	$24⅜	24⅜	24½	— ⅛
Epitek Int	9700	110	107	109	—1
FCA Inter	200	$19	19	19	+ ¼
Falcn Cap	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Fraser Inc	z90	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
GBC 2.625	665	$23½	23½	23½	+ ¼
Goz Metr	2700	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Goz 15	1000	$30½	30½	30½	— ¼
Genstar	750	$32⅛	32⅛	32¼	+ ¼
Genstar ¿	200	$35¼	35¼	35¼	+ 1
Guard. T.	150	$10½	10½	10½	+ ½
Guard prA	3400	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Gulf Can	38687	$20¾	19⅞	20	— ½
Hir Walkr	9250	$25¼	25⅛	25½	+ ⅛
H Wlkr D	36285	$25¾	25⅜	25⅝	+ ⅛
H Wlkr E	1400	$28½	28½	28½	+ ¼
Wlkr Wts	100	$6¼	6¼	6¼	
Husky Oil	6200	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
IU Inter	100	$36	36	36	
Imasco ltd	4270	$34¼	33⅞	34	— ¼
Imasco pfB	200	$67½	67½	67½	— ½
Imp Oil A	12235	$41	40¾	40¾	— ½
Inco Ltd	37508	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅛
Inco Wts	500	$10½	10½	10½	

NEW YORK

Léger recul des cours

Léger recul vendredi à Wall Street, où l'activité a été grande. Il semble que les investisseurs ont surtout voulu encaisser des bénéfices à la suite des fortes hausses des jours derniers.

L'indice Dow Jones a abandonné 1.93 à 1,255.59.

Il y a eu 816 titres perdants contre 776 gagnants; et 404 sont demeurés inchangés.

Le volume a été de 93.18 millions d'actions échangées, au regard de 97.05 millions jeudi.

Apple Computer a été le grand perdant de la journé, cédant 8 1-4 à $24 1-4.

RCA a acquis 2 5-8 à $33 1-4; Manufacturers Hanover a fléchi de 7-8 à $43; AT and T a perdu 1-2 à $66 3-4.

Parmi les valeurs canadiennes, Ashland Oil a cédé 1-4 à $30 1-4; Massey-Ferguson, 1-8 à $5 1-2; et McIntyre Mines, 1-4 à $35 3-8.

Mais Campbell Red Lake Mines a progressé de 5-8 à $26 1-8; Inco, de 3-8 à $18; et Northern Telecom, de 1-4 à $48.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	66 2958	u52	51¼	51⅝	+ ⅜
AMF		331	17	16¾	16¾	— ¼
AMRCp	46 4968		31⅝	30	30¾	— ¼
ASA		1077	63⅛	61¾	63⅛	+ ⅜
Alcan		4996	38⅝	37⅞	38½	+ ½
Alleg Cp	15	205	73½	71	71¼	+ ¼
Alg Int		381	31	30¼	30½	
AlldCp	9	2023	u58⅛	57⅛	57⅜	— ⅛
AllisCh		96	18¾	18⅛	18⅜	+ ¼
Alcoa		3127	46½	45⅞	46½	+ ¼
Amax		526	27½	27⅛	27¼	— ⅛
AmHes	14	1733	32¼	31⅝	31⅞	— ¼
ABrand	9	426	57¼	56½	57⅛	— ⅛
A Bdcst	11	2197	57⅛	57¼	57⅜	+ ⅛
Am Can		2769	45¼	44	44½	
AEI Pw	10	1069	19	18⅝	18⅞	
AExp	11	3420	40	38¾	38⅞	— ⅛
AGnCp		423	21⅜	21	21	— ⅛
AHome	13	1945	49⅛	48½	48¾	— ¼
AmMot		1634	8¼	7⅞	8⅛	
ATT	8	30127	67⅜	65⅝	66¾	— ½
Amoin	30	516	u108¼	104½	105¾	—2⅛
Armco		492	20	19¼	19½	+ ⅛
ArmstR	7	7	34¼	33½	33½	— ½
Arm Win	16	407	27¼	27	27¼	— ½
Asarco		516	37⅛	36½	36⅝	— ⅛
AtlRich	8	5895	48½	47¾	47⅞	+ ¼
Avco Cp	10	630	34⅞	34¼	34¾	+ ¼
Avco pf		24	69½	68½	69½	+ ½
Avnet	32	63	46	45¼	45¼	— ¾
Avon	9	7669	24⅜	23⅜	23½	— ⅛
Axia	57	25	22	21¾	21¾	— ⅛
BkrIntl		1156	22¾	22¾	22½	— ¼
BaldwU	2	1803	5	4½	4½	— ¼
BastTr	21	995	61⅛	60¼	60⅝	— ½
Bel How	12	314	26⅝	26⅜	26½	
BellCan		327	24	23¾	23⅞	+ ⅛
Bentl Cp	11	708	u34½	33⅜	33½	— ⅛
Beth Stl		2626	25½	24¾	25	
Black D		1297	22¼	21⅞	22	— ⅛
Boeing	12	2204	43⅜	43	43	+ ⅛
Bois Cas	29	479	42	40⅜	41¾	+ 1⅛
Borden	9	146	57⅞	56⅞	57⅛	+ ¼
BorgWa	13	364	47¾	46¼	47¾	+ ⅜
Bos Ed	8	93	28⅛	27⅞	28⅛	
BristM	15	4624	u43	42	42¼	+ 1¼
Brnswk		254	44	43	43¾	
Bucy Er		618	15⅞	15⅜	15¾	
Burl Ind	18	367	40⅞	40¼	40¾	+ ⅛
Burlgh	25	1607	73¼	72¼	73¼	+ ¾
CBS	14	1798	74½	73⅜	74	+ ⅜
CCX		110	10¼	9⅞	9⅞	— ⅛
CPC Int	8	3227	38⅜	37⅞	38	
CSX	11	1197	75⅜	74¼	74⅜	— ¼
Calihn	30	93	25¼	24⅜	25¼	+ ¼
CRLk		1107	26⅛	25¼	26⅛	+ ⅜
Camp Sp	11	340	54⅜	53¾	54⅛	+ ⅛
Can Pac		1617	u41¼	40½	40⅞	+ ½
Can Cit	19	367	152½	150	151	
Caring		101	19¼	18¾	19¼	+ ⅛
Celanse		223	76¼	75½	76⅛	+ ⅜
Chase	4	467	50⅝	49⅜	49½	— 1⅛
ChrisC	49	73	25	24½	24¾	+ ⅛
Chrysir	25	8015	30¼	29¾	30¼	
Citicrp	6	x11817	37¾	36¾	37⅜	— ⅛
Clark Eq		1599	34½	33¾	34½	+ ⅛
Clorox	10	2611	37¾	37	37¼	— ⅛
CoigPal	9	1415	23⅜	22⅞	23	— ½
ColGas	8	303	32¼	32⅛	32⅛	+ ⅛
CmbEn	7	796	33¼	32⅝	33	— ⅛
Comsat	15	1843	43¼	42⅝	43⅜	+ ⅛
ConEd	7	1949

Le Canadien s'incline 3-1 contre les Bruins

Ric Nattress écope d'une suspension d'une année

par Bernard Cyr

PROVIDENCE (PC) — Le président de la Ligue nationale de hockey, John Ziegler, a suspendu hier le défenseur Ric Nattress, du Canadien, pour une période d'une année.

Nattress avait été condamné à une amende de $ 150 en cour civile pour avoir été trouvé en possession de trois grammes de marijuana et un gramme de haschish, en août 1982. Nattress évoluait alors avec l'équipe junior de Brantford, en Ontario, mais il était sous contrat avec le Canadien.

Le jugement de Ziegler était accompagné d'un texte explicatif de cinq pages et il stipule que la sentence pourra être réduite à 30 matches si la conduite de Nattress s'avère exemplaire d'ici là.

C'est donc dire que Nattress pourrait revenir au jeu lors du 31e match du Canadien, soit le 6 décembre contre les Whalers de Hartford. D'ici là, il aura le droit de s'entraîner (sauf lorsque les entraînements seront ouverts au public) et de voyager avec l'équipe.

Le directeur-gérant Serge Savard a indiqué hier à Providence qu'il ne savait pas encore s'il allait se prévaloir de son droit d'appel. Il en discutera au cours de la fin de semaine avec le président Ronald Corey et attendra de voir le jugement écrit.

« C'est une pénalité très sévère, mais je comprends aussi que la ligue fait tout en son possible pour combattre le fléau des drogues dans le sport professionnel », a commenté Savard après avoir annoncé la nouvelle aux journalistes en mini-conférence de presse avant la rencontre que le Canadien a perdu, 3-1, contre les Bruins de Boston.

« Ce sera très dur pour Ric moralement, mais je suis persuadé que s'il est un homme, il apprendra à vivre avec cette décision », a ajouté Savard.

« Je ne veux pas commenter le jugement du président, mais je suis très navré pour Ric, a pour sa part déclaré le pilote Bob Berry. Il a commis une irreur de jeunesse et il ne s'en est jamais caché. Il connaissait un bon camp d'entraînement et c'est un jeune joueur qui possède beaucoup de potentiel. »

Quant à Nattress, il était au bord des larmes lorsqu'on a essayé de recueillir ses commentaires. « Je ne suis pas en position de commenter le jugement et je préférerais que vous en discutiez avec Serge », a-t-il simplement dit.

Le jugement est d'autant plus sévère que l'infraction s'est produite alors que Nattress évoluait encore chez les juniors.

« Mais il était alors sous contrat avec le Canadien, a précisé Savard. John Ziegler m'a dit qu'il avait pris en considération le fait que Nattress n'était pas avec l'équipe au moment de son inculpation et j'ai l'impression que la suspension aurait été autrement plus sévère s'il avait joué avec nous à cette époque. »

La suspension sera en vigueur dans sept jours, mais Savard a indiqué que Nattress ne prendrait part à aucun des matches pré-saisons qu'il reste à jouer au Canadien. « Ric pourrait disputer les matches hors-concours, mais je suis sûr qu'il n'aura pas la tête à jouer au hockey. »

On se souviendra que Don Murdoch avait écopé d'une suspension semblable il y a quelques années, alors qu'il avait été inculpé de contrebande de cocaine. Sa suspension avait finalement été écourtée à 40 matches.

« Si on fait des comparaisons avec d'autres sports professionnels, c'est sûr que la suspension parait sévère, mais c'est tout à l'avantage de notre ligue, a déclaré à ce sujet le capitaine du Canadien, Bob Gainey. Si moi je suis surpris et effrayé de la décision, il y a sûrement plusieurs autres joueurs qui réagiront de la même façon et c'est peut-être l'effet recherché par les dirigeants. »

Hier, les Bruins et le Canadien se sont affrontés pour une deuxième fois en 24 heures, hier soir au Providence Civic Center devant 11,046 spectateurs.

La victoire aurait pu aller d'un côté comme de l'autre. Le Canadien a raté consécutivement trois bonnes occasions de marquer, en fin de deuxième période et en début de troisième.

Chris Nilan et Steve Shutt ont tour à tour touché la tige verticale et Shutt s'est présenté seul devant Pete Peeters en une autre occasion, mais a été incapable de soulever le disque, alors que le vainqueur du trophée George Vézina la saison dernière s'est étendu de tout son long.

Les Bruins ont marqué leur troisième but dans un filet désert. Il a été réussi par Tom Fergus, avec une seconde à faire au match.

Le match s'est déroulé à vive allure et s'est avéré beaucoup plus rude que celui de la veille. Les mises en échec percutantes ont été nombreuses et on a par ailleurs assisté à trois combats de boxe: ceux opposant Mark Hunter à Nevin Markwart, avec seulement trois secondes d'écoulées au match, Jocelyn Gauvreau à Tony Fiore, un ancien du Junior de Montréal, et Ryan Walter à Randy Hillier.

Par ailleurs, on a placé hier le poignet droit du défenseur Rick Green dans un plâtre, ce qui signifie que le Tricolore a perdu deux défenseurs réguliers dans la seule journée d'hier.

On ignore encore la gravité de la blessure de Green et on ne sait pas non plus s'il souffre d'une fracture, en raison de l'enflure. On avait d'abord diagnostiqué une hyperextension du poignet dans son cas.

Green a subi cette blessure mardi dernier à Québec, en tentant de mettre en échec Louis Sleigher.

Le Canadien se retrouve avec seulement quatre réguliers en défensive pour l'instant, soit Larry Robinson, Robert Picard, Gilbert Delorme et Craig Ludwig. Bill Root et Kent Carlson pourraient assurer la relève si jamais la blessure de Green l'empêchait de commencer la saison.

Enfin, Guy Lapointe n'a pas pris part au match d'hier parce que son épouse doit donner naissance à un enfant très prochainement.

Easler réussit un grand chelem dès la première

Les Pirates ridiculisent les Expos!

par Guy Robillard

(PC) — Il a suffi d'un seul coup de bâton pour enlever le peu d'espoir et d'enthousiasme qui pouvaient rester aux Expos.

Après le grand chelem de Mike Easler dès la première manche du match d'hier contre les Pirates de Pittsburgh, les Expos se sont effondrés et ils n'ont jamais amorcé la moindre tentative de ralliement avec le résultat qu'ils ont été lessivés 10-1 devant 37,115 spectateurs.

Les Expos ont frappé seulement trois coups sûrs et commis trois erreurs. Le gérant Bill Virdon a lui-même donné l'impression d'avoir lancé la serviette tôt dans le match en envoyant sur le terrain des joueurs comme Chris Welsh, Angel Salazar et Brad Mills et remplaçant Tim Wallach par Chris Speier. Comme les Expos avaient déjà entrepris la rencontre avec Bobby Ramos et Bryan Little à la place de Gary Carter et Manny Trillo, c'est une équipe "B" qui se trouvait sur le terrain dès le milieu du match.

Tony Pena, le receveur des Pirates, a frappé un circuit immédiatement après le coup de Easler et en a claqué un autre de deux points en neuvième et suite aux trois exploits du genre réussis par les frappeurs des Phillies de Philadelphie la veille, il faut se demander pourquoi Gary Carter souhaite que les clôtures du stade Olympique soient rapprochés de cinq pieds.

Scott Sanderson (6-7) n'a lancé que deux manches, une troisième mauvaise sortie de suite pour un partant des Expos, et il pourrait bien terminer la saison avec une fiche inférieure à .500 pour la première fois de sa carrière dans le baseball professionnel. Rich Rhoden (12-13), qui n'a accordé qu'un coup sûr lors des six premières manches, a été le lanceur gagnant.

Les partisans des Expos ont eu peu d'occasions de se réjouir. Ils ont longuement applaudi le beau catch de Terry Francona, que les gens aiment bien au stade, le 84e but volé de Tim Raines et le triple d'Al Oliver qui a permis à Raines de compter, en première manche.

Ils ont ensuite attendu la fin du massacre, applaudissant au passage un beau relais de Raines bon pour un retrait au troisième but et assistant sans le savoir au 1000e coup sûr dans les ligues majeures de Jason Thompson, un simple bon pour un point produit à la 7e manche.

Le vestiaire des Expos, après cette cinglante défaite, ne ressemblait pas vraiment à un salon funéraire typique.

L'ambiance était aussi lugubre, mais il y avait moins de monde.

Le gérant Bill Virdon a admis que ses joueurs s'étaient effondrés après le double échec de la veille contre les Phillies de Philadelphie.

« Et après un grand chelem à la première manche et un déficit de 5-1, il était certes difficile d'être motivés, a-t-il ajouté. Mais il n'était pas question de lâcher. Dans un cas semblable, on doit espérer que les releveurs fassent leur travail et que l'on parvienne à marquer des points. »

Aucun joueur n'admettra que les Expos étaient battus d'avance avec le moral dans les talons, mais c'est bien ce que leur attitude démontrait sur le terrain.

Hier

PIRATES (10)	ab	p	cs	pp	EXPOS (1)	ab	p	cs	pp
Wynne cc	5	2	1	0	Raines cg	3	1	0	0
JRay 2b	4	1	1	0	Little 2b	4	0	0	0
Parker cd	4	1	1	0	Dawson cc	3	0	0	0
Frobel cd	1	0	1	0	Dixon l	0	0	0	0
JThosn 1b	4	2	2	2	Oliver 1b	3	0	1	1
Easler cg	5	2	3	4	Bargar l	0	0	0	0
TPena r	4	2	2	3	Roof cc	1	0	0	0
Hebner 3b	4	0	1	1	Wallach 3b	2	0	0	0
Berra ac	5	0	1	0	Schtzdr l	0	0	0	0
Rhoden l	5	0	1	0	Mills 1b	2	0	0	0
					Francon cd	4	0	0	0
					Flynn ac	1	0	0	0
					Cromrt fs	0	0	0	0
					ASalazr ac	1	0	1	0
					Ramos r	3	0	1	0
					Sandrsn l	0	0	0	0
					Welsh l	1	0	0	0
					Speier 3b	2	0	0	0
Totaux	41	10	14	10	Totaux	30	1	3	1

Pittsburgh 500 010 202—10
Montréal 100 000 000— 1

Point produit victorieux — Easler (8).
E—Oliver, Schatzeder, Mills. DJ—Montreal 1. LSB—Pittsburgh 9, Montréal 5. 2B—Easler. 3B—Oliver. CC—Easler (10), T Pena 2 (15). BV—Raines (84).

	ML		CS	P	PM	BB	RB
Pittsburgh							
Rhoden G,12-13	9	3	1	1	3	4	
Montréal							
Sanderson P,6-7	2	3	5	5	3	1	
Welsh	2⅓	3	1	0	0	1	
Schatezder	2	4	2	2	1	1	
Bargar	1⅓	1	0	0	0	0	
Dixon	1	3	2	2	0	1	

APL—Hebner par Schatzeder. ML—Dixon. D—3:01. A—37,115.

Un Marathon relevé

■ *Balcha, le favori*

par Richard Milo

Le comité organisateur a dévoilé hier la plus belle brochette de marathoniens d'élite à prendre part au Marathon international de Montréal depuis la première édition de l'épreuve, il y a cinq ans.

Au total, ils seront 74 coureurs d'élite, 62 hommes et 12 femmes, parmi lesquels le favori de l'épreuve, l'Éthiopien Kebede Balcha, qui l'a emporté en 1979 et 1981, son compatriote Miruts Yifter, le médaillé d'or des 5,000 et 10,000 mètres à Moscou qui participera à son premier marathon en carrière, le Français Jacky Boxberger, le Britannique Bill Cannon — il l'a emporté en 1980 — ses compatriotes Billy Cane, Bob Sinclair et Yann Ray, tous auteurs de temps inférieurs à deux heures et 15 minutes, ainsi que le Polonais Richard Kopiasz et le Hongrois Georgy Sinko.

Tous se mêleront aux quelque 12,000 marathoniens populaires qui prendront le départ sur le pont Jacques-Cartier à 9 h 20, demain.

Du côté féminin, la Française Annick Lebreton défendra son titre contre sa compatriote Chantal Laglace et l'Allemande de l'Ouest Christa Valhensieck qui a réussi deux heures, 33 minutes et 22 secondes à Los Angeles, au début du mois de juin.

Le Canadien Rick Hansen et l'Américain Jim Knaub sont les favoris du marathon pour handicapés en fauteuil roulant. Cette épreuve, comptant pour le championnat nord-américain, réunira 15 athlètes d'élite, plus précisément 13 des 16 meilleurs temps aux derniers Championnats mondiaux de la discipline à l'Orange Bowl, en janvier.

Le Québécois André Viger, de Sherbrooke, pourrait alors devenir le premier athlète de la province à franchir la barrière des deux heures.

L'Éthiopien Balcha a pris la deuxième place derrière l'Australien Roberto de Castella aux Championnats du monde à Helsinki, en août dernier. De Castella ne sera pas de la compétition, ayant choisi de se tenir à l'écart jusqu'aux Olympiques. Quant au vainqueur de l'an dernier, l'Américain Benji Durden, il a refusé l'invitation des organisateurs, ceux-ci refusant toujours d'offrir des bourses de participation à l'élite mondiale.

Balcha devra notamment compter avec ses compatriotes, surtout Miruts Yifter qui fera ses débuts dans un marathon en vue des Jeux de Los Angeles, l'an prochain.

Yifter se fait « un peu vieux » — officiellement, il serait né en 1945 mais on le soupçonne d'avoir au moins 40 ans — et il a choisi Montréal pour faire l'importante transition dans sa carrière. L'Éthiopie a par ailleurs l'intention de reprendre à Los Angeles le titre olympique du marathon qu'Abebe Bikila avait remporté à Rome et à Tokyo, en 1960 et en 1964.

Le meilleur Québécois au marathon de l'an dernier, Alain Bordeleau, participera à nouveau à l'épreuve mais la Montréalaise Jacqueline Gareau n'y sera pas, n'ayant pas encore récupérée de sa participation aux Championnats d'Helsinki.

Deux modifications importantes ont été effectuées cette année. Le comité organisateur a d'abord repoussé la présentation de l'épreuve de mai à septembre et il a ensuite modifié le parcours, éliminant la portion sur les îles pour permettre aux coureurs de profiter des encouragements de la population durant les 42 kilomètres. L'arrivée aura ainsi lieu au parc Lafontaine plutôt qu'à l'île Sainte-Hélène.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Calgary à Toronto
Saskatchewan à Winnipeg

Dimanche
Hamilton à Ottawa
Edmonton à C.-Britannique

Ligue Nationale

Dimanche
N.-Orléans à Dallas
Detroit au Minnesota
St-Louis à Philadelphie
Houston à Buffalo
Kansas City à Miami
Cincinnati à Tampa Bay
N.-Angleterre à Pittsburgh
Chicago à Baltimore
Cleveland à San Diego
Washington à Seattle
Atlanta à San Francisco
Raiders LA à Denver
Rams LA à Jets NY

Lundi
Green Bay à Giants NY

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	10	8	2	0	309	203	16
HAMILTON	10	4	6	0	262	316	8
OTTAWA	9	3	6	0	207	247	6
MONTREAL	**10**	**2**	**8**	**0**	**205**	**300**	**4**

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	10	7	3	0	314	213	14
EDMONTON	10	6	4	0	299	212	12
WINNIPEG	10	6	4	0	245	244	12
CALGARY	9	5	4	0	233	216	10
SASKATCHEWAN	10	3	7	0	235	360	6

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 9-7, Montréal 7-1
Pittsburgh 8, Chicago 2
Cincinnati 6, Atlanta 4
St.Louis 3, New York 2

Hier
Pittsburgh 10, Montréal 1
Philadelphie 6, St.Louis 2
Chicago 4, New York 1
San Diego 11, Cincinnati 8
Los Angeles 11, Atlanta 2
Houston 3, San Francisco 2

Aujourd'hui
Pittsburgh, Candelaria (14-8) à Montréal, Smith (5-10), 13 h 35
Los Angeles, Welch (15-12) à Atlanta, Perez (13-8), 14 h 10
Philadelphie, Bystrom (6-9) à St. Louis (LaPoint (12-9), 14 h 15
San Diego, Thurmond (7-3) à Cincinnati, Berenyi (8-14), 14 h 15
New York, Seaver (8-14) à Chicago, Schulze (0-0), 14 h 20
San Francisco, Krukow (11-9) à Houston, Scott (9-5), 20 h 35

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	518	140	75	17	.270
Cromartie	357	99	43	3	.277
Crowley	41	8	3	0	.195
Dawson	601	185	111	32	.308
Flynn	448	107	25	0	.239
Francona	203	51	20	2	.251
Fuentes	3	1	1	0	.333
Little	328	81	32	1	.247
Mills	13	3	1	0	.231
Oliver	594	179	78	8	.301
Raines	581	174	67	10	.299
Ramos	54	12	5	0	.222
Roof	4	2	1	0	.500
Salazar	12	2	1	0	.167
Shines	1	0	0	0	.000
Speier	247	64	22	2	.259
Stenhouse	31	4	2	0	.129
Trillo	107	29	16	2	.271
Wallach	566	155	69	19	.274
White	34	5	0	0	.147
Wohlford	135	39	13	1	.289

Buts volés: Raines, 83; Dawson, 23; Cromartie, 8; Little, 4; Flynn, 2; Speier, 1; Oliver, 1; Carter, 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Bargar	2-0	17.2	15	7	7.64
Burris	4-7	152.0	63	98	3.73
Dixon	0-1	2.2	2	3	6.75
Gullickson	16-11	227.2	93	115	3.68
James	1-0	47.2	16	56	3.03
Lea	15-10	207.1	75	131	3.26
Reardon	7-8	84.2	29	70	3.09
Rogers	17-11	262.0	92	142	3.16
Sanderson	6-6	79.1	37	54	4.20
Schatzeder	5-2	85.0	29	47	3.07
Smith	5-10	139.1	42	91	2.71
Welch	0-1	42.0	25	16	5.36

Parties sauvées: Reardon, 20; James, 6; Smith, 3; Schatzeder, 2; Sanderson, 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	84	70	.545	—
PITTSBURGH	81	73	.526	3
MONTRÉAL	**79**	**75**	**.513**	**5**
ST-LOUIS	75	79	.487	9
CHICAGO	69	85	.451	15
NEW YORK	62	92	.403	22

Section Ouest

LOS ANGELES	88	65	.575	—
ATLANTA	82	70	.539	5½
HOUSTON	80	72	.526	7½
SAN DIEGO	77	76	.503	11
SAN FRANCISCO	73	80	.477	15
CINCINNATI	70	83	.458	18

HOCKEY

Ligue Nationale
(Parties hors-concours)

Jeudi
Montréal 4, Boston 2
Detroit 3, Chicago 2
Hartford 6, Philadelphie 5
Washington 6, Québec 2
Calgary 7, Los Angeles 5
Team Canada 6, Minnesota 3

Hier
Boston 3, Montréal 1
Edmonton 9, Moncton 4
Washington 4, Hartford 4
Islanders NY 5, Philadelphie 5
Detroit c. Chicago
Winnipeg c. St.Louis
Calgary à Vancouver
Verdun 10, St-Jean 9
Longueuil 5, Drummondville 2

Dimanche
St. Jean à Québec
Laval à Granby
T.-Rivières à Hull
Drummondville à Shawinigan
Chicoutimi à Verdun

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Longueuil 4, Hull 3

Hier
Laval 4, Chicoutimi 3
Granby 5, Québec 3
Trois-Rivières 6, Shawinigan 5

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Jérôme à Victoriaville
St-Hyacinthe à Thetford
St-Laurent à St-Georges

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Lav	5	11	16
Goyette, Lav	7	8	15
Bisson, Lav	3	9	12
Marangere, Dru	6	3	9
Sills, Lav	4	4	8
Lapointe, Gby	4	4	8
Couvrette, Dru	3	5	8
Mongeau, Lav	2	6	8
Brisson, Dru	1	7	8

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	4	4	0	0	32	12	8
GRANBY	4	4	0	0	25	14	8
LONGUEUIL	4	3	1	0	17	9	6
SAINT-JEAN	4	2	2	0	29	23	4
VERDUN	4	1	3	0	15	26	2
HULL	4	0	4	0	16	22	0

Section Frank Dillio

DRUMMONDVILLE	4	3	1	0	29	16	6
SHAWINIGAN	4	2	2	0	17	18	4
TROIS-RIVIERES	3	1	2	0	14	19	2
QUEBEC	3	1	2	0	9	17	2
CHICOUTIMI	4	0	4	0	11	38	0

BASEBALL

Ligue Américaine

Vendredi
Detroit 5, Baltimore 4
Cleveland 9, Milwaukee 5
Minnesota 2, Kansas City 1
Texas 5, Seattle 2
Chicago 3, Californie 2

Hier
Detroit 7, Boston 0
New York 7, Cleveland 4
Baltimore 4, Milwaukee 2
Kansas City 3, Minnesota 2
Texas 2, Seattle 1
Chicago en Californie
Toronto à Oakland

Aujourd'hui
Cleveland, Sutcliffe (16-10) à New York, Guidry (19-9), 14 H
Boston, Tudor (12-11) à Detroit, Petry (18-9), 14 h 15
Chicago, Burns (9-10) en Californie, Brown (1-2), 15 h
Toronto, Clancy (14-9) à Oakland, Heimueller (3-5), 16 h 05
Baltimore, D. Martinez (7-12) à Milwaukee, Cocanower (0-0), 20 h 30
Minnesota, Viola (7-13) à Kansas City, Black (9-6), 20 h 35
Seattle, Young (11-14) au Texas, Tanana (7-8), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Boggs, Bos	550	198	.360
Carew, Cal	452	156	.345
Whitaker, Det	610	196	.321
Moseby, Tor	512	164	.320
Simmons, Mil	571	180	.315
McRae, KC	561	176	.314
Upshaw, Tor	546	171	.313
Trammell, Det	471	147	.312
Baylor, NY	501	156	.311
Griffey, NY	425	132	.311
Ripken, Bal	624	194	.311

Circuits: Rice, Boston, 37; Armas, Boston, 34; Kittle, Chicago, 34; Murray, Baltimore, 32; Luzinski, Chicago 30; Winfield, New York, 30.

Points produits: Rice, Boston, 120; Cooper, Milwaukee, 117.

Buts volés: Henderson, Oakland, 103; R. Law, Chicago, 73.

Lanceurs: Haas, Milwaukee, 13-3, 3.27; Flanagan, Baltimore, 12-3, 3.07; Dotson, Chicago, 19-7, 3.39; Gossage, New York, 12-5, 2.35.

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BALTIMORE	94	58	.621	—
DETROIT	88	66	.571	7½
NEW YORK	85	67	.559	9½
TORONTO	84	69	.549	11
MILWAUKEE	81	73	.526	14½
BOSTON	74	80	.481	21½
CLEVELAND	67	86	.438	28

Section Ouest

x-CHICAGO	92	61	.601	—
TEXAS	75	79	.487	17½
KANSAS CITY	74	79	.484	18
OAKLAND	69	84	.451	23
CALIFORNIE	67	86	.438	25
MINNESOTA	66	88	.429	26½
SEATTLE	56	97	.366	36

x-Champions de section

SOCCER

Ligue Nord-Américaine
(Demi-finales 2 de 3)

Samedi
Toronto 1, Golden Bay 0

Dimanche
Tulsa 2, Montréal 1

Jeudi
Toronto 2, Golden Bay 0
(Toronto gagne 2-0)

Lundi
Tulsa à Montréal
(Tulsa mène 1-0)

Mercredi
Montréal à Tulsa
(si nécessaire)

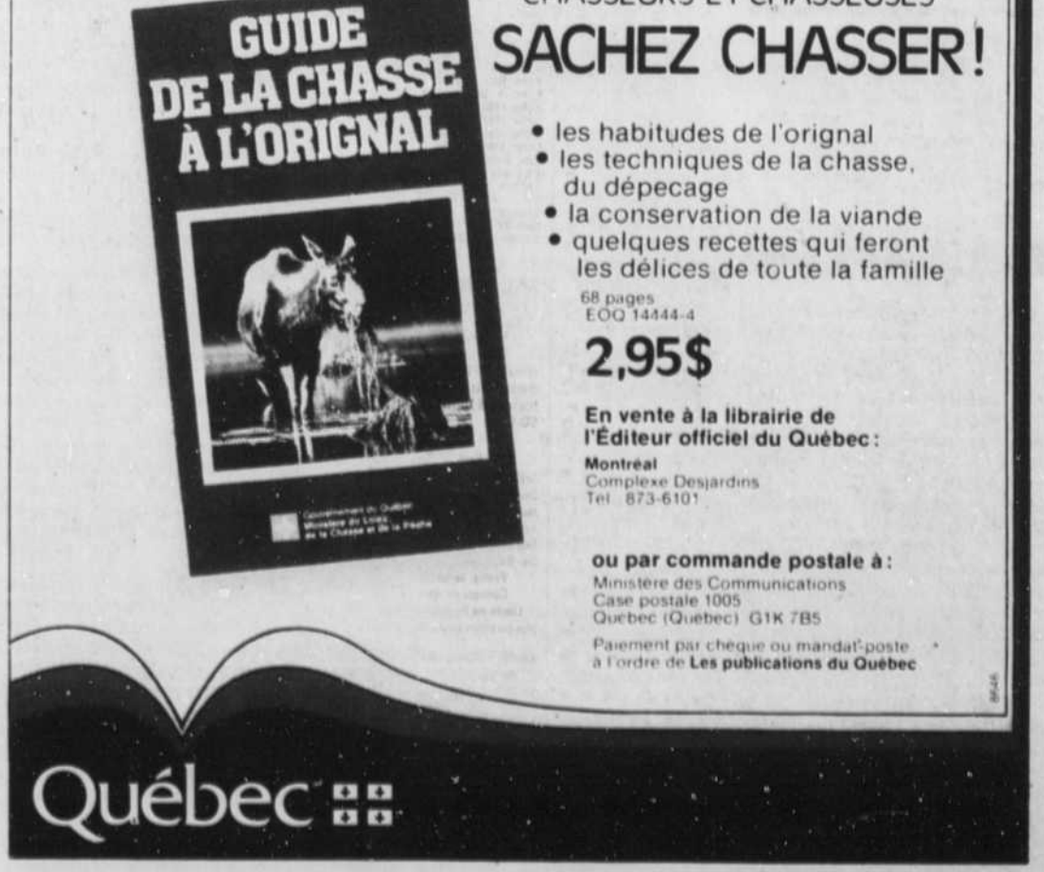

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Les guerres au Liban

OBSCURCIS par le bruit des armes et la statistique quotidienne des victimes d'une guerre à la fois civile et internationale, les enjeux de la crise libanaise disparaissent sous une telle accumulation d'agressions. La denrée quotidienne d'informations navrantes, d'images sanglantes qui nous viennent de cet ancien paradis méditerranéen, la diversité et la complexité des négociations nationales et internationales qui n'en finissent plus de s'éterniser et d'échouer, cachent ces enjeux fondamentaux. On pense notamment à la question centrale de la restauration de l'autorité du gouvernement de Beyrouth sur l'ensemble du territoire. On pense aussi à la libération du territoire national libanais de toutes forces étrangères d'occupation, et en particulier des forces syriennes.

Depuis un an, on a été témoin des efforts non négligeables des dirigeants de diverses familles ethniques et religieuses libanaises pour définir les conditions d'une nouvelle stabilité intérieure. Centrale et déterminante, l'attitude du président Amin Gemayel est apparue à différentes reprises plus conciliante que celle du groupe auquel il appartient. Mais on lui reproche toujours une trop grande dépendance vis-à-vis de son père, Pierre Gemayel et des phalanges qu'il domine. Cela n'empêche pas plusieurs capitales, notamment Paris et Washington, de continuer d'espérer ardemment que le président élu soit « le pôle autour duquel les différentes forces s'organisent », selon l'expression de M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures. Mais on s'interroge aussi sur les chances du jeune président, le temps jouant manifestement contre lui.

Les acquis des deux premières années du mandat présidentiel, sans être insignifiants, sont minces pour dire le moins, et d'une fragilité extrême. S'il a su maintenir la discipline au sein d'une armée dont la composition n'est pas monolithique, il n'a pas réussi par ailleurs à conduire à terme les entreprises de négociation entre les phalangistes chrétiens qui le supportent et les factions arabes avec lesquelles il devra éventuellement partager le pouvoir. Cette tâche est littéralement surhumaine mais tel est pourtant le prix de la réconciliation nationale.

L'éruption ces dernières semaines de combats entre l'armée et les milices shiites au coeur même de la capitale, et les combats de Souk-el-Gharb entre les chrétiens et les druzes marquent un recul considérable dans l'indispensable négociation. Si ces combats devaient durer, prendre encore plus d'ampleur dans les prochains jours, s'accompagner des massacres les plus odieux, c'est tout le Liban qui encore une fois pourrait être mobilisé contre lui-même.

Alors toutes les entreprises de médiation et toutes les tentatives de négociations seraient inexorablement éteintes. Seuls compteraient les résultats éventuels et lointains de la victoire des uns sur les autres. La force la plus brutale imposerait éventuellement sa loi. Elle règnerait un jour mais au prix d'une destruction quasi totale du pays, et du massacre de sa population. L'ampleur des récents combats et l'échec apparent de la médiation conduite par l'Arabie saoudite laissent peu d'espoir, même si certains leaders des communautés arabes n'ont pas renoncé à la négociation malgré les évènements que l'on sait.

La réconciliation nationale passe aussi et nécessairement par le départ du pays de toutes les troupes étrangères à l'exception de celles de la force multinationale composée de soldats américains, francais, italiens et britanniques. Récemment, le désaccord entre Paris et Washington sur l'utilisation de leurs troupes au Liban s'était accentué. Au Quai d'Orsay, on condamnait, avec le vocabulaire prudent de cette vénérable habituée, l'intervention de la force américaine. Mais voilà que jeudi de cette semaine l'aéronavale française est aussi intervenue dans les combats, oubliant pour l'occasion les subtiles distinctions du ministre français, et sa sémantique plutôt navrante.

Le caractère international du conflit libanais n'est pas né de la présence de la force multinationale ni de celle des troupes américaines à proximité ou sur le territoire libanais. L'envoi d'une force multinationale visait d'abord la restauration de l'autorité d'un régime ayant reçu l'appui de toute la nation, et non des actions militaires contre les pouvoirs étrangers qui ont pris racine au Liban.

Une certaine presse dont le quotidien français *L'Humanité* ont inventé l'invraisemblable thèse de l'agression américaine. Le caractère international du conflit est né voilà plusieurs années quand l'armée syrienne s'est déployée au Liban, et suite à la militarisation d'éléments de plus en plus nombreux de l'Organisation de libération de la Palestine. Ces deux éléments étrangers ont développé des alliances, des clientèles, des appuis au Liban même. D'où l'arrimage maintenant soudé entre les dimensions civile et internationale du drame libanais.

La paix, cet horizon fuyant passe par la libération du territoire national de toutes forces étrangères. Cette libération suppose de véritables négociations entre Moscou qui appuie Damas, et l'Ouest qui espère encore contre toute espérance que le Liban renaîtra de ses cendres. Le règlement de la guerre civile pourrait suivre une telle négociation. Il ne la précédera pas. Se posera donc et rapidement la question de l'utilité réelle de la force multinationale chargée d'accomplir une mission condamnée à l'avance. Cette question se posera avec d'autant plus d'acuité que le conflit actuel prendra de l'ampleur et qu'il deviendra évident pour tous que sa dimension civile dissimule un affrontement où les forces extérieures jouent un rôle tout à fait déterminant.

Un seul espoir demeure. Que l'ampleur des combats actuels et les perspectives dramatiques que soulève leur élargissement apréhendé convainquent enfin les leaders libanais des diverses communautés qu'ils peuvent encore refaire l'unité de la nation. Mais cet objectif est-il encore possible sur un territoire déjà trop imbibé de sang, et si marqué par les pistes des armées étrangères?

— JEAN-LOUIS ROY

lise bissonnette

Vu de Kelowna, B.C.

LE *Kelowna Courier*, en Colombie-Britannique, est un journal de goût. C'est-à-dire qu'il lui arrive de traduire les éditoriaux du DEVOIR. C'est un honneur dangereux. Le Canada est bien vaste, on a tendance à l'oublier quand on pianote devant son écran, et on ne pense guère au lecteur qui recevra nos vérités personnelles via une chronique « The French Press », une bonne semaine plus tard grâce à la Société des postes.

Un lecteur du Kelowna Courier, libraire de son métier, m'a donc rendu ma prose en petite coupure, accompagnée de ses commentaires sur la question franco-manitobaine dont j'avais traité le 23 août. Une lettre comme tant d'autres, qui ne sont pas faites pour publication, qui courent manuscrites sur des pages et des pages, que j'admire quoi qu'elles disent, pour le temps qu'on a pris à jeter cette bouteille à la mer, geste gratuit, beau risque d'une conversation avec l'inconnu.

Mieux que dans n'importe laquelle dissertation sur les animosités canadiennes séculaires, cette répétition qui nous use et nous abuse, j'ai trouvé là le fil pour comprendre l'agacement, parfois la colère d'en face. On se jure de ne plus jamais en parler, de passer à autre chose, une thèse sur la rénovation de maisons comme thérapie à la morosité politique par exemple, ou sur la relation entre l'architecture taillibertienne et les lampadaires lamarriens, mais on finit par y revenir, inéluctablement. Parce qu'un autre coin de voile est levé, donne le goût d'ajouter une explication de plus. Inutile. Mais pressante.

Mon correspondant est donc libraire, Canadien de la troisième génération, la première étant d'origine irlandaise, « sans amour particulier pour les Anglais ». Il éprouve la plus parfaite empathie pour notre tiédeur devant la reine, et nos quelques frissons d'appréhension devant la mer d'« Anglos » du continent. Ses trois filles vivent aujourd'hui en Californie, et il ne tolérerait pas les entendre proférer la moindre remarque désobligeante à l'égard des nombreux groupes ethniques qui s'y trouvent.

Ses affaires l'ont amené à vivre trente ans aux États-Unis. Il rentre au Canada en 1974 et trouve, en Colombie-Britannique, « d'abondants préjugés anti-français ». Nous nous sommes promis, écrit-il, de nous engager politiquement mais de ne jamais céder à la moindre tentation de ce qu'il voit, plus sévère que nous d'ailleurs, comme une manifestation de racisme.

Éclate ensuite la bombe qui le fait entrer dans une sorte de catalepsie de la bonne volonté. « Suddenly, one day, we have the infamous Bill 101 (...) We now have the stupefyingly ludicrous spectacle of NINE BILINGUAL provinces and ONE UNILINGUAL province! ».

Au Manitoba, cette semaine, des citoyens prétendent publiquement qu'il faut stopper la reconquête française qui menace le Canada. On sourit. L'ignorance est une autre folle du logis, capable d'inventer le pire. Mais comment un personnage plus renseigné que la moyenne, sans doute, peut-il s'être convaincu de pareil compte?

Sa longue lettre contient aussi la réponse. Elle est banale, au fond, même si on s'y arrête rarement. Elle tient au chassé-croisé fédéral-provincial de nos lois, qui fait le bonheur et la richesse de la gent de robe, mais qui désespère la logique du citoyen.

En Colombie-Britannique, écrit mon correspondant, « tout ce que nous achetons, même un carton d'allumettes doit être imprimé dans les deux langues selon la loi du pays (le Québec excepté!) ». Pour lui, la loi 101, une loi provinciale, a bel et bien l'effet d'annuler ici les lois fédérales qui règlementent l'usage des langues officielles, dont celle sur l'emballage et l'étiquetage ; il doit imaginer que nos boîtes de Corn Flakes, les célèbres flocons qui cristallisent le haut-le-coeur de l'Ouest devant la politique de bilinguisme, nous sont vendues avec mode d'emploi français seulement.

À Kelowna, poursuit-il dans la même veine, nous avons une station de radio française, et même de télévision, ce qu'il ne désapprouve pas totalement puisqu'il est le seul « fan » local des Canadiens. Mais il doute fortement que les anglophones de l'arrière-pays québécois « would be accorded the same consideration ». Il ignore encore là que ce service égal aux minorités de langues officielles est une exigence fédérale, et il serait sans doute renversé d'apprendre que nos cités câblées, comme Québec où les anglophones ne sont qu'une poignée, offrent plus de réseaux anglais que français. « Et la réciprocité? », demande-t-il, en accusant la communauté francophone de l'ensemble du Canada de vouloir en donner beaucoup trop à ses petits groupes isolés, « a very small tail wagging a very large dog »...

On peut deviner, à la lecture, que ce monsieur si bien intentionné au départ n'a jamais mis les pieds au Québec. Qui lui en fera grief? La proportion de Québécois qui coulent des vacances en Colombie-Britannique est infinitésimale. Et l'idée de ramener l'harmonie en ce pays en y faisant voyager les jeunes n'a jamais vraiment dépassé les discours de Keith Spicer ou de Jacques Hébert, quand elle n'est pas allée se fracasser sur les bastonnades qui ont reçu nos cueilleurs de fruits dans la vallée de l'Okanagan.

L'information, les médias? Rares sont les pays qui ont commis autant d'introspection journalistique que le Canada, quoi qu'on aime en dire dans les colloques quand on n'a plus rien à dire. Mon correspondant est sans doute de ceux, librairie oblige, qui lisent plus régulièrement les journaux que la moyenne, et qui professent un niveau tout à fait raisonnable d'intérêt pour la chose politique. Mais rien n'est plus fluide que la réception du message écrit ou électronique; avec le café du matin, ou les baillements de l'heure du téléjournal, on emmagasine en vitesse une somme de renseignements peut-être clairs, mais qui s'empilent dans la confusion.

Il n'est tout de même pas possible de donner à chaque citoyen un peu intéressé par ces débats un cours complet sur la constitution canadienne, les subtiles distinctions entre le bilinguisme officiel du Nouveau-Brunswick en tant que province, l'unilinguisme officiel du Québec en tant que province, l'unilinguisme *de facto* des huit autres en tant que provinces, le bilinguisme officiel de l'État fédéral depuis 1969, et le bilinguisme officiel limité aux législatures et tribunaux qu'imposait la constitution au Québec en 1867 et au Manitoba en 1870, sans compter celui auquel s'est astreint officiellement le Nouveau-Brunswick dans la constitution fédérale rapatriée de 1982, ouf!

Voilà pourquoi à Kelowna, quand on bouquine, même en feuilletant avec sympathie *The tin Flute*, on devise aussi sur le fait, bizarre et plutôt inacceptable, que le Québec a réussi à rendre « illégal » l'anglais chez lui, au nez et à la barbe du gouvernement fédéral, qui essaie d'imposer le français au Manitoba et bientôt, qui sait, à la Colombie-Britannique. « You obviously want to have your cake and eat it too. » Sous son angle, ce monsieur n'a pas tort.

Vais-je conclure en suggérant de rallonger quelques nouveaux millions pour une campagne d'information comme Ottawa les aime, me souffle une voix sceptique qui soupire devant le thème éculé de cette chronique? Pas le moindrement. Je concède une poésie au Canada, celle de ses mondes incommunicables. Si des irresponsables n'y mettaient pas le feu de temps à autre, cela ne se savourerait toujours pas comme du Villon ou du Nelligan, mais mériterait d'être sauvé.

Le modèle de Milton-Parc

LE quartier Milton-Parc fête aujourd'hui sa renaissance. Menacé de destruction il y a quelques années, menaçant aussi les environs en plein centre urbain de la métropole, l'ensemble social et immobilier a non seulement été préservé du pic des démolisseurs, mais surtout il a connu une rénovation et une expérience communautaire qui tiennent du miracle. Il faut presque un miracle, en effet, pour conjuguer les ressources de trois paliers de gouvernement et engager, au surplus, toute une population dans une aventure d'habitation coopérative à aussi vaste échelle.

Pourtant, pareille renaissance devrait être, aujourd'hui, un cycle urbain normal dans tous les quartiers vieillis des grandes villes et, demain, dans les quartiers vieillissants de la banlieue. Certes, ce n'est pas tous les jours ni dans toutes les municipalités qu'un grand développeur achète des centaines de maisons et remembre un domaine immobilier permettant d'agir à grande dimension. Tous les spéculateurs ne font pas non plus faillite dans leur effort pour capter la valeur de sites urbains exceptionnels. Mais partout les gouvernements peuvent maintenant sauver rues et quartiers pourvu qu'ils aient la volonté politique de le faire.

Cette volonté fait encore largement défaut. Le sauvetage du quartier Milton-Parc tient à un accident historique. Sans l'intervention de l'architecte Phyllis Lambert, alors présidente de la Société du patrimoine urbain de Montréal, il est probable que jamais Ottawa, Québec et Montréal n'auraient suspendu leurs rivalités pour s'engager dans une expérience de cette envergure, pleine de promesses mais aussi de risques considérables. Aujourd'hui, les représentants du pouvoir central, du gouvernement québécois et de la ville de Montréal ont raison de s'associer aux résultats du projet et d'en être fiers.

Aussi les questions qu'il faut leur adresser sont-elles capitales. Pourquoi cette exception, heureuse mais trop rare, à la règle de leur négligence chronique à l'égard de la rénovation urbaine? Pourquoi si peu de projets coopératifs ou communautaires ont-ils chez nous eu l'appui moral et financier de l'État, alors que ce genre de chantier possède de hautes vertus économiques et sociales? Pourquoi encore faut-il que les projets privés de rénovation, largement subventionnés, se traduisent souvent par des expulsions de population et des hausses onéreuses de loyer?

Pourquoi aussi faut-il que des fonds publics aillent ajouter aux gains de capital plutôt qu'au soulagement des résidents à faibles revenus? Pourquoi enfin faut-il racheter à prix fort des immeubles que leurs propriétaires ont laissés à l'abandon?

Il est vrai que les mouvements populaires ont trop eu, en habitation, de simples réflexes de conservation — « Gelez les loyers! » — ou d'attaques contre les pouvoirs publics. Ce n'est pas avec ce faux progressisme qu'on empêche les maisons de tomber sur la tête des locataires.

Il n'en reste pas moins que les destructions massives de logements par les gouvernements ou certains propoteurs privés auront été des erreurs coûteuses, sur le plan économique et fiscal autant que social, et que si une approche plus ouverte était venue de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de la Société d'habitation du Québec et des administrations municipales, des milliers de logements auraient été sauvés, des quartiers consolidés, des infrastructures publiques rentabilisées. Aujourd'hui, la mentalité des gouvernements change. Mais toute une génération, découragée, a quitté le domaine de l'habitation.

Aussi faut-il souhaiter que des équipes comme celle de la Société d'amélioration Milton-Parc et les autres, ailleurs au Québec, qui s'efforcent de rénover l'habitation en milieu populaire, notamment par la formule coopérative, non seulement continuent leur oeuvre dans d'autres chantiers, mais deviennent des partenaires privilégiés des sociétés d'État chargées de donner un logement décent aux citoyens qui en ont besoin.

Peut-on aussi souhaiter, à ce chapitre, que les institutions coopératives fassent montre d'un peu plus d'audace dans l'habitation? L'échec de Coop-Habitat, voici deux générations, ne doit pas paralyser le Mouvement Desjardins jusqu'à la fin du siècle!

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Syndicaliser le temps partiel

PIERRE BEAULNE

Économiste à la CEQ, M. Beaulne donne ici la réplique à M. Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec (LE DEVOIR du 19 septembre)

RÉPLIQUE

VOUS trouvez étonnantes les recommandations de la commission d'enquête (Wallace) sur le travail à temps partiel, du moment, dites-vous, que certaines travailleuses semblent choisir de travailler à temps partiel. C'est mystifier la question du « libre choix ». Choisir un horaire de travail réduit, c'est une chose. Se plier à des conditions de travail pénibles et aliénantes, se priver de protections sociales, se placer à la merci des caprices des employeurs, parce qu'il n'y a pas d'autres débouchés sur le marché du travail, ce n'est pas un choix mais une contrainte. Il ne faudrait tout de même pas prendre l'*homo oeconomicus* pour un abruti.

La Commission rapportait que la majorité des employeurs qui recrutent des travailleurs et travailleuses à temps partiel les confinent dans des postes subalternes, mal payés et sans avenir. Les organisations syndicales et féminines ont mis en relief ces conditions déplorables et insisté sur la nature sexiste de la discrimination dont sont victimes les femmes puisqu'elles composent les trois quarts de la main-d'oeuvre à temps partiel. Elles ont exigé des mesures correctrices. On aurait aussi aimé de votre part quelques suggestions positives pour redresser cette situation, mais on en chercherait en vain la trace dans votre commentaire.

Vous préférez plutôt charger les syndicats en les taxant de corporatisme, quand en réalité ils s'occupent de défendre les travailleurs et travailleuses qu'ils regroupent contre les tentatives patronales de fractionnement des postes à temps plein dans le but de dévaloriser le travail. Tant mieux si les syndicats insistent pour que le travail à temps partiel soit considéré comme un phénomène exceptionnel, pour qu'il devienne réellement volontaire, pour qu'il bénéficie des mêmes avantages et pour qu'il s'exerce dans des conditions assurant le retour à un poste à temps plein.

Vous faites remarquer à juste titre que le temps partiel est peu développé dans la production manufacturière, le transport et la construction. Il aurait fallu ajouter que ce sont les entrepreneurs eux-mêmes qui n'ont pas recours au temps partiel dans ces branches à cause de l'organisation même de la production (assurée par des équipes qui travaillent en rotation parfois sept jours par semaine), de la spécialisation des métiers ou encore de considérations relatives à la rétention du personnel. Cela n'a rien à voir avec les supposées rigidités des conventions collectives. D'ailleurs, comment un tel schéma rend-il compte du fait que dans le secteur hospitalier québécois, massivement syndiqué comme chacun sait, on retrouve un ratio de 1.6 employé pour une tâche pleine ? En définitive, votre plaidoyer en faveur du laisser-faire ne fait que légitimer et renforcer les conditions d'exploitation des travailleuses qui oeuvrent dans les secteurs du commerce et des services.

Votre argumentation souffre également d'un travers qui consiste à considérer que l'économie est assujettie aux seules contraintes du secteur extérieur. Tant qu'à y être, pourquoi ne pas proposer carrément la parité salariale avec Taiwan ? Vous semblez nier ou ignorer que la dynamique du marché intérieur est liée en bonne partie à la progression du salaire nominal. Statistique Canada a attiré l'attention récemment sur les menaces que fait planer sur la reprise économique le blocage institutionnel des salaires.

La Commission reconnaît dans ses conclusions que les travailleuses et travailleurs à temps partiel syndiqués bénéficient de meilleures conditions que leurs confrères non syndiqués. Il me semble donc, ne vous en déplaise, que l'amélioration du sort des travailleuses à temps partiel, tout comme celui des autres travailleuses oeuvrant dans les mêmes secteurs économiques, passe fondamentalement par le droit et l'accès à la syndicalisation. Avez-vous de meilleures suggestions ?

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les Écritures l'avaient prédit*

LA « libre opinion » de M. Michel M. Solomon sur la Lybie (LE DEVOIR du 22 septembre) est très intéressante mais ne devrait pas intriguer outre mesure l'auteur, puisque tout le comportement du « pion le plus avancé de la puissance militaire soviétique » est parfaitement décrit dans la Bible, pour l'époque où nous sommes.

Le prophète Daniel précise que, au temps de la fin, Lybiens et Kuschites (peuples situés à l'ouest et au sud de l'Égypte) seront à ses pieds... Aux pieds de qui ? Mais de la Russie, laquelle, dans Ezéchiel prend le nom de Gog — le pays barbare qui doit apporter les dernières épreuves au monde.

Malheureusement, le monde reste aveugle, combat Reagan au lieu d'Andropov, brandit des pancartes pour la paix, lesquelles ne servent qu'à camoufler les jeux diaboliques des suppôts de Kadhafi.

Que M. Solomon, homme de vérité, il me semble, n'oublie jamais d'ouvrir sa Bible... en lisant son journal, et rien ne l'étonnera même pas l'indifférence du monde qui court à sa propre perte.

— CLAIRE BROSSEAU
Montréal, 22 septembre

■ *Victimes de la grosse machine*

Lettre adressée à M. Daniel Dumont (LE DEVOIR du 21 septembre)

VOUS POSEZ une question tout à fait fondamentale: comment expliquer l'espèce de démission de tant d'enseignants? Ceux-ci, à l'origine, avaient le feu sacré, avaient la passion, puis ils l'ont perdu. Que s'est-il passé? Bien sûr, les causes d'une telle situation sont multiples. Mais il y a une cause fondamentale qui ressort à mon avis, et qui touche au système d'enseignement lui-même. Car, en fait, on pourrait poser une question équivalente en ce qui touche les étudiants. Comment se fait-il que plusieurs d'entre eux, qui à l'origine sont poussés par la curiosité et le désir d'apprendre, finissent eux aussi par devenir blasés et ne plus rien vouloir savoir? Ne sont-ils pas, comme les professeurs, victimes d'une vaste machine, à savoir le système d'éducation avec tout ce que cela implique?

Il y a en effet quelque chose de profondément vicieux dans un tel système. Normalement, le but ultime d'un tel système est de favoriser la connaissance, l'apprentissage. Mais pour apprendre, il faut de la curiosité, il faut que le désir de savoir, de comprendre vienne du plus profond de l'individu et ne soit pas imposé de l'extérieur par un système de récompense-répression. Or, ce but de l'éducation finit rapidement par être oublié, enterré sous le poids de la machine éducative. Tout le monde, dans l'éducation, a l'impression de faire partie d'une grande machine, d'une usine. Les étudiants, dès lors, perdent intérêt dans leurs études, ne sont plus mûs par l'amour de la connaissance, par une saine et naturelle curiosité, mais donnent l'impression de subir la situation, sont là parce qu'ils n'ont pas le choix, parce que c'est ce qu'il faut faire pour avoir possiblement un emploi plus tard.

C'est un tel climat, il me semble, qui est responsable du fait que l'enseignement devient quelque chose de pénible pour les deux parties principales concernées, avec pour conséquence une abdication concomitante des étudiants et des enseignants.

— PIERRE BERTRAND
Montréal, 21 septembre

■ *Pierre Chouinard, le grand homme*

COMME les mages et les héros antiques, il avait l'intelligence et le don de la parole. Il avait aussi l'éloquence du coeur. Nous l'avions surnommé Pierre-le-Grand sans oser lui dire, parce qu'en sa présence, il fallait d'abord l'écouter. Il avait la générosité de s'adresser aux gens, comme si chaque personne était unique. Avec fierté et humour, il reflétait la joie de vivre et nous pensions simplement à profiter de la chance qui faisait de nous ses auditeurs privilégiés.

Celles et ceux que Pierre Chouinard a honoré de son amitié se souviennent de la voix chaleureuse de l'homme hautement civilisé, voix qui se faisait entendre par-dessus les petites ambitions et les lois de la jungle. Pour moi, il aura été le beau visage de la chance quand j'ai débuté ici dans ce dur et captivant métier dont il était le maître. Il a été aussi le camarade que l'on salue de loin avec respect et admiration.

— NADIA GHALEM
Montréal 17 septembre

■ *Sevrage national*

ON DEVRAIT tous se réjouir de pouvoir fonctionner sans « Assemblée nationale ». Serait-ce ici le signal d'une vaste opération « sevrage national » où enfin on vise à l'autonomie mature et responsable de tout un peuple.

Aurait-on enfin compris que l'idée même de démocratie, si sociale soit-elle, est morte et qu'on ne tient qu'à son spectre. Comme il est beau de penser qu'on veut de plus en plus laisser le peuple à lui-même en réduisant progressivement jusqu'à zéro, en commençant par l'Assemblée nationale, les activités du gouvernement.

— PIERRE FONTAINE
Montréal, 22 septembre

■ *Chapeau !*

SALUER ici le respect et la camaraderie de Joël Le Bigot à la suite du décès de l'animateur Pierre Chouinard et rappeler ses interrogations à propos de camarades-vedettes qui, une fois consommés, sont laissés pour compte. Que sont devenus tous les autres qui se sont tus?

Il y a quelque part une attitude pour le moins incorrecte à l'égard de ces femmes et de ces hommes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et qu'on déchoit d'une chiquenaude. Comment se fait-il que ces talents applaudis hier encore, ne soient pas récupérés?

Ce pays restera pauvre longtemps à sa manière de jeter ses choux...

— LOUISE DESBIENS
Montréal, 19 septembre

■ *Air Québec et pour toujours*

Lettre adressée à M. Michel Clair, ministre des Transports du Québec

IL Y A quelque temps, le gouvernement du Québec nationalisait la société aérienne Quebecair.

Nous vous serions bien reconnaissants, monsieur le ministre, à la suite de cette nationalisation, que vous changiez le nom de Quebecair d'assonnance anglaise en celui d'Air Québec.

De plus, le gouvernement a laissé entendre qu'après un certain laps de temps, il projetait de remettre à l'entreprise privée cette nouvelle société d'État: ce à quoi nous nous opposons catégoriquement. Nous souhaitons fortement que la nouvelle société aérienne gouvernementale demeure à jamais société d'État, et qu'ainsi elle nous appartienne pour toujours, à nous Québécois !

— LÉANDRE FRADET
Les Amis de Lionel Groulx
Québec, 18 septembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; six mois $56.; trois mois: $30. A l'étranger: $120. par année; six mois $62.; trois mois: $35.; édition du samedi $26. par année.

LIVRAISON A DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'INDÉPENDANCE? COMME LA SAUCISSE...

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Ainsi donc, l'indépendance, ce serait comme de la saucisse: plus on en mange, plus on aime ça.

On se demandait à quoi rimait l'un des deux comités d'urgence, celui qui porte sur la question nationale, créés la semaine dernière lors de la retraite fermée du conseil des ministres, à Pointe-au-Pic. On le sait maintenant, grâce à M. René Lévesque, qui a fait part de sa trouvaille au bon peuple, par journalistes interposés. Le gouvernement, dit-il, ne parle pas d'indépendance parce qu'il croit que les gens ne veulent pas en entendre parler; mais peut-être que les gens ne veulent pas en entendre parler justement parce que le gouvernement n'en parle pas assez. Il fallait y penser, n'est-ce pas?

Pour être sûr d'être bien compris, le président-premier ministre évoque lui-même le syndrome Hygrade: plus de gens mangent de la saucisse Hygrade parce qu'elle est plus fraîche, et elle est plus fraîche parce que plus de gens en mangent. Comment sortir de ce cercle vicieux, ou plutôt, pour le gouvernement, comment y entrer? Telle est la question principale que, tel un Hamlet télévore, le gouvernement Lévesque se pose avec angoisse.

Armé de cette clé subliminale, M. Lévesque et quelques ministres triés sur le volet, dont le psychiatre du groupe, le Dr Camille Laurin, se lancent donc à la recherche d'une nouvelle stratégie gagnante, sur le thème: au Québec, c'est reparti... Tellement bien reparti qu'en attendant la formule miracle, le gouvernement jongle, suppute, soupèse, évalue, consulte, tandis que la machine administrative, déjà ralentie par l'été, continue de faire du sur-place.

Avec la formule Hygrade, M. Lévesque accouche aussi d'une nouvelle théorie: pour se mettre en branle, rien de mieux que de s'arrêter; pour que le Parlement soit utile, rien de mieux que de le paralyser, que de l'envoyer aux douches comme un lanceur débutant des Expos.

Quelques députés idéalistes ou rêveurs se sont offusqués de ce que le gouvernement ne les consulte pas, à tout le moins ne les informe pas les premiers, avant de se mettre en état de recherche. Mais le premier ministre a vite fait de les amadouer en les mettant dans le coup, une semaine après le fait. Ils seront associés à la quête philosophale, étant donné que les députés ont autant d'idées que les ministres et probablement plus de temps pour s'adonner à de profondes méditations.

Mais attention, il ne faut pas mêler le filet mignon avec la saucisse, ni les honorables ministres avec la piétaille des banquettes arrière: que chaque groupe travaille en parallèle, et l'on s'arrangera bien pour faire la jonction en cours de route. Quant au reste, les députés devraient être heureux: ce sont eux qui ont demandé cette profonde remise en question existentielle. La démonstration a été tellement éblouissante que les députés qui grognaient avant le caucus de jeudi en sont ressortis ragaillardis et en sifflotant.

Il y avait un autre léger problème que les ministres avaient escamoté, du moins publiquement: l'Assemblée nationale, en prenant congé pour l'été, s'était donnée rendez-vous pour le mardi 18 octobre. Cette mesure d'apparence anodine est au premier plan d'une amorce de réforme à laquelle quelques députés, toujours les mêmes idéalistes probablement, attachent la plus haute importance. Ils s'imaginent, dans leur navrante simplicité, qu'une assemblée dite nationale est l'endroit privilégié pour cheminer avec le gouvernement, pour le suivre à la trace, l'interroger, le critiquer, le contrôler, lui faire des suggestions et propositions.

Mais le gouvernement sait bien, lui, que les députés ne sont là que pour faire nombre et poids, pour discuter et adopter ses lois, pour applaudir ses bons coups et houspiller l'opposition. Il n'a que faire d'une Assemblée qui, selon la théorie classique, donne légitimité au gouvernement et prétendrait rétablir un certain équilibre dans le partage des pouvoirs.

Au surplus, la retraite de Pointe-au-Pic a permis aux honorables messieurs de faire un calcul mathématique simple: le menu législatif est tellement maigre que la table sera desservie en moins d'un mois. La réforme de la loi des coroners, la création de la Société immobilière du Québec (qui prendra la relève du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement) et de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche, sont certes des projets importants, mais non du genre à faire passer des nuits blanches aux législateurs. Ce n'est pas non plus avec les lois sur les archives et les musées, la faune et le financement des municipalités, que les députés vont souffrir d'insomnie.

Or, a-t-on déjà vu une session d'automne se terminer autrement que dans la bousculade et la fébrilité de la veille de Noël, comme pour mieux donner l'illusion que les députés ne ménagent aucun effort pour notre bien. Pour ne pas déroger à cette tradition, il fallait donc repousser d'un mois la reprise des travaux sessionnels, quitte à écorcher au passage un début de réforme qui a du plomb dans l'aile avant même de prendre son envol.

Mais peut-on ne pas convoquer les députés parce que la table d'hôte n'est pas assez élaborée, parce que le chef a dansé tout l'été? C'est impensable. Il fallait invoquer l'urgence de la relance économique, l'urgence de la question nationale. Des malins disent plutôt qu'il y avait urgence de remettre le gouvernement sur ses rails. Mais pourquoi pas?

On voit déjà les fruits de la retraite de Pointe-au-Pic. Le marmiton Lévesque a déjà éprouvé les bienfaits de la recette Hygrade. Qui sait si, avec un soupçon de relish et de moutarde, il ne réussira pas encore une fois à nous enfiler comme des saucissons? L'assaisonnement semble réchauffé et la sauce indigeste? Attention! C'est quand notre Ti-Poil national semble le plus démuni, à la merci d'un quelconque message télévisé, qu'il peut être le plus dangereux, comme un vieux lion blessé qui, de fond de sa tanière...

Azarius sous la loupe de l'économiste

MARC PONTBRIAND

Professeur d'économique au collège Marguerite-Bourgeoys

COMMENT évaluer les revenus de Florentine et le coût de la vie pour la famille Lacasse de *Bonheur d'occasion* ? Comment expliquer qu'Azarius n'ait pas travaillé de son métier depuis tant d'années ? On peut trouver des éléments de réponse à ces questions dans le contexte de la Dépression des années trente elle-même précédée de la prospérité des années vingt.

Entre 1920 et 1929, la production réelle au Canada augmente de près de 40 % alors que les prix demeurent stables. La production manufacturière seule augmente de 72 % et le nombre de chômeurs demeure faible et assez constant au cours de la période. Ces années qui suivaient la première guerre mondiale sont caractérisées par une forte demande pour les biens d'équipement, le développement d'industries nouvelles (automobiles, pâtes et papier, métallurgie), la construction d'un réseau routier et un niveau record de la construction domiciliaire. Ajoutons à cela la baisse des coûts de main-d'oeuvre, l'optimisme généralisé du monde des affaires et la spéculation boursière. L'économie fonctionnait à pleine capacité.

L'euphorie des années vingt ne pouvait durer. Cette prospérité recelait en son sein les germes de son déclin. La production s'était développée rapidement mais les salaires n'ont pas suivi et la consommation demeurait insuffisante pour absorber toute la production. Les entrepreneurs et les spéculateurs avaient vu trop grand et trop vite, s'étaient fortement endettés et l'effondrement de la bourse en 1929 fut suivi de la baisse radicale de l'investissement, du déclin de la construction domiciliaire, de la diminution des dépenses de l'État soucieux d'équilibrer un budget de plus en plus mince. Ajoutons à cela la sécheresse dans l'Ouest et le pessimisme généralisé du monde des affaires. Le capitalisme allait connaître la pire crise de son histoire.

En 1933, la production réelle aura baissé de 22 % en deux ans, le revenu par tête au Québec chute de 44 % et le taux de chômage pour tout le Canada atteint 19.3 %. Montréal, principal centre commercial et financier, aux confins des grandes voies commerciales entre l'Ouest et l'Est et le monde extérieur, est particulièrement touchée. Même en 1939, la production réelle au pays atteint à peine le niveau de 1929 alors que la population canadienne a augmenté de plus de un million d'habitants. Et le taux de chômage atteint toujours 11.4 %.

La Grande Dépression, ce sont dix années de misère pour de nombreuses familles. Alors que le bon sens poussait l'homme de la rue à réclamer l'intervention de l'État pour redresser l'économie, nos gouvernements, suivant en cela la doctrine économique acceptée à l'époque, sont demeurés passifs. L'économie libérale devait se relever d'elle-même, l'État ne devait aucunement intervenir. Les salaires baisseraient d'eux-mêmes suffisamment pour rendre à nouveau attrayants les projets d'investissement des entreprises. Et l'État, soucieux de maintenir une saine gestion, réduisait ses dépenses parce que ses revenus étaient en baisse comme le reste de l'économie. Il lui était très difficile de concevoir venir en aide de façon réaliste à la population par une relance importante de l'activité économique et autrement que par des mesures d'assistance temporaires et nettement insuffisantes. Au contraire, il suffisait d'attendre que « la main invisible » du capitalisme libéral amène l'économie à se redresser d'elle-même.

C'est dans un tel contexte que se déroule l'action de *Bonheur d'occasion* à la fin de l'hiver de 1940. À titre indicatif, mentionnons que dans les filatures de l'époque on gagne en 1940 en moyenne vingt dollars pour 48 heures de travail par semaine. L'agriculture emploie encore 25 % de la main-d'oeuvre et les autres principaux secteurs d'activité sont la machinerie et la métallurgie, la construction, les pâtes et papier, le textile et le vêtement, les chemins de fer. 86 % des hommes actifs font partie de la main-d'oeuvre et seulement 23 % chez les femmes. Dans les grandes manufactures, l'homme gagne 49 cents l'heure et la femme 27 cents. Un coke au restaurant « Deux records » coûte 5 cents et un repas complet au « Quinze-cents » coûte 40 cents.

C'est ici que nous retrouvons Florentine Lacasse, principal gagne-pain d'une famille de douze personnes habitant un quartier ouvrier de Montréal, Saint-Henri. Azarius, le père, n'a pas travaillé de son métier de menuisier-maçon depuis huit ans et ne rapporte à la famille, de façon intermittente, que de biens faibles revenus. D'après les statistiques officielles et les indications du roman, et si l'on double son salaire pour tenir compte des pourboires, on peut évaluer les revenus de Florentine à quelque cinquante dollars pour un bon mois. Voyons un peu ce qu'un tel revenu représente.

Le tableau ci-contre, établi d'après le budget du Conseil des agences sociales de Montréal de l'époque, indique ce qui était considéré comme étant le minimum nécessaire au maintien de la santé en 1940.

BUDGET MENSUEL FAMILIAL *
1940

	Famille de cinq personnes	Estimation pour dix personnes
Nourriture	$43.50	$70.00
Logement	18.80	18.80
Gaz/électricité	6.72	6.72
Vêtements	14.73	23.00
Autres	7.18	11.48
TOTAL	90.63	130.00

* Budget de subsistance, soit le minimum nécessaire au maintien de la santé au moindre coût possible. Calculs de Marc Pontbriand d'après les données du Conseil des agences sociales de Montréal de 1936 et de Statistique Canada.

Une estimation très conservatrice nous permettrait d'évaluer le budget mensuel de subsistance d'une famille de 10 personnes vivant dans un logement réduit à $130 par mois. On comprend alors facilement pourquoi l'argent est un souci constant pour Rose-Anna, la mère, la seule personne qui semble avoir les deux pieds sur terre dans cette famille. Et Rose-Anna comme Azarius ne peuvent envisager de retourner « sur le secours ». On les comprend aisément si l'on considère, en dehors des facteurs personnels, que le montant maximal disponible de l'État par le secours direct à l'époque n'arrivait même pas à couvrir le montant nécessaire uniquement pour la nourriture. Notons ici, qu'en 1933, 15 % de la population totale au Canada était « sur le secours » et en 1937, encore 10 %. La vie a été pour ces gens certainement très pénible.

Seule la guerre sortira la famille Lacasse de la misère. Et combien d'autres familles canadiennes encore ? Les chiffres sont éloquents. Le Canada déclare la guerre en septembre 1939. Moins d'une année plus tard, le taux de chômage tombe à 9.2 %, puis à 4.4 % en 1941 et 1.7 % en 1943. Entre 1939 et 1943, la production réelle augmente de 61 %. Emmanuel, Azarius, Eugène et Pitou ont enfin trouvé de l'emploi.

Pourquoi aura-t-il fallu la guerre pour sortir l'économie canadienne de dix années de misère ? Faut-il nécessairement la guerre pour redresser une économie ? La grande leçon d'économique qu'aura apportée la Deuxième Guerre mondiale à nos gouvernements apparaît clairement. John Maynard Keynes, ce grand économiste, l'avait déjà formalisée dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* dès 1936. On ne peut compter sur le capitalisme libéral basé sur la doctrine du « laisser-faire » et sur la croyance en « la main invisible » pour sortir les gens de la misère en période de récession économique. L'État doit, par une intervention énergique délibérée, stimuler suffisamment l'économie pour lui permettre de se remettre en marche et redonner confiance aux investisseurs, quitte à réaliser d'énormes déficits budgétaires temporairement. Il aura fallu la guerre pour que nos gouvernements réalisent enfin cette vérité. Pour Keynes, l'interventionnisme de l'État était nécessaire pour sauver le capitalisme. Avec la guerre les gouvernements l'ont compris, les gens d'affaires aussi.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
PARIS
ACHAT-RACHAT
Automobiles européennes
AVION À PARTIR DE PARIS
Prix spécial $548
Paris $599 CAD ALLER-RETOUR
Aller simple Paris $320 US + Autres destinations
Fête Noël 20-12-83 au 3-1-84 $597 CAD
Dernière minute: N.Y./Bruxelles $199 U.S.
Meilleure aubaine «Achat rachat RENAULT».
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
2050 rue Mansfield, Mtl. — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

Loisir, Chasse et Pêche Québec
les séjours
de pêche et de villégiature dans les parcs et réserves du Québec en 1984

Les résidents du Québec pourront bientôt s'inscrire au tirage électronique en vue d'obtenir une réservation pour un séjour de pêche ou de villégiature dans les parcs et réserves du Québec l'été prochain.

En effet, les formules d'inscription seront bientôt disponibles dans les différents bureaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

On retrouvera sur cette formule tous les renseignements, modalités et règlements relatifs au tirage électronique et à l'attribution des réservations.

Les formules d'inscription devront parvenir au Service des réservations et renseignements avant le 1er novembre 1983.

Québec

McGill *en bref*

Venez faire la fête à McGill!

Les 29 septembre, 1er et 2 octobre, McGill ouvrira toutes grandes ses portes à la population, comme elle le fait tous les trois ans depuis plus de trente ans. Cette année, les journées d'accueil de McGill coïncident avec la tenue de la première Semaine nationale des universités (2 au 8 octobre) durant laquelle les universités canadiennes illustreront leur rôle dans la société. À McGill on va faire ça en grande! D'abord, le samedi 1er octobre à 11h30, course de 10 kilomètres à travers le campus et les rues de Montréal à laquelle participeront un millier de coureurs et ce, au bénéfice du centre de recherches sur le cancer de l'université McGill. Surtout n'hésitez pas à amener vos enfants à McGill, même les tout-petits. Il y aura un service de garderie gratuit, des clowns et des milliers de ballons avec tout plein de gentils animaux de la ferme du collège Macdonald sur les pelouses du campus principal. Vous voulez aller au ciel? Dimanche, venez faire un tour de montgolfière avec vos enfants. Vous aimez le ballet, le jazz, la musique classique? Un spectacle de ballet classique monté par le département de didactique des arts sera présenté vendredi et samedi soir, samedi et dimanche après-midi. Il y aura un concert de jazz le vendredi soir, un récital d'orgue le samedi soir et des concerts de musique de chambre samedi et dimanche après-midi. Ouf! Et ce n'est pas tout. Les étudiants du département de langue et de littérature extrême-orientales vous feront des démonstrations d'ikenaba et de cérémonies du thé. En assistant aux séances du tribunal-école de la faculté de droit, vous verrez comment se déroule un procès. Plus d'une demi-douzaine d'hôpitaux affiliés à McGill ainsi que plusieurs départements de sciences naturelles organiseront des ateliers dans le cadre desquels on discutera innovations médicales et soins de santé. Bref, une centaine de départements et d'écoles de McGill se préparent fébrilement à vous accueillir. Tout cela se déroulera en anglais et en français aux accents des orchestres dixieland disséminés à travers le campus. L'entrée principale du campus de l'université est à l'angle des rues Sherbrooke et McGill College, à un pâté de maisons du métro McGill. Et n'oubliez pas de vous procurer le programme des festivités qui sera distribué sur place.

GRATUIT!

Jeudi 29 septembre à 20h: dans le cadre des conférences *Maxwell Cummings* l'éminent historien Eberhard Jäckel, de l'université de Stuttgart, traitera de: *Hitler and the Destruction of European Jewry*. Amphithéâtre Fieldhouse, 132 du pavillon Leacock.

Vendredi 30 septembre (13h à 19h) et samedi 1er octobre (9h à 17h30): colloque sur la vie et l'époque de l'éminent juriste hollandais, Hugo Grotius, père du droit international moderne dont on célèbre cette année le quatre-centième anniversaire de naissance. Faculté des sciences de l'éducation de McGill, 3700, rue McTavish.

Samedi 1er octobre à 20h: pour marquer la Journée internationale de la musique (UNESCO), la faculté de musique vous invite à venir entendre Winston Purdy, baryton; Christopher Jackson, claveciniste; Betsy MacMillan, viole de gambe et Liselyn Adams, flûte baroque, interpréter des oeuvres de Bach, Handel, Telemann et Purcell. Salle Pollack, 555 ouest, rue Sherbrooke.

Lundi 3 octobre et mardi 4 octobre dans le cadre des conférences *Birks*, trois universitaires de réputation internationale aborderont un aspect de la personnalité et de l'influence de Martin Luther dont on célèbre cette année le cinquantième anniversaire de naissance. Lundi 3 octobre à 16h: conférence de M. Heiko Oberman, de Tübingen - *Luther Hero or Heretic* - et à 19h30 le même jour: conférence du Dr Ingetraut Ludolphy, d'Erlangen - *Luther's Attitude Towards Women*. Mardi 4 octobre à 10h: conférence de M. H. McSorley, de Toronto - *Luther Then and Now in a Roman Catholic Perspective*. Toutes ces conférences seront données au collège diocésain, 3473, rue Université.

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un chantier

lités européenne et canadienne. « Il en est résulté, a-t-il dit, que le montage des éléments préfabriqués a été fortement déphasé et que ce qui devait être fait en deux ans a nécessité deux hivers et un été de travail entraînant ainsi des coûts plus élevés dûs notamment au chauffage. »

Abordant ensuite le fameux problème de la balustrade au niveau 600 où, n'eurent été les corrections apportées, quelque 12,000 spectateurs auraient été privés complètement ou partiellement d'une vue sur le terrain de jeu du stade, M. Lamarre a mentionné qu'il s'agissait là d'un problème de géométrie relevant d'architecte, à la condition que les plans originaux n'aient pas été modifiés par des ingénieurs ou des entrepreneurs.

Selon lui, les plans soumis par M. Taillibert permettaient dès 1972 d'établir des estimations valables du coût de la construction du parc olympique. C'est vers la fin de 1974 toutefois que la firme Lalonde, Valois et Lamarre remettait à la Ville de Montréal une estimation de $480 millions, le coût du Vélodrome étant exclus. Dans une certaine mesure, ce chiffre confirmait celui de 1972, en tenant compte de la poussée inflationniste de 1974 qui avait atteint 25 % dans les 12 derniers mois. En 1975, il fallut toutefois ajouter une autre somme de $189 millions à ces estimations.

Notant qu'il s'agissait là de prévisions réalistes, M. Lamarre a reconnu dans un autre temps la polyvalence très exceptionnelle du stade de Montréal qu'il trouve, quant à lui, extraordinaire.

À l'avocat de la RIO, Me Alain Létourneau, qui lui demandait s'il y avait un lien entre le coût de la construction et la complexité de la structure, M. Lamarre rétorque que c'était une question de symétrie et qu'il n'y en avait pas. « Tous les morceaux (préfabriqués) étaient différents et comme il fallait bien respecter les exigences architecturales, l'erreur était très facile », a-t-il conclu.

D'autre part, M. Rémi Simard, un ingénieur à l'emploi de la firme Atlas, a révélé que celle-ci avait reçu de la RIO une somme de $660,000 pour la construction de deux niveaux sur le mât, entre juillet et octobre 1980, et que cette somme englobait également une indemnisation pour l'interruption des travaux et la résiliation du contrat. Le contrat avait été octroyé pour la finition de la structure du mât dans son entier mais après la découverte de faiblesses dans celle-ci, il a donc fallu mettre fin aux travaux aux niveaux mentionnés.

Par ailleurs, ce n'est que le 5 août dernier que la RIO a fait appel à la firme Roy & Associés pour obtenir une étude budgétaire sur le renforcement du mât.

Et, à cet effet, un estimateur en construction à l'emploi de cette entreprise, est venu dire au juge Charles-D. Gonthier, de la Cour supérieure, qu'il en coûterait très exactement $6,757,500 pour construire un appui central au mât. L'estimation englobe les travaux de démolition de locaux temporaires, d'excavation, de structure, les profits et un item « autres » qui, à lui seul, va chercher $3,698,950. L'avocat de M. Taillibert, Me François Mercier, a voulu savoir en détail ce que contenait cet item « autres » mais devant des réponses qui ne l'ont pas satisfait, il a réclamé le dépôt d'un document plus élaboré.

Le dernier témoin de la journée fut l'ex-directeur du chantier olympique au moment où la RIO a pris en main tout le projet en novembre 1975. Ex-ingénieur à la retraite, M. Roger Trudeau, qui travaillait sous la direction immédiate du président, M. Claude Rouleau, a parlé d'un plan d'urgence afin que les installations olympiques soient livrées à temps pour l'été 1976. Il y eut une rencontre entre MM. Trudeau, Rouleau, Drapeau et Taillibert et c'est à ce moment que le président de la RIO décidait que l'architecte français ne devait plus s'occuper du chantier olympique.

« Afin d'accélérer les travaux, d'expliquer M. Trudeau, nous avons dû procéder à des grosses modifications et c'est ainsi qu'entre les niveaux 100 et 300 nous avons dû substituer une structure d'acier à la structure de béton prévue. M. Taillibert en a aussitôt profité pour nous dire qu'il ne voulait pas de ferraille dans son stade. »

Selon le témoin, on ne pourrait dire aujourd'hui où est cette partie d'acier car elle a été recouverte de béton depuis et, d'après lui, ça n'a rien changé à la structure de M. Taillibert. M. Trudeau a en outre opiné que si la structure complète avait été faite de béton coulé directement au lieu de pièces précontraintes, il n'y aurait pas eu de problème.

M. Trudeau a passé rapidement sur certains travaux qui ont été faits au Vélodrome et dans le hall de natation après les Jeux de 1976 et, interrogé sur le futur funiculaire qui devait glisser un jour le long du mât, il s'est dit d'avis que celui-ci n'aurait pas la capacité de desservir le restaurant (projeté au sommet du mât) de façon fonctionnelle.

Il a enfin dit que c'est lui qui avait pris la décision d'arrêter les travaux du mât vers la fin de 1975. « Il restait plus de 474 pieds à faire. Le tout aurait pris 36 mois alors qu'il ne restait plus que neuf mois avant la tenue des Jeux olympiques », a-t-il mentionné, tout en ajoutant qu'après l'été 1976, on avait ajouté un étage de 29 pieds, question d'assurer la stabilité du mât.

Dès lundi, la RIO commencera à faire entendre certains témoins venant d'Europe, des États-Unis et même du Japon. Ceux-ci seront appelés à donner leur appréciation sur l'oeuvre de l'architecte Taillibert et sur sa faisabilité.

◆ Logogriphe

prenez dès lors que ces bouts de flèches pointent vers un heptagone intérieur. Ainsi considérée, la forme géométrique d'ensemble frôle l'apparence du cercle.

Voilà qui signifie que les sept universités autonomes — on ne parle évidemment pas des succursales particulières de l'Université du Québec — ont « des objectifs communs » et « se regroupent pour former la CREPUQ.

Ce n'est pas tout, le plus intéressant reste à venir. Oubliez maintenant les « V » ou les pointes de flèches et concentrez-vous plutôt sur l'effet visuel que font les sept couples de droites pointant vers des directions différentes, vers l'extérieur de la figure.

Vous avez compris. Ce côté dynamique de la figure veut dire que les sept universités « deviennent ainsi d'excellents représentants auprès du gouvernement et de la société en général tout en profitant à l'ensemble de la communauté universitaire ».

Frottez-vous les yeux durant quelques secondes, agitez vos pupilles comme on fait avec les dés, puis remettez-les à leur place et repenchez-vous sur le logo de la CREPUQ. Vous discernez maintenant un triangle central, qui, comme les anciens wigwams, repose sur une barre horizontale. Vous avez raison: le sommet du triangle symbolise « le désir de progresser » de la CREPUQ et de ses membres, tandis que la barre horizontale « donne une impression de solidité ».

Vous touchez presque au but de l'exercice. Faites abstraction des sept lignes droites, de l'heptagone, du triangle, du cercle, des pointes de flèche et vous découvrez que les sept « V » qui forment le contour de la figure dégagent en même temps, à l'intérieur, la forme d'une étoile, géométriquement blanche. Celle-ci est « symbole d'excellence et de puissance ».

Enfin, faites abstraction des droites, des « V », des pointes de flèche, de l'heptagone, du cercle, du triangle assis sur une barre solide et des bâtonnets. Que voyez-vous ? — Rien. C'était quand la CREPUQ n'avait pas de logo officiel.

Le concepteur du graphique est Mme Eve Quenneville, de l'Ecole des hautes études commerciales. La CREPUQ avait lancé un concours à cette fin chez les graphistes. Mme Quenneville a remporté le premier prix, soit une bourse de $500. Le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, le directeur général de la CREPUQ, M. Richard Pérusse, le président du comité de l'information de l'organisme, M. Réjean Plamondon, et deux graphistes professionnels formaient le jury.

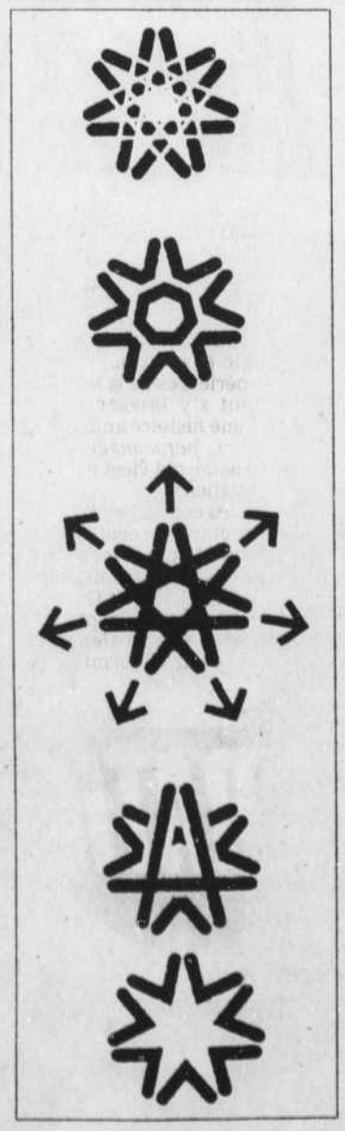

Une foule d'environ 500 femmes se sont donné rendez-vous au carré Saint-Louis pour entreprendre une marche dans les rues de Montréal, hier soir, dans le but de protester contre la violence quotidienne qui est faite aux femmes « la rue, dans la nuit ». La manifestation était organisée pour la quatrième année consécutive par le Regroupement québécois des centres de viol en collaboration avec différents groupes d'actions. (Photo Jacques Grenier)

◆ Mulroney

Manitobains du gouvernement du Manitoba.

Mais M. Mulroney, d'accord en principe avec le bilinguisme, n'est pas pressé .

Et, au cours de la seconde rencontre entre les deux chefs québécois en moins d'une semaine,qui a duré plus d'une heure, M. Mulroney a fait montre d'une grande méfiance. Il a insisté pour que le chef du Nouveau parti démocratique (NPD), M.Ed Broadbent, approuve d'abord le projet. Ensuite seulement, il dira si ses députés se joindront aux deux autres formations pour assurer un appui unanime du Parlement canadien au gouvernement néo-démocrate du Manitoba.

Ce nouveau délai que désire le chef du PC, les journalistes en ont pris connaissance au bureau du premier ministre. Et cet « abus de confiance » — les parties avaient convenu d'être discrètes — a relancé les accusations sur « les vraies intentions du gouvernement libérales ». Voilà confirmés les soupçons de ceux qui doutaient de la bonne foi de M. Trudeau dans cette affaire, dit-on au bureau. Au début, les observateurs y ont vu un piège tendu pour embarrasser M. Mulroney.

Pour M. Mulroney, rien ne presse, d'autant plus que s'il a pratiquement rallié son caucus de députés, il serait faux de penser qu'ils appuieraient une résolution louangeant les principes du bilinguisme avec la ferveur du croyant.

M. Trudeau, en revanche, a mis son honneur dans ce projet et il fait montre de beaucoup d'empressement.

Ainsi, hier après-midi, le premier ministre a rejoint M. Broadbent à Victoria, en Colombie-Britannique,juste au moment où le chef néo-démocrate s'apprêtait à se rendre à un « tea party ».

Le chef du NPD veut voir un texte final avant de promettre de dire oui aux Communes. Mais en principe M. Broadbent est d'accord .

Les trois chefs devraient avoir de nouvelles rencontres la semaine prochaine.

Tout le monde s'entend sur une chose: la résolution doit recevoir un accueil favorable des trois partis aux Communes.

D'ailleurs, le premier touché, soit le premier ministre Howard Pawley du Manitoba, a, cette semaine, clairement fait savoir à M. Trudeau qu'un appui fédéral à son projet sur le le bilinguisme ne ferait qu'envenimer davantage le climat déjà passablement tendu chez lui, à moins qu'il ne soit unanime. A ce moment, l'appui des Conservateurs fédéraux pourrait ébranler les Conservateurs provinciaux dont le leader, M. Sterling Lyon, est farouchement contre l'enchâssement constitutionnel des garanties linguistiques aux quelque 55,000 francophones de cette province.

M. Mulroney s'est déjà prononcé en faveur du bilinguisme et il serait sans doute sévèrement jugé par les Québécois s'il rejettait la suggestion du premier ministre. Hier, dans son communiqué, il déclarait qu'il appuyait « solidement » les droits des minorités .

La paternité du projet de résolution revient à M. Trudeau qui, inquiet de la tournure des évènements au Manitoba — le chef du gouvernement y a déja atténué le sens de son projet sur le bilinguisme — a suggéré une action conjointe des Communes sur ce sujet.

Le chef du gouvernement canadien avait justifié son intervention en disant que l'issue du conflit manitobain et le sort des minorités étaient d'intérête national et que l'amendement constitutionnel discuté dans l'Ouest aboutirait immanquablement devant le Parlement à Ottawa. Car les conservateurs y avaient surtout vu un désir libéral d'embêter leur chef.

Au Manitoba, le gouvernement tient présentement des audiences publiques sur son projet de loi. Le projet est issu d'un entente avec la Société franco-manitobaine ,prévoyant notamment la traduction d'un certain nombre de lois et l'implantation de services en français dans les ministères. Elle prévoit aussi qu'un amendemenmt constitutionnel serait voté et que le Manitoba deviendrait officiellement bilingue.

L'entente remplace en fait un jugement qui serait venu à l'automne et dont tous s'attendaient à ce qu'il oblige le gouvernement à traduire non pas 450 textes comme le prévoit l'entente mais bien 4,500. L'entente se voulait plus réaliste que le jugement.

Mais le débat s'est enflammé et une série de municipalités ont même décidé de tenir un référendum sur la question. Celui de Winnipeg, le 26 octobre prochain, sera suivi de près. Même si légalement il n'a aucune valeur. Et même si, en fait,un échec éventuel des efforts du gouvernement manitobain mènerait tout droit à la reprise de la cause dite « Bilodeau ». Mais les francophones du Manitoba sont sur la bonne voie depuis un bon moment: en 1979, la Cour suprême du Canada avait invalidé la loi manitobaine de 1890 qui abolissait l'usage du français à la législature et devant les tribunaux, obligation qui était présente à l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

◆ Damas

tre français des Relations extérieures, a qualifié de « ponctuelle et efficace » la riposte de l'aviation française jeudi au Liban et annoncé que Paris, Rome et Londres étaient engagés dans une action diplomatique pour confirmer leur soutien au président libanais.

Un mouvement clandestin de résistance libanais a menacé d'autre part hier de s'en prendre aux intérêts à Beyrouth des quatre pays membres de la force multinationale — États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie — en représailles contre l'intervention de leurs troupes dans les combats actuels au Liban.

Le groupe, qui s'intitule « Résistance nationale libanaise », a revendiqué des attentats contre les Israéliens au Sud-Liban.

Dans un communiqué publié par son bureau à Damas, il met en garde la force multinationale contre de nouvelles interventions.

« Nous répondrons à ses actes d'agression dans le Grand Beyrouth en nous attaquant aux intérêts vitaux des États auxquels ces forces appartiennent et en y liquidant leur communauté », lit-on dans cette déclaration.

« C'est notre premier et dernier avertissement. Nous n'avons pas de temps à perdre, et répliquerons miltairement, violemment et brutalement », ajoute-t-elle.

Elle précise que le groupe ne fera pas de distinction entre civils et militaires et ajoute: « Nous avons des centaines d'hommes dans le grand Beyrouth, qui peuvent entrer et sortir librement de Beyrouth-Est. »

Le président Ronald Reagan a renouvelé de son côté ses attaques contre Damas et le rôle de l'URSS au Liban en faisant état de la possible présence de militaires syriens aux côtés des milices druzes qui combattent l'armée libanaise.

« La Syrie encourage » certaines factions libanaises et « les soutient en leur fournissant des matériels et, nous pensons, quelquefois des hommes », a déclaré M. Reagan.

En recevant à la Maison-Blanche un groupe de responsables du parti républicain, le président américain a réaffirmé qu'il n'y a « pas de doute que la Syrie est influencée par l'URSS (...) qui lui demande de soutenir, et elle le fait, certaines des factions libanaises ».

M. Reagan a souligné que les États-Unis avaient mis en oeuvre « un intense effort diplomatique », qui, a-t-il ajouté, « a été sur le point plusieurs fois d'aboutir à un cessez-le-feu ».

L'Union soviétique a rejeté d'ailleurs un appel des États-Unis lui demandant d'user de son influence auprès des Syriens pour que ces derniers modèrent leur engagement militaire au Liban, rapportait hier le *New York Times*.

Citant des sources gouvernementales américaines anonymes, le *New York Times* indique que le sous-secrétaire d'État pour les affaires politiques, M. Lawrence Eagleburger, a reçu le 2 septembre dernier un haut responsable de l'ambassade soviétique à Washington, M. Oleg Sokolov, pour lui transmettre le souhait américain. M. Sokolov a de nouveau été convoqué au département d'État au début de cette semaine, ajoute le quotidien.

L'URSS a rejeté cet appel et a accusé les États-Unis d'être les incitateurs des combats au Liban, précise-t-il.

Cette attitude « plus agressive » des Soviétiques au Proche-Orient est considérée au sein du gouvernement américain « comme l'une des conséquences de l'affaire du Boeing sud-coréen »,poursuit le journal, citant un haut fonctionnaire. « Les Russes pensent apparemment qu'une exacerbation des tensions au Proche-Orient serait à leur avantage », a ajouté ce responsable qui a requis l'anonymat.

À Washington, la commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé hier à la majorité étroite de 9 voix contre 7 la formule de compromis prévoyant le maintien pour dix-huit mois des 'marines' stationnés au Liban.

La résolution, fruit d'une négociation entre les principaux dirigeants du Congrès et la Maison-Blanche, a été transmise au Sénat, où elle doit faire l'objet d'un débat en séance plénière lundi.

La commission avait auparavant rejeté un amendement déposé par les démocrates et limitant à six mois le maintien des 'marines' au Liban. Il a fallu pour cela que les responsables républicains persuadent l'un des leurs de changer d'avis.

Pendant le débat d'hier, les démocrates ont reproché au compromis de donner trop de pouvoir au président.

L'un deux l'a comparé à la résolution de 1964 sur le golfe du Tonkin, qui devait conduire à un engagement croissant de l'armée américaine au Vietnam.

Les discordances entre la commission sénatoriale, dominée par les républicains, et les démocrates de la Chambre des représentants pourraient entraîner des problèmes pour le compromis lors du vote des deux Chambres la semaine prochaine.

La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants avait approuvé jeudi la formule par 30 voix contre six.

Par ailleurs, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, a inspecté mardi des combattants palestiniens sur ce qu'il a appelé le « front », selon une interview qu'il a accordée hier au camp de Baddawi (Nord-Liban) à Reuter et à la chaîne américaine CCN.

Le dirigeant palestinien a affirmé avoir été à « seulement 300 mètres des troupes israéliennes », sans plus de précisions.

Toutefois, selon certains de ses conseillers, il se serait rendu soit au sud de la vallée de la Bekaa, où les Syriens font face aux troupes israéliennes, soit dans le Chouf. Le chef de l'OLP a précisé que les Syriens étaient au courant de cette tournée, et qu'il avait d'ailleurs dû traverser certains de leurs barrages.

Selon Abou Jader, qui commande les 400 combattants de l'aile pro-Arafat du « commandement général », 2.000 Palestiniens loyaux au chef de l'OLP sont partis combattre aux côtés des Druzes dans le Chouf.

◆ Hydro

gawatts dont nous aurons besoin plus tard.

Hier matin, l'ONE a cependant estimé qu'Hydro-Québec avait fourni « une certaine preuve » démontrant que la puissance et l'énergie qu'elle se propose d'exporter constituent un excédent par rapport aux besoins « raisonnablement prévisibles de consommation au Canada ».

Et, fait intéressant, si Hydro doit prouver qu'elle n'enlève pas l'électricité aux Canadiens, la loi ne l'oblige pas à offrir formellement ses surplus à chacune des provinces.

L'avocat terre-neuvien, Me Noel Clarke, a précisé que Terre-Neuve n'avait pas besoin d'électricité présentement, mais était désireuse de prévoir l'avenir.

Hydro-Québec avait d'ailleurs qualifié de « mesures dilatoires » les exigences terre-neuviennes, en alléguant que l'énergie dont avait besoin Terre-Neuve n'était pas de même nature que celle qui ira aux États-Unis à compter de septembre 1984, et que les lignes de transmission qui seraient utilisées pour le transport de cette énergie n'étaient ni construites ni en voie de l'être.

L'ONE, organisme fédéral, a donc libéré Hydro-Québec de la menace qui planait sur sa tête mais il a accédé à une autre requête du gouvernement terre-neuvien, en imposant un délai avant le début comme tel des audiences sur la demande d'autorisation d'Hydro-Québec. D'ici au 25 octobre, donc, Hydro-Québec aura le loisir de fournir à la NLH des informations additionnelles demandées et que l'ONE a jugé pertinentes.

L'ONE n'a cependant pas retenu la suggestion terre-neuvienne d'un moratoire de 120 jours avant le début des audiences, parce qu'il n'avait plus sa raison d'être, le gouvernement de Terre-Neuve le destinant à l'étude de l'offre que Québec lui aurait faite. Pour M. Duhaime, le délai de 120 jours requis par Terre-Neuve pour l'audition de la requête d'Hydro-Québec apparaissait comme de l'obstruction dans les négociations par ailleurs en cours entre Québec et Terre-Neuve sur le contrat des chutes Churchill. Il est heureux que l'ONE ne soit pas entré dans le jeu de Terre-Neuve.

Dans son jugement, l'ONE indique qu'il comprend les inquiétudes de la NLH, mais il estime qu'Hydro-Québec aura le loisir de bien expliquer, au cours des audiences publiques, pourquoi elle estime que les besoins des Canadiens sont bien servis.

Enfin, la NLH avait également suggéré que l'Office national de l'énergie réfère à la Cour fédérale la question de compétence soulevée par sa plainte, demande que l'ONE ne juge pas appropriée.

Un autre organisme, celui-là écologique et en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard, avait fait valoir cette semaine que l'énergie d'Hydro-Québec aurait dû être offerte au gouvernement de l'Île. Mais l'ONE ne l'a pas écouté. Hydro-Québec avait répliqué que cette province était « branchée » sur le Nouveau-Brunswick qui ne voulait pas de son électricité.

Le contrat entre la compagnie newyorkaise et Hydro-Québec, signé en mars 1982, n'est pas compromis par les misères que fait Terre-Neuve au Québec, mais Hydro-Québec craint que cela n'influe sur d'autres négociations présentement en cours avec des compagnies américaines.

Le contrat avec la PASNY doit rapporter plusieurs centaines de millions de dollars par année au Québec. Terre-Neuve fulmine particulièrement parce qu'elle soutient que Québec se fait de l'argent avec des surplus qu'il achète pour une bouchée de pain à Churchill Falls.

Trudeau dit ne pas avoir envoyé de lettre

OTTAWA (D'après PC) — Le bureau du premier ministre a catégoriquement démenti, hier, l'information voulant que M. Trudeau ait envoyé une lettre aux organisateurs du congrès biennal du Parti libéral du Canada (section Québec) leur indiquant qu'il n'avait pas l'intention de se présenter à ces délibérations.

« Cette histoire est complètement farfelue, ont indiqué les porte-parole du bureau de M. Trudeau. Il est vrai que le premier ministre doit participer à des rencontres privées dimanche, mais nous cherchons présentement des moyens pour qu'il soit en mesure de faire une apparition à ce congrès, »

De fait, on a laissé entendre hier que M. Trudeau se trouvera aux Nations-Unies, à New York, vendredi et samedi prochains, mais qu'il pourrait revenir pour la session de dimanche matin du PLC-Q.

Le congrès biennal du Parti libéral du Canada (section Québec) s'ouvrira le 30 septembre pour prendre fin le 2 octobre. C'est sous le thème « Le Québec à l'heure de la relance » que les membres de l'aile québécoise se retrouveront.

Le congrès réunira, en plus des représentants du conseil général du parti, un total de 15 délégués par association de comtés (1,500 personnes environ).

24 septembre

par la PC et l'AP

1982: devant l'ampleur des critiques dirigées contre son gouvernement, le premier ministre israélien M. Menahem Begin ordonne une enquête judiciaire sur les massacres de Sabra et Chatilla.

1980: les rebelles afghans affirment avoir tué 1,500 soldats soviétiques au cours d'un mois de combats.

1971: la Grande-Bretagne expulse 90 Soviétiques accusés d'espionnage.

1970: les fedayins palestiniens acceptent l'accord mettant fin aux combats avec l'armée jordanienne.

1853: la France annexe la Nouvelle Calédonie.

1688: le roi Louis XIV déclare la guerre au Saint Empire romain germanique.

1513: l'armée suisse attaque Dijon. La ville belge de Tournai fait sa reddition aux troupes anglaises.

Il est né un 24 septembre: l'homme politique anglais Horace Walpole (1717-1797).

AUJOURD'HUI

Pour les étudiants âgés de 6 à 11 ans qui ont de la difficulté à s'exprimer en français, le YMCA de Saint-laurent situé au 1745 boul. Décarie. 747-9801

■

De minuit à 8 h, Performance PSI avec Réjean Dugal en collaboration avec le groupe de musique contemporaine expérimentale Sonde (Charles deMestral, Pierre Dostie et Réjean Dugal), le dr. Fernand Poirier, neurologue et M. Gérad Gagnon, hypnologue, au 3981 Saint-Laurent, 7e étage. 527-2577

■

Magicien du papier, Claude Lafortune a fait ses études à l'école des Beaux-Arts de Montréal. C'est en créant des décors pour le théâtre et la télévisioon qu'il a découvert les multiples possibilités du papier. Il sera à la librairie Hermès de 14 h à 16 h. 1120 ouest, avenue Laurier. 274-3669

■

28e congrès de l'Association des détaillants en Alimentation du Québec à l'hôtel Reine Elizabeth.

■

L'Association des journalistes ethnique organise un colloque international intitulé « Les minorités face au nouvel environnement des communications: un avenir incertain? » au Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke de 9 h à 17 h. 844-0860

■

La Faculté de droit de l'Université Laval propose une journée de réflexion sur l'homosexualité et la justice. Cette rencontre a lieu au Pavillon de Koninck. (418) 656-5696.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 24 septembre 1983

CROC: LES DENTS DE L'HUMOUR

par
MIREILLE SIMARD

LEUR « cause du mois » de mai dernier illustre bien cet humour particulier qui est leur marque de commerce. La missive est adressée à l'ambassadeur de France:

« Monsieur, ayez l'obligeance de transmettre mon support à la candidature de François Mitterand au prix Nobel de la paix. Par la décision de son gouvernement de restreindre les dépenses des Français en voyage, et à toute fin pratique d'interdire aux Français d'aller tomber sur les nerfs des gens des autres pays, il rend au monde un fier service. »

En quatre ans, le magazine *Croc* s'est taillé une place de choix dans le coeur des Québécois. Chaque mois, ses 73,000 lecteurs y puisent leur dose juteuse d'humour bien de chez nous. Des photos-romans bidons aux parodies féroces, des commentaires sur l'actualité politique aux caricatures parfois cruelles, rien (ni personne!) n'est épargné pour séduire le public. Sans compter qu'on se fait un devoir de répartir les flèches de tous les côtés.

« Nous faisons du mauvais goût de bon ton », philosophe doctement Jacques Hurtubise, l'éditeur de *Croc* (prononcé « cro »). La trentaine juvénile, le blond personnage dirige aujourd'hui une entreprise — Ludcom Inc. — dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à $1.4 million.

Une bonne fée aurait-elle transformé en or les dents de lait qu'enfant, le petit Jacques glissait sous l'oreiller ? Pas du tout. Le bédéiste pauvre des années 70 a hypothéqué sa maison et signé de son sang pour mettre sur pied le magazine. Le ministère des Affaires culturelles a fait le reste: une subvention de $80,000. Un vrai conte de fées!

Photo Jacques Grenier

La sainte trinité de «Croc», mordant à belles dents dans ses têtes de Turc préférées. Pierre Huet (à gauche), rédacteur en chef, Hélène « Doberman » Fleury, éditeur associée, et Jacques Hurtubise, éditeur et grand manitou.

Jacques Hurtubise, l'auteur de la bande dessinée *Le Sombre Vilain*, avoue candidement qu'à l'époque, il n'avait guère le choix. « C'est presque un handicap que de faire de l'humour car ça veut dire qu'on est trop cave pour faire autre chose. Alors j'exploite mon handicap. L'humour, c'est la seule chose que je sais faire! »

« Et encore! » laisse tomber Hélène « Doberman » Fleury, l'éditeur associée de *Croc*. Chargée de pousser dans le dos des rédacteurs-tortues, elle s'est acquis une réputation redoutable de gardienne des dates de tombée. Avec elle, pas d'excuses possibles, pas de millième sursis. Le texte ou... elle mord!

« L'humour à la *Hara Kiri*, poursuit Hélène Fleury, on trouve cela non seulement vulgaire mais bébé. On calcule qu'on a assumé notre phase anale. C'est infantile ce qu'ils font! Le sexisme et le racisme sont aussi proscrits du magazine. Et puis on a décidé de ne pas taper sur des gens qui sont déjà à terre. Ryan et Clark sont morts politiquement; ils ne sont plus drôles pour personne. »

Oui, mais Claude Charron ... Pourquoi continuer à s'acharner sur lui après son larcin « eatonnien » ? « Quand il a commis son délit, c'est sûr qu'on a eu des sentiments partagés, confie Pierre Huet, rédacteur en chef du magazine. Mais y a tout de même des limites! À continuer de hurler sur la place publique en braillant son homosexualité, ça le laisse dans le domaine public. À chercher ainsi la publicité à tout prix, faut pas qu'il s'étonne d'avoir des tempêtes de marde de notre part! »

Du mauvais goût de bon ton. La définition reste vague et laisse la porte ouverte à bien des demi-tons. « En fait, on marche à l'instinct, poursuit Pierre Huet, parolier de chansons dans ses temps libres. Quand il s'agit d'un sujet délicat, il faut savoir sortir la blague juste au moment où le public fait *ouche* et rit en même temps. Comme l'histoire de Chapais, il y a deux ans, par exemple ».

Si la recette est difficile à saisir, le succès semble bien palpable: 73,000 exemplaires vendus par mois, dont seulement 14,000 par voie d'abonnement. Le reste est vendu en kiosque, ce qui témoigne d'une fidélité remarquable de la part du public: les gens y croient et s'y reconnaissent.

Cette croissance phénoménale amène la jeune entreprise à explorer de nouveaux horizons. Après six albums de bandes dessinées (les *Crocalbums*) et des jeux vidéos drôles et satiriques (en association avec Logidisques), voilà que la multinationale de l'humour lançait ces jours derniers la revue *Titanic*, mensuel de bandes dessinées d'action et d'aventure qui vise à faire connaître les bédéistes, ces pauvres artistes qui vivent chichement, depuis des années, de

Suite à la page 28

FRANÇOISE DOLTO

«On n'a jamais les enfants ou les parents qu'on voudrait»

par
MARIE-AGNÈS THELLIER

MÉDECIN psychanalyste, spécialisée depuis plus de 40 ans dans la psychanalyse d'enfants, auteur de nombreux ouvrages, très connue en France notamment à la suite d'une chronique tenue pendant quelques années à la radio nationale, France-Inter, Françoise Dolto séjourne actuellement pour trois semaines au Québec.

Son premier voyage au Québec est surtout consacré aux professionnels qui s'occupent d'enfants dans les hôpitaux et les institutions. Invitée par le service de psychologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal, Mme Dolto donne du 14 au 29 septembre 10 entretiens dans le cadre de séminaires fermés réunissant 35 personnes. Cependant, Mme Dolto a aussi rencontré les membres de l'Institut canadien de psychanalyse et, lundi dernier, elle participait à un colloque du Barreau sur la garde et le placement des enfants.

Parmi la douzaine d'ouvrages signés Françoise Dolto, certains sont destinés au grand public, notamment *La Difficulté de vivre* (publié en France par Interéditions), *Au jeu du désir* et les trois tomes de *Lorsque l'enfant parait* (Seuil). Les deux derniers ouvrages de Mme Dolto sont davantage destinés aux spécialistes: *Séminaire de psychanalyse d'enfants* (Seuil) et *Sexualité féminine: libido, érotisme, frigidité* (France-Amérique). Françoise Dolto a aussi écrit sur l'Évangile et sur la foi, « au risque de la psychanalyse ». On trouve dans la collection de poche Points au Seuil deux de ses classiques, *Psychanalyse et pédiatrie* et *Le Cas Dominique*.

★

Q. — *Un psychanalyste d'enfants soigne-t-il l'enfant ou les parents?*

Photo Jacques Grenier

Spécialisée dans la psychanalyse des enfants, Françoise Dolto est l'auteure de nombreux ouvrages, dont plusieurs sont des classiques du genre.

R. — Ce n'est jamais celui qui ne souffre pas qu'il faut soigner, même s'il a des symptômes. C'est celui qui souffre des symptômes de l'autre qu'il faut soigner: si le parent souffre, on voit le parent et non l'enfant. Les parents demandent parfois qu'un enfant soit soigné alors qu'il ne souffre pas justement grâce à ses symptômes. Si l'enfant n'est pas motivé à changer, on ne s'occupe pas de l'enfant.

Par exemple, si l'enfant n'est pas angoissé de ne pas réussir en classe, pourquoi les parents s'angoisseraient-ils? Ce sont les parents qu'on aide à se désangoisser de ne pas avoir l'enfant qu'ils voudraient. C'est cela la vie: on n'a jamais les enfants ou les parents qu'on voudrait. Il faut le dire. Il faut avoir quelqu'un à qui on peut dire comment on voudrait que soient nos parents, quel adulte on voudrait devenir.

C'est pourquoi le psychanalyste d'enfants ne peut pas être psychanalyste d'enfants seulement: il est psychanalyste d'êtres humains. Mais la psychothérapie d'enfants n'est pas psychanalytique: c'est du soutien, un peu de pédagogie. Le travail psychanalytique,lui, est sur l'inconscient, sans aucune intervention sur la vie consciente. C'est avec le passé du sujet que nous travaillons, même si l'enfant n'a que deux ans.

Q. — *Vous employez toujours l'expression « dire ». Mais, avec l'éclatement de la famille, l'enfant n'a pas toujours un père ou une mère à qui dire.*

R. — L'enfant est toujours l'élément d'une triade à l'intérieur de lui-même. S'il est en difficulté avec son père ou sa mère réels, il suffit de lui demander: « Comment voudrais-tu que ce soit? Dans la réalité, ce n'est pas comme cela. Mais tu as raison de désirer. Quand tu seras grand, tu voudras être un père (ou une mère) comme tu dis. Dépêche-toi de grandir pour être ainsi ». Il faut que l'enfant parle et, devant son désir, il faut lui dire: « Tu as raison ... Deviens ce que tu désires mais ne demande pas aux autres d'être comme tu le voudrais ».

C'est le mettre devant le fait qu'il n'aura jamais ce qu'il désire. C'est ça que la psychanalyse nous a montré: « Puisque tu es vivant,il faut dire ce qui te manque et chercher à le combler mais il ne faut pas que ce soit les autres qui le comblent à ta place ». L'être humain sait ce qui lui manque et cherche lui-même à le combler.

Pour cela, il faut que les parents acceptent que l'enfant évolue et devienne précoce: beaucoup de parents voudraient garder leur enfant petit et ne pas lui faire comprendre les situations dans leur réalité: on essaie de combler l'enfant par des choses au lieu de lui laisser dire en mots que, quoi qu'on lui donne, il cherchera toujours autre chose que ce qu'il a. C'est cela être humain, c'est cela vivre.

Q. — *Comme psychanalyste d'enfants, que pouviez-vous faire à la radio?*

R. — Par ces émissions de radio, j'essayais d'aider les parents qui ont des difficultés avec leurs enfants, surtout ceux qui habitent loin des centres: difficultés éducatives banales, difficultés mentales, caractérielles, de relations, mal-développement d'enfant ... Je demandais aux gens d'écrire longuement (5 à 20 pages) l'histoire, de raconter le cheminement d'un enfant. Et l'on s'apercevait du moment où l'enfant n'avait plus eu de place ou au contraire était devenu le centre de l'occupation de sa mère.

J'essayais de les aider à comprendre que les symptômes actuels de leur en-

Suite à la page 28

Des sculptures plus «détraquées» que jamais

par
GILLES DAIGNEAULT

POUR accueillir les travaux récents du sculpteur montréalais Roland Poulin, le Musée d'art contemporain (MAC) a fait mieux que dérouler le tapis rouge: il en a étendu un gris, plus susceptible de valoriser la couleur naturelle du ciment alumineux dont sont fabriqués les objets de l'artiste, et qui recouvre — pour toujours, espérons-le ! — le plancher de bois original dont le quadrillage trop voyant interférait sur la perception des oeuvres.

D'emblée, le visiteur qui pénètre dans les deux salles qui abritent le travail de Poulin est sensible à une certaine théâtralité de l'exposition qui provient de ce que chaque élément apparaît comme le protagoniste d'une action qui se joue à la fois à l'intérieur d'une même oeuvre, à l'intérieur d'une même discipline (sculpture ou dessin) et, surtout, dans la rencontre de ces deux disciplines.

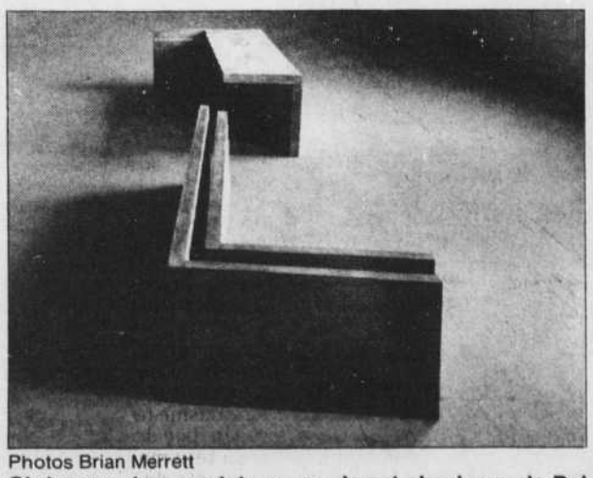

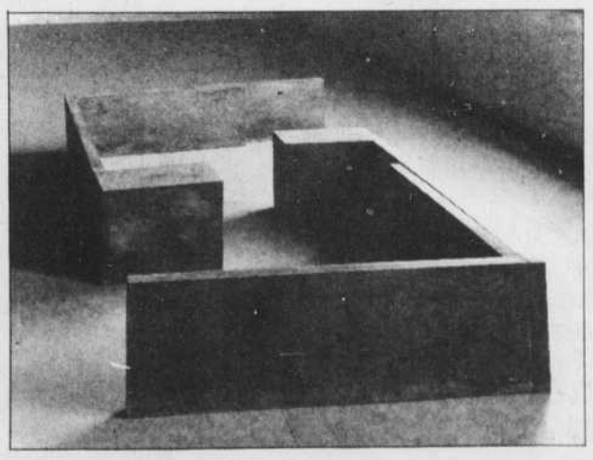

Photos Brian Merrett

Ci-dessus, deux sculptures en ciment alumineux de Roland Poulin exposées actuellement au Musée d'art contemporain: «Hommage à Heng-Jen, 1983» (à gauche) et «En apparence, 1982-1983»

En effet, depuis l'exposition de la Galerie nationale intitulée *Pluralités* (1980), le sculpteur a pris l'habitude d'accompagner ses lourds objets tridimensionnels en béton de dessins extrêmement complexes qui en poursuivent la réflexion sur un mode plus conceptuel et qui échangent avec ceux-ci une foule d'informations sur des notions apparemment contradictoires.

Cette fois-ci, la proposition comprend une dizaine de dessins dont chacun se compose de deux feuilles qui ne sont plus juxtaposés horizontalement comme auparavant, mais superposés, un changement d'orientation qui transforme considérablement notre perception des figures de Poulin qui paraissent ici flotter dans un espace abstrait, circonscrit par un austère encadrement de métal lourd qui n'est pas sans évoquer la matière brute des sculptures.

Dans chaque dessin, la partie supérieure et la partie inférieure, tout en étant relativement autonomes, exercent l'une sur l'autre une forte attraction et reformulent avec des moyens graphiques, ce qui sera le mode de composition des oeuvres tridimensionnelles qui n'auront pas, elles, d'espace nettement délimité.

En même temps, l'accrochage, qui aligne parfaitement la série de dessins, en favorise une lecture non seulement verticale (une seule oeuvre) mais aussi horizontale (par exemple, toutes les parties supérieures de la série), et le visiteur peut s'y laisser prendre au charme d'une histoire ambiguë qui met en scène deux *personnages* principaux (et un troisième qui vient parfois brouiller leur relation).

Cela dit, les dessins sont aussi tout ce que les sculptures ne sont pas. À ce propos, il convient de relever le fait que la plupart des grands sculpteurs — entre autres, Rodin, Moore ou Giacometti — ont connu une activité graphique importante, comme s'ils avaient eu besoin d'un exutoire par où formuler des propositions plus *extravagantes*.

Ici, dessins et sculptures s'opposent comme la légèreté et la transparence à la gravité et à l'opacité, comme l'instabilité (ou, en tout cas, la forte suggestion du mouvement) à l'inertie, comme la verticalité à l'horizontalité, tandis que les deux disciplines, qui utilisent des formes analogues à propos desquelles elles jouent des mêmes ambiguïtés de perception, se rejoignent dans un effort commun de valorisation du vide central qui relie les éléments disjoints de l'oeuvre.

Pour ce qui concerne les sculptures, plus complexes et plus *détraquées* que jamais chez Poulin, elles ne dialoguent pas seulement avec les dessins mais aussi, et surtout, avec la lumière artificielle et dirigée, ce qui en accentue le caractère théâtral dont je parlais plus haut.

Il n'y en a que quatre, mais dont la mise en place constitue une véritable leçon de muséologie. Bien sûr, les objets eux-mêmes, qui paraissent le résultat de tensions entre des préoccupations formelles et symboliques, sont d'une

Suite à la page 28

LA PARTICIPATION CONTRE LA DEMOCRATIE
Jacques Godbout

« J'ai dû admettre que la participation, dans les faits, n'était pas le plus souvent un supplément de démocratie ; au contraire elle se révélait en être le substitut, une manière de se passer des mécanismes démocratiques pour ceux que le jeu démocratique dérange dans leur travail. »

LES ÉDITIONS SAINT-MARTIN
5089 GARNIER, MONTR`L, H2J-3T1, Tél: 525-4346

EN VENTE EN LIBRAIRIE 9.$

LA VIE LITTÉRAIRE

La production automnale des éditeurs n'a rien de bien sensationnel mais elle réserve de bonnes heures de lecture, surtout du côté des essais. À remarquer que presque simultanément, deux éditeurs consacrent des essais importants à Louis-Joseph Papineau et aux traces qu'il laissa dans notre histoire.

Hurtubise/HMH a publié, de Ruth L. White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais* sur la période parisienne du chef des Patriotes, soit de 1839 à 1845, tandis que le mois prochain sortira chez Boréal Express l'ouvrage de Jean-Paul Bernard: *Les Rébellions de 1837-1838*, ou les Patriotes dans la mémoire collective et chez les historiens. Québec/Amérique s'apprête, dans un autre registre, à lancer, de Lysianne Gagnon, *Vivre avec les hommes*, un ouvrage de « questionnement » sur la « féminitude » au sein d'une société supposément évoluée.

■

Voici un aperçu sommaire de ce que sera cette production d'automne chez une douzaine d'éditeurs:

Marcel Broquet poursuit sa prestigieuse collection « Signatures » avec Vincelette et, l'an prochain, Jordi Bonet, André L'Archevêque, Hugh John Barrett, Ozias Leduc, Bruno Côté, Helmut Gransow, Roland Pichet etc. Une trentaine de livres d'art doivent paraître dans les mois qui viennent: un *Tom Thomson*, le Père du Groupe des Sept, deux agendas dont l'un sur la vie quotidienne à la ville au XIXe siècle et l'autre sur les Saisons des oiseaux de l'Amérique du Nord; le premier titre d'une collection sur les sculpteurs présentera Cavalli, puis ce sera Daudelin, Roussil, Yves Trudeau, etc. Également prévus: un Pellan, par Germain Lefebvre, un Cosgrove par Jacques de Roussan et un ouvrage grand format où Guy Boulizon traitera de « Le paysage dans la peinture au Québec ».

■

Boréal Express aura quatre titres en littérature, un Julien Bigras (*Ma vie, ma folie*, le dernier roman de Gilles Archambault *À voix basse*, les *Racontages* de Louis Caron illustrés par Monique Mercier et un récit de J. Rudel-Tessier, *Roquelune*. Trois co-éditions: *La Chine après l'utopie*, *État du monde 1983* et *État des sciences et des techniques* et quatre essais au nombre desquels « Les rébellions ... » déjà cité, une « Brève histoire du Québec » revue et corrigée et, enfin, un essai de Carole Simard sur « L'administration contre les femmes » (dans la fonction publique canadienne) et, de Louis Carrière, « Femmes et cinéma québécois ».

■

Aux **Herbes Rouges**, un Yolande Villemaire: *Belles de nuit* (pièces radiophoniques), un roman, *L'Existence* (Carole Massé); *Le Livre du devoir* (poèmes de Normand de Bellefeuille) ainsi qu'une réédition des poèmes d'Huguette Gaulin, *Lecture en vélocipède*. Côté Revue Herbes Rouges, il y aura *Lits de l'Amérique*, poèmes d'André Roy, le récit *O comme agression* de Jean-Marc Desgent, un essai de René Payant et une réédition de *Spirales*, roman de Robert Gurik.

■

L'Hexagone prévoit sept titres sur 14 en poésie: Nicole Brossard, Gilles Hénault, Michel van Schendel, Michel Leclerc, Pierre Desruisseaux et le deuxième tome des *Écrivains contemporains* où Jean Royer regroupe 30 textes sur des poètes ainsi que le *Souvenir Shop*, offrant des poèmes de Jacques Godbout. L'album de Laurent Lamy et Jean-Claude Hurni sur *L'Architecture contemporaine au Québec 1960-1970*

Suite à la page 18

FRANÇOISE GIROUD

L'écriture, le cinéma et, bien entendu, la politique...

par Nathalie Petrowski

Françoise Giroud

VENISE — Elle sirotait un verre seule face à la mer. Elle semblait attendre quelqu'un ou quelque chose. Le tourbillon du Festival du film de Venise la laissait indifférente et ne venait pas perturber son regard clair ni dépeigner ses cheveux gris. Elle donnait l'impression de revenir de loin. Quelqu'un me chuchota à l'oreille qu'elle n'appartenait pas à la race éphémère des vedettes de cinéma. La femme avait connu le l'enfer de la guerre, la flamme de l'engagement politique, la fièvre du journalisme et finalement la comédie du pouvoir. Elle s'appelait Françoise Giroud. Envoyée sur les lieux par *Le Nouvel Observateur*, elle semblait plus préoccupée par la forme de son prochain roman que par les mouvances aléatoires d'un festival de cinéma.

Retirée de la vie politique depuis six ans, auteur de quatre livres dont un premier roman paru l'année dernière, Françoise Giroud est restée fascinée par le monde du pouvoir. Son dernier roman, *Le Bon Plaisir*, se déroule dans les antichambres de l'Élysée. La journaliste devenue romancière y depeint avec ironie un imbroglio sentimental mettant aux prises le président de la République, le premier ministre et une femme qui a eu un fils illégitime de l'un d'entre eux. Le roman sera porté à l'écran cet hiver par le cinéaste Francis Giraud. Catherine Deneuve y interprétera aux côtés de Jean-Louis Trintignant et de Michel Serrault le personnage d'une femme libre et déterminée qui ressemble étrangement à l'ex-secrétaire d'État à la Condition féminine.

Après *La Comédie du pouvoir*, longue et passionnante analyse de son expérience politique sous Giscard d'Estaing, pourquoi Françoise Giroud a-t-elle éprouvé le besoin de passer de la réalité à la fiction? Tout n'avait-il pas déjà été dit?

« J'avais envie de dire d'une manière un peu ironique un certain nombre de choses sur le pouvoir et ce qu'il fait des gens. Je me suis servi d'une fiction pour le dire, ce qui m'a permis d'inventer un personnage qui regroupe l'ensemble des choses que je sais sur le pouvoir. Avec un essai c'est impossible. La fiction opère dans une toute autre dimension que l'essai. Le roman c'est la vérité alors que la vérité ne l'est pas. Ceci dit, on pourrait très bien faire de Giscard d'Estaing ou de Mitterand des personnages de roman mais ce n'est pas cela que j'ai voulu faire. » Elle parle d'une résurrection de la fiction provenant d'une overdose de documents, de confessions, de témoignages et de biographies. « On redécouvre qu'il y a des choses qu'on ne peut dire qu'à travers la fiction. »

Françoise Giroud insiste sur le fait que *Le Bon Plaisir* n'est pas d'un roman à clef, qui ne serait selon elle d'aucun intérêt. Elle avoue toutefois que c'est un roman qu'elle n'aurait pu écrire sans avoir frayé dans ce milieu-là. Elle parle de ses personnages avec une affection mêlée de sarcasme. « Le pouvoir est un avatar de la sexualité, c'est une forme de puissance. Personne ne devient homme politique sans l'avoir voulu, profondément désiré. Le personnage du président de la République, Castor, est arrivé au pouvoir avec le sentiment qu'il allait faire de grandes choses et petit à petit il est devenu prisonnier du système. Comme tous les gens qui sont au pouvoir, il veut y rester, c'est tout à fait humain. Il est prêt à tout pour y rester. Quant au personnage féminin, elle est la victime de ce choix que fera toujours un homme de pouvoir, c'est-à-dire qu'il choisira toujours contre elle. »

La romancière parle de ses personnages comme si elle les avaient connus intimement. Elle devient plus vague lorsqu'il s'agit de parler d'elle-même, de son avenir. « Je ne sais pas si je vais continuer dans la fiction dit-elle. Écrire de la fiction ça donne du plaisir en autant que l'on sait ce que l'on veut dire et qu'on a trouvé un mécanisme pour le dire ». On dirait tout à coup qu'elle veut changer de sujet et redevenir ce qu'elle a toujours été, une journaliste qui pose un regard curieux sur le monde autour d'elle, une intellectuelle qui fait la synthèse de son époque.

Elle parle maintenant de l'Europe, du désillusionnement politique qui y règne depuis un certain temps. « Je crois que c'est en partie lié à l'échec du communisme, qui est une religion disparue. Les gens ne savent plus où investir leur foi politique. Je crois aussi que dans une période de crise économique, l'économie vole la vedette aux autres secteurs. On peut s'intéresser à l'économie mais on ne peut malheureusement pas y investir de l'affectivité. Alors les gens laissent aux spécialistes le soin de s'occuper de ces choses-là. Ce qui a changé aussi, en France en tous les cas, c'est le rapport au travail. Les gens travaillent correctement mais leur ambition est ailleurs, la vie n'est plus dans le travail. Il y a comme un éclatement de la collectivité, un retour au privé, au personnel ».

Elle n'entretient aucune illusion sur l'arrivée au pouvoir de Mitterand dans une France béatement socialiste. « La France est un pays très rusé, c'est un vieux pays politique, tout se passe avec un très petit déplacement de voix. Ils en avaient assez de Giscard d'Estaing qui s'était rendu insupportable comme personne. Ce n'est pas tant ses politiques que son image. Les gens ont essayé autre chose mais il ne faut pas croire qu'il y avait là un grand élan de ferveur politique. Chez les militants peut-être, pas ailleurs. Tout le monde comprend aujourd'hui qu'il n'y a pas de miracle en politique. La France finalement est un pays très sage, il n'y a pas de terrorisme, l'agitation est verbale et comme il y a beaucoup d'agitation verbale c'est un pays qui n'a pas un sur-moi très fort. Ses petites explosions incessantes dans la rue évitent en fait la grande explosion ».

La conversation derive inévitablement sur la condition féminine, sur les mouvements féministes français que l'on dit éteints. Elle hésite un instant. Les femmes, quelles femmes? « On ne peut pas dire que la gauche est particulièrement sensible au sujet, dit-elle. La droite l'était, c'est incontestable. Giscard a senti que politiquement c'était important. Aujourd'hui tout est stagnant. La crise économique est un excellent prétexte. Mitterand n'est pas du tout intéressé par le sujet. Il y a d'ailleurs très peu de gens qui ont compris que le clivage sur les femmes ne passe pas par la droite et la gauche mais par l'éducation, par les névroses de chacun, par la peur que les hommes ont ou n'ont pas des femmes et cette peur-là n'est ni de gauche ni de droite. Tout est une question de rapports de force mais je persiste à croire que les grands changements dans les sociétés se font par les femmes. Elles le font en dehors des cadres politiques parce que justement le politique ne change pas les sociétés. Ce qui ne veut pas dire qu'elles doivent refuser le pouvoir, au contraire, il faut qu'il y ait des femmes au pouvoir parce que ça donne une représentation des femmes qui modifie la représentation classique que les hommes ont des femmes. Ce n'est jamais inutile ».

Nous en revenons à l'Europe. Avec cette voix douce et pondérée que pas le moindre doute ne vient fléchir, elle parle d'un continent dépassé et incapable de se projeter dans l'avenir et qui va bientôt cesser d'être un agent de l'histoire. « Le lieu de création, de domination va être le Pacifique, avec la rive californienne et la rive asiatique, c'est là que se trouvent actuellement le dynamisme d'invention, la volonté de faire. Ceci dit nous pouvons vivre très bien en Europe quelque temps encore. Moi je vis très bien en France, de toutes façons les périodes de décadence sont toujours très agréables à vivre, ce ne sont jamais des périodes puritaines, les gens ne détiennent pas des vérités, ils sont plutôt sceptiques ».

Lorsque je lui fais remarquer que ce sont aussi des pé-

Suite à la page 17

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14h à 16h
CLAUDE LAFORTUNE
Mardi le 27 septembre de 17h à 19h
FRANÇOISE DOLTO
Samedi, le 1er octobre de 14h à 16h
JACK-ALAIN LÉGER
Samedi, le 8 octobre de 14 h à 16 h
MONIQUE LEYRAC
Samedi, le 15 octobre de 14 h à 16 h
DOMINIQUE BLONDEAU
Samedi, le 22 octobre de 14 h à 16 h
L'équipe de:
idées et pratiques alternatives

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669
librairie agréée

Aidez votre enfant à s'initier à l'informatique sur son micro-ordinateur Apple avec EDI-LOGO

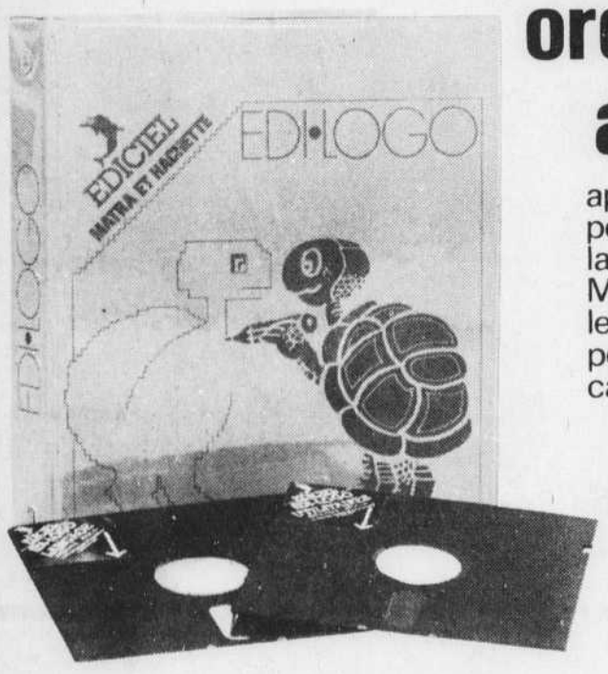

Le tout nouveau logiciel d'apprentissage d'un langage puissant pour votre micro-ordinateur permettra à votre enfant (et à vous aussi peut-être!) de se familiariser avec cet outil indispensable pour l'avenir: l'ordinateur personnel!

EDI-LOGO est très facile à maîtriser ...En quelques heures il permet à l'enfant ou à l'adulte, par le biais d'une sympathique petite tortue, de dessiner librement, d'écrire ou même d'apprendre à jouer de la musique!

Laissez libre cours à l'imagination de votre enfant...il n'en finira pas de vous surprendre par son activité créatrice, tant à la maison qu'à l'école.

Mais attention! Cette stupéfiante simplicité d'emploi d'EDI-LOGO ne doit pas être confondue avec une pauvreté de moyens de ce logiciel. Il a été développé à l'Université M.I.T. de Boston par l'équipe de Seymour Papert, selon la méthode d'auto-apprentissage de l'éminent psychopédagogue Jean Piaget. Adapté pour la langue française par la Société Matra, c'est justement un des logiciels les plus puissants qui ait été créé pour l'Apple; il est capable des applications les plus complexes.

LA CARTE PORTE-PAROLE facilite davantage l'apprentissage d'EDI-LOGO à votre enfant... son Apple LUI PARLE!

La carte Porte-Parole est en effet tout à fait révolutionnaire! C'est un complément absolument parfait pour l'enfant qui ne sait pas encore lire couramment.

Cette carte s'installera à l'intérieur de l'appareil en un tournemain. C'est un guide attentif et amical qui donne une voix française claire et amicale à l'ordinateur.

EDI-LOGO, comme le BASIC, est un langage de programmation. Mais c'est aussi beaucoup plus que cela. EDI-LOGO, c'est toute une approche d'éducation. Si vous y ajoutez en plus la carte PORTE-PAROLE vous avez alors un formidable outil d'apprentissage!

EDI-LOGO et la carte PORTE-PAROLE sont vendus dans tous les centres de micro-informatique et sont distribués par LOGIDEC
2550, chemin Bates, bureau 400, Montréal. Tél.: (514) 738-8820.

Françoise Dolto

Francoise Dolto
Séminaire de psychanalyse d'enfants
Éditions établies avec la collaboration de Louis Cahagués
Seuil

Séminaire de psychanalyse d'enfants
Au jeu du désir
Psychanalyse et pédiatrie
Lorsque l'enfant paraît
Tome 1, Tome 2, Tome 3
L'Évangile au risque de la psychanalyse
Tome 1, Tome 2 (Points)
Le cas Dominique

Seuil

éditions hurtubise hmh ltée

les parallèles célestes
Denis Côté
Roman
coll. Jeunesse
168 p. — 7,95 $

Nouveautés

la nuit des immensités
Huguette LeBlanc
Roman
coll. L'arbre
118 p. — 7,95 $

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

Ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury, suite 500, Montréal. Tél.: 288-7191

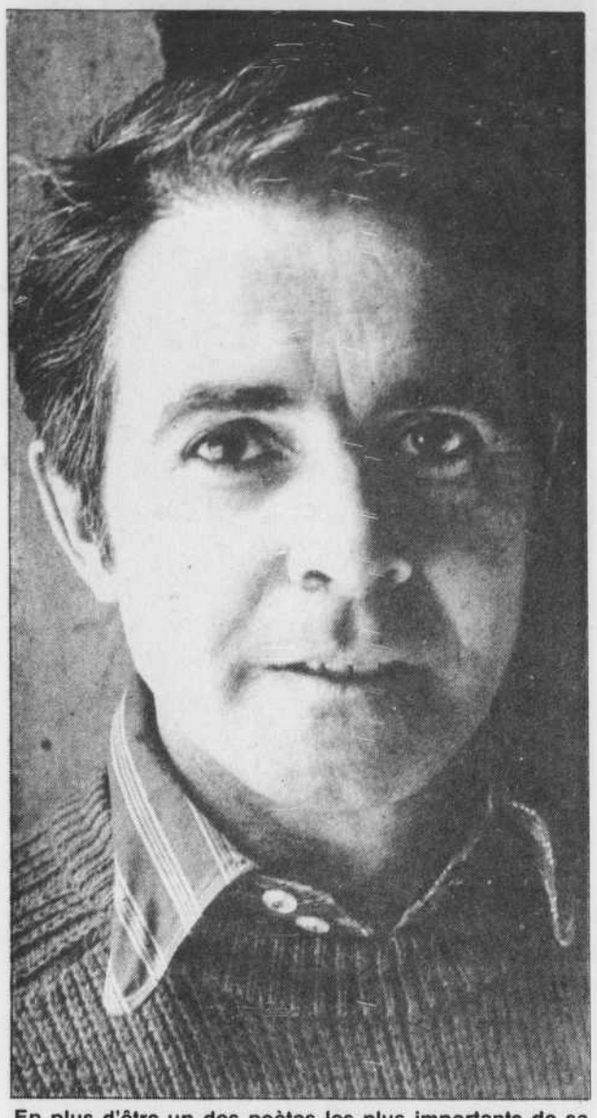

En plus d'être un des poètes les plus importants de sa génération, Gatien Lapointe a joué un rôle remarquable d'animateur autour des Écrits des Forges, qu'il a fondés en 1972 et dirigeait depuis.

Hommage à Gatien Lapointe

par Claude Beausoleil

Poète, éditeur, professeur, Gatien Lapointe, décédé récemment à son domicile de Champlain, en Mauricie, est une des figures marquantes de l'activité poétique des 20 dernières années au Québec.

Se tenant toujours près de l'angoisse et de l'essentiel, son oeuvre affiche une passion pour les mots et la sensibilité. Les premiers poèmes de Gatien Lapointe montrent un attrait pour la matière et ses fulgurances. Par un long approfondissement de cette position face au langage, l'écriture de Gatien Lapointe ne dément pas ses origines et refait sans cesse le trajet d'instinct « à travers le frisson », aussi à travers l'énergie du corps des mots. Le poète écrit: « O violent voyage d'un mot ! »

Dans une première phase qui le fait découvrir à de nombreux lecteurs de poésie, Gatien Lapointe parle du pays et de la nature comme étant une conjoncture d'émotions et de pulsions réalisables. Poète alors de la fusion des éléments naturels, Gatien Lapointe dans des textes désormais classiques comme ceux de *L'Ode du Saint-Laurent* (Éditions du Jour, 1963), dit l'urgence de l'engagement du poète dans sa poésie et dans un territoire à inventorier mot à mot, image après image.

En 1980 paraît à l'Hexagone *Arbre-radar* qui vient avec vigueur opérer une nouvelle transformation de la haute idée que Gatien Lapointe se fait de la poésie. Ici la nature est traversée du fracas moderne. Les vers se déstructurent, parlent autrement le discours du corps et de la poésie. La langue se brise pour dire l'exigence des failles et des intensités.

Cet *Arbre-radar* pousse ses antennes dans la chair du poème là où les mots sont comme la peau livrée au morcellement des nerfs et des signes. D'une poésie engagée dans un processus de libération, Gatien Lapointe, sans rien renier de son travail antérieur, passe à une poésie attentive aux sonorités, aux sens révulsés, aux craquelures. Quoique ici plus syncopé toujours, on retrouve le souffle voulant se fondre dans l'appel d'un monde en changement. Le poète écrit: « (est-ce je surgissant demain de nous tremblante tendresse ?) »

En 1981 aux Écrits des Forges, dans un bref recueil intitulé *Barbare inouï*, on trouve des fragments comme télescopés, hachurés soulignant le travail sur le langage, voulant faire entendre de « BRUTS BRUITS DE NEUF ». Encore là le poète est fidèle à son entreprise de décryptage. Il tente de délier les lignes sur ce papier noir toujours en « ÉCOUTANT LA VIE FORGER EN NOUS L'UNIVERSEL FRISSON ».

Pour Gatien Lapointe, tous ceux qui l'ont connu le savent, la poésie était une nourriture quotidienne, concrète. Toujours ses conversations, ses travaux, ses intuitions, ses recherches donnaient des indices pressants de son appartenance à l'univers du langage poétique. Grave jusqu'à l'excès, heureux de toute référence à la poésie, discret mais inconditionnellement ébloui de mots, Gatien Lapointe avait en lui l'aspect touchant et vital de ce qui fait que le désir de poésie surgit.

En plus d'être un des poètes les plus importants de sa génération, Gatien Lapointe a joué un rôle remarquable d'animateur autour des Écrits des Forges, de Trois-Rivières, qu'il a fondés et dirigés depuis 1972. Il y a permis l'expression de nombreuses voix. Toujours encourageant, il travaillait intimement avec l'auteur tout en conservant une distance respectueuse. Ce rôle, il en était fier. De nombreux poètes lui doivent leurs premiers mots.

La poésie est souvent un domaine où la solitude est à assumer comme si le poète se retrouvait seul face aux mots et aux possibles. Cette solitude première, Gatien Lapointe en a parlé dans de nombreux entretiens qu'il a accordés tout au long de sa carrière de poète.

En apprenant sa mort cette semaine, je me suis mis à relire de ses textes. Dans ce que j'ai relu, un peu sous le choc de la nouvelle, je n'arrivais pas à fixer mon attention sur les poèmes comme si les mots fuyaient face à la catastrophe.

Puis je suis tombé par hasard sur un texte écrit en 1963 en ouverture à *Le Premier Mot* précédé de *Le Pari de ne pas mourir* (Éditions du Jour, 1967): « La poésie c'est d'abord pour moi un homme condamné à mourir et qui dit NON. Cet homme est seul, sans recours ni secours qu'en lui-même. Personne ne peut mourir à sa place, il n'a qu'une vie, on ne lui donne qu'une seule chance. Comment se sauverait-il ? (Y a-t-il une rédemption possible ?) La parole est une de ses armes. Mais dans quelle mesure peut-elle changer le monde et la conditon première de l'homme ? Chaque oeuvre nous rappelle que la vraie vie doit être ailleurs. (Est-ce à cause de cela que la beauté a toujours quelque chose d'intolérable dans les yeux ?) Chaque instant nous répète que toute existence est un échec. Ni l'art ni le sang n'apportent à l'homme la solution victorieuse. »

Est-ce à cause de cette présence aux mots que Gatien Lapointe laisse un immense vide que d'autres textes combleront, laissant à leur tour des traces sur le corps de la poésie ? Malgré l'Hommage au poète, nous sommes là dérisoires face à *L'Instant-phénix*.

Françoise Giroud

Suite de la page 16

riodes de profonde angoisse, et d'incertitude totale, elle acquiesse presque à contre-coeur. Comment se situe-t-elle par rapport à tout cela? S'ennuie-t-elle du pouvoir? « Pas du tout. Je ne suis pas dans une situation déterminée où on a le sentiment qu'il faut s'engager en politique. S'il y avait des menaces de fascisme en France, je ne peux pas vous dire ce que je ferais, mais là en ce moment, il n'y a pas lieu. Ce n'est pas une époque où il y a un combat politique fondamental à mener contre ou avec le pouvoir ». Les combats pacifistes, écologistes, nucléaires semblent appartenir à une autre culture que la sienne. « La guerre nucléaire que voulez-vous qu'on y fasse, individuellement en tous les cas. Non, je ne trouve pas qu'il y a en ce moment une cause qui suscite la nécessité d'un engagement comme on l'a connu à d'autres périodes de l'histoire ».

L'écriture est devenue sa passion première. En ce moment, dit-elle en guise de conclusion, sa vie c'est de réfléchir et d'écrire, loin de l'action, du combat, loin des tribulations du pouvoir, jusqu'au prochain sursaut, jusqu'à la prochaine fois...

ÉCHOS

À la librairie Champigny (4474 Saint-Denis) les éditions « Le Seuil » et « Minuit » exposent, jusqu'au 15 octobre, tous les titres de ces deux maisons disponibles présentement au Québec. Ce qui veut dire plus de 3 000 titres parus au cours des quatre dernières décennies. Entrée libre aux heures d'ouverture de la librairie (Métro Mont-Royal).

■

La revue *Liberté* publiera en novembre son 150e numéro. Voilà bientôt un quart de siècle que paraît cette revue où se sont exprimés écrivains de toutes tendances, où l'équipe a voulu scruter le Québec contemporain et ouvrir à des débats reliant le Québec au monde. Le numéro de novembre aura des textes de Gabrielle Roy, Edmond Jabès, Salah Stétié, Hubert Aquin, Michel Deguy etc. Une réception marquera en novembre les 25 ans d'existence de « Liberté ».

Julien Bigras

«Oui, il faut lire ce roman pour sa beauté, pour ses interrogations, pour son délire. Il vous prend aux tripes et ne vous lâche plus... C'est littéralement fascinant.»
(Gilbert Tarab, *Le Devoir*)

BORÉAL EXPRESS

Les coupons-rabais 20% tout le monde en parle!

du 17 septembre au 15 octobre
EXPOSITION DES ÉDITIONS DU SEUIL ET DE MINUIT
Champigny
Entrée gratuite
PREMIÈRE PRÉSENTATION À MONTRÉAL
PLUS DE 4,000 TITRES DE DEUX DES PLUS PRESTIGIEUX ÉDITEURS
Entrée gratuite
lieu: librairie
Champigny
4474, rue Saint-Denis
Montréal, Qué. H2J 2L1
844-2587

25% de réduction sur le fonds puf
catalogue sur demande

L'Agence du livre
1246, rue Saint-Denis
Montréal, Qué. H2X 3J6
Tél.: 844-6896
en face de l'UQAM
Service à la collectivité 844-4967

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT

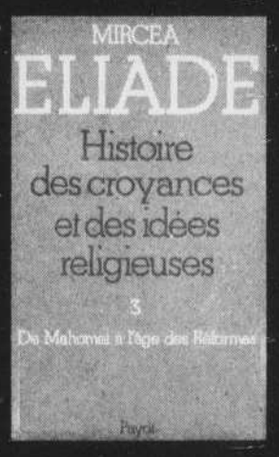

De Mahomet à l'âge des réformes
Tome 3 de
Histoire des croyances et des idées religieuses
MIRCEA ELIADE
372 pages
$21.65

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
Diffusion Raffin
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Québec

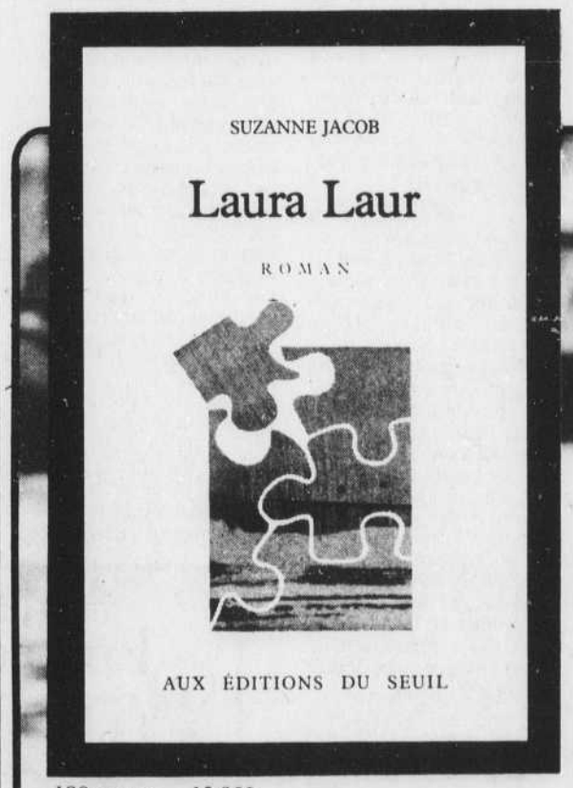

180 pages — 12,95$
en vente dans les librairies

Mystérieuse, multiple, qui est vraiment Laura Laur?
Elle nous est racontée par ceux qui l'ont connue, ses frères, ses amants.
D'une voix fêlée, ils tentent de nous dire ce que personne finalement ne sait d'elle, parce qu'elle est l'être le plus énigmatique qui soit, et parce que nous sommes tous plusieurs nous-mêmes à notre insu.

Seuil

L'AMOUR PAR DELÀ LA MORT
JEANNE DECROIX

Les êtres que nous avons aimés et qui ont disparu restent près de nous et nous guident.
Par des messages subtils à notre subconscient, ou à travers nos rêves le plus souvent.
Car eux aussi ont besoin d'amour. Oui, l'amour est vraiment plus fort que la mort.
DIFFUSION PRESSES DE LA CITÉ
258 pages 14,95$

PRIMEUR
Les Éditions Primeur Inc.
2550, chemin Bates, bureau 400,
Montréal, Québec, H3S 1A7
(514) 738-8820

Cavanna: un festin d'humour et de style

par
Vasco Varoujean

★ François Cavanna, **Les Yeux plus grands que le ventre**, Belfond, 315 pages.

François Cavanna, cofondateur du magazine «Hara Kiri» et du journal «Charlie Hebdo»

Tout déboule frénétiquement et déboulonne viscéralement sous la plume de Cavanna. Avec, çà et là, entremêlés à souhait, une pointe de complaisance, des touches d'humour, un soupçon de maniérisme et, surtout, un flux d'idées débridées. Le tout assaisonné d'une sauce piquante à saveur d'une confession parlée qui puise son pouvoir de suggestion dans les angoisses et les bonheurs, quotidiens, de l'auteur incurablement à l'étroit dans sa peau.

Rien dans *Les Yeux plus grands que le ventre* n'est dit — heureux ou malheureux, banal ou hilarant — que l'écrivain (à succès par les temps qui courent) n'en ait fait jusque dans ses tripes l'expérience.

D'un bout à l'autre de l'ouvrage, essentiellement autobiographique, il ne s'agit en fait que de lui et, par ricochet, de son petit monde de « marginaux » exaltés. Et son égo, crâneur par moments, souffre-douleur par d'autres, y révèle alors toutes ses facettes. Sans fard ni le moindre souci de retenue. Et le lecteur, séduit et par le rythme et par le ton — l'un et l'autre fouettant du reste d'emblée l'esprit le plus obtus, la sensibilité la plus balourde — ne cherche point, par quelque malice, à savoir où commence la réalité et où finit la fiction dans ce magma de souvenirs superposés que l'écriture, tendre et incisive selon les circonstances, ressuscite admirablement. Complice, le lecteur se laisse simplement faire, en s'avisant cependant vite que la réalité et la fiction y constituent au fil des pages un ensemble monolithique d'où surgit, cahoté par les vicissitudes de l'existence, un être passionné de tout et dont le talon d'Achille est la générosité: « Mon péché originel, ma malédiction: je ne sais pas dire « Non » trois fois de suite. Je finis toujours par en passer par où ils veulent, et ils le savent, et ils en abusent. Si encore c'était par gentillesse ! J'y aurais du moins le plaisir de faire plaisir ... »

Cet ouvrage, un des gros succès de la saison littéraire française, constitue la suite d'un cycle commencé par *Les Ritals* et poursuivi par *Les Russkoffs* et *Bête et méchant*.

Comme inspiré par Céline, Cavanna s'y dépeint et dépeint les autres avec une totale liberté d'expression, empreinte, çà et là, de lyrisme. Un peu à la manière des peintres expressionnistes mais dont les coups de pinceau, sous l'impulsion de la passion de mordre aux choses de la vie, éclateraient soudain, nerveux, violents, pareils à ceux de Georges Mathieu, calligraphe de la pensée abstraite.

Plus et mieux qu'un style, Cavanna est une voix. Tour à tour chaude, ranse, pathétique, martelante, et dont les échos envahissent le coeur et l'esprit comme la résonance d'un tam-tam. Ça émeut, ça trouble, ça fait réfléchir, exempt de toute sentimentalité, dans le brouhaha de la vie moderne où l'acier et le ciment isolent les êtres d'eux-mêmes, les uns des autres.

Tout le livre, précisément, se veut une espèce de charge comico-satirique contre l'imposition de cet isolement. Isolement qui, pour seule compensation, débouche sur une orgie de conforts de toute nature mais où un peu tout le monde s'empêtre, et qui, finalement, handicape et le coeur et l'esprit au point de leur ôter toute spontanéité, toute fraîcheur, toute sauvagerie originelles.

Cavanna est un anarchiste désopilant ! Il ne dispose que de mots pour armes redoutables. Et cela fait mouche à tout coup.

Mille fois blessé par la vie, et au lieu de se complaire dans le crève-coeur, il préfère en rire, sans pouvoir cependant s'empêcher de narguer ceux et celles qui ne peuvent cesser de cultiver l'« illusion » de l'amour, du bonheur: « Trente-cinq ans. L'âge des ogresses qui rôdent, claquant des mâchoires. L'âge des mantes religieuses. Petit homme triste qui rêve d'un gros doux cul pour y poser ta tête, petit homme triste, si tu en vois une à l'horizon, fuis à toutes jambes, fuis ! »

La soixantaine fraîchement sonnée, Cavanna, de femme en femme, de ville en ville, d'état d'âme en état d'âme, les yeux coquins de koala, les cheveux et la moustache broussailleux, passe dans cet ouvrage au crible l'avant-dernière tranche de sa vie, qui résume et prolonge toute sa vie, avec la fougue, la verdeur, l'extravagance de sa jeunesse retrouvée.

Fidèle à lui-même, il étale alors de page en page ses amours, et ceux-ci, à tour de rôle, se dessinent sous les traits de femmes tantôt fatales, tantôt emmerdeuses. Elles se nomment Ginette, Gabrielle, Tita, Liliane. Elles lui donnent tout. Mais elles exigent, en contrepartie, le meilleur de lui-même. Cela le surprend, l'étonne, l'exaspère. Il se soumet mal à cette « règle de jeu » des coeurs unis. Et quand les rapports sont soudain tendus, les sentiments donnent dans le flou, il ne sait trop, tout en s'arrachant les cheveux, s'il doit en rire ou en pleurer. Échaudé impénitent, il verse alors dans la frénésie intérieure, le verbe haut, l'adjectif précis, sans oublier que d'une histoire d'amour à l'autre tout est toujours à recommencer ...

Que reste-t-il de toutes ces histoires de coeur, de toutes ces batailles « singulières » contre des moulins à vents ? Les souvenirs. Simplement. Et le plaisir aigre-doux de les ressusciter. Le regard qu'il pose alors sur lui-même et le monde est si pénétrant.

Vous avez faim d'idées, d'échanges?

les bouffes-causeries de la Galerie d'Idées Dialyse

Les lundis
3 octobre: Le Québec est-il morose? avec DOMINIQUE LANGEVIN (Rhino-Vert)
24 octobre: Un projet de société au Sommet de la Jeunesse?
7 novembre: Le travail à temps partiel I avec ALAIN DUBUC (La Presse)
21 novembre: Le travail à temps partiel II avec MONIQUE SIMARD (C.S.N.)

Repas servi à 18h30 au restaurant Au jour le jour
1237 de Champlain
Participations limitées

Réservation obligatoire
15 $ la soirée
Galerie d'Idées Dialyse, tél.: 842-3336
Sam. pm., lun. am., merc. pm.

Les poupées russes de D.M. Thomas

par
Mireille Simard

★ D.M. Thomas, **Ararat**, Presses de la Renaissance, 1983, 228 pages.

D.M. Thomas

La plupart des livres ont un début, un milieu et une fin. Mais pas *Ararat*, le dernier livre du romancier britannique D.M. Thomas, qui brille au firmament des étoiles littéraires depuis la publication de son roman précédent, *L'Hôtel blanc*, qui a soulevé la passion des critiques littéraires et des psychanalystes.

Dans *L'Hôtel blanc*, les souvenirs de l'Holocauste et de la Seconde Guerre mondiale constituent un plat de choix pour l'analyse des maux de la civilisation moderne. Avec *Ararat*, ces mêmes thèmes resurgissent, agrémentés de la passion de Thomas pour le mystère des femmes et du désir lancinant qu'elles lui inspirent. Une obsession cuisante qui marque le déroulement du récit.

Mais de quoi parle ce livre au juste? De la poésie russe, du massacre des Arméniens par les Turcs en 1915 et du désir-passion. Mais aussi de l'Histoire, de l'URSS totalitaire et de l'absurdité de la race humaine. Le tout enrobé d'une misogynie qui ne s'embarrasse ni de dentelles, ni de remords: le mythe de la femme source de tous les délices et de tous les malheurs plane avec insistance. Le mépris de la femme-désir s'avère tellement naturel que la lectrice finit par oublier de s'en offusquer. Une bien étrange sensation ...

Le livre s'ouvre sur Rozanov, poète russe de son état, qui fait le voyage jusqu'à Gorki pour faire l'amour à une admiratrice aveugle. Mais le poète est déçu: le corps vieilli de l'aveugle et sa technique déficiente transforment cette nuit de délices en enfer interminable. Prisonnier de la nuit et de l'admiratrice énamourée, le pauvre (?) poète se résigne à boire la coupe jusqu'à la lie. Seule l'aube le délivrera de sa méprise.

Pour passer le temps, il décide d'improviser sur des thèmes que l'amante esseulée aura choisis. « Improvisation », répond-elle. Alors, Rozanov improvise...trois improvisations. Et dans l'une d'elle, le héros improvise à son tour...et ainsi de suite.

Le récit se découpe et se dédouble sans cesse, à l'instar des *matreshka*, ces poupées russes de bois qui s'imbriquent les unes dans les autres. Le récit de Thomas plonge le lecteur en plein délire d'auteur. Du massacre des Arméniens à la croisière d'un écrivain exilé d'URSS, de Pouchkine qui termine son célèbre poème inachevé *Nuits d'Égypte* au drame du jeune *improvisatore* provoqué en duel, la plume de Thomas nous plonge dans un délire d'histoires qui s'entrecroisent avec une complexité tourbillonnante. On se sent happé par cette spirale, aspiré dans ce gouffre insondable où le fil du récit échappe totalement au lecteur.

Le récit et la psychologie des personnages se confondent dans un étrange amalgame. De ce récit imprévisible et captivant émerge l'ombre titanesque de Don Juan, qui colle aux personnages (mâles, comme il se doit) comme une seconde peau. Un traitement qui laisse aux femmes des rôles de gourdes et de jeunes premières alanguies.

Mais au-delà de la misogynie exacerbée, l'auteur semble torturé par l'inhumanité de...l'humanité. Guerres, massacres et torture jonchent l'histoire du monde avec une indécence douloureuse. Les corps décharnés des victimes des successives barbaries humaines continuent de crier leur désarroi à travers la prose de Thomas. Seul le Mont Ararat s'érige en phare de paix, là même où l'Arche de Noé trouva refuge après le grand ménage divin. Après la colère diluvienne de Dieu, la Terre, délivrée des forces du mal, se trouva apaisée. C'est cette paix retrouvée et perdue que Thomas s'efforce d'évoquer, comme un souffle d'espoir sur la détresse et la cruauté de l'existence. Une prise de conscience qui glace.

Les médisances d'un professeur solidaire
Viateur Beaupré

Témoignages à recevoir

- Dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et dans tous les pays libres soumis au pacte de Varsovie, on ne laisserait pas publier « pareil torchon » révisionniste, injurieux pour le prolétariat syndiqué et la sainte mémoire de Staline, bien-aimé Protecteur des peuples.
L'Agence Tass, pour le compte de la Pravda
- L'auteur n'a manifestement rien compris à l'action de libération menée par les Fronts communs depuis vingt ans. C'est du Reagan servi à la sauce rabelaisienne.
Un tel énergumène devrait être exclu du syndicat, avec, bien entendu, obligation de continuer à payer sa cotisation, comme le veut notre loi.
L'ère des Socrate est close. Continuons le combat!
Communiqué conjoint de la CSN-CEQ-FTQ-C.Q.F.D.
- Un livre à lire par tous ceux qui, de près et de loin, s'occupent de la qualité de l'éducation au Québec, sans connaître, ni de près ni de loin, le plancher des vaches d'une école.
Le Journal des débats
- Pour une fois, on entend autre chose que les cris stridents des haut-parleurs syndiqués et le ronron bien huilé de la machine gouvernementale.
Je me relierai ce livre. *Journal intime d'un syndiqué*

Publié aux Éditions E.I.P. collection les pamphlétaires.
Distribution exclusive par Québec-livres 327-6900. Chez votre libraire à 9,95$.

LA VIE LITTÉRAIRE

Suite de la page 16

a déjà paru et l'on verra bientôt un texte de Marcel Rioux (*Le Besoin et le Désir* et un autre de Pierre Perrault) *Cameramages, les actes du colloque sur Écrire l'amour* (Rencontre internationale des écrivains) et quelques autres.

■

La maison Hurtubise/**HMH** sortira bientôt, de Raymond Laliberté: *Une société secrète: l'Ordre de Jacques-Cartier* tandis que viennent de paraître *Le coureur de marathon* (texte de Yves Thériault illustré de photographies de Jules Gauvreau), *L'Espoir incertain*, essai sur le pouvoir, de Joseph Pestieau et trois romans: *La Nuit des immensités* (Huguette LeBlanc); *Les Parallèles célestes* (Denis Côté) et *La Plus ou Moins Véridique Histoire du facteur cheval et de sa brouette* (Pierre Séguin). Huit titres au moins sont en préparation pour le premier trimestre de 1984: de Jean-Pierre Duquette, *Colette - l'amour de l'amour*, un essai de Claude R. Blouin sur les rapports entre estampe et cinéma japonais (*Dire l'éphémère*) et, entre autres, une analyse de Jacqueline Barrois-Gérols sur « La réception du roman québécois en France » et une recherche de Jean-Paul Brodeur sur les commissions d'enquête: *La délinquance de l'Ordre*.

■

Leméac doit publier, pour sa part, 25 titres dont quatre romans, six pièces de théâtre, des essais, mémoires ou ouvrages historiques. Cinq nouveaux titres dans la collection Littérature jeunesse. Suzanne Paradis signera *Un goût de sel* en plus de son roman *Les Roses de Célimène* (titre provisoire). Réginald Hamel étudiera, en deux volumes, *La Louisiane créole, littéraire, politique et sociale: 1762-1900*.

■

Chez **Stanké**, cet automne, Miyubi Tanobé (née au Japon) contera à sa manière ses retrouvailles avec *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, dont la collection Québec 10/10 reprend *Ces enfants de ma vie*. Il y a eu déjà l'autobiographie de Marie-Andrée Leclerc (*Je reviens* et il y aura bientôt *Les Années d'impatience* où Gérard Pelletier évoque la tranche de sa carrière qui va de 1950 à 1959. Hugues de Jouvancourt signe un album sur le peintre Valdimir Horik, et Roland Bourneuf, un livre d'art sur *Antoine Dumas*. Notons que la collection 10/10, chez Stanké, a repris à ce jour environ 60 titres considérés comme « oeuvres majeures d'auteurs confirmés ».

■

En jetant un coup d'oeil du côté de Québec/Amérique, enfin, c'est une vingtaine de titres qui s'annoncent, dont cinq dans « Littérature d'Amérique »: Gabrielle Poulin et *Les Mensonges d'Isabelle*, Dominique Blondeau et *Les Errantes*, Adrien Thério et *Marie-Ève, Marie-Ève*, Monique Proulx et *Sans coeur et sans reproche* et Jeanne d'Arc Jutras: *Délira Cannelle*. Dans la section dossiers/documents, Denis Monière annonce un *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, L. Gagnon *Vivre avec les hommes*, Henry Milner *La Restructuration scolaire et Gil Rémillard Le Fédéralisme canadien*. Trois titres s'ajouteront à « prévention santé », deux à « jeunesses-/roman et deux à la collection « deux continents » dont *L'Étrange destin d'Émilia* que signe Michel Solomon.

■

Le dernier semestre de 1983 verra paraître chez **VLB** au moins 12 titres, principalement des romans et du théâtre mais également le point final de VLB au cycle « Voyageries », *Le discours de Samm*. Les romans: Jean-François Bonin et *La Vie et l'Oeuvre d'Oedipe Roi*, Laurent Dubé et *Damnée Aimée*, Francine Noël et *Maryse*, Renaud Longchamps et *L'Escarfé*, Jean Basile et *Le Piano-trompette* (roman-fable sur Montréal de l'an 2 000). On pourra retenir les poèmes de Hugues Corriveau (*Revoir le rouge*, une anthologie d'essais québécois, de Georges Vincenthier: *L'Histoire des idées au Québec, de 1837 à 1981*, la pièce *Une plaie canadiennes/ A Canadian Play* de Jean-Claude Germain et de Donald Guay *Petites Histoires vraies de la chasse au Québec*. Madeleine Gagnon aura un nouveau recueil pooétique: *Pensées du poème* et Philippe Haeck, *Table d'écriture*, recueil de poèmes et autres textes. De Marie Laberge, enfin, VLB publiera la pièce *Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes*.

■

Fides vient tout juste de lancer *Nations autochtones en Amérique du Nord, en collaboration, et compte sur six autres titres avant la fin de 1983, donnt le quatrième tome du monumental Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* et deux ouvrages en collaboration avec le Musée national de l'homme et les Musées nationaux du Canada: *La Préhistoire de l'Arctique canadien et La Préhistoire de Terre-Neuve et du Labrador*. De Martin Blais paraitra: *L'anatomie d'une société saine* et de Paul-Eugène Charbonneau, *L'Homme à la découverte de Dieu*. Rédigé en collaboration, il y aura enfin chez Fides *Écologie et Environnement*.

■

La fourneé d'automne de **Nouvelle Optique** nous réserve deux romans: *Une femme muette*, de Gérard Étienne, et *Soleils d'acajou*, de Jean-Paul Daoust et deux recueils de poésie: *Carnaval carnivore* de Jacques Charlier et *Le Sourire du calligraphe* de Michael Delisle. Les titres en sciences humaines sont dus à Kaye Holloway (*Le Canada, pourquoi l'impasse?*) une spécialiste du droit international et au géographe Jean Morisset: *L'Identité usurpée. Canada-/Québec. Mythes géographiques et permanence de la conquête*. Cette maison qui se définit à voction internationale publiera, d'André Donneur, *L'Alliance fragile. Socialistes et communistes français (1927-1982)* et de Robert Vandycke *Bolivie. L'échec d'une révolution nationale* en plus de Alex McLeod *La Révolution inopportune. Les partis communistes français, italien face à la révolution portugaise des oeillets* et un essai sur *Le Système mondial. Rapports internationaux et relations internationales*. À venir: des livres-entretiens avec Guy Rocher et Jacques Languirand. Quant à Marc Raboy, il publiera en octobre *Libérer la communication. Les pratiques alternatives de presse au Québec (1960-1976)* et l'économiste Pierre-Yves Guay: *La Conquête multinationale au Québec*.

■

La maison **Le Noroit** *continue sa collection « L'Instant d'après » avec Pierre Nepveu (Maller et autres matières)*, Richard Phaneuf (*Ille*), Marie Bélisle (*Noces*), Jean-Yves Théberge (*La Mise en chair*) et, hors collection, Jean Chapdelaine-Gagnon donnera *Essaime*. De Claude Beausoleil a déjà paru le recueil *Une certaine fin de siècle* et c'est lui qui fera les textes de *Présences du réel*, album de Philip Surrey. On signale enfin un livre d'artiste: *Images du temps*, poèmes de Michel Beaulieu et lithographies de Gilles Boisvert et, vraisemblablement, un nouveau Jacques Brault (*Moments fragiles*).

ATELIERS
- Écriture
- Animation du Livre

Loisir littéraire du Québec
1415 est, rue Jarry
Montréal H2E 2Z7
(514) 374-4700, postes 405, 407

ÉCRIRE AU QUÉBEC
ruptures et continuités

colloque organisé par
l'Académie canadienne-française
avec la collaboration de
l'Union des écrivains, du P.E.N. francophone
et de la
Société des écrivains.

Les 30 sept., 1er et 2 octobre,
à l'Hôtel Chanteclerc (Sainte-Adèle).

Ouvert au public
Renseignements: 526-6653

Introduction à la linguistique générale

La Sémiologie de la communication
Claude Germain
Raymond Leblanc

La sémiologie • La nature du signe • Le mécanisme de l'indication • L'économie du système

92 p. 11,50$

Déjà parus :
1. La Phonétique 2. La Phonologie
3. La Morphologie 4. La Syntaxe
5. La Sémantique 7,50 $ chacun

À paraître :
7. Théories linguistiques 8. La Sociolinguistique
9. La Psycholinguistique
10. Linguistique et enseignement des langues

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 343-6929

Le livre universitaire
linguistique

Ania Francos
Sauve toi, Lola
roman

«... c'est de la vie, ce roman, de la chaleur, de la colère : un incendie d'espoir qui brûle les pages.»
Matthieu Galey *L'Express*

«Quel talent faut-il pour nous faire rire dans ce pavillon des cancéreuses, avec les rémis - sions, les rechutes, les partouzes de ces flouées héroïques.»
Gérard-Humbert Goury
Nouvel Observateur

17,95$

pierre-jean rémy
le dernier été
roman
flammarion

1944, une grande maison de vacances en Auvergne où toute la famille, venue des quatre coins de la France, se réfugie. La cousine Laurence a seize ans ; le narrateur adolescent en a quinze. Émerveillement d'une première histoire d'amour... Arrivée d'un étranger dans la maison. Brusquement, tout bascule.

15,95$

yves navarre
premières pages
roman
flammarion

«Avec la diversité de ses personnages qui gambadent le temps d'un chapitre premier éternellement recommencé : un Yves-caméléon au talent renouvelé, extraverti et exotique.»

Gérard-Humbert Goury
Nouvel Observateur

15,95$

les éditions flammarion ltée

en vente dans toute bonne librairie

Proche-Orient: enquêtes sur le terrain

par
Pierre Monette

★Yves Lacoste et autres, **Hérodote**, revue de géographie et de géopolitique, no 29/30, **Géopolitiques au Proche-Orient**, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, 317 pages

C'est un lieu commun que de faire achopper un commentaire sur la situation au Proche-Orient en évoquant la complexité des enjeux qui s'y enracinent. Le dernier numéro de la revue *Hérodote* présente, sous le thème de *Géopolitiques au Proche-Orient*, un ensemble d'études dont la lecture permet de sortir un peu de la confusion apportée par la parcellisation des informations quotidiennes plus soucieuses de spectaculaire que de comprendre ce qui se joue en ce point chaud du globe.

Le Proche-Orient est une mosaïque ethnique regroupée en six entités politiques: la Syrie et la Jordanie, dont les articles ici ne traitent que selon leur implication dans ce qui se trame dans la région dite du Levant, soit Israël, le Liban et cette clandestine Palestine. Quant à la Turquie, l'actualité immédiate détourne quelque peu les analystes de ce « cheval de Troie des intérêts occidentaux » en Orient à la faveur de la question plus pressante de l'imbroglio libano-israélo-palestinien.

La question palestinienne est le point commun entre tous les textes de ce volumineux numéro de *Hérodote*. Élément difficile à cerner en même temps que prépondérant dans la géopolitique proche-orientale, la Palestine est constituée d'un peuple dispersé se regroupant autour d'un État idéal, inconcevable — tel Israël avant sa fondation. En effet, où pourrait-on situer la Palestine ? Un retour aux frontières du mandat britannique du début du siècle est devenu irréalisable. La création d'Israël a littéralement brouillé la carte géopolitique du Proche-Orient.

L'histoire étant ce qu'elle est et ne revenant jamais sur ses pas, les études publiées dans *Hérodote* analysent les données matérielles, tant démographiques que strictement géographiques, de la situation prévalant actuellement au Proche-Orient, tributaire de la fondation d'Israël. « Le retour du juif errant a induit la clochardisation du Palestinien. »

Les analyses démographiques occupent une part importante des articles. Les rapports de proportions entre populations arabe et juive sont complexes et leurs partitions régionales fluctuantes. Malgré toute sa volonté de judaïcisation de la région, allant jusqu'à l'occupation et l'annexion, Israël n'arrive plus à implanter son peuple sur un territoire dont il élargit les frontières selon celles que la Bible lui accorde. « On ne peut (...) parler de désarabisation de la population. Il y (a) cependant une désarabisation de la Terre. » L'État d'Israël élargi devient un pouvoir juif sur un peuple non-juif, structure classique du colonialisme, paradoxale pour Israël: « le sionisme étant fondamentalement un mouvement d'isolement, un retrait des juifs du monde non-juif, l'expansion (s'accompagne) d'une contradiction idéologique. »

Israël et l'OLP postulent l'un et l'autre la même conception d'un État à fondement ethnique, d'où « il (...) découle que sur le territoire où il s'implante, il n'a pas besoin de population ». Ainsi l'OLP revendique des frontières historiquement palestiniennes, sans pouvoir tenir compte de l'emplacement objectif des populations palestiniennes, dispersées dans toute la région. De la même façon, Israël s'accorde des prérogatives, par exemple sur la Cisjordanie à très forte majorité arabe, par une « réactualisation de représentations anciennes (qui) a évidemment une fonction légitimatrice (...): comment rendre des territoires, occupés, qui sont nommés Judée et Samarie? » La nouvelle toponymie judaïcisée justifie, après coup, l'occupation d'un territoire où Israël compte plus d'« ennemis » qu'elle ne pourra jamais minoriser, serait-ce par des implantations démesurées de colonies.

Au-delà des efforts rhétoriques de cautionnement biblique de l'occupation, les analyses démontrent que, si Israël tient à ces territoires, c'est dans le cadre de stratégies tant militaires qu'agricoles, mais aussi économiques. Ainsi, la Cisjordanie occupée est devenue un déversoir d'exportations israéliennes des plus importantes pour un État dont le taux d'inflation atteint 120 % par année.

Les études détaillées et solidement argumentées réunies dans ce recueil permettent de comprendre les fondements matériels des luttes engagées au Proche-Orient en dépassant la seule évocation d'un antagonisme viscéral entre deux peuples, frères ennemis. On découvre que « la dialectique est ici non pas tant entre modernité et traditionnalisme qu'entre Occident et Orient, sur le plan de la culture, mais aussi bien sûr sur celui des affaires et de la politique. » Le fait qu'Israël soit une excroissance de l'Occident, telle une greffe d'organe inconsidérée sur le corps du monde arabe permet d'entrevoir pourquoi les puissances occidentales sont tant préoccupées par les réactions de ce convalescent

Suite à la page 23

La quête passionnée de Simone Weil

par
Roger Duhamel

John Hellman, **Simone Weil**, An Introduction for Her Thought, Wilfrid Laurier University Press, Waterloo (Ontario), 107 pages.

Bien qu'il ne renouvelle pas le sujet en profondeur, ce petit livre apparaît fort opportun. Il rafraîchit notre mémoire à propos d'un être d'exception qui a abondamment défrayé la chronique dans les années de l'immédiat après-guerre et qui a ensuite sombré plus ou moins dans un injuste oubli. Au demeurant, un documentaire souple et sympathique n'est jamais superflu qui nous aide à pénétrer les arcanes d'une pensée haute, souvent ambiguë, beaucoup moins par je ne sais quelle obscurité recherchée que par l'exigence d'absolu d'une âme insatiable.

Quel étrange destin que celui de cette frêle créature qui meurt d'épuisement à l'âge de 34 ans ! Parisienne issue d'une famille d'israélites cultivés et élève d'Alain, Simone Weil devient professeur de philosophie. La compassion l'emporte tôt sur ses préoccupations intellectuelles. D'abord manoeuvre chez Renault, elle s'engage en Espagne dans les rangs républicains; malgré ses tendances pacifistes, elle réclamera la lutte armée contre Hitler. Une fois consommée la défaite française, nous la retrouvons dans l'Ardèche comme ouvrière agricole, puis elle gagne Londres et les bureaux de la France libre. Elle ne fait guère d'efforts pour résister à la mort qui l'investit.

En prenant connaissance de ses écrits, tous de publication posthume, nous pouvons suivre les grandes étapes de son itinéraire spirituel marqué par une générosité sans bornes. À simplifier quelque peu la situation, nous ne nous éloignons cependant pas trop de la réalité en résumant que son évolution marque une progression constante qui s'exprime par le passage inévitable de la politique à la religion.

John Hellman est bien fondé à voir en Simone Weil à ses débuts « l'un des jeunes penseurs marxistes non-staliniens les plus originaux et les plus brillants de la France. » Ce qui l'attire d'instinct vers la gauche, c'est son immense pitié pour les défavorisés, son horreur des conditions faites aux travailleurs. Sa réflexion, appuyée sur une expérience personnelle durement acquise, l'amène à rejeter la notion traditionnelle de la lutte des classes comme explication suffisante de l'exploitation des prolétaires. Que l'État soit communiste, fasciste ou capitaliste, ce sont les élites technocratiques qui oppriment et assujettissent les travailleurs manuels. Longtemps après elle, Michel Crozier, Jacques Ellul et même Marcuse reconnaîtront que l'esclavage des ouvriers contemporains n'est pas un phénomène de nature exclusivement capitaliste.

Le spectacle d'une Union soviétique déshumanisée par une bureaucratie écrasante l'entraîne à douter fortement de la solution communiste pour correspondre aux aspirations révolutionnaires de notre siècle. Non, le seul progrès technique ne peut résoudre le problème de la domination des forts sur les faibles. Par une intuition psychologique d'une rare justesse, Simone Weil se rend compte, à l'inverse de tous les clichés démagogiques en vogue, que le sens profond de la fraternité, chez les travailleurs, est beaucoup moins puissant qu'on ne l'imagine. Beaucoup plus que des considérations d'équité et de justice, ce sont des motivations politiques, qui ne sont pas forcément compatibles, qui orientent l'action des leaders syndicaux.

Contrairement aux marxistes, Weil constate, sans doute à regret, qu'« une oppression objectivement implaçable et invincible n'engendre pas, comme réaction immédiate, la révolte, mais plutôt la soumission. » Quelques décennies plus tard, Soljenitsyne apprendra à ceux qui n'en sont pas déjà convaincus qu'il est faux de croire que les révolutions apportent nécessairement la liberté. L'histoire dément à satiété cet optimisme.

Existe-t-il des remèdes efficaces pour soulager la misère des classes laborieuses ? La jeune universitaire ne détient pas de réponses très précises, elle suggère un rapprochement entre patrons et employés, elle parle même à la rigueur de résistance passive, mais elle ne dépasse pas beaucoup dans l'ensemble ce que de Gaulle mettra de l'avant avec son concept de « participation ». Et peu à peu, elle recherche des réponses religieuses aux interrogations de la réalité matérielle, elle se convainc que Jésus a mieux compris les exigences et les servitudes de l'existence terrestre que Marx et Lénine. La guerre ajoutera à sa désillusion, quand elle verra comme le sentiment de solidarité des ouvriers français marxistes avec le prolétariat international ne pèse pas lourd à comparer à leur solidarité idéologique avec la Russie.

On ne ramène pas à trois ou quatre propositions les positions religieuses nuancées de Simone Weil. En gros, elle renie l'héritage du judaïsme, elle estime que l'empire romain a contribué à la corruption du christianisme, elle éprouve une attirance étrange pour la spiritualité exaltée des Cathares, sans sembler soupçonner que l'application rigoureuse de la doctrine des Parfaits aboutirait au suicide de l'humanité. Sur ce thème, nous savons que Denis de Rougemont (*L'Amour et l'Occident*) soutient une thèse radicalement différente.

Son christianisme est totalement centré sur la personne et l'enseignement de Jésus, qu'il lui arrive d'associer à la simplicité et à la sagesse du génie grec. Si elle a foi en la présence eucharistique, elle refuse sur son lit de mort le baptême et les autres sacrements. (Pour un motif tout autre, son grand coreligionnaire Bergson s'est lui aussi abstenu d'une adhésion formelle). Que des fidèles ordinaires d'obédience paroissiale aient jugé cet éclectisme aberrant et même hérétique, il n'y a rien là d'étonnant.

La question demeurera toujours ouverte de savoir si Simone Weil avait achevé sa quête d'absolu ou si, eût-elle vécu davantage, elle se serait engagée dans d'autres directions. Devant son oeuvre en pièces détachées, nous en savons néanmoins assez pour voir en elle, à la suite du poète T.S. Eliot, « une femme de génie ». Ce qu'elle nous laisse, c'est l'« une des enquêtes sur l'homme les plus fortes et les plus aiguës qu'on ait jamais menées, depuis Pascal et Nietzsche. » C'est une parenté réconfortante.

"Une réussite remarquable au niveau de la méthode comme au niveau de la langue, qui devrait trouver sa place dès septembre en tête des bibliographies de science politique".
Michel Duquette / Le Devoir

"Une thèse démystifiante et révélatrice d'une carence fondamentale de la société."
Raymond Giroux / Le Soleil

"Un ouvrage de science politique écrit dans une langue qui, tout en épousant les contraintes de la discipline et la terminologie obligée, ne sacrifie rien à la clarté et à la souplesse. Un livre que tout étudiant en science politique doit lire pour comprendre les origines de cette discipline chez nous, son évolution et ses chances d'avenir."
Gordon Lefebvre / Spirale

"Très intéressant volume... J'ai bien aimé l'histoire de la science politique qu'il nous livre."
Pierre Vennat / La Presse

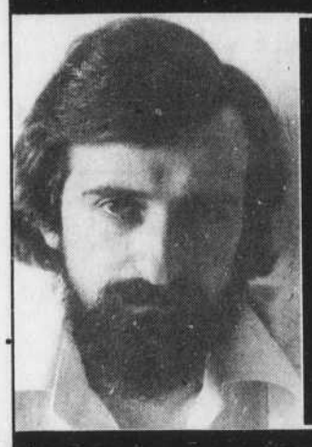

Michel Leclerc
LA SCIENCE POLITIQUE AU QUÉBEC
L'Hexagone

L'histoire de l'institutionnalisation de la science politique au Québec de 1920 à nos jours.
295 pages — $14.95
L'Hexagone

Nouvelle édition
entièrement augmentée, partiellement corrigée et légèrement revue.

LE JOUAL DE TROIE
JEAN MARCEL
E.I.P.

"Je l'ai lu dès sa première parution comme une découverte, avec enthousiasme. Ce qui m'a tout de suite captivé, c'est l'ironie, la science, et finalement aussi le bon sens. Il n'existe pas de pamphlet de cette force dans notre littérature."
Pierre Vadeboncoeur
extrait de la préface du JOUAL DE TROIE

publié aux Éditions E.I.P.
collection les pamphlétaires
chez votre libraire à 9,95$
distribution exclusive par Québec-livres 327-6900

à lire cette semaine

$11,95

La mère d'Edith
Que se passe-t-il quand un parent ne peut plus vivre seul à cause de l'âge ou de la maladie.

Devant ce dilemme douloureux quel est le choix à faire? Edith Fournier raconte son expérience et dédramatise la situation. Entre la mère et la fille se sont établies des relations tendres, privilégiées.

La mère d'Edith
Un récit qui parle autant au coeur qu'à la raison.

Edith Fournier, psychologue, professeur à l'U. de Montréal, a écrit avec son mari Michel Moreau *La naissance apprivoisée* et a conçu plusieurs films scientifiques *Au seuil de l'opératoire, L'envers du jeu.*

LIBRE EXPRESSION
disponible dans toutes les bonnes librairies

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

le cancer agit... réagissez
Société Canadienne du Cancer

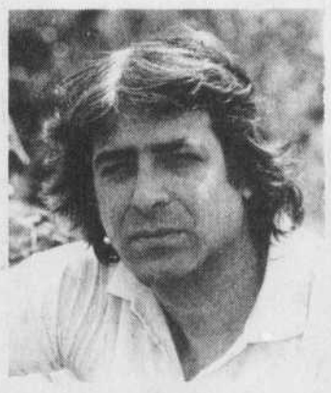

Magda la rivière
François Depatie

Oui, Marie Cardinal a raison: en lisant Magda la rivière nous avons eu le sentiment que la langue — verte, drôle, écrue et pourtant inventive en diable! — composait à elle seule un personnage du roman. Mais l'essentiel c'est d'abord la limpidité du regard, la justesse du ton. À peine suggérée, derrière le héros de ce livre, une immense détresse: celle d'un naufragé de l'alcoolisme et de la désintoxication qui s'avance dans la forêt canadienne, ce mythe universel. Soudain son destin chavire, la complicité dionysiaque de la nature le drosse, à ne pas y croire, vers le rivage d'une femme... En portant la grâce magique des contes d'enfance dans une histoire d'amour, François Depatie nous fait écarquiller les yeux, de page en page, sur une découverte singulière: qu'il est possible de signer aujourd'hui encore un roman jubilant d'espérance!

Bertrand PY et Hubert NYSSEN

Coll. « *Actes Sud* » — 106 pages. 11.85 $
Diffusion: Presses Universitaires de France
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2, tél.: (514) 641-0514
puf

A voix basse

Le nouveau roman de Gilles Archambault vient de paraître au
BORÉAL EXPRESS

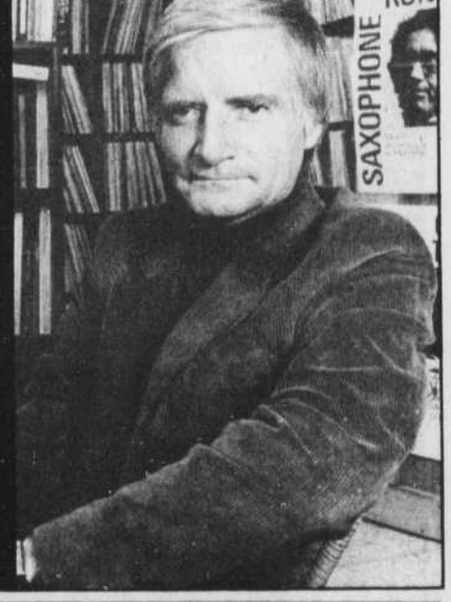

POUR LA PREMIÈRE FOIS
Monique Leyrac se raconte!
Touchant... étonnant

C'est toute une époque que Monique Leyrac nous fait revivre: la Crise de 29, les années 30 et le début des années 40 avec les chansons, les coutumes, les croyances, l'école des soeurs dans lesquels a vécu cette grande interprète de nos chansons québécoises.
DIFFUSION PRESSES DE LA CITÉ
215 pages 14.95$

PRIMEUR
Les Éditions Primeur Inc.
2550, chemin Bates, bureau 400,
Montréal, Québec, H3S 1A7
(514) 738-8820

L'incendie, le meurtre et . . . la java

par Richard Gay

C'est principalement avec son rôle dans **Sarah**, le film de Maurice Dugowson à l'affiche depuis hier sur nos écrans, que Gabrielle Lazure, la fille du ministre québécois Denis Lazure, est devenue en peu de temps une véritable star du cinéma français.

Le rôle que lui a demandé de jouer Dugowson est un rôle en or dans la mesure où, lié à la fonction même du métier d'acteur, lié à l'art même du cinéma, ce rôle avait la potentialité de faire de son interprète une vedette. Gabrielle Lazure s'est montrée tout à fait à la hauteur et a su incarner son personnage avec la beauté, la vulnérabilité et le mystère nécessaires.

À un premier niveau, *Sarah* raconte l'histoire d'un expert en assurances interprété par Jacques Dutronc qui vient faire enquête sur un tournage de film où le décor principal a brûlé. Mais si l'expert mène son enquête avec application, il est surtout intrigué par une certaine Marie (Gabrielle Lazure), une première venue au cinéma qui, dans ce tournage, joue le rôle de Sarah et qui a disparu du plateau.

Or en faisant route vers le lieu de son enquête, l'expert avait croisé Marie, avait été fasciné par elle et s'il fait enquête sur l'incendie c'est surtout Marie-Sarah qui le passionne et qu'il cherche.

À un deuxième niveau, et c'est celui-là qui importe vraiment, *Sarah* est un film sur le cinéma. Du cinéma donc sur le cinéma et dans le cinéma. Car à travers l'enquête menée par l'expert en assurances, on bascule avec lui dans l'univers de la création cinématographique où réalité et imaginaire se confondent.

Isabelle Adjani et Alain Souchon dans «L'Été meurtrier»

On rencontre un metteur en scène (Heinz Bennent) inquiet, dictatorial et vampirique, une vedette (Léa Massari) accablée par l'arrêt du tournage, un comédien excentrique et un peu rêveur (Jean-Claude Brialy), des acteurs hypersensibles, un compositeur, des musiciens.

Chacun rappelle en flashback les événements, ceux de l'incendie et ceux de la disparition de Marie. Cette Marie-Sarah qui, apprend-on, a eu finalement peur du cinéma et confondait réalité et fiction.

Or c'est précisément dans cette zone de confusion, cette zone trouble, fascinante et inquiétante où dans l'élaboration d'un film il est difficile de départager le réel de l'imaginaire, que *Sarah* nous entraîne par ses éclairages crépusculaires d'une Espagne de bord de mer, par ses images de rushes, d'essais pour comédiens, de flashbacks.

Un long métrage séduisant sur le plan photographique. Dugowson a un sens merveilleux de l'image. Celles de l'incendie plusieurs fois répétées, celles d'usines dans la nuit, celles de Gabrielle Lazure dont la chevelure blonde et la robe noire se détachent sur un ciel rouge de feu.

Mais si *Sarah* séduit par sa photographie et par le climat qu'elle instaure, le film manque de dynamisme et pêche par mollesse. Tout cela reste un peu trop à plat sur l'écran.

Quant au propos, cette réflexion du cinéma sur le cinéma n'est somme toute pas très nouvelle et sur ce plan *L'État des choses* de Wim Wenders allait beaucoup plus loin. (Complexe Desjardins).

★ ★ ★

L'Été meurtrier, un autre film français à l'affiche aussi depuis hier, est une réalisation du cinéaste Jean Becker et met en vedette Isabelle Adjani et Alain Souchon. Et d'ailleurs l'intérêt du film réside principalement dans le talent de ses interprètes, en particulier Isabelle Adjani qui prouve encore une fois qu'elle figure parmi les plus grandes comédiennes du cinéma contemporain.

Dans son rôle de vamp de village, elle est à la fois drôle, amusante, provocante, farouche, désespérée, inquiétante. « Elle donne à la vie des coups d'accélérateur », dira l'un des autres personnages. Pour sa part, le chanteur Alain Souchon, dans le rôle d'un simple mécanicien, se moule à la peau de son personnage avec un naturel déconcertant.

Le récit inspiré d'un roman de Sébastien Japrisot qui a d'ailleurs collaboré au scénario est celui d'une vengeance. Celle d'Eliane (Isabelle Adjani) qui veut abattre les trois hommes qui ont violé sa mère, viol qui lui a donné naissance.

Cette histoire de vengeance est mêlée à une histoire d'amour, celle de Florimond (Alain Souchon) qui aime follement Eliane et l'épousera d'ailleurs. Mais en dernière analyse, Florimond deviendra l'instrument tragique et inutile de la vengeance d'Eliane.

La première partie de *L'Été meurtrier* est accaparante: les dialogues sont amusants, le récit nerveux, et Adjani, malicieuse dans son rôle de femme-enfant excessive, aspire totalement l'attention du spectateur.

Puis progressivement, même si Adjani reste toujours fascinante, le récit avec ses retours en arrière explicatifs, glisse vers une forme conventionnelle et un lourd psychologisme. Le film paraît alors interminable ! Il dure d'ailleurs deux heures et dix minutes. L'intérêt ne reprend qu'à la toute fin quand la tragédie éclate dans toute sa violence.

Une Adjani étonnante et remarquable dans un rôle d'une grande complexité mais par ailleurs un récit qui perd progressivement de son intérêt, voilà donc *L'Été meurtrier* de Jean Becker, fils de Jacques. (Berri et Brossard).

★ ★ ★

La Java des ombres, un troisième long métrage français à prendre l'affiche hier sur nos écrans, est le deuxième film de Romain Goupil. En 1982, ce réalisateur avait épaté la galerie du Festival de Cannes et obtenu le Prix de la caméra d'or, accordé au meilleur premier long métrage d'un jeune auteur, avec son film *Mourir à trente ans*. Une sorte de journal très personnel consacré à son implication et celle de ses amis dans les mouvements de gauche français.

Avec *La Java des ombres*, on reste dans le domaine politique. Il s'agit en fait d'un gauchiste qui, à sa sortie de prison, veut abattre les gens d'extrême-droite qui ont assassiné un de ses copains. Mais les choses tournent au pire dans ce récit où les forces policières jouent un rôle tout à fait dégoûtant. Et on sent que c'est surtout là où Goupil voulait en venir.

Le film est assez bien photographié, un peu à la manière de Beineix, les clins d'oeil sont nombreux, à *Diva* entre autres, mais *La Java des ombres* qui constitue en fait le premier long métrage dramatique de Goupil manque de clarté, d'articulation dans le récit, de rythme et de relief.

En fait dans ce film où le personnage principal, interprété par Tcheky Karyo, marche et se déplace beaucoup, Goupil n'a pas réussi à donner à son propos une forme véritablement dramatique. Sa java n'est pas très entraînante. (Élysée).

EN TÊTE D'AFFICHE

■ **La Période Edo au Japon**. Des films historiques évoquent le Japon de 1600 à 1868, une période d'intense activité où les samourais règnent en maitres. (Conservatoire d'art cinématographique jusqu'à la fin octobre)

■ **Zigzage**. Le portrait et les mésaventures de Paulo, Catherine et Manon, trois enfants d'une douzaine d'années qui fréquentent la même école. Du cinéaste québécois André Melançon, toujours à l'écoute des jeunes à qui il donne la parole. (Outremont)

■ **Pourquoi l'étrange M. Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée ?** Un documentaire sur la bande dessinée construit comme un film de fiction et réalisée dans l'esprit même d'une B.D. D'un des jeunes cinéastes les plus talentueux du Québec, Yves Simoneau, ce film informe et séduit. (L'Autre Cinéma)

■ **Cinéma d'animation**. Une sélection des meilleurs films projetés lors du dernier Festival d'Annecy, qui avait lieu du 7 au 11 juin dernier. (Cinémathèque québécoise, 28 septembre)

■ **Carmen**. Deux danseurs flamenco vivent la même relation passionnée que celle des personnages qu'ils interprètent. Intelligent, intense, superbe ! De Carlos Saura qui nous avait donné dans la même veine « Noces de sang » avec le même Antonio Gades. Un film à voir absolument. (Crémazie)

■ **Les Dieux sont tombés sur la tête**. Du haut des murs, un pilote laisse tomber une bouteille de Coke qui sera la cause de mille malheurs dans une tribu de bushmen. Voilà le point de départ d'une comédie irrésistible, aussi étonnante que variée, réalisée par James Uys. (Berri et Cartier-Laval; en anglais au Cinéma de Paris)

■ **Zelig**. Un pseudo-documentaire sur un homme-caméléon des années 20 qui devient semblable à tous ceux qu'il côtoie. Une technique, un collage et des trucages merveilleux. La comédie la plus étonnante et la plus originale de Woody Allen. (Place Ville-Marie)

■ **Danton**. D'Andrzej Wajda, un film axé sur l'opposition entre Danton et Robespierre à l'époque de la Révolution française. Un souffle puissant, une rude photographie et deux comédiens, Gérard Depardieu et Wojciech Pszniak qui, pour l'excellence de leur jeu, se sont mérités ex-aequo le prix d'interprétation masculine au dernier Festival des films du monde. (Berri)

■ **L'Homme blessé**. Un adolescent assoiffé d'affection se sent totalement aspiré par un voyou. Un drame de solitude et d'amour qui prend fin dans le meurtre. Du cinéaste français Patrice Chéreau. (Berri)

■ **Coup de foudre**. Un peu plus qu'une amitié, un peu moins qu'une passion entre deux jeunes femmes mariées à l'époque des années 50. À voir pour l'interprétation sensible de Miou-Miou et Isabelle Huppert et la réalisation tout aussi juste et sensible de Diane Kurys. (Dauphin)

■ **Le Mur**. Yilmaz Guney qui, en 1982, remportait avec « Yol » la Palme d'Or à Cannes, dénonce cette fois le sort fait aux jeunes dans les prisons turques. Un film dur mais moins riche et moins réussi que les longs métrages précédents de Guney. (Élysée)

■ **The Draughtman's Contract**. Un film d'époque, une histoire de meurtre, mais surtout un film curieux où l'humour est féroce et l'esthétique superbe. Une réalisation unique et étonnante du britannique Peter Greenaway. (Cinéma Alexis Nihon)

■ **Bonheur d'occasion**. Le roman de Gabrielle Roy transposé à l'écran par le cinéaste québécois Claude Fournier; amusant au début puis émouvant comme les mélos québécoisde l'après-guerre. Avec Mireille Deyglun, Marilyn Lighstone et Michel Forget. (Parisien, Laval, Versailles, Greenfield Park)

■ **La Turlute des années dures**. Films d'archives, témoignages, chansons rappellent la crise des années 30 au Québec et au Canada pour mieux questionner, finalement, la crise économique actuelle. Un document original et réussi signé Richard Boutet et Pascal Gélinas. (L'Autre Cinéma)

■ **Gregory's Girl**. De Bill Forsyth, l'auteur de « Local Hero », un film antécédent centré sur un jeune adolescent. Vérité et humour tendre. Modeste mais réjouissant ! (Cinéplex)

Richard GAY

bonheur d'occasion
POUR TOUS
Un film de CLAUDE FOURNIER
Produit par MARIE-JOSE RAYMOND
d'après le roman de GABRIELLE ROY

Aucun laissez-passer

GREENFIELD: SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20. SEM. 7.10, 9.20. LAVAL: SAM. DIM. 12.10, 2.25, 4.40, 7.05, 9.30. SEM. 7.05, 9.30. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.40. PARISIEN: 12.15, 2.35, 5.00, 7.20, 9.45. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.55. VERSAILLES: SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20. SEM. 7.10, 9.20.

Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

"Vous serez séduit! Romain Goupil impose un style, une image forte, belle et évocatrice. ROMAIN GOUPIL n'est pas sans évoquer Beineix. Non par le style, mais par la puissance de suggestion de l'image!"
— *Télérama*

"Je tire mon chapeau à Goupil. 'LA JAVA DES OMBRES' c'est du cinéma pour les jeunes! C'est du cinéma à la page!"
— *Rock-Folk*

"Une heureuse surprise. GOUPIL a une indéniable adresse. Jean-Pierre Aumont n'a jamais été aussi bon acteur de toute sa carrière!"
— *L'Humanité*

"Après 'Mourir à trente ans', 'La Java des Ombres' montre l'importance de la venue au premier rang de Romain Goupil. On attend avec impatience son troisième film!"
— *France-Soir*

TCHEKY KARYO / ANNE ALVARO / FRANCI / DIDIER SANDRE
AVEC LA PARTICIPATION DE
JEAN PIERRE AUMONT

LA JAVA DES OMBRES
POUR TOUS

FILM REALISE PAR
ROMAIN GOUPIL
IMAGE RENAN POLLES — MONTAGE HÉLÈNE VIARD — SON LOUIS GIMEL
DÉCOR JEAN BAPTISTE POIROT — MUSIQUE GABRIEL YARED
PRODUCTION MK2 PRODUCTION / F R 3 / C N C
VIVAFILM

À L'AFFICHE!
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20. SEMAINE: 7.30 & 9.20.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

DIRECTION ARTISTIQUE
Christopher Jackson et Réjean Poirier
10ième ANNIVERSAIRE
SAISON 1983
Studio de Musique Ancienne de Montréal
À GUICHET FERMÉ
Abonnez-vous maintenant pour les 5 concerts à venir. 279-6561
ABONNEZ-VOUS! 279-6561
KING ARTHUR
Henry Purcell
AVEC L... CHOEUR ET ORCHESTRE STUDIO ... DIRECTION DE Jackson
PRIX D'ENTRÉE: 10 $ rég. 6 $ étudiants et âge d'or
Billets disponibles chez: ARCHAMBAULT, 500 est, rue Ste-Catherine. (frais de 7.5¢ par billet) LETTRE ET SON, 1005 ouest, rue Laurier
RENSEIGNEMENTS: 279-6561
DIMANCHE, 25 SEPTEMBRE À 20h00
SALLE POLLACK, 555 OUEST, RUE SHERBROOKE (MÉTRO McGILL)

Sur la rive droite du Nil... les tapisseries brodées d'AKHMIM
أخميم

Conférence
LE CENTRE COMMUNAUTAIRE D'AKHMIN
MAGDA GABRIEL, dir-gén. Adj. de l'ACHE
Dimanche le 25 septembre à 14h30, au Musée d'Art de Saint-Laurent
615, boul. Sainte-Croix, (Adj. Cégep St-Laurent). Tél.: 747-7367
Cette conférence a lieu dans le cadre de l'exposition:
"Sur la Rive droite du Nil: Les Tapisseries brodées d'Akhmim"
qui se poursuit jusqu'au 6 novembre 1983.

«...le film a su nous instruire, mais ausi nous divertir et nous émouvoir.»
Claude Krinski, Ticket. Août, septembre 83

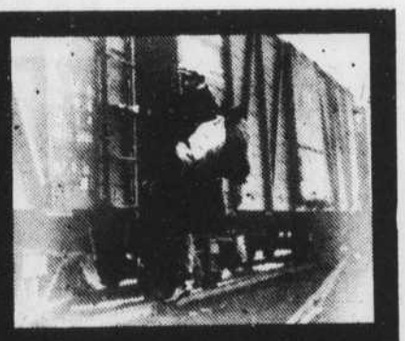

Les films du Crépuscule présente:
LA TURLUTE DES ANNÉES DURES
un film de RICHARD BOUTET et PASCAL GÉLINAS
Une tragédie musicale des années '30
À l'affiche à L'AUTRE CINÉMA jusqu'au 13 octobre

LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTE
La quête d'un homme cinéaste pour trouver l'image de son pays
LA MÉMOIRE
Hadouta
(anecdotes égyptiennes)

Un film de Youssef Chahine avec Nour El Cherif et Yousra
Version originale égyptienne sous titres français
35mm. couleur. 1982

Sélection Officielle, Festival de Venise 1982
En Primeur nord américaine
Après Alexandrie... Pourquoi?, le dernier film du grand Youssef Chahine.
Jusqu'au 28 septembre au Cinéma Outremont.
Du 30 septembre au 13 octobre à l'Autre Cinéma.

MAINTENANT C'EST JUSTE CIEL!
" Les belles soirées de CIEL MF "
Micheline RICARD
de 18h à minuit

RADIO CIEL MF 98,5

Connaissez-vous Chahine ?

Scène du film «La Mémoire» du cinéaste égyptien Youssef Chahine

par Francine Laurendeau

Connaissez-vous Youssef Chahine ? Il est symptomatique de constater qu'à l'ère de la communication, de la libre circulation des images et des idées, nous ignorons superbement l'oeuvre d'un grand cinéaste d'aujourd'hui, figure dominante (la filmographie de Chahine compte quelque 25 titres), forte et authentique, que sa valeur de témoignage devrait rendre plus précieuse encore aux yeux du spectateur occidental qui ne connaît généralement de l'Égypte contemporaine que de maigres points de repère historiques.

Voilà pourquoi il faut se hâter de saisir au vol la double occasion qui nous est donnée ces jours-ci de découvrir Youssef Chahine. La Cinémathèque québécoise lui consacre, depuis jeudi, une rétrospective qui se terminera demain. Parmi les films que l'on peut voir ce weekend, mentionnons *Saladin* (1963), étonnante superproduction exaltante, à l'époque des Croisades, la résistance de ce sultan sunnite à l'impérialisme occidental. Un film à la gloire de Nasser.

Dans *La Terre* (1969), les paysans égyptiens sont, pour la première fois sans doute, le centre d'un film. « Avec *Le Retour du fils prodigue* (1975), qui se déroule entre les guerres israélo-arabes de 1967-1973, précisait le cinéaste, je constate l'échec des nationalistes de la génération de 1930, à laquelle du reste j'appartiens. »

D'autre part, le cinéma Outremont présente jusqu'au 27 septembre le dernier film de Chahine, *La Mémoire* (1982), révélé l'an dernier au Festival de Venise. C'est la première fois qu'un film de ce réalisateur est exploité commercialement en Amérique du Nord. Parce qu'il s'agit d'un film bilan, d'un film synthèse, d'un film autobiographique, *La Mémoire* est une excellente façon d'aborder l'oeuvre de cet auteur prolifique.

Yehia (Nour el Chérif), cinéaste connu dans son pays, a atteint la célébrité mais pas le bonheur. Sa vie familiale n'est pas reluisante: il s'est éloigné de sa femme, de ses enfants, de sa soeur dont il était jadis très proche. Sa vie professionnelle est une succession de stress et il tyrannise ses collaborateurs. Un malaise cardiaque, qui le surprend en plein tournage, va le forcer à subir une opération grave.

Pendant que le chirurgien fouille ses artères, Yehia va voir défiler sa vie devant lui. Il finira par sortir de l'épreuve enfin réconcilié avec son pire ennemi: lui-même. Tout cela schématisé dans un étrange procès dans lequel Yehia apparaît à la fois comme la victime et comme l'accusé. Les témoins qui défilent à la barre font surgir des images de son passé, datées par de brefs extraits d'archives.

C'est cet aspect autobiographique qui m'a surtout vivement intéressée dans le film de Youssef Chahine. On n'imagine pas comment, par exemple, un cinéaste égyptien peut vouloir désespérément être reconnu dans les grands festivals internationaux. Et on comprend à point Yehia-Chahine a pu se sentir ignoré à Cannes où on présentait pourtant un de ses films, en 1951. La reconnaissance occidentale ne lui viendra pas non plus de l'Amérique. Serait-ce, se demande-t-il sérieusement, parce que tous les médias des États-Unis sont contrôlés par des sionistes ? . . .

Qu'à cela ne tienne. Le réalisateur trouvera plus près de lui son audience internationale, s'identifiant à la guerre d'indépendance algérienne et allant chercher la consécration au Festival de Moscou où une rencontre fortuite avec Henri Langlois, le « père » de la Cinémathèque française, le remplira d'espoir. Ce qui ne l'empêchera pas d'avoir chez lui des démêlés avec la censure.

Impossible de rendre justice, en quelques lignes, à un film aussi complexe. Il faudrait parler de Nasser et de l'explosion du nationalisme arabe. Il faudrait parler aussi de la présence oppressante des femmes opprimées, et de ces schèmes culturels traditionnels qu'on réprouve de tout son coeur mais qu'on s'empresse de reproduire soi-même, le temps venu. *La Mémoire* est un témoignage passionnant sur la vie d'un homme, sur la vie d'un peuple. Le film est présenté en version originale arabe, sous-titres français.

Proche-Orient

Suite de la page 19

de la Seconde Guerre mondiale.

À la fois victimes et agresseurs, Israël et l'OLP canalisent dans leurs affrontements l'héritage de la partition arbitraire de la région par les puissances coloniales d'antan en un lieu où le concept d'État-nation à l'européenne est incompatible avec le très complexe et irrégulier échiquier d'ethnies et de religions logées sur ce territoire. C'est au Liban que se joue actuellement la plus exemplaire et la plus complexe des partis d'échec.

Les cartes font voir le casse-tête insoluble de cet État et de ses groupes chrétiens (de plusieurs obédiences religieuses et politiques), musulmans sunnites, chilites et druzes. Selon Clausewitz, la guerre est le prolongement de la politique par d'autres moyens: une analyse des caractéristiques géopolitiques de la longue guerre civile libanaise montre qu'elle est, elle aussi, « l'expression de différends politiques menés à un autre niveau, (mais) elle ne vise pas l'élimination de l'adversaire » : une sorte de parlementarisme par les armes où les oppositions se critiquent à coups de massacres.

Si la question palestinienne est une donnée constante dans les variantes nationales des luttes au Proche-Orient, elle est symptomatique de l'invalidité des frontières héritées du colonialisme — dont le peuple palestinien a été le laissé-pour-compte — et du concept d'État-nation. La solution des tensions géopolitiques au Proche-Orient ne peut se concevoir, politiquement, que dans l'optique d'un projet de fédération — complexe, idéal, impossible — abandonnant le découpage des frontières nationales pour plutôt reproduire, au niveau d'un État-région, l'imbrication d'ethnies fondant les partitions humaines et fluctuantes du Levant: un peu à l'image de ce que fait Israël dont tous les juifs du monde sont, sinon de fait, ethniquement les citoyens — d'où le fait que Begin justifie d'une exaction contre des juifs de la diaspora des expéditions « punitives » contre les « ennemis » dont il s'entoure.

La lecture des études de ce numéro d'*Hérodote* ne répond certes pas à toutes les questions. Mais, alors que le « monde occidental (. . .) est fort ignorant des conditions historiques et actuelles au Proche-Orient, ce qui facilite encore la virtuosité des intellectuels, car l'ignorance n'a jamais empêché les prises de position catégoriques », l'ensemble des informations qu'on peut y puiser permet de mieux asseoir une opinion et de fonder sur les faits les prises de parti.

Le cinéma en chiffres

QUÉBEC (PC) — Entre avril 1982 et mars 1983, il y a eu plus de films en langue anglaise autorisés à circuler au Québec que de films en français, révèle le dernier rapport du Bureau de surveillance du cinéma.

Des visas d'exploitation ont en effet été donnés à 439 films en langue anglaise et à 386 films en langue française.

Les films anglais comprenaient 255 films originellement tournés en langue anglaise, 155 sous-titrés et 29 doublés.

Les films français comprenaient 182 films tournés dans cette langue, 173 films doublés (dont 85 films en provenance des États-Unis) et 31 films sous-titrés.

Ces chiffres comprennent uniquement les films autorisés.

Radio-Canada: une note de $ 724 millions

par Pierre Roberge

OTTAWA (PC) — La facture que la Société Radio-Canada présentera aux contribuables cette année sera de $723,600,000.

Dans le rapport annuel déposé jeudi aux Communes, les vérificateurs comptables de la société d'État indiquent qu'en 1982-83, les crédits parlementaires pour l'exploitation de tous les services étaient de $673.8 millions. Les recettes publicitaires provenant essentiellement de la télévision représentaient $154.2 millions. Le coût de l'exploitation s'élevait au total à $848.5 millions.

Le total des dépenses pour l'année s'élevait à $890.3 millions, soit une augmentation de 12.3 % par rapport à l'exercice précédent. Le coût par habitant, en deniers publics, en 1982-83, était d'environ $27.08, soit environ sept cents par jour pour chacun des 24.8 millions de Canadiens.

Les coûts des émissions et de la distribution se sont élevés à $796.9 millions sur un total de dépenses de $890.3 millions. Les services de la télévision ont absorbé $607.4 millions et les services de radio ont assumé le solde de $189.5 millions. Radio-Canada international a coûté $14.2 millions.

L'ensemble des réseaux de télévision et radio anglaises a absorbé $363,415 millions, alors que les services français ont englouti $226,133 millions. Les artistes du Québec ont touché des cachets totalisant un montant total de $22,378 millions, alors que leurs confrères de l'Ontario ont encaissé $36,268 millions. Dans l'ensemble du pays les cachets versés ont été de $78,439 millions.

Le président de la société d'État, M. Pierre Juneau, a indiqué que le conseil qu'il dirige a dû faire face à un certain nombre de défis. "Il a fallu, a-t-il dit, maintenir le niveau d'écoute malgré la fragmentation de l'auditoire, tout en augmentant la production canadienne." Radio-Canada a dû également concilier une activité commerciale essentielle avec les nouveaux objectifs de programmation et "faire face à une diminution du financement et utiliser les fonds disponibles de façon plus efficace", a ajouté M. Juneau.

M. Juneau a affirmé que le rôle de Radio-Canada doit être renouvelé et renforcé.

Après avoir conquis l'Europe
GABRIELLE LAZURE
nous revient consacrée "STAR"

Jacques Dutronc · Lea Massari · Heinz Bennent · Jean C. Brialy

SARAH

un film de Maurice Dugowson

Jean-Claude Dauphin · Frederico Santalla · Gabriel Yared et Evelyne Dress

POUR TOUS

Cinéma du COMPLEXE desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

12.30, 14.40, 16.50, 19.00, 21.10

MIOU-MIOU ISABELLE HUPPERT
GUY MARCHAND
PRIMA FILM présente
"COUP DE FOUDRE"
UN FILM DE DIANE KURYS
POUR TOUS

«UN FILM D'AMOUR ET DE PROFONDE AFFECTION, SENSIBLE, LUCIDE, ET BOULEVERSANT.»
CBF BONJOUR Francine Grimaldi

CONCOURS "COUP DE FOUDRE" — CHAQUE ADMISSION DONNE DROIT À UN COUPON DE PARTICIPATION

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. a ven.: 7:20 - 9:30. Sam.-dim.: 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30.

"CARMEN": GÉNIAL!

Très certainement LE PLUS GRAND FILM DU FESTIVAL, un chef-d'oeuvre du cinéma contemporain.
— Richard Gay, LE DEVOIR

L'ENSORCELANTE CARMEN a fait exploser l'applaudimètre au dernier Festival de Cannes.
— LE NOUVEL OBSERVATEUR

POUR TOUS

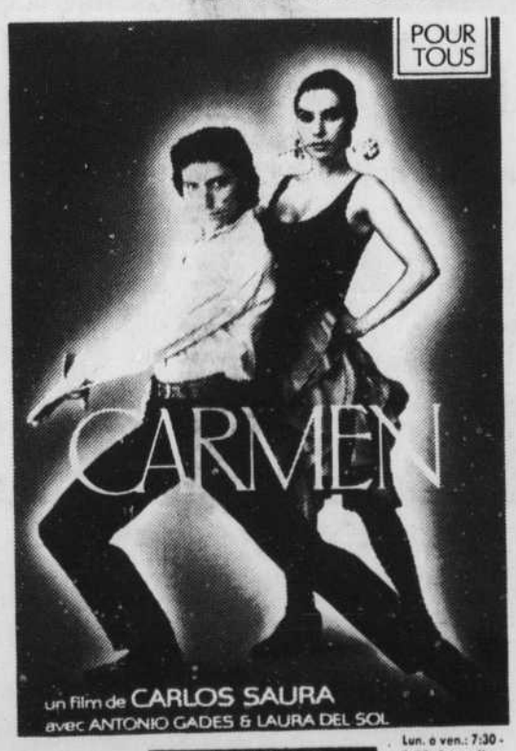

un film de CARLOS SAURA
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Lun. a ven.: 7:30 - 9:30. Sam.-dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

9 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT et de L'AUTRE CINEMA
15 FILMS POUR $25.

RENÉ MALO présente
«C'est l'un des rôles les plus lourds et les plus complexes jamais écrits pour l'écran: **Isabelle Adjani y est extraordinaire . . .** »
(Le Point)
«Cet «Été Meurtrier» signé Japrisot et Becker, c'est **la saison chaude d'Isabelle Adjani . . .** »
(France-Soir)
«Ce film, est la rencontre d'une **très grande actrice** avec un **très grand rôle . . .** »
(Paris-Match)
18 ANS Adultes

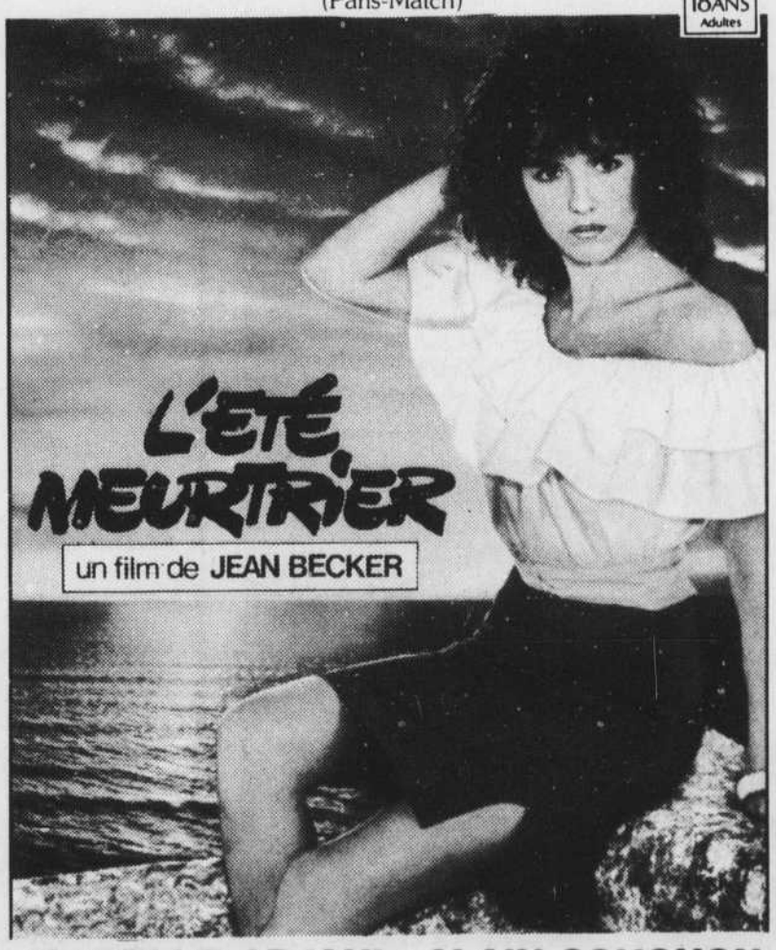

ISABELLE ADJANI • ALAIN SOUCHON
SUZANNE FLON • MARIA MACHADO • JENNY CLÈVE • EVELYNE DIDI • JEAN GAVEN
FRANÇOIS CLUZET • MANUEL GÉLIN • ROGER CAREL • MICHEL GALABRU
scenario et dialogue de SÉBASTIEN JAPRISOT
images ETIENNE BECKER • musique GEORGES DELERUE • produit par CHRISTINE BEYTOUT

Berri, 1:10 - 3:40 - 6:25 - 9:00. BERRI 3 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
Brossard: lun. à ven.: 7:00 - 9:25. Sam.-dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:25.

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 83
18 ANS adultes

PRIMA FILM présente
L'HOMME BLESSÉ
Patrice CHÉREAU
Jean-Hugues ANGLADE · Vittorio MEZZOGIORNO · Roland BERTIN · Lisa KREUZER

BERRI 2 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.

RENÉ MALO présente
Le Film-Phénomène que les Dieux nous ont envoyé pour faire rire le monde entier!

Les DIEUX sont TOMBÉS SUR LA TÊTE
XAO
MARIUS WEYERS · SANDRA PRINSLOO · JAMIE UYS
Berri, 12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00.
BERRI 1 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Cartier, lun. à ven.: 7:00 - 9:00. Sam.-dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00.
CARTIER - LAVAL
226 BOUL DES LAURENTIDES
AU NORD DU BOUL CARTIER 663-5124

SUCCÈS FOUDROYANT...
MARCEL PARADIS présente
LES GAGNANTS DU PRIX D'INTERPRETATION DU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
DEPARDIEU (DANTON)
PSZONIAK (ROBESPIERRE)

- La présence de Depardieu dans «DANTON» envahit tout l'écran. Luc Perreault, La presse
- «DANTON»: magistral! Franco Nuovo, Journal de Montréal
- «DANTON»: remarquable! Depardieu une performance tout à fait saisissante et inoubliable. Richard Gay, Le Devoir
- Joué par des comédiens magistralement dirigés. Oeuvre superbe et tragique. Un film qu'il faut voir absolument. Francine Laurendeau, Le Devoir

UN FILM DE ANDRZEJ WAJDA
POUR TOUS
DANTON
PRIX LOUIS DELLUC

une sélection cinémasplus
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
1:40 - 4:15 - 6:50 - 9:30

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Dix ans de vraie musique ancienne

par
Carol Bergeron

Après 10 années de fonctionnement, le Studio de musique ancienne de Montréal peut se vanter non seulement d'être l'aîné des ensembles québécois de ce genre mais encore d'avoir suscité l'éclosion de talents nouveaux dans le domaine particulier de l'interprétation de la musique baroque.

D'abord inspirés par des modèles européens, les fondateurs et actuels directeurs artistiques de l'ensemble, Réjean Poirier et Christopher Jackson, ont voulu, dans un esprit de rigueur et un souci d'authenticité, faire connaître au public mélomane montréalais les richesses du répertoire musical d'avant 1750.

À partir d'un petit noyau de 200, principalement des étudiants, ce public n'a cessé de se diversifier et de croître en nombre au cours des ans. C'est d'ailleurs pour le remercier de sa fidélité, « pour lui faire plaisir », comme me disait récemment Réjean Poirier, que le Studio de Musique ancienne reprendra les *Vêpres* de Claudio Monteverdi (le 6 mai 1984), qu'il ramènera le baryton Max Van Egmond pour le *Combat de Tancrède* également de Monteverdi (le 26 février 1984), et qu'il s'associera, pour la première fois, au populaire Ensemble Claude Gervaise pour célébrer un Noël de la Renaissance (le 11 décembre prochain).

Par ailleurs, le tricentenaire de la naissance de Jean-Philippe Rameau sera souligné par l'interprétation des *Pièces de clavecin en concert* confiée à quatre solistes du groupe torontois de musique ancienne Tafelmusik. Et pour rendre hommage à une pionnière du renouveau de la musique ancienne à Montréal, la saison 1983-84 comprendra également un récital de la réputée claveciniste Mireille Lagacée.

C'est cependant demain soir à 20 h, à la salle Pollack, que le Studio de musique ancienne de Montréal inaugurera sa saison par la présentation en oratorio (sans présentation scénique) de *King Arthur*, opéra du grand compositeur anglais Henry Purcell. Il vécut de 1658 à 1695, un siècle avant Mozart avec qui certains musicologues n'hésitent pas à faire plus d'un rapprochement.

Le Studio de musique ancienne de Montréal, qui ouvre demain sa 10e saison

Mais *King Arthur*, demandai-je à Réjean Poirier, est-ce vraiment un opéra, dans le sens généralement connu du terme ?

« À l'origine, en 1691, Henry Purcell utilisait des costumes, des décors, de savantes machineries de scène, il y avait aussi de la danse. En somme, les éléments scéniques et musicaux étaient également importants. Ce n'est pas tout à fait un opéra, les musicologues appellent cela un « semi-opéra ». »

Le poète John Dryden (1631-1700) signa le livret et sa collaboration avec Purcell n'engendra ni un opéra ni une pièce de théâtre mais un hybride des deux. On y rencontre dieux et déesses, princes et soldats. On y fait l'éloge de l'amour et de l'honneur patriotique.

« On ne peut pas dire que l'histoire ait une grande suite, précise Réjean Poirier. Il y a cependant beaucoup d'idées contrastées, ce qui musicalement est très convaincant. C'est pourquoi, à défaut de ne pouvoir reconstituer les danses, les costumes, les décors et la machinerie de scène, nous avons cru possible de présenter King Arthur en oratorio. Donc, la reconstitution ne s'est faite qu'au plan musical. »

La reconstitution d'oeuvres anciennes pose souvent des problèmes particuliers: ces oeuvres nous parviennent fréquemment dans un état schématique, c'est précisément le cas du *King Arthur* de Purcell. Il faut tantôt compléter l'instrumentation, tantôt ajouter l'ornementation ou encore choisir entre différentes versions réalisées du vivant du compositeur.

« King Arthur », ajoute Réjean Poirier, « demande un effectif vocal d'environ 18 chanteurs et pour être en conformité avec l'époque, les solistes sont pris dans le choeur, contrairement à l'opéra moderne. Du vivant de Purcell, les formations instrumentales qui accompagnaient ces oeuvres théâtrales étaient assez réduites: les fausses d'orchestre ne pouvaient d'ailleurs pas contenir plusieurs musiciens. »

Bien entendu, les instruments que nous entendrons demain soir sont anciens ou des copies d'anciens. Le souci d'authenticité, jusque dans les instruments. Guru incontesté du renouveau de la musique ancienne, le claveciniste néerlandais Gustav Leonhardt disait: « l'art d'être authentique, c'est l'art de convaincre ». De convaincre avec les moyens appropriés pour rendre justice à une oeuvre.

Le Moyen Âge, la Renaissance, le Baroque, le Classicisme, le Romantisme et le XXe siècle, toutes ces époques ont laissé des empreintes distinctives sur la musique, toutes ces époques ont engendré leurs propres générations d'instruments.

« Pour s'imprégner de l'esprit d'une oeuvre, il faut passer par les instruments d'époque, affirme encore Réjean Poirier. On trahirait beaucoup plus facilement Purcell à le jouer sur des instruments modernes. Le violon moderne, par exemple, est tellement brillant, tellement strident comparé au violon baroque qui, avec ses cordes en boyau, possède un caractère plus intime, plus chaleureux. Il en va de même pour l'archet moderne qui est tellement lourd et tellement égal d'un bout à l'autre. Son utilisation dans la musique ancienne risque de nous porter à faire de grandes phrases à la Brahms plutôt que de découper l'articulation. C'est un langage

Suite à la page 24

DU 22 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 1983
■ les jeudis, vendredis, samedis et dimanches à 20 heures
outrage au public
Billets non remboursables
AU CENTRE D'ESSAI de L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332 ÉDOUARD-MONTPETIT
MÉTRO LAURIER AUTOBUS 51 (coin Stirling)
réservations 682-1114

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTRÉAL
10e Saison - 1983-84
Michel CHAPUIS, France
dimanche, le 2 octobre à 20 heures
Église Immaculée-Conception
John O'DONNELL, Australie
dimanche, le 16 octobre à 20 heures
Cathédrale Christ Church
Raymond DAVELUY, Canada
dimanche, le 6 novembre à 20 heures
Oratoire Saint-Joseph
CONCERT GRATUIT. EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Yuko HAYASHI, États-Unis
dimanche, le 4 décembre à 20 heures
Salle Redpath — Université McGill
Billets: 10$., étudiants/âge d'or: 5$
En vente à la porte, le soir du concert
ABONNEMENTS ET RENSEIGNEMENTS: 845-7087

RISING SUN
ENFIN!
pour les maniaques du
BLUES
LUTHER ALLISON
ce soir à dimanche $5
REGGAE AVEC LAZO & UNITY 27 sept.-20 oct.
286 Ste-Catherine ouest, métro Place des Arts
861-0657 — 875-6795

Les Productions Germaine Larose
présentent
L'INSTRUCTION
PETER WEISS
15 septembre au 8 octobre — 20 h 30
SALLE FRED-BARRY Théâtre de création
4353, rue Sainte-Catherine Est
Tél.: 253-8974

La surprise de la saison. Il faut voir absolument cet essai théâtral... Un spectacle fascinateur... étonnant, moderne.
Robert Lévesque — Le Devoir
TESS IMAGINAIRE Présente:
"La Dernière Heure d'Harrison Fish"
Ce soir
réservations: 845-7277
AUX 4 SAOULS-BAR
4SOUS 100 avenue des Pins est Sherbrooke, autobus 144
pour les représentations des 23, 24, 25, 26 et 27 sept. procurez-vous 2 billets pour le prix de 1 billet
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
CONDITIONS:
Prendre les billets au guichet du Théâtre de Quat'Sous 100 est ave. des Pins, au moins 26 heures à l'avance.

Daniel Léveillé
chorégraphe indépendant
présente:
Trois créations:
La stupéfiante Alex / But, I love you / Écris-moi n'importe quoi!
Ginette Laurin, *chorégraphe invitée*
du 22 septembre au 8 octobre
à 20h30
relâche les lundis
à l'Espace Libre
1945, rue Fullum, Montréal
(métro Frontenac)
réservations: (514) 521-4191

Bezébodé
CONNAISSEZ-VOUS? ... BIEN
Danse: Martine Époque, Paul-André Fortier, Margie Gillis, Daniel Léveillé, Edouard Lock, Linda Rabin
Musique: Walter Boudreau, Vincent Dionne, Jean Derome, Bruno Deschênes, Gilbert Langevin, Dominique Tremblay
Théâtre: Jacques Crète, René-Daniel Dubois, Gilles Maheu, Téo Spychalsky
Bezébodé accompagne les créateurs, invite ceux et celles qui veulent mieux les connaître et se sensibiliser à leur processus.
Fréquentez nos Rencontr'Art et Racont'Art
(répétitions, spectacles, discussions dialogues avec les artistes.)
5110, Avenue du Parc, Montréal, Qué. H2V 4G5. Tél.: (514)273-2213

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi au vendredi: 20h — Samedi: 17h et 21h
Dimanche: 19h
N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES!
Comédie de SACHA GUITRY
Mise en scène: YVETTE BRIND'AMOUR
JANINE SUTTO • FRANÇOIS CARTIER
LOUISE TURCOT • CATHERINE BÉGIN
AUBERT PALLASCIO • BENOÎT DAGENAIS
MICHEL SÉBASTIEN • CLAUDE SANDOZ
JEAN-RAYMOND BOUDOU
Décor: Véronique Borboën — Costumes: François Barbeau — Éclairages: Louis Sarraillon
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis 844 1793

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
6 GRANDS SPECTACLES — SAISON 83/84 — 35e ANNIVERSAIRE
N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES! auteur: SACHA GUITRY
NOCES DE SANG auteur: FEDERICO GARCIA LORCA traduction: MARCELLE AUCLAIR
LES ENFANTS DU SILENCE auteur: MARK MEDOFF adaptation: RENÉ DIONNE
FEUX FOLLETS en co-production avec le Théâtre du Trident auteurs: SUSAN COOPER, HUME CRONYN adaptation: RENÉ DIONNE
EN SOURDINE... LES SARDINES! auteur: MICHAEL FRAYN
LA SAGOUINE auteur: ANTONINE MAILLET
ABONNEZ-VOUS!
25% À 40% DE RÉDUCTION
Par téléphone: 845-0267
Metteurs en scène: YVETTE BRIND'AMOUR • GUILLERMO DE ANDREA • DANIEL ROUSSEL • DANIELLE J SUISSA
Principaux comédiens: VINCENT BILODEAU • FRANCE BOULANGER • YVETTE BRIND'AMOUR • FRANÇOIS CARTIER • MICHEL FORGET • JACQUES GODIN • VIOLA LÉGER • LOUISE MARLEAU • DOMINIQUE MICHEL • AUBERT PALLASCIO • GUY PROVOST • GISÈLE SCHMIDT • LÉNIE SCOFFIE • JANINE SUTTO • FRANÇOIS TASSÉ • LOUISE TURCOT • NICOLE FILION • PAUL BERVAL • VÉRONIQUE LeFLAGUAIS • MARC LEGAULT • CLAUDE PRÉFONTAINE
DÉPLIANT SUR DEMANDE
CARTES ACCEPTÉES: MASTER CARD • VISA • AMERICAN EXPRESS

DÉBUT *présente*
Ce soir
ANNA JASTRZEBSKA
piano
Programme:
Trois sonates — **Soler**
Miroirs — **Ravel**
24 Préludes — **Chopin**
Le samedi 24 septembre à 20 h
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5, $3 (étudiants)
Renseignements : 392-8224 ou 878-9680

PRO MUSICA
1983 - 1984
Théâtre Maisonneuve
les lundis, 20 h.
1983
14 novembre LEONARD ROSE, le violoncelliste sans
12 décembre BENITA VALENTE, soprano, vedet l'opéra et du lied. Au piano: CYN RAIM
1984
9 janvier CECILE LICAD, pianiste, e d'or 1981, Leventritt Foundation
23 janvier QUATUOR CLEVEL et les Stradivarius de la collection Pag
20 février TRIO BEAUX , l'irremplaçable, à Pro Musica po 2e fois
26 mars BRIGIT GERER, pianiste, gagnante des conc Marguerite Long, Tchaikovsky, R lisabeth
30 avril EMBLE PRO MUSICA et CHARLES UTOIT, programme Bach
14 ma ENSEMBLE PRO MUSICA et CHARLES DUTOIT, programme Bach
LES NOUVEAUX LUNDIS DE PRO MUSICA
ABONNEMENTS:
Parterre/Corbeille: 66 $ redevance P.D.A. incluse
Corbeille (C,D,E): 56 $ redevance P.D.A. incluse
Balcon: 40 $ — Étudiants 7/25 ans: 25 $
BILLETS À L'UNITÉ:
10 $, 8 $, 6 $ — Étudiants: 5 $
PRO MUSICA — 1270 ouest Sherbrooke — Montréal — H3G 1H7 Tél.: 845-0532 de 13h à 17h — Cartes VISA et MASTER CARD
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LES CONCERTS AIR CANADA
50e saison
Saison 1983-1984 • 6 concerts exceptionnels • 1 concert gratuit • 15% de réduction en abonnement • pour aussi peu que 45 $ • abonnez-vous au 842-9951
★DUTOIT LE TOUR DU MONDE DE L'OSM 24-26 octobre ET LE BOLÉRO 28-29 février
★KUNZEL ET CHARIOTS OF FIRE 8-9 novembre
★WILLIAMS ET STAR WARS 10-11 janvier
★BOKY ET UNE SOIRÉE VIENNOISE 6-7 décembre
★MANNINO ET L'OPÉRA ITALIEN 10-11 avril
Prix spéciaux offerts aux étudiants et personnes de plus de 65 ans grâce à la générosité de The Gazette
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Tess Imaginaire: un regard neuf

par
Robert Lévesque

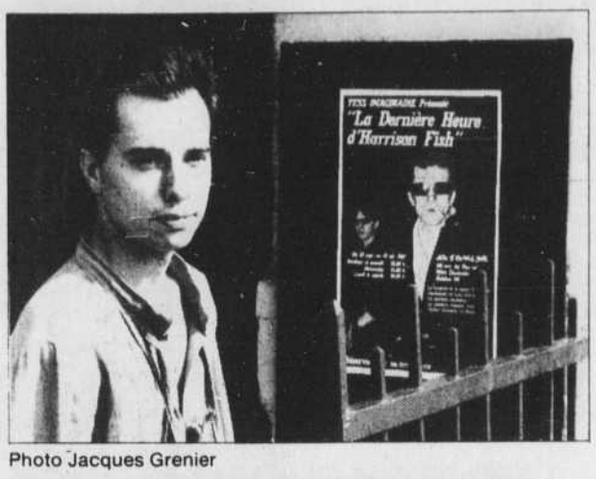

Photo Jacques Grenier

Mario Boivin, animateur du groupe Tess Imaginaire

En mars dernier, il fallait grimper rue Saint-Laurent plus haut que le boulevard Saint-Joseph, chercher une adresse dans ce bout de Soho montréalais, acheter un billet au beau milieu d'un long escalier crasseux, entrer dans un logement où, assis le long d'un mur comme un visiteur toléré, un témoin invité, l'on assistait à « la dernière heure d'Harrison Fish ».

Le spectacle était surprenant. Le groupe, Tess Imaginaire, absolument inconnu. La pièce totalement défaite et reconstruite. Il y était question d'un homme d'affaires harrassé par un de ses employés qui avait entrepris de lui faire avouer ses crimes. L'allure saccadée de la représentation, toute en coupures, comme autant de cases d'une bande dessinée; l'expressionnisme des costumes et maquillages dans le style Dick Tracy rendaient le spectacle froid, cruel et malgré tout intense.

Le groupe, qu'on disait issu de l'UQUAM, avait charcuté une pièce découverte par hasard dans un bouquin qui regroupait 20 pièces en un acte traduites par Odette Aslan. L'auteur, le Mexicain Juan José Alléola, avait écrit sur un mode naïf et moraliste cette évocation du remords chez un financier américain.

On joua dans ce texte comme on fait des collages, on charcuta, on ajouta un personnage, on mit en pièces la pièce d'Alléola, on la fit passer du réel à l'imaginaire, bref on fit, comme me le dit Mario Boivin en insistant sur ces mots mille fois entendus, « de la mise en scène ».

Mario Boivin est l'animateur du groupe. Il signe les textes et dirige les mises en scène. Il a fondé Tess Imaginaire au sortir de l'UQUAM en 82 avec Richard Bonneau et Benoit Ricard. Avec ce spectacle, *La dernière heure d'Harrison Fish*, créé off-circuit en mars dernier, son groupe entreprenait une trilogie qui se veut « un regard incisif sur l'individu anonyme », et dont on verra les trois parties cette saison-ci.

Hier soir, *Harrison Fish* prenait l'affiche du Quat'sous pour trois semaines les vendredis et samedis soirs à 23 heures, les dimanches en matinée, et les lundis et mardis à vingt heures. À la mi-novembre, Tess Imaginaire présentera le second volet à la salle Calixa-Lavallée, *Une histoire encore possible* d'après *La Panne* de Durrenmatt. En février 84, l'on verra *Le Voyage dans le compartiment*, que Mario Boivin a conçu à partir d'une nouvelle de Bertolt Brecht.

Au départ de cette aventure, en avril 81, Mario Boivin écrit un spectacle, qui sera *Le Voyage dans le compartiment*, et où il tente de découper et re-structurer le temps dans une anecdote banale inspirée de cette nouvelle de Brecht où en 10 lignes l'on suit un courtier qui fait un voyage d'affaires en train et tente d'entrer dans un compartiment qui ne lui est pas réservé.

Il s'agit pour Boivin d'un atelier d'écriture où toute l'importance sera accordée à l'aspect global du spectacle, le texte n'étant qu'un moyen parmi d'autres au service de l'acteur. Benoit Ricard se joint à lui pour l'aspect esthétique de l'entreprise.

On travaille aussi un temps sur *La Sonate des spectres*, de Stringberg, toujours à l'UQUAM, où tout l'intérêt consiste à jauger la structure de la pièce. « On voulait éclaircir le texte de Stringberg, dit-il sans vergogne, le rendre moins lourd. Notre but étant de rendre concret tout aspect de la production, on tentait franchement de ré-écrire et c'est là que l'idée de Tess Imaginaire s'est précisée. »

L'idée de base de Tess Imaginaire c'est que le théâtre n'est pas le lieu de la réalité, n'est pas comme la télévision un générateur de réalité. À partir des pièces choisies qui racontent toutes des histoires, le groupe veut construire quelque chose de différent qui va vers le surréel ou le merveilleux. « Les textes, si on ne fait que les jouer tel quel, les interpréter, affirme Boivin, nous emprisonnent dans le respect de l'auteur, nous restreignent à un rôle de messager, et nous on veut faire plus, on se dit que le respect d'un auteur c'est d'abord la réussite d'un bon spectacle. »

Pourquoi choisir les textes d'Alléola, de Durrenmatt, de Brecht, au lieu d'écrire directement ses propres textes ? À cela Boivin répond que cette trilogie à partir de ces auteurs n'est qu'une étape, que le travail de Tess ne sera pas toujours le résultat d'une approche semblable.

« Nous avons trouvé dans la lecture de ces trois textes (un Mexicain, un Suisse, un Allemand) l'inspiration d'un personnage, le conformiste, l'homme d'affaires, l'homme au complet trois pièces, qui est devenu l'axe de la trilogie, le dénominateur commun d'un spectacle en trois temps où l'on veut, dans notre démarche expressionniste, décrire l'être humain moderne qui camoufle ses vérités derrière l'impersonnel. C'est notre point de vue politique, sur lequel notre travail prend appui. »

Tess Imaginaire propose une nouvelle approche de la scène. « C'est l'amour de la scène qui est le plus important », me dit Mario Boivin, « c'est pourquoi on essaie de vivre au maximum cette tentative de faire un théâtre tridimensionnel, où le gestuel, le musical, la parole sont autant d'éléments intégrés. Jouer un théâtre où le texte seul prime est un leurre, c'est quelque chose de dépassé alors qu'on vit dans un monde sonore, agressant.

« Le théâtre ne peut plus ignorer le cinéma, le vidéo, il a au contraire intérêt à apprivoiser les technologies, les vitesses de la vie, on ne peut plus continuer à jouer comme au temps d'Antoine comme la plupart des comédiens le font. Les metteurs font de la mise en place, entendons-nous, pas de la mise en scène où il y a nécessairement création, imagination, audace, proposition de quelque chose de neuf ».

Est-ce à l'UQUAM, au module d'art dramatique, qu'une telle relève iconoclaste se prépare ? Mario Boivin, qui n'a pas fait l'École nationale ou le Conservatoire parce qu'il refusait de s'y enfermer comme au couvent avec interdiction de travailler en ville, précise que la meilleure école c'est soi-même, son aptitude à observer, sa disponibilité, ses désirs.

« À l'UQUAM il ne faut pas chercher de maîtres, il n'y en a pas, c'est une école pour autodidactes, je dirais, et ceux qui le sont peuvent en tirer quelque chose, ils ont accès plus qu'ailleurs à de l'équipement moderne, à des lieux, des instruments, et ce sont les individus qui, finalement, font l'institution. »

Avant de faire l'UQUAM, Mario Boivin a étudié la musique. Il est pianiste. « Mes références en théâtre sont souvent musicales. J'ai toujours conçu la musique en fonction de la scène, où se situe mon intérêt premier. La musique m'aide à écouter l'acteur, cela me donne une vision plus structurelle aussi du spectacle, vu globalement. Je crois que c'est avec la musique que l'on peut s'approcher d'un théâtre total qui englobe le spectateur comme le film le fait. L'émotion alors ne vient pas que du texte, que de l'intellect, elle vient du sonore, de son organisation. »

Il dit à plusieurs reprises: « Que le théâtre arrive de partout, c'est ça que je veux. » Pour lui, il est plus important d'en arriver à préciser une approche théâtrale où les éléments sont décompartimentés, à maîtriser une forme nouvelle, multiple, qu'à « créer du théâtre québécois » où il voit dans cette expression une forme de repli dans la tradition caduque.

Les gens de Tess Imaginaire (25 personnes participent à la trilogie) reconnaissent une affinité avec les trois groupes (Mime Omnibus, Carbone 14 et le Nouveau Théâtre expérimental) qui animent Espace Libre, rue Fullum. Un théâtre visuel, formaliste, multi-disciplinaire.

Par contre, ils rejettent l'hermétisme d'un groupe comme l'Eskabel. « Quand un spectateur arrive au théâtre, affirme Boivin, il est un peu comme un enfant. Il sort du bureau, de l'école, de l'usine, il ne veut pas se faire emmerder par du monde qui mène devant lui une recherche. Il veut le résultat de cette recherche, pas l'obscurité de la recherche elle-même, il veut le choc. »

Arrivant d'Alma, Mario Boivin avait eu un premier choc en visitant la place Victoria. « Je n'avais jamais vu autant d'hommes habillés de la même façon, portant la même petite valise, et se taisant sur autant de choses. » C'est cette vision qui est à l'origine de cette trilogie qui commence avec Harrison Fish au Quat'sous.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

SERGE GARANT, Directeur artistique

18e SAISON 1983-84

1 6 Octobre	RIVKA GOLANI-ERDESZ, altiste L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, Direction SERGE GARANT **SOHAL/HOLLIGER/CHERNEY/BERIO/LOUIE/DHOMONT**
2 3 Novembre	LE QUATUOR DE SAXOPHONES DE MONTRÉAL L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, Direction SERGE GARANT **LEIBOWITZ/GOODWIN/POUSSEUR/BEECROFT/PAUK/EVANGELISTA**
3 8 Décembre	PAULINE VAILLANCOURT, soprano GASTON GERMAIN, basse L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, Direction SERGE GARANT **VARÈSE/WEBERN**
4 12 Janvier	PAULINE VAILLANCOURT, soprano PETER SCHUBACK, violoncelliste L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, Direction SERGE GARANT **APERGHIS/BORTZ/WELIN/SCHUBACK**
5 16 Février	ELECTRIC PHOENIX **POUSSEUR/MARSH/BROOKS**
6 8 Mars	LEO BROUWER, guitariste L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, Direction SERGE GARANT **BROUWER/EOTVOS/BOUDREAU**
7 26 Avril	JOCELYNE FLEURY-COUTU, MARIE-DANIELLE PARENT, LOUIS-PHILIPPE PELLETIER, LE QUINTETTE À VENT DU QUÉBEC L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, Direction SERGE GARANT **VIVIER**

SALLE POLLACK, 555 OUEST, RUE SHERBROOKE
20 HEURES

BILLETS: Réguliers: **8$** - Étudiants et âge d'or: **4$**

ABONNEMENTS: Réguliers: **40$** - Étudiants et âge d'or: **20$**

Renseignements, réservations et vente des abonnements:
SMCQ - 1500 Est, de Maisonneuve, # 402 - Montréal H2L 2B1
Tél.: 526-5117

DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE LAKMÉ AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Ce soir, à 20h, dernière représentation de **LAKME,** opéra de Léo Delibes, présenté par la Société Lyrique d'Aubigny et le Grand Théâtre de Québec, à la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec, avec entre autres, Louise Lebrun, Gérard Garino, Claude Corbeil et le choeur de la Société Lyrique d'Aubigny. (publireportage)

SALON INTERNATIONAL DES VINS ET SPIRITUEUX

25 PAYS

200 PRODUITS EXCLUSIFS

2,000 VINS & SPIRITUEUX

DÉGUSTATION À COMPTER DE 0.50 $

TOUS LES PRODUITS EN VENTE

COMMANDEZ SUR PLACE VOS "VINS PRIMEURS"

RESTAURANT GASTRONOMIQUE

STANDS COLORÉS OÙ BARMEN ET EXPERTS SONT À VOTRE SERVICE, DÉMONSTRATIONS ET CONFÉRENCES ANIMÉES PAR L'INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE, VISITES GUIDÉES AVEC LE COLLÈGE LA SALLE, PROJECTIONS DE FILMS, VOILÀ DE BIEN BELLES ACTIVITÉS. LE SALON: L'OCCASION UNIQUE DE S'INFORMER ET DE PASSER DES HEURES AGRÉABLES. ON PEUT MÊME Y VOIR GARÇONS ET FILLES DE CAFÉ RIVALISER D'ADRESSE, OU RETOURNER À LA MAISON AVEC UNE COLLECTION DE LIVRES DE 175,00 $ GRÂCE AUX TIRAGES QUOTIDIENS, GRACIEUSETÉ DE LES PRESSES DE LA CITÉ

KD German Rhine Line · Cellivin · Tours Maison · AIR CANADA · CKAC 73

VELODROME
27 SEPTEMBRE—2 OCTOBRE
MIDI—22 HEURES
Admission 5,00 $ — Âge d'Or 4,00 $

OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

Berlioz Offenbach

OUVRENT LES CONCERTS ESSO DE LA 50e SAISON

le 25 septembre
à 14 h30

Charles Dutoit

Berlioz
Le Carnaval romain, ouverture

Offenbach
Gaieté parisienne

Gounod
Musique de ballet de « Faust »

Rimsky-Korsakov
Capriccio espagnol, opus 34

Billets: 5,75 $, 8,50

À compter de 13h30, le jour du concert, 100 billets seront offerts à 3,50 $ si disponibles.

SOYEZ DE LA FÊTE!

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

FABIENNE THIBEAULT

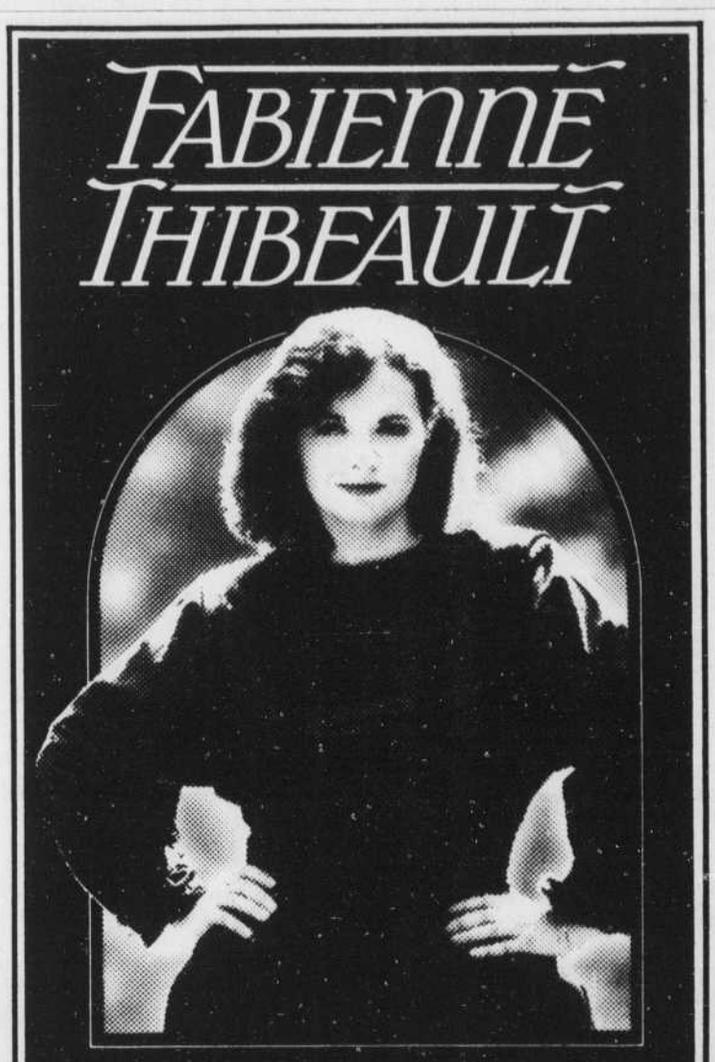

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

du 11 au 23 octobre
Samedi 18h30 — 22h
Grand Théâtre de Québec 7-8 octobre

LOUISE FORESTIER

"JE SUIS AU RENDEZ-VOUS"

THEATRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS, MONTREAL
A 20H DU MARDI 18 AU DIMANCHE 30 OCTOBRE 1983
BILLETS: 12,50$ AU GUICHET TOUS LES JOURS DE MIDI A 18H

Danse: des fleurs de mal aux fous alliés

par Suzanne Asselin

Denis Lessard et Luana Santini qui se produisent jusqu'à ce soir à Tangente

Le tournant du siècle nous rattrape par la peau des fesses, comme un faucon en mal de victime. Les prédictions d'Orwell dans *1984* ont déjà le pied dans le vestibule. La semaine dernière Béjart nous a servi sa fable sur la fin d'un monde en signifiant que toute fin est le début d'un renouveau.

Wien, Wien, nur du allein, c'est le miroir d'une Vienne qui vit sa destruction comme une saine apocalypse. En même temps, les artistes qui ont participé au spectacle de DAME (Danse actuelle Martine Époque) *Comme des fleurs de mal*, qui se termine ce soir au théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM, expriment cette vague de désespoir que nous traversons à la veille du troisième millénaire. Avec là aussi, une espérance de nous en sortir avant que le diable ne nous rattrape.

La chorégraphe Martine Époque, comme beaucoup d'artistes à l'heure actuelle, est fortement préoccupée par l'état des choses du monde. Sa dernière oeuvre, qui fait suite à sa longue phase d'abstraction suivie de pièces plus descriptives et nettement plus abordables, referme la boucle.

Cette fois-ci les symboles se matérialisent au niveau des objets et la mise en scène très élaborée prend le pas sur le mouvement. C'est l'expression théâtrale qui dicte le chapelet de crimes que la chorégraphe reproche à l'humanité. La puissance de l'argent, de la technologie et de la science expérimentale prennent l'ampleur que lui donnent des êtres humains en chute libre. Marie Brodeur est la victime du groupe, l'agneau sacrifié. Tous se liguent contre elle.

La scénographie de Claude Sabourin est très ingénieuse. De minces colonnes gris métallique rappelant une ville où se dressent des immeubles en rangs serrés délimitent l'espace et le découpent au sol en bandes qui s'entrecroisent comme des grands boulevards anonymes.

Au centre, une fosse sert tour à tour de prison, d'abri, de refuge. Au fond de la scène, un deuxième étage surélevé domine. À l'avant trône un piano inutilisé, parce qu'une trop maigre subvention a forcé la chorégraphe à mettre de côté une musique originale de Vincent Pionne qu'elle a dû remplacer par des extraits de la *Messa da Requiem* de Verdi. Le piano coiffé de chandelles oppose le romantisme à l'hyperréalisme sauvage.

L'intérêt surgit du jeu des danseurs qui deviennent des acteurs muets. Les états d'être se manifestent plus par le moyen de l'expression dramatique que par le mouvement qui est comme une tache blanche sur une toile vierge. C'est évidemment une oeuvre à message puisqu'elle nous parle d'écologie avec ce bocal d'eau où chacun vient jeter un rebus quelconque. Le récitant vêtu d'un habit blanc (Raymond Cloutier) fait le lien entre les scènes et récite une longue tirade sur les dernières découvertes pour le mieux-être de l'Homme. À un autre moment, un court film tourné par Denis Poulin jette un regard troublant sur la difficulté de vivre en harmonie avec notre environnement. Heureusement, ces fleurs de mal nous laissent entrevoir un autre jardin où poussent des fleurs d'espoir.

★★★

Parallèlement à cette tentative de regarder le monde à la loupe, Denis Lessard, un jeune critique d'art et une artiste plus connue du mouvement de danse actuelle, Luana Santini, inaugurent la saison de l'espace Tangente jusqu'à ce soir. Le spectacle est donc composé de deux pièces solo qui utilisent la musique des discothèques comme toile de fond.

Denis Lessard nous amène sur une piste mais après quelques minutes, il laisse le spectateur de côté jusqu'à la fin de sa pièce. Le début laisse entrevoir quelque chose qui ne vient jamais, une promesse non remplie. Lessard décompose ses mouvements de danse à la façon d'une lumière stroboscopique. Son regard devient narcissique à son propre insu. Le comique nous fait d'abord sourire d'une oreille à l'autre et bientôt tombe dans l'ennui parce que le concept est bien maigrement exploité.

Par contre, Luana Santini, dans sa robe grise à volants, transcende sa « dance music » qui devient prétexte à un jeu d'actions et d'atmosphères où rivalisent la sensualité, le jeu de la séduction, l'angoisse, la solitude.

Son regard nage de la tendresse à l'horreur, son torse et ses bras s'abandonnent à une gamme bigarrée de sensations et ses jambes, comme des racines égarées, supportent un corps apeuré et las, endiablé et parfois vendu à la vulgarité. On dirait que le tronc ne sert qu'à retenir des membres qui ont envie de partir dans toutes les directions, et à enchâsser une âme qui tombe en pièces, toute prête à s'abandonner au vide que laisse entrevoir la « dance music ».

Musique ancienne

Suite de la page 22

vraiment articulé, avec différentes consonnes, avec différentes couleurs qu'il faut obtenir. »

Dans le but non seulement de poursuivre mais encore d'augmenter ses activités, le Studio de Musique Ancienne de Montréal lancera, le 15 octobre prochain, une campagne de financement dont l'objectif sera de $30,000.

Comme on s'en doute, ni les subventions du gouvernement du Québec, ni celles du Conseil des Arts du Canada non plus que la location des places ne parviennent à couvrir tous les frais d'opération. Les dons doivent parvenir à l'adresse suivante: Studio de Musique ancienne de Montréal, 5284 boul. Saint-Laurent, bureau 1, Montréal H2T 1S1.

ÉCHOS

À 20 h, à la salle Pollack, les récitals « Début » accueillent la pianiste Anna Jastrzebska qui jouera Soler, Ravel et 24 *Préludes* de Chopin. (555 Sherbrooke ouest - $5, ou $3 pour étudiants).

■

Rendez-vous de tous les folkloristes de la région métropolitaine au Vieux-Port à 20 h (au bas de la Place Jacques-Cartier). L'animateur est Mario Boucher.

■

Au café Koomkoom, à compter de 21 h, soirée de danse, de réjouissance et de festin au 5480 av. Westbury, avec le duo Aviva. 342 0441.

■

Au Centre national d'exposition de Jonquière (4160 rue du Vieux-Pont) est inaugurée ce soir à 21 h une rétrospective d'affiches et de films québécois se prolongeant jusqu'au 30 octobre.

■

À la Guilde canadienne des métiers d'art Québec (2025 rue Peel) commence une exposition de tapisserie Ikat de Keito Shintani, et de porcelaine sculpturale de Paula Murray.

Antiquités La Fontaine
Meubles anciens restaurés avec soin, Canadiana, lampes, vaisselle et autres objets décoratifs.
1508 rue La Fontaine. Montréal. Qué. 522-6686

ANNA NOEH
peintures récentes
F. S. COBURN
oeuvres choisies
L'exposition se poursuit jusqu'au 30 sept.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

galerie frédéric palardy
Yves Laroche
jusqu'au 7 octobre 1983
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
mar. mer. jeu. ven. de 11 h à 17h.
sam. dim. de 13 h à 17 h.

Galerie Archambault
Nous serions heureux de vous avoir parmi nous à l'occasion de cette
EXPOSITION CHAMPÊTRE
Vernissage le dimanche 25 septembre 1983 à 13 h.
L'exposition durera une journée et aura lieu à l'intérieur en cas de temps douteux
(plus de 40 exposants)
1303, rue Notre-Dame, Lavaltrie 1-586-2202
Route: Autoroute Rive nord (40), sortie 122
Facilités de stationnement

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
École d'arts plastiques

Journée du public
Dimanche 2 octobre de 13h. à 16h.
Démonstrations-participation
Rencontrez les professeurs
— dessin — peinture — gravure — céramique
— joaillerie — sculpture — photographie
— atelier spécial pour les enfants
Entrée libre 739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS 5170 Cote St. Catherine

«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756

gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

MICHEL TETREAULT
Solo Salle I
François Vincent
dessins et tableaux
travaux récents
Solo Salle II
Liz Ingram
dessins et gravures
jusqu'au 16 octobre
4260 St-Denis, Montréal, (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 12 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

la galerie
Lancement du livre
Vladimir Horik
par Hugues DeJouvancourt
Éditions Stanké
À cette occasion, il y aura une exposition d'oeuvres récentes
(l'artiste sera présent)
le dimanche 25 septembre 1983 à 13h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 2 octobre incl.
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam. de 10 h 30 à 8 h: jeu, ven, de 10 h 30 à 21 h; dim, de 13 h à 18 h

RÉTROSPECTIVE
MURRAY
F A V R O

Pou-du-ciel, 1976-1977
Exposition organisée par le Musée des beaux-arts de l'Ontario
Jusqu'au 13 novembre
Discussion sur Murray Favro
Dimanche 25 septembre,
13, 14 et 15h,
salle éducative, 2e étage
Autres expositions
Du 15e au 20e siècle dans les dessins et estampes
Jusqu'au 6 novembre
L'éducation de la Vierge de Théophile Hamel
Du 29 septembre au 8 janvier 1984
Ateliers du samedi
Série d'ateliers destinés aux enfants et aux adolescents
1er thème: l'artiste inventeur
Frais d'inscription: 45$ 35$ membres
Réouverture de la Diathèque
Consultation, location et vente de diapositives d'œuvres d'art, les vendredis et samedis, de 12h30 à 16h45, sur rendez-vous, au poste 156
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 11h à 17h
et tous les jeudis soirs jusqu'à 21h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Les Ateliers de la Nouvelle Lune

Module d'expression et de créativité par la peinture
739-7155 277-0755 845-8025
Outremont

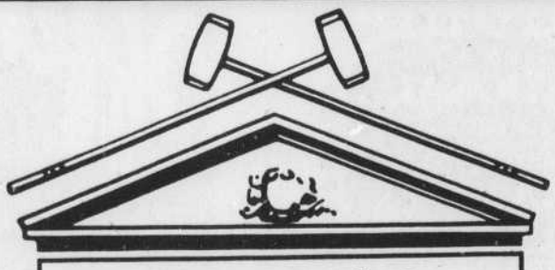
VENTE AUX ENCHÈRES EXCEPTIONNELLE
Iegor de Saint-Hippolyte
Commissaire-priseur
le 27 septembre à 20h
Estampes et livres illustrés de gravures
Picasso, Dali, Braque, Weisbuch, Mirot, Matta, Couignard, Lemieux, Pellan, Riopelle, Dumas, Pichet, Cosgrove, Richard, Masson, Danby, Bouchard, Mercier, Tanobe, Fortin, Jordi-Bonet et d'autres.
Exposition: 26 & 27 septembre de 10h à 18h.
Expert: Simon Blais
Catalogue disponible sur place.
Toute information sur le calendrier et les résultats des ventes disponible par abonnement à La Gazette de l'Hôtel des Encans.
HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St-Laurent, Montréal (Qué.) H2T 1R2
Tél.: (514) 849-2505

13
GALERIE
michèle drouin
albert dumouchel
louise fauteux
monique bourbonnais ferron
marie forget
raymonde godin
douglas haynes
denis juneau
john franklin koenig
michel lagacé
isabelle leduc
richard roblin
robert savoie
francine simonin
richard max tremblay
Du 11 au 25 septembre 1983
Dernier jour dimanche
3772 rue Saint-Denis, Montréal
tél.: (514) 288-5903
Du mercredi au dimanche de 12 h à 18 h

Le Devoir et les galeries d'art...
ça va de soi!
pour votre publicité, communiquez avec Robert Campeau au 844-3361
LE DEVOIR

Manet: une spectaculaire exposition

par
Maurice Tourigny

NEW YORK - À l'occasion du centenaire de la mort d'Édouard Manet, le Metropolitan Museum de New York présente jusqu'au 28 novembre une importante rétrospective des oeuvres du célèbre peintre français.

Montée conjointement par le « Met » et le Louvre, l'exposition a connu un succès remarquable au Grand Palais à Paris tout au long de l'été et, si l'on en juge d'après les foules qui passent quotidiennement les portes du musées de la 5e Avenue, sa version USA sera tout aussi courue. Et pour cause: cet événement constitue non seulement un témoignage unique du génie créateur de Manet mais aussi un regard précis sur un moment déterminant de l'histoire de l'art occidental.

Les Galeries du Met — toujours aussi parfaitement aménagées pour soutenir si ce n'est éveiller l'intérêt du spectateur — renferment 190 oeuvres du maître: 95 huiles de tout format et 95 dessins, aquarelles, pastels et lithographies illustrant les diverses manières de l'artiste.

Les premières salles nous montrent les tableaux de jeunesse encore tout empreints de l'influence que Velasquez et Goya exercèrent sur Manet au début de sa carrière. Les thèmes espagnols y reviennent fréquemment: la corrida et ses acteurs, modèle

«Le Joueur de fifre», une des 190 oeuvres de Manet actuellement exposées au «Met», à New York

en costumes nationaux, musiciens de flamenco, etc. L'utilisation des couleurs sombres caractérise cette période: les bruns et les verts s'étalent sur des composition empruntées à la peinture classique. Parmi ces toiles à saveur exotique s'en glissent d'autres mieux connues et parfois même célèbres comme *Le Joueur de fifre* au pantalon rouge ou *La Maîtresse de Baudelaire sur un divan* avec son visage torturé et *Portrait de M. et Mme Manet*.

Une des galeries réunit les portraits que le peintre fit de ses amis. On y trouve le fameux tableau représentant Émile Zola assis devant un livre ouvert sur un pupitre encombré, un buste du poète Stéphane Mallarmé, de multiples croquis reprenant les traits tirés d'un Baudelaire près de la mort et plusieurs oeuvres ayant pour sujet la peintre Berthe Morisot, modèle préférée et belle-soeur de l'artiste.

Manet avait l'habitude d'offrir en cadeau à ceux qu'il aimait des natures mortes miniatures. Un bon nombre de ces petites huiles font partie de la rétrospective. Leur beauté étonnante et leur fraîcheur, malgré la simplicité de leur organisation, distrait de la lourdeur de certaines toiles moins intéressantes, telles quelques scènes marines et religieuses. *Le Bouquet de violettes* demeure un des plus beaux exemples de la richesse de couleurs et du charme de ces natures mortes.

En 1865, de retour d'un séjour en Espagne, Manet prend part aux rencontres du Café Guerbois qui rassemblaient un groupe de jeunes artistes d'avant-garde dont Degas, Monet, Renoir et Pissarro. Ami et admiré de ceux qui seront plus tard appelés les impressionnistes, Manet refuse pourtant de s'associer officiellement à leurs expositions et persiste à offrir ses oeuvres au Salon de Paris, événement artistique annuel où il fit scandale à plusieurs reprises.

Le style du maître contient déjà les éléments qui en feront un si grand innovateur: taches de lumière opposées à des zones d'ombre, coups de pinceaux évidents et vigoureux, ironie et dédramatisation des sujets traités, représentations de la vie urbaine, etc. Au cours de 12 dernières années de sa vie, Manet signe des tableaux de plus en plus lumineux dont de nombreux exemples (plus d'une trentaine) occupent les trois salles finales de l'exposition.

C'est là qu'on découvre Manet en pleine possession de ses moyens, au sommet de son art. *Le Déjeuner au studio*, *À la gare Saint-Lazare*, *Sur l'eau*, *Nana* et l'extraordinaire *Bar aux Folies bergères* sonnent le glas du romantisme et du réalisme et ouvre la voie à l'art moderne. Participant de deux époques de l'histoire de la peinture, Manet enracine son oeuvre dans la première, la dépasse et devient ainsi l'instigateur de la seconde.

Décédé prématurément à l'âge de 51 ans, Manet apparaît ici comme une figure majeure du XIXe siècle. La mise en place chronologique des galeries permet aux visiteurs de saisir l'évolution des techniques de l'artiste tout aussi bien que celles de ses thèmes. Dans son approche du sujet féminin, Manet évoque au cours des années les changements d'attitudes qu'adoptèrent les femmes. Les courtisanes et les travailleuses de ses toiles sont animées d'une indépendance palpable. Elles regardent l'observateur sans détour, franchement et avec un air de parfaite responsabilité d'elles-mêmes. Les nus ont perdu la passivité et la soumission qui étaient leur lot dans la peinture classique, au profit d'une nette conscience de leur nudité volontairement affichée. L'art de Manet rend compte d'une société en transformation, s'avançant vers la libéralisation qu'apporta la Belle Époque.

Les amateurs de Manet déploreront peut-être l'absence de quelques oeuvres de toute première importance. *Olympia*» et *Le Déjeuner sur l'herbe* inclus dans l'exposition de Paris, n'ont pas été prêtés au Metropolitan. Françoise Cachin, conservatrice du musée d'Orsay et organisatrice de la rétrospective, précise que « la fragilité d'*Olympia* lui interdit les voyages, et qu'elle constitue avec *Le Déjeuner* une des pièces centrales dont le Musée du Jeu de Paume à Paris ne peut se départir pour un temps aussi long ». Philippe de Montebello, directeur du Met, réplique que « cinq toiles splendides ont été ajoutées à New York en guise de compensation ».

Subventionnée par Warner Communications et le National Endowment for the Arts, un organisme fédéral américain, l'exposition est jumelée à un programme très complet de conférences et de films présentés au Met, à la publication d'un luxueux catalogue et à un symposium sur Manet et l'art du XIXe siècle qui se tiendra à la mi-octobre. Les billets sont disponibles à l'entrée du musée sans verser de sommes supplémentaires au prix d'entrée général.

Revoir les anciens « non-figuratifs »

par
Gilles Daigneault

Dans la deuxième moitié des années 50, la plupart des peintres importants de Montréal qui pratiquaient un art qu'on appelait à l'époque « non figuratif » faisaient partie d'un groupement dont Fernand Leduc fut le premier président et le critique Rodolphe de Repentigny, le polémiste enthousiaste.

Il s'agissait de l'Association des artistes non figuratifs de Montréal (l'AANFM) qui fut fondée en février 1956 et dont le principal objectif était l'organisation d'expositions pour ses membres, afin de défendre une peinture qui, disait-on, « n'a cessé, depuis 15 ans, de grandir et de s'imposer comme force vive de l'art à Montréal. »

Or, les Galeries d'art Sir George Williams (1455, boul. de Maisonneuve ouest) font revivre toute cette aventure en présentant une exposition de 65 oeuvres de 44 artistes qui ont fait partie de l'AANFM et qui témoignent aussi bien de l'éclectisme de

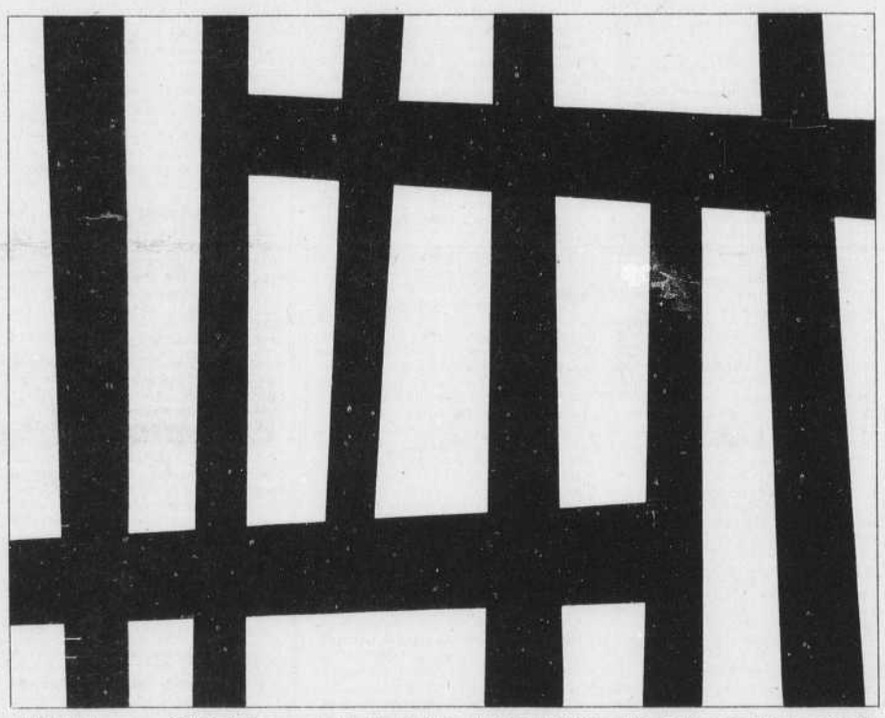

«Multi-blanc», 1958, huile sur toile de Guido Molinari, fait partie de l'exposition actuellement présentée aux Galeries d'art Sir George Williams

l'Association que de la qualité de la peinture montréalaise de cette période.

En effet, on a l'impression que le milieu s'est considérablement apaisé après les querelles qui ont opposé les amis de Pellan à ceux de Borduas, puis Leduc à Borduas, les Automatistes aux Plasticiens, etc., en voyant que l'exposition réunit des artistes aussi disparates que, par exemple, Dumouchel et Claude Tousignant, Giguère et Juneau, Toupin et Letendre.

Cela dit, l'accrochage ménage certaines surprises au visiteur. À côté de tableaux archiconnus — et pour cause ! — comme *L'Intrusion* de Claude Tousignant ou le magnifique *Jardin de givre* de McEwen, on remarquera la présence de quelques oeuvres d'artistes manifestement doués mais dont la carrière s'est interrompue quelque part, comme Jean Bertrand, Philippe Émond, Lucien Morin ou Laure Major.

D'autre part, il est parfois éclairant de revoir d'anciennes manières de peintres qui ont travaillé par la suite dans des voies tout à fait différentes, comme Jean Goguen, Fernand Toupin, Marcella Maltais ou Rita Letendre. En revanche, l'exposition permet de vérifier la constance de Léon Bellefleur, de Gérard Tremblay, de Pierre Gauvreau et de Marcelle Ferron.

On sait que l'AANFM s'est éteinte doucement, en 1961, quand plus personne ne sentait la nécessité de son existence. Elle aura quand même contribué à une relative reconnaissance de la validité de l'art *non figuratif*, un terme dont l'exposition — en juxtaposant notamment un Gérard Tremblay et un Molinari — dit toute l'ambiguïté et l'inefficacité.

On sait aussi que, par la suite, la peinture montréalaise allait connaître une polarisation entre certaines formes de paysagisme abstrait à l'européenne et une radicalisation des positions plasticiennes. Or, on peut observer la germination de toute cette histoire dans la proposition des Galeries Sir George Williams, ce qui en confirme la pertinence. (Jusqu'au 15 octobre)

★ ★ ★

Qui a dit que l'image photographique était immobile ? Chez Optica (1029 Côte du Beaver Hall), Alex Neumann subvertit une certaine spécificité de la photographie en montrant des paysages américains inhabités qu'il anime en se déplaçant avec son gros appareil de presse au moment de la prise de vue.

Cela donne des images *en mouvement* qui oscillent entre la représentation picturale et cinématographique de ces sites dont le motif est toujours identifiable et continue de structurer la photo, mais où les matières échangent allégrement leurs propriétés dans un mouvement qui évoque autant une tornade qu'un coup de spatule de peintre.

Ces 13 photographies de grand format de Neumann continuent une réflexion sérieuse et extrêmement personnelle sur la fragilité de la perception (ou de la réalité ?) en même temps que sur les pouvoirs créateurs de la discipline. (Jusqu'au 5 octobre)

★ ★ ★

Dans les locaux bien réaménagés de Powerhouse (3738 rue Saint-Dominique), on peut (re)voir deux suites photographiques de Claire Beaugrand-Champagne qui racontent avec une étrange douceur — eu égard à ce qu'on en connaît par ailleurs — la vie dans un camp de réfugiés de Thaïlande et l'intégration de deux familles vietnamiennes à la civilisation québécoise.

La photographe a pris le parti de montrer le côté intimiste de la grande tragédie des camps et, manifestement séduite par la beauté — parfois stupéfiante — des enfants, elle arrive à rendre son reportage non seulement supportable mais pittoresque par moments.

On me permettra de trouver moins convaincante et plus artificielle la série intitulée *Deux familles vietnamiennes au Québec* avec son récit linéaire, ses lieux communs et son *happy ending*. Toutes les photos de l'exposition s'accompagnent de textes (trop) descriptifs, mais parfois utiles, et une cassette discrète, enregistrée dans les camps, rend les meilleures images encore plus prégnantes. (Jusqu'au premier octobre)

Rétrospective Favro au MBA

Une rétrospective Murray Favro s'est ouverte hier au Musée des beaux-arts de Montréal (MBA).

Favro, né en 1940 à Huntsville (Ontario), a d'abord étudié à Londres où il forma le Nihilist Spasm Band avec Ron Martin et Greg Curnoe. L'oeuvre de Favro cherche à abolir l'illusion bidimensionnelle, elle puise dans ses souvenirs de gamin et elle est souvent fonction d'une fascination pour les machines, pour la mécanique . . . y inclus les trucs donnant accès au mouvement perpétuel.

On peut voir de lui, au MBA, une génératrice électrique de moulin à vent, une machine à tester les hélices, ou « La chambre de Van Gogh » pleine de distorsions et sur laquelle il projette des diapositives.

Cette exposition d'un genre particulier, organisée par le Musée des beaux-arts de l'Ontario, se poursuivra au MBA jusqu'au 13 novembre.

JOSE A. MORA
Paysagiste venezuelien
du 27 sept. au 9 oct.
Sous le patronage du consulat général du Venezuela à Montréal
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h 30
Dimanche de 13 h à 16 h

Oeuvres récentes de
Stelio Sole
"messages et dialogues"
du 23 septembre au 8 octobre
Gérard Gorce Beaux-Arts Inc.
1504 ouest, Sherbrooke, Montréal, 934-0413

UN CHANT MUET
PHOTOGRAPHIES DU MONDE SLAVE
JOHN PASKIEVICH
15 SEPTEMBRE – 30 OCTOBRE 1983
VERNISSAGE: LE JEUDI 15 SEPTEMBRE À 19H30
GALERIE B — PHOTOGRAPHIES
"URBAN VISIONS"
LINDA RUTENBERG
Heures d'ouverture:
Dimanche le 25 septembre: 10 h à 17 h
Lun. et mar. 9 h à 21 h; mer. 28 sept. 9 h à 15 h
Dimanche 2 octobre de 10 h à 17 h
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3W 1M7 • (514) 739-2301
(MÉTRO CÔTE SAINTE-CATHERINE)

AFFICHES
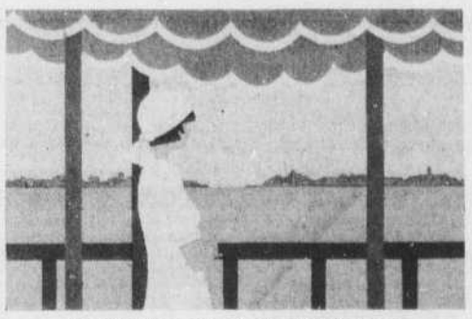
le plus beau choix d'affiches originales au Québec
• service d'encadrement sur mesures •
Les Terrasses (niveau métro McGill) 849-8243
1024 ouest, Laurier Outremont 279-2188
atelier

Du 27 septembre au 16 octobre 1983
GALERIE DU PARC rend hommage à
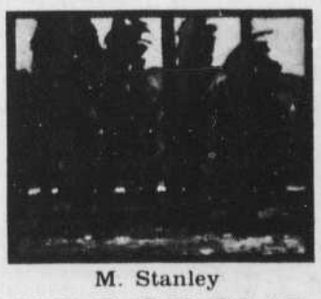
M. Stanley
COSGROVE
Oeuvres récentes et anciennes
Sa première exposition à Québec depuis 1951
La Galerie Du Parc. 1166 rue Turnbull, Québec (près du Grand Théâtre)

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.
Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

24 et 25 septembre seulement
EXPOSITION ET VENTE IMPORTANTE DES PEINTRES CANADIENS
(en provenance des successions et collections privés)

J.P. Riopelle	P.E. Borduas	A. Pellan	G. Roberts
D. Milne	J.P. Lemieux	M.A. Fortin	J. Hammond
M.A. Suzor-Côté	R. Pilot	T. Thompson	M. Cullen
A.Y. Jackson	F. Verner	J.P. Dallaire	E. Carr
T. Garside	J. Little	A. Lismer	Tex Lecor
A. Sheriff Scott	L. Ayotte	D. Jaugey	R. Richard
S. Cosgrove	J.D. Brown	A. Mohr	A. Noeh
H. Masson	A. Dumouchel	J.C. Franchére	L. Bellefleur
C. Le Sauteur	F.S. Coburn	W. Kurelek	P. Surrey
	A. Rousseau	et autres	

à notre galerie
Samedi le 24 septembre de 10h à 18h
et dimanche le 25 septembre de 11h à 18h
Galerie La Belle Époque
1396A ouest rue Sherbrooke 844-9815
face au Musée des beaux arts
Stationnement sur la rue Bishop

"Roland Poulin: sculptures et dessins, 1982-1983" du 15 septembre au 6 novembre 1983
"Entre la magie et la panique" du 11 septembre au 2 octobre 1983 performances disciplinaires continuelles Dimanche de 13h à 16h.
"Museums by artists" du 15 septembre au 30 octobre 1983 Exposition organisée par Peggy Gale du Musée des beaux-arts de l'Ontario
"Eldon Garnet: liaisons culturelles" du 15 septembre au 6 novembre 1983 Exposition organisée par le magazine Impulse
Design: la collection "IPL" du 15 septembre au 6 novembre 1983
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL
Cité du Havre, Montreal H3C 3R4 Tel.: 873-2878
ENTRÉE LIBRE
Ligne 168, stations McGill et Bonaventure
Samedi et dimanche autobus du Musée

Exposition
«Parcours pour deux poètes»
Hommage à Roland Giguère et à Pierre Perrault
Chantal CUSIN-BERCHE
pastels sur papier
et Jean-Pierre VIELFAURE
peintures sur papier
Vernissage le mercredi 28 septembre à 19h, en présence des artistes et des poètes
Exposition jusqu'au 10 octobre 1983
La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 13h à 18h et sur rendez-vous.
Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 505-27-024719-826. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — VS — PLACE DE LA MAIRIE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 octobre 1983 à 14:30 heures Au: 5900 Cousineau = 201, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLACE DE LA MAIRIE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 amplificateur Sanyo et 2 haut-parleurs, 1 petit réfrigérateur Danby, 3 classeurs horizontaux, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-015597-827. LA REINE, partie demanderesse — VS — RÉJEAN PERREAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 octobre 1983 à 14:00 heures Au: 182 Limoges, à Sorel, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN PERREAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Quasar, 1 radio portatif Finetone, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 288-1148). Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 505-27-019493-825. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — VS — RÉAL LAVIGNE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1983 à 11:30 heures Au: 770 Fort St-Louis = 4, à Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Dodge Volare de couleur brune, 1977, plaque = 5338490 Qué. 84. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 505-27-023461-826. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — VS — MICHAEL EVANGELISTA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1983 à 11:00 heures Au: 235 Pratt, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL EVANGELISTA, saisis en cette cause, consistant en: 1 Jeep 1979, de couleur brun, plaque = 6051,262 Qué. 84. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 505-27-002551-837. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — VS — RICHARD PARADIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1983 à 10:30 heures Au: 555 Barthelemy, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD PARADIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford Thunderbird 1975, de couleur rose 2 tons intérieur blanc, plaque = 5281,350 Qué. 83. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 505-27-008568-827. LA REINE, partie demanderesse — VS — HALSZKA SANGOWICZ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 octobre 1983 à 15:00 heures Au: 8220 Kimber, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HALSZKA SANGOWICZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 21" Panasonic, 1 système de son comprenant: 1 récepteur AM-FM, 1 table tournante et 4 colonnes de son, 1 bureau en bois style antique, 1 table pour téléviseur en métal chrome et dessus en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 20 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-014405-802. VARONE ROCCO, demandeur — VS — NICOLO ARCURI ET ANTONIO MAIORINO, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 12 heures au domicile du défendeur ANTONIO MAIORINO au No 12188 rue Henri-Beau en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ANTONIO MAIORINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge murale, 1 tv couleur Zénith, effets mobiliers, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042801-824. ALIMENTS HELLAS INC., demanderesse, — VS — MAISON KIM DHO LTÉE ET WING LIM TAM, défendeurs. Le 4 octobre 1983, à 12 heures au domicile du défendeur WING LIM TAM au No 4515, 1ère Rue en la cité de Laval (Chomedey), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur WING LIM TAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zénith, 1 système de son Technics et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042887-831. POCE HOLDINGS LTD, demandeur — VS — 117517 CANADA INC., défendeur. Le 6 octobre 1983, à 10 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 33, 41ème avenue sud en la cité Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: vente en bloc — jeans, chandails, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000727-839. VITRERIE ST-MICHEL INC., demanderesse, — VS — BILLY MONASTERIOS, et VOYAGES POLARIS LTÉE, défendeurs. Le 5 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 168 rue Homer, en la cité de Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 table antique, 2 vaisseliers vitrés, 1 armoire double, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 21 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038192-832. LOUIS SHEFF INC., demanderesse, — VS — DE. EDITH KADAR ET AL., défendeurs. Le 6 octobre 1983 à 15 heures à la place d'affaires de la défenderesse LUKACS GARAGE LTD. au No 4205 rue Iberville en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse LUKACS GARAGE LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Remington, 1 camion remorquage Jeep imm. F188-194 /84, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-001327-832. PIÈCES DE RÉFRIGÉRATION REFCO INC., demanderesse, — VS — M. CLAUDE MERCIER, défendeur. Le 4 octobre 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 61 rue de Vimy en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Sylvania & acc., 1 set de salon 2 mcx fleuri, 1 lave-vaisselle Inglis, effets mobiliers divers, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 21 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043245-831. LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse, — VS — NABIL MICHEL TADROS, défendeur. Le 5 octobre 1983 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 471 rue St-François Xavier en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith Chromacolor II & acc., 1 écran pour diapositives, 1 réfrigérateur, effets mobiliers divers, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024795-804. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, — VS — JEANNINE TALBOT, défenderesse. Le 4 octobre 1983, à 13:30 heures au domicile de la défenderesse, au No 121 rue Terrasse Pierre Laporte en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative RCA table support, 1 radio Hitachi support 2 hauts-parleurs, 1 set de salon 2 mcx carrelé. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 21 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-002579-827. FLORA CONSTRUCTION LTÉE, demanderesse, — VS — PUSHPA & ASS. INC. & ALS., défenderesse. Le 7 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 800 rue Verdure, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet 4 portes, immatriculé 812 L 982, 1 t.v. couleur Sony meuble, 1 table 6 chaises, ensemble de salle à manger, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 21 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042883-830. MARCEL LORANGER & ALS., demanderesse, — VS — JOHN ANTONARAS, défendeur. Le 5 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 335 rue Deguire, = 917 en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA 7 acc., 1 table tournante Candle & acc., 1 humidificateur Viking, effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 21 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036106-834. RÉPARATION DE CAMION UNIS INC. / UNITED TRUCK REPAIR INC., demanderesse, — VS — SYLVAIN RIOPEL, défenderesse. Le 5 octobre 1983 à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 11905 rue Allard, apt. 3, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre & chaise; 1 mobilier de salon 2 pièces; 1 calculatrice Texas; 1 lampe de bureau; 1 t.v. couleur Fleetwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC BOURDAGES, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-035030-837. CAISSE D'ÉCONOMIE HYDRO, demanderesse, — VS — JEAN-PIERRE CHARRON, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 14 heures au domicile du défendeur au No 6323 Boul. Lévesque, en la cité de Laval (St-Vincent-de-Paul) de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet 1978 Malibu, série: 1T19Y9144702. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-1554-833. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Sous-Ministre du Revenu du Québec, demanderesse, — VS — JEAN FLORES MANUEL, défendeur. Le 4 octobre 1983 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 9907 rue Larose en les ville & district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Zenith; 1 ventilateur de table Sanyo; meubles de ménage... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-1053-836. GILLES MATHIEU, agissant pour et au nom du Ministère du Revenu du Québec, demanderesse, — VS — JEAN LAURAC, défendeur. Le 4 octobre 1983 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 138 25e Avenue, à Bois-Des-Filions district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système ordinateur Radio Shack TRS-80 comprenant: clavier; écran cathodique; appareil pour disques et imprimante avec acc; 1 classeur en métal bleu - 4 tiroirs — etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-018300-820. LES RESTAURANTS LE RÉFECTOIRE INC., demanderesse, — VS — ROGER VIDAL ET ALS, défendeurs. Le 7 octobre 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur ANDRÉ LAPLANTE au No 320 rue Principale en la cité Laval (Ste Dorothée) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine (salle à manger) 7 morceaux en bois massif; 1 vaisselier en bois 2 portes 2 tiroirs et 2 étagères; 1 set de salon 2 morceaux et articles de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-047253-823. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, — VS — RÉNOVATIONS ST-LÉONARD INC., défenderesse. Le 5 octobre 1983 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7957 rue Léonard De Vinci en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 13 réflecteurs; 5 fauteuils pivotants de couleur bleue; 360 montures ass; Équipement d'optométrie, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032930-831. PLOMBERIE GILLES DAVID & FILS LTÉE, demanderesse, — VS — DORIS HARRISSON, défenderesse. Le 5 octobre 1983 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5340 5ème Avenue, en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 13 réflecteurs; 5 fauteuils pivotants de couleur bleue; 360 montures ass; Équipement d'optométrie, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043242-820. LE CENTRE DE RÉNOVATIONS DES SEIGNEURS INC., demanderesse, — VS — JACQUES SAVIGNAC, défendeur. Le 6 octobre 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1141 rue Marie Victorin en la cité Boucherville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dîner (rotin, vitre); 4 chaises en rotin avec coussin; 1 bureau en bois 16 pattes avec chaises; 1 étagère 4 tablettes en rotin; 1 meuble stéréophonique Admiral; 1 table ovale en céramique 3 pattes; 1 radio portatif (Sears). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 649-7159. Ste-Julie, le 9 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044770-829. BELL CANADA, demanderesse, — VS — MACK KAUFMAN INC., défenderesse. Le 5 octobre 1983, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 55 rue Mont-Royal, ouest, suite 206 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table en aluminium et bois rectangulaire; 4 chaises en bois avec matériel vert et rouge vin; 1 bureau en bois; meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011726-820. BELL CANADA, demanderesse, — VS — RAF KAHN, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 10 heures au domicile du défendeur au No 146 rue France en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Econoline et acc.; 1 set de salon 3 morceaux; 1 table à café; 2 tables de bout; 2 lampes de tables; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043879-829. DENIS RACICOT INC., demanderesse, — VS — JACQUES SAVIGNAC, défendeur. Le 6 octobre 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1141 rue Marie Victorin en la cité Boucherville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dîner (rotin, vitre); 4 chaises en rotin avec coussin; 1 bureau en bois 16 pattes avec chaises; 1 étagère 4 tablettes en rotin; 1 meuble stéréophonique Admiral; 1 table ovale en céramique 3 pattes; 1 radio portatif (Sears). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 649-7159. Ste-Julie, le 9 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003631-833. 112326 CANADA INC., demanderesse, — VS — SERGE POULIOT et JACQUES POULIOT, défendeurs. Le 4 octobre 1983 à 14:00 heures à la place d'affaire des défendeurs au No 1950 rue Masson en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: Équipement de marché et boucherie. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-006699-818. JEAN GAGNÉ et JEAN-YVES GAGNÉ, demandeurs, — VS — EMMA BRENNAN, défenderesse. Le 4 octobre 1983, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6240 est St-Zotique en la cité St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Hitachi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-001243-828. G.U.S. CANADA INC DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, — VS — ANDRÉ GUÉNETTE, défendeur — et — SINKOM CABLE T.V. LTÉE, tierce-saisie. Le 4 octobre 1983, à midi à la place d'affaires du tierce-saisie au No 7765 13ième Avenue en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tierce-saisie SINKOM CABLE T.V. LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: Accessoires de bureau et matériels de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCIU, huissier, 866-5375. Montréal, le 21 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038332-834. LES PÉTROLES MOTOCO INC., demanderesse, — VS — JOHN P. GUYON, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 68 rue Summerhill en la cité Pointe Claire district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule et acc. Chevrolet Impala, (mauve) avec toit convertible (pas l'année). Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003510-839. CAISSE POPULAIRE NOTRE DAME DES VICTOIRES, demanderesse, — VS — GINO SALMERI, défendeur. Le 5 octobre 1983 à 10:00 heures au No 7204 rue Marconi en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Trans Am grise 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-005708-837. ROYLEASE LIMITÉE, demanderesse, — VS — GUY DESROCHES ET ASSOCIÉS INC., défenderesse. Le 5 octobre 1983 à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 666 ouest Sherbrooke suite 2106 en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 clavier et écran marque: Cybernex model LGR 2. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. CHARLES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-023353-837. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse, — VS — STEPHEN R. FRADETTE, défendeur. Le 6 octobre 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 178 rue Mermoz en la cité Candiac district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: vaisselier de coin; Bois 2 portes, toiles, bar, lampe, tapis, télécouleur Hitachi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-045896-821. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, — VS — DIMITRIOS KAVADIAS, défendeur. Le 5 octobre 1983 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 695 rue Liège en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 air conditionnée; 1 horloge Molson; plusieurs lots d'articles d'épicerie; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-034950-829. LOUIS LOVSIN, partie demanderesse, — VS — CLAUDE THOMPSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 octobre 1983 à 13:00 heures au 10301 Gouin ouest = 405, à Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE THOMPSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Lenco, 2 haut-parleurs Sansui, 1 récepteur Realistic, 1 platine à cassettes Pioneer, 1 paire d'écouteur, 1 microphone avec pied, 1 mixer, 1 étagère en bois avec livres assortis, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032907-839. LES ENTREPRISES R. BOISSELLE INC. demanderesse, — VS — ALBERT DÉMOLITION INC., défenderesse. Le 5 octobre 1983 à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10030 rue Henri-Bourassa, est, en la cité de Montréal, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte mobile 22'x7' env.; 1 entrepôt mobile sur roues, 40' long. env.; 1 lot de 20 lavabos env. et acc.; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE BABIN, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044770-829. BELL CANADA, demanderesse, — VS — MACK KAUFMAN INC., défenderesse. Le 5 octobre 1983, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 55 rue Mont-Royal, ouest, suite 206 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table en aluminium et bois rectangulaire; 4 chaises en bois avec matériel vert et rouge vin; 1 bureau en bois; meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011726-820. BELL CANADA, demanderesse, — VS — RAF KAHN, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 10 heures au domicile du défendeur au No 146 rue France en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Econoline et acc.; 1 set de salon 3 morceaux; 1 table à café; 2 tables de bout; 2 lampes de tables; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier de Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, le 22 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-043879-829. DENIS RACICOT INC., demanderesse, — VS — JACQUES SAVIGNAC, défendeur. Le 6 octobre 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1141 rue Marie Victorin en la cité Boucherville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dîner (rotin, vitre); 4 chaises en rotin avec coussin; 1 bureau en bois 16 pattes avec chaises; 1 étagère 4 tablettes en rotin; 1 meuble stéréophonique Admiral; 1 table ovale en céramique 3 pattes; 1 radio portatif (Sears). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 649-7159. Ste-Julie, le 9 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003631-833. 112326 CANADA INC., demanderesse, — VS — SERGE POULIOT et JACQUES POULIOT, défendeurs. Le 4 octobre 1983 à 14:00 heures à la place d'affaire des défendeurs au No 1950 rue Masson en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: Équipement de marché et boucherie. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-006699-818. JEAN GAGNÉ et JEAN-YVES GAGNÉ, demandeurs, — VS — EMMA BRENNAN, défenderesse. Le 4 octobre 1983, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6240 est St-Zotique en la cité St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Hitachi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 24 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No.: 200-11-001427-825. THORNE, RIDDELL INC., partie demanderesse, — VS — S.C. JOHNSON & FILS LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 octobre 1983 à 10:00 heures au: 5430 Royal Mount, à Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de S.C. JOHNSON & FILS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 climatisateur, 1 cuisinière électrique, 1 réfrigérateur, 1 photocopieur Minolta, 1 bureau double en métal brun, 1 lot de filières, équipement de bureau, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVON DUBÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 septembre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 23-1381. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — CENTRE VILLE LTÉE, partie défenderesse. Le 5 octobre 1983 à 12:00 heures au 1560, de Maisonneuve ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE VILLE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque Smith Corona, 1 machine à imprimer & équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de septembre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-009914-834. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse —vs— AMEDO CERVINI, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6583 rue Pierre Bernard, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mazda GLC crème. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002493-836. XEROX CANADA INC., demanderesse —vs— CORP. DENIGESCO, défenderesse. Le 6 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires et lieu d'entreposage de la défenderesse au No 582 rue Victorin en la cité St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 20 chaises de bureau, 6 pupitres de travail, 1 dactylo IBM, 1 machine Xerox model 3200. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES C. LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039122-838. SINCLAIR VALENTINE & FRYE LTD., demanderesse —vs— DECALQUES MARATHON LTÉE, défenderesse. Le 5 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 12344 rue Laurentien, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: équipement d'imprimerie, ameublement de bureau, boite à outils, 1 lot de peinture 25 gallons, 1 fan électrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6137. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028948-839. 3M CANADA INC., demanderesse —vs— JOSÉ DELUY, défendeur. Le 5 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 6448 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M avec cabinet et acc., ameublement de bureau, équipement d'imprimeur, ex: une poinçonneuse à pied, imprimante. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-041152-823. INVESTANTI CANADA LTD., demanderesse —vs— RICHARD CHARTRAND, défendeur. Le 6 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1865 Albert Duquesne, en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur RCA XL100 21" et acc., 1 orgue électronique Thomas et acc., 1 jeu Mattel Intellivision et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 septembre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-037900-839. LES RESSORTS ST MICHEL INC., demanderesse —vs— EXCAVATION ROBEC INC., défenderesse. Le 4 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2415 rue Arcand, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec rallonge (brun et crème), 1 photocopieur et acc. avec cabinet, machine à écrire IBM Sélectrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-

AVIS PUBLICS

BAIZER BANANA CORPORATION

Ais est par les présentes, donné que la compagnie "BAIZER BANANA CORPORATION", constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 septembre 1983

Le procureur de la compagnie
ARNOLD STRÖHL

MARCEL DION 937 Cousineau, Laval demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à ROBERT CORBEIL Laval le permis M-504075 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis.

1ière parution le 23 septembre 1983.
2ième parution le 24 septembre 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-051388-838

IMMEUBLES GESTBEC INC., ayant une place d'affaires au 1827 Montée Monette, en les ville et district de Laval.

Propriétaire appelante
-vs-
DANIEL OUELLETTE
-et-
LINDA PILON, autrefois résidant et domiciliés à Ste-Rose, en les ville et district de Laval, présentement de lieux inconnus.

Locataires-intimés

PAR ORDRE DE LA COUR

Les locataires-intimés DANIEL OUELLETTE et LINDA PILON sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.

Copies conformes de l'inscription en appel (art. 91 et suivants, L.Q. 1979 Ch. 48), la décision de la Régie du Logement ainsi que la Liste des Témoins (art. 4, Règles de Pratique de la Cour Provinciale en Appel de la Régie du Logement) ont été déposées au greffe de cette Cour à l'intention des intimés.

MONTRÉAL, 22 septembre 1983.

DOMINIQUE DI BERNARDO, G.A.C.P.M.
Me MARIO PROULX
a/s Tessier Gilbert & Ass.,
1155 ouest rue Sherbrooke
suite 1602
Montréal, P.Q. H3A 2N3
Procureur de la propriétaire-appelante.

HINES DENTAL SERVICES LIMITED
255 — 53rd Avenue
Lachine, Québec

AVIS DE LIQUIDATION ET DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que par résolution spéciale en date du 20e jour de juin 1983, autorisation a été obtenue en vue de la liquidation de l'actif de Hines Dental Services Limited, et de sa dissolution volontaires en vertu des dispositions de dissolution a été délivré à la Corporation le 17ième jour d'août 1983.

Toute preuve de réclamation contre la corporation doit lui être produite dans les deux (2) mois suivant la date du présent avis, à l'expiration de ce délai, les biens de la corporation serons distribués aux personnes qui en ont droit, eu égard aux réclamations dont la compagnie aura alors reçu avis.

DATÉ A DORVAL, Québec, ce 30ième jour d'août, 1983.

Mes Amaron, Stead and Viberg
Avocats
Suite 200, 280 avenue Dorval
Dorval, Québec
H9S 3H4
Procureurs de HINES DENTAL SERVICES LIMITED.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-127959-835

DAME LISE GAUTHIER

requérante
-vs-
NORMAND GOUGEON

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Normand Gougeon est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, le 15 septembre 1983

Dominique Dibernardo, P.A.
Saint-Aubin, Londéi,
Charbonneau & Plante,
a/s Me Françoise L. Plante, avocat,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207,
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ÉLU:
41 ouest, St-Jacques, 3e étage,
Montréal, P.Q.
a/s Linteau & Linteau, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-049837-839

LA CAISSE POPULAIRE
STE-JEAN BAPTISTE DE LASALLE

Demanderesse-requérante
-vs-
CLAUDE PHILIPPE

Défendeur-intimé

ORDONNANCE

Il est ordonné à l'intimé, Claude Philippe, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la date de parution des présentes. Une copie du bref d'assignation a été laissée au greffe à l'intention de l'intimé.

MONTRÉAL, le 15 septembre 1983

Dominique Dibernardo (S)
PROTONOTAIRE

MERCURE PÔLIQUIN & ASSOCIÉS
507, Place d'Armes
Suite 1800
MONTRÉAL (Québec)
H2Y 2X4
Procureurs de la demanderesse-requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-128081-837

RÉAL BOURGET,

Requérant
-vs-
CLAUDIA KARCH,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Dame Claudia Karch, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 20 septembre 1983

(s) Dominique Di Bernardo
Registraire

MES LESTAGE & RHÉAUME
794 rue Fréchette
suite 110
Longueuil, Québec
Tél: 670-7372

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
MARIO MIVILLE

PRENEZ AVIS que Mario Miville, résidant et domicilié au 11873, rue Balzac, à Montréal-Nord, district de Montréal, s'adresera au Ministre de la Justice de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de Mario Lamarche.

GUY LEMOINE
Procureur du Requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 juillet, 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à OORT MARKETING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour de septembre 1983, sous le numéro 3397452.

Ce 8e jour de septembre, 1983
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-001256-837

CAISSE POPULAIRE DE TERREBONNE
requérante
-vs-
MEYER GOLD
intimé
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE
mis-en-cause

AVIS

Soyez avisé que la requérante présente une requête en radiation afin de faire radier tous vos droits réels dans un immeuble situé au 133 de la rue Chapleau à Terrebonne dont elle est redevenue propriétaire par voie de dation en paiement rétroactive et soyez avisé que la présente requête en radiation de tous vos droits réels sera présentée pour adjudication devant un Juge de Cette Honorable Cour, le 6 octobre, 1983, salle 269.

Une copie de la requête en radiation est laissée au Greffe de la Cour du district de Terrebonne.

Veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 21 septembre 1983

AARON POLLACK & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

1130 ouest, rue Sherbrooke
Suite 318
MONTRÉAL H3A 2M8
TÉL: (514) 284-0864

AVIS

Avis est donné que Les Transports Charron Ltée s'adressera à la Commission des Transports en vertu de l'Article 30 pour demander le transfert en sa faveur du permis M-000084 (MPV-01798) détenu par Autobus du Lac Archambault Inc. pour le transport de passagers par autobus entre Ste-Agathe et Ste-Lucie durant la saison estivale.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution du présent avis dans le journal.

1ère publication: vendredi le 23 septembre
2ème publication: samedi le 24 septembre

Pierre Saint-Pierre, c.r.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

LA COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-091548-796

JEAN-GUY BERTRAND,

Requérant
-VS-
LUCETTE RICHER,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

AVIS EST DONNÉ à LUCETTE RICHER, Intimée qu'une requête en suspension de pension alimentaire sera présentée pour adjudication en salle 2.02 à la Place de la Justice à Montréal, le 3 novembre 1983 à 9 heures 30 a.m. et veuillez agir en conséquence;

Une copie de la requête en suspension de pension alimentaire, affidavit et avis a été laissé à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal.

MONTRÉAL, ce 22 septembre 1983

DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-Adjoint

ME JEAN SAULNIER
7190 St-Denis
Montréal, Québec
H2R 2E2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 750-04-000136-830

LYDIA KOWALCZYK
-VS-
PATRICK GIRAUD

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Patrick Giraud, d'adresse inconnu est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication.

Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité parentale et copie selon l'art. 119 a C.P.C. a été laissé à son intention au greffe au Palais de Justice de St-Hyacinthe.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hyacinthe, ce 7 septembre 1983

Marcel Lemonde, protonotaire-adjoint

Me Nicole Gauvin, avocate
1531 des Boutons d'or
Ste-Julie

AVIS est par les présentes donné que La Fondation Georges-Henri Lévesque, constituée en corporation en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre de la Consommation et des corporations la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 septembre 1983

Claude R. Beauvais, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-032537-834

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Demandeur
-vs-
ROLAND JOYAL

Défendeur

ORDRE DE LA COUR

La Cour ordonne au défendeur, Roland Joyal, de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la date de la publication de la présente ordonnance.

Prenez avis qu'une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de cette Cour du district de Montréal, Palais de justice de Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, le 19 septembre 1983

Me Marcelle Aubry, P.A.
ROY, POULIN & ASSOCIÉS
1 est, rue Notre-Dame
8e étage
MONTRÉAL, (Québec)
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVISION DE MONTRÉAL
GREFFE DE DIVORCES

NO: 500-12-128063-835

ROSE THÉRÈSE ALEXIS, résidante et domiciliée dans la cité et district de Montréal

Requérante
— VS —
ABNER RIGAUD, présentement d'adresse inconnue.

intimé

L'intimé, ABNER RIGAUD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissé à la Division de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comaprution dans les délais susdit, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance acceuillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 20 septembre 1983

Mtres. MYSZKA & TEPNER
4781 Van Horne Avenue
Suite 204
Montréal, Québec
Procureurs de la Requérante

Voir aussi en pages 6 et 26

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
PIERRE PION

Avis est par les présentes donné que M. Pierre Pion, cultivateur, 24300 rue St-Louis, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de septembre 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour d'octobre 1983, à 10.15 de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9ième étage, Montréal, P.Q.

Laurent Langevin, C.G.A.,
Syndic

Bureau
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

La compagnie Les Enclumes Pop Inc. s'est adressée à Consommation et corporation canada pour demander l'annulation de sa charte suivant résolution spéciale des actionnaires.

AVIS est donné que Erl DUMAIS, ménagère, domiciliée et résidant au 341, boulevard Desormeaux, à Longueuil, dans le district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant gouverneur en conseil un décrét changeant son nom en celui de SYLVIE ERL DUMAIS.

MONTRÉAL, le 20 septembre 1983

FLORENT PHILIPERT, Avocat
BÉLANGER, LEDUC & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Qué. H1N 1E1

DEMANDE DE MODIFICATIONS DE TARIFS
(art. 32 des Règles de pratique)

SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LTÉE, qui détient un permis l'autorisant à donner divers services de visites touristiques dans la ville de Montréal, s'adresse à la Commission des Transports du Québec aux fins de modifier ses tarifs de la façon suivante:

A— Services de visites touristiques dans la ville de Montréal:

TOUR 1 — BALADE EN VILLE

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 9,50	10,00
Enfants: 4,75	5,00

TOUR 2 — LA VILLE ET LA MONTAGNE

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 11,50	12,25
Enfants: 5,75	6,25

TOUR 2A — LA VILLE, LA MONTAGNE ET L'ORATOIRE

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 12,00	13,00
Enfants: 6,00	6,50

TOUR 3 — VOIE MARITIME DU ST-LAURENT, L'ÉGLISE DU VILLAGE INDIEN ET L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 11,50	12,25
Enfants: 5,75	6,25

TOUR 4 — LES LAURENTIDES

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 36,25	38,00
Enfants: 25,00	26,50

TOUR 5 — L'ESCAPADE D'UN SOIR

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Lundi au jeudi: 50,00	même
Jeudi au samedi: 52,00	même

B— Services de visites touristiques ayant comme points de départ les mótels de la rive sud:

TOUR 1 — BALADE A MONTRÉAL

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 11,50	12,00
Enfants: 6,50	6,75

TOUR 4 — LES LAURENTIDES

Ancien tarif (1982-83)	Nouveau tarif
Adultes: 38,00	40,00
Enfants: 27,00	28,50

Tout intéressé peut introduire une opposition à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours qui suivent la 2e parution.

1ière parution: 23 septembre 1983
2ième parution: 24 septembre 1983

MARTINEAU, WALKER
Procureurs de la requérante

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)

Dans l'affaire de la faillite de:

LUCIEN COUTURE, directeur de succursale d'Assurance-Vie et FRANÇOISE (BOUCHER) COUTURE, ménagère, domiciliés au 15220, Place Bellerive, Ste-Geneviève de Pierrefonds, Québec H9H 3R5,

Faillis

Avis est par les présentes donné que LUCIEN COUTURE et FRANÇOISE (BOUCHER) COUTURE ont fait une cession le 16 septembre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 octobre 1983, à 9h30 au bureau du syndic, 1404, Tour de la Bourse, Place Victoria, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 21 septembre 1983.

M. Roland Chrétien, syndic

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

Salaberry-de-Valleyfield

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BEAUHARNOIS

APPEL D'OFFRES NO 83-105
USINE DE FILTRATION: PRISE D'EAU

La Ville de Salaberrry-de-Valleyfield demande des soumissions pour les réparations à effectuer sur la prise d'eau de l'usine de filtration.

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom dont la principale place d'affaires est située dans la Province de Québec et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Les personnes, sociétés et compagnies ainsi qualifiées peuvent se procurer les formulaires et les enveloppes de soumission au bureau des ingénieurs "Les Consultants Lapointe, Beauchamp, Reynolds, Côté, Derome & Associés", sis au 29 de la rue Ste-Hélène à Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1S5 (371-5722), moyennant un dépôt de soumission de 50,00 $, remboursable si elles ont déposé une soumission et si elles remettent les documents complets dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés à cet effet, contenue dans une enveloppe de la Ville, spécialement prévue à cette fin et rendue au Service du Greffe, sis au 61 de la rue Ste-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1L8, avant le 6 octobre 1983 à 14:00 heures. De plus, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de garantie de soumission fait à l'ordre de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, au montant de 5 000,00 $.

Les soumissions reçues seront ouvertes le 6 octobre 1983, à 14:05 heures, à la salle réservée aux séances du Conseil Municipal, sise au deuxième étage de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil de la Ville ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, ce 21 septembre 1983.

Murielle Giroux-Parker,
Assistante-greffière de la Ville.

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX DE PROFESSIONNELS

Le ministère des Affaires sociales, par l'entremise de la CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC, projette l'agrandissement du Centre d'accueil Drapeau situé à Ste-Thérèse de Blainville, comté de Groulx.

La Corporation procède à un appel d'offres de services pour le choix des professionnels. Les firmes choisies verront à parfaire le programme détaillié de construction, à concevoir l'ensemble du projet et à élaborer les plans et devis préliminaires dans un premier temps; les plans et devis d'exécution ainsi que la surveillance ne leur seront confiés que lorsque le coût d'objectif établi aura été agréé par le Conseil du Trésor.

À cette fin, elle désire requérir les services professionnels:

— d'architectes
— d'ingénieurs en charpente
— d'ingénieurs en mécanique-électricité

Ne sont admises à présenter une offre de services que les firmes ayant leur place principale d'affaires dans la région 06B Laurentides-Lanaudière.

Un comité de sélection analysera les offres soumises en vue de recommander à la Corporation les firmes jugées les plus aptes à concevoir et à surveiller le projet.

Les documents nécessaires à la présentation des offres de services peuvent être obtenus en se présentant ou en s'adressant au bureau de la CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC à l'adresse suivante:

3700 rue Berri, 6ième étage
Montréal, QC H2X 3L8
Tél.: 873-4344

Ces documents seront disponibles à partir du 30 septembre 1983 à 10h00 à cette même adresse où le secrétaire du comité de sélection sera présent pour donner les renseignements pertinents de ce projet.

Les offres de services professionnels devront être remises avant 15h00 le 14 octobre 1983 à l'adresse susmentionnée.

La CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC n'est tenue d'accepter aucune des offres de services reçues.

ROLAND CHAMPAGNE JR., ARCH.
VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

Sainte-Foy, le 21 septembre 1983

VILLE DE TOWN OF
CHATEAUGUAY

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que la ville de Châteauguay entend se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) pour les parties de lots suivantes:

Rue Elm:

Partie 43;

De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par le lot 20-372-61 (rue Elm), vers l'est par le lot 43-291 et une partie du lot 43, vers le sud par une partie du lot 44, vers l'ouest par une partie du lot 43 (rue projetée) deux (2) parties du lot 43, par les lots 43-341, 43-340 (rue Cedar) et 43-357.

"Commençant au point 'A', le point 'A' étant situé sur la ligne de division des lots 20 et 43, à l'intersection de la limite est du lot 43-357 avec ladite ligne de division, le point 'A' étant le point de départ.

De là, mesurant une distance de 66.0 pieds suivant une direction est jusqu'au point B; de là, mesurant une distance de 416.37 pieds suivant une direction sud jusqu'au point C; de là, mesurant une distance de 66.0 pieds suivant une direction ouest jusqu'au point D; de là, mesurant une distance de 416.32 pieds suivant une direction nord jusqu'au point 'A'; point de départ."

Le tout contenant en superficie 27 479.0 pieds carrés.

Partie 44;

De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par une partie du lot 43, vers l'est par une partie du lot 44, vers le sud par une partie du lot 47, vers l'ouest par une partie du lot 44, par les lots 44-440 (rue Léger), 44-442, 44-499, 44-500 et une autre partie du lot 44 (rue projetée).

"Commençant au point 'F', le point 'F' étant situé sur la ligne de division des lots 44 et 47, à une distance de 56.05 pieds de la limite est du lot 44-475, le point 'F', étant le point de départ.

De là, mesurant une distance de 493.02 pieds suivant une direction nord jusqu'au point D; de là, mesurant une distance de 66.0 pieds suivant une direction est jusqu'au point C; de là, mesurant une distance de 492.92 pieds suivant une direction sud jusqu'au point E; de là, mesurant une distance de 66.0 pieds suivant une direction ouest jusqu'au point 'F', point de départ."

Le tout contenant en superficie 32 536.0 pieds carrés.

Croissant Elm:

Partie 43;

De figure irrégulière, bornée vers l'est par une partie du lot 43 (rue projetée), vers le sud par une partie du lot 44 (rue projetée), vers l'ouest, vers le nord et vers le nord-ouest par des parties du lot 43.

"Commençant au point 'A', le point 'A' étant situé sur la ligne de division des lots 43 et 44, à une distance de 95.67 pieds de la limite est des lots 43-358 et 44-491, le point 'A' étant le point de départ.

De là, mesurant une distance de 94.43 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 35.0 pieds suivant une direction nord et est jusqu'au point B; de là, mesurant une distance de 82.0 pieds suivant une direction est jusqu'au point C; de là, mesurant une distance de 31.41 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 20.0 pieds suivant une direction nord-est jusqu'au point D; de là, mesurant une distance de 61.32 pieds suivant une direction sud jusqu'au point E; de là, mesurant une distance de 156.33 pieds suivant une direction ouest jusqu'au point 'A', point de départ."

Le tout contenant en superficie 6 813.0 pieds carrés.

Partie 44;

De figure irrégulière, bornée vers l'est par une partie du lot 44 (rue projetée), vers le sud-ouest par le lot 44-500, vers le sud par le lot 44-500 et une partie du lot 44, vers l'ouest par parties du lot 44, vers le nord par une partie du lot 43.

"Commençant au point 'A', le point 'A' étant situé sur la ligne de division des lots 43 et 44, à une distance de 95.67 pieds de la limite est des lots 43-358 et 44-491, le point 'A', étant le point de départ.

De là, mesurant une distance de 156.33 pieds suivant une direction est jusqu'au point E; de là, mesurant une distance de 134.68 pieds suivant une direction sud jusqu'au point F; de là, mesurant une distance de 31.41 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 20.0 pieds suivant une direction nord-ouest jusqu'au point G; de là, mesurant une distance de 82.0 pieds suivant une direction ouest jusqu'au point H; de là, mesurant une distance de 109.95 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 35.0 pieds suivant une direction ouest et nord jusqu'au point I; de là, mesurant une distance de 48.76 pieds suivant une direction nord jusqu'au point J; de là, mesurant une distance de 15.51 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 35.0 pieds suivant une direction nord jusqu'au point 'A', point de départ.

Le tout contenant en superficie 17 728.0 pieds carrés.

Article 422, Loi sur les cités et villes:

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1— Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2— Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (chapitre C-1);

3— L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4— Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;
b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. S.r. 1964, c. 193, a. 430; 1968, c. 23, a. 8.

Déclaration

Le Conseil municipal a, lors de sa séance ordinaire du 24 mai 1983, adopté la résolution numéro 83-390 approuvant les descriptions techniques mentionnées ci-avant et a accompli toutes les formalités prévues par les paragraphes 1 et 2 de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Le plan et la description technique de ces rues ont été déposés à mon bureau ainsi qu'au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, à Sainte-Martine.

Cet avis est le deuxième que la ville est tenue de publier.

Donné à Châteauguay, ce 24 septembre 1983.

Le greffier de la Ville,
Serge ALLEN, avocat, c.m.a.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-000982-791

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre CONRAD GAUTHIER *et al.*, résidant et domicilié au 83, 7e Rue, Laval-des-Rapides, ville de Laval, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de Conrad Gauthier:

« Un immeuble situé à la ville de Laval ayant front sur la 7e Rue, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro cent soixante-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-173-2) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Martin. Avec la maison y érigée portant les numéros 71 et 73, 7e Rue, Fabreville. »

La mise à prix est fixée à 15 419.65 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1983, à ONZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-005403-827

AJEL HOLDINGS CANADA INC., corps politique et corporation dûment incorporé, ayant son siège social et son bureau principal au 1015, Beaver Hall Hill, local 120, Montréal, QC, demanderesse, contre MURAND INVESTMENT CO. LTD., corps politique et corporation dûment incorporé, ayant son siège social et son bureau principal au 10550, boulevard l'Acadie, Montréal, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la place de l'Acadie et la place Henri-Bourassa, Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent trente-cinq du lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325-335) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet. Avec le bâtiment dessus construit, portant le numéro 2020 de la place Henri-Bourassa. »

La mise à prix est fixée à 75 211.50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-039569-822

POULAIN & EYBALIN, avocats, membres en règle du Barreau, faisant affaires au 2201, boulevard Lapinière, ville de Brossard, demandeurs, contre GÉRALD AUGER, domicilié et demeurant au 972, rue Portage, Greenfield-Park, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Portage en la ville de Greenfield-Park, connu et désigné comme étant la subdivision du lot numéro cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-133) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Avec la maison dessus érigée portant le numéro d'immeuble 972 de ladite rue Portage. Le mur nord-est est mitoyen. Sujet à toutes servitudes d'utilité publique. Tel que le tout se trouve présentement circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. Avec et sujet aux servitudes établies aux termes d'un acte enregistré à Longueuil sous le numéro 335093. Y compris dans la présente vente, une cabane, une piscine et les tapis situés au 972, rue Portage, Greenfield-Park. »

La mise à prix est fixée à 9 303.75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TRENTE ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1983, à ONZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-020781-827

PRODUITS FORESTIERS GÉNÉRAUX LIMITÉE, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro 6565 du boulevard Hébert, ville de Ste-Catherine, demanderesse, contre 94455 CANADA INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro 3535 de la rue St-Patrick, Montréal, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« I. Un emplacement ayant front sur la rue St-Patrick, en la ville de Montréal, composé comme suit:

a) Du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille quatre cent onze (3411-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, contenant en superficie trente-deux mille huit cent vingt-cinq pieds carrés (32,825 p.c.), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

b) D'une partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille quatre cent dix (3410-ptie 4) aux plan et livre de renvoi susdits, bornée au sud-est par une autre partie dudit lot (3410-4) expropriée par la ville de Montréal; au sud-ouest par une autre partie dudit lot (3410-4) et par une partie non subdivisée du lot (3410) dudit cadastre, étant la propriété de Canadian Pacific Railways; au nord-ouest par le lot (3411-3) ci-dessus décrit; et au nord-est par une partie non subdivisée du lot (3410), étant la propriété de la ville de Montréal ou représentants, et par une autre partie dudit lot (3410-4). Ladite partie mesure le long de ses lignes sud-est soit le long de la partie expropriée par la ville de Montréal, deux cent quatre-vingt-quatre pieds et six centièmes de pied (284.06') pour une longueur, puis cent trente-huit pieds et deux dixièmes de pied (138.2') pour une longueur, puis quarante-trois pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (43.84') le long d'une courbe d'un rayon de cent quatorze pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied (114.84') de rayon, puis neuf pieds et quarante-trois centièmes de pied (9.43') dans sa dernière longueur; dans ses lignes sud-ouest, la partie mesure dix pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') le long du mur de la bâtisse érigée sur le lot 3410-4) expropriée par la ville de Montréal, quarante pieds et trois dixièmes de pied (40.3') dans sa ligne extrême sud-ouest; dans ses lignes nord-est la partie mesure dix pieds et onze centièmes de pied (10

Croc

Suite de la page 15

leur planche à dessin. Et l'avenir s'annonce aussi trépidant: un agenda *Croc* prévu pour novembre, un projet d'émissions de radio (qui sera vendu au plus offrant!) et qui devrait déboucher, d'ici quelques mois, sur des collaborations pour le théâtre et la télévision.

Cette PME dynamique et efficace cherche à assurer aux rédacteurs le contrôle total sur leur produit. Plutôt que de vendre du papier, la philosphie *Croc* vise à rétribuer plus justement la matière grise au coeur de l'humour, généralement la moins payée... Voilà pourquoi chacun des 10 employés à temps plein possède 15 % des parts et que chaque rédacteur contrôle l'usage de sa production. Ainsi, on vise à établir des précédents qui pourront être profitables pour les auteurs.

Les revenus du magazine *Croc* proviennent presque exclusivement des ventes de numéros, plutôt que de la publicité. Dès le début, les annonceurs se sont montrés réticents à s'afficher dans les pages du mensuel, craignant sans doute de voir leurs produits confondus avec quelque gag maléfique.

« On s'est rendu compte, explique Jacques Hurtubise, que les annonceurs sont des gens extrêmement conservateurs. Heureusement, c'est en train de débloquer. Mais il a fallu leur prouver plein de choses et même aller jusqu'à danser tout nu avec un abat-jour sur la tête! »

« De toute façon, enchaîne Hélène Fleury, on a surtout mis notre énergie au départ sur les textes, le graphisme, les photos et la mise en page. On connaissait mieux le monde de la rédaction que le reste. Et comme on a travaillé un an à temps plein avant la sortie du premier numéro, l'équipe était solide quand il est sorti. On savait déjà le thème des autres numéros et des *crocniques* à publier. »

Ce chemin tout tracé, ce don de clairvoyance s'est agrémenté au fil des années de collaborations des lecteurs. Chaque mois, *Croc* reçoit dans ses locaux du Vieux-Montréal 300 missives de lecteurs désireux d'enrichir le patrimoine humoristique du Québec. La palme de popularité revient sans contredit à « La presse en délire », cette rubrique sous laquelle *Croc* se fait un devoir d'exposer les plus juteuses coquilles publiées dans les journaux.

« La ville la plus drôle du Québec » suscite aussi la participation enthousiaste des coeurs satiriques. Les photos d'affiches et d'horreurs municipales alimentent le magazine en symboles de la bêtise humaine.

Quant au « Courrier des lecteurs », le tiers des envois proviennent réellement de lecteurs. Le reste est courageusement écrit par l'équipe, lors des séances de *brainstorming* qui servent à pondre les farces d'équipe et à déterminer les thématiques mensuelles.

« On s'épuise à s'amuser, laisse tomber sobrement Jacques Hurtubise. Le problème avec l'humour, c'est qu'il n'y a pas de demi-mesure: ça fait rire ou ça fait pas rire. On ne peut pas se permettre d'avoir deux numéros absolument ennuyants, sinon on est foutus. Ça nous force à une certaine gymnastique. Heureusement qu'avec les années on a plus de moyens; le recrutement devient plus facile. »

Le magazine, essentiellement rédigé par une quinzaine de personnes, véhicule toutes les tendances d'humour. C'est ainsi que Serge Grenier des *Cyniques* voisine avec Jacques Grisé de *Paul et Paul*. L'humour humaniste côtoie la vague absurde. On retrouve aussi au menu des bandes dessinées, des satires politiques et culturelles et des caricatures sociales féroces.

« C'est vrai qu'il y a de tout, avoue ' Doberwoman ' Fleury, et qu'on mélange les genres. On ne s'attend pas à ce que les lecteurs lisent les 72 pages du magazine. Le public n'aime pas tous les genres d'humour, mais tous les lecteurs finissent par rire à un moment donné. C'est ce qu'on cherche. »

Le profil des lecteurs de *Croc* est assez précis: ils sont plutôt jeunes (moins de 35 ans), et sont étudiants ou professionnels. Ils ont en majorité plus de 14 ans de scolarité et s'avèrent très actifs: ils pratiquent des sports individuels, font de la photo, vont au cinéma et en voyage et possèdent une bicyclette dans 63% des cas ! Un profil de lecteurs dont l'humour s'inscrit un cran plus haut que celui des tartes à la crème.

Aussi, les gens de *Croc* ne se gênent pas pour instituer des modes qui font boule de neige: c'est ainsi qu'André Ouellet (et la MIUF!) et surtout Drummondville (proclamée la ville la plus « platte » du Québec) font maintenant partie du folklore québécois. Impossible d'évoquer un haut fait drummondvillois sans voir apparaître quelque mauvais esprit... celui de *Croc*, évidemment!

Avec un tel esprit tordu, le magazine reçoit-il des lettres de menaces et des appels à la bombe? « Très peu, finalement, explique Hélène Fleury. Le spécial sur la religion a bien remué quelques curés de même que le spécial « maudits Français », quelques ardeurs nationales. Mais dans l'ensemble, peu de commentaires négatifs. »

La Ville de Drummonville a même émis à Jacques Hurtubise un certificat de membre honoraire à vie de cette municipalité-cible! Et ce n'est pas un faux! Même que le maire de Drummondville a reçu un téléphone de son homologue de Granby qui désirait connaître le montant versé annuellement par Drummondville pour bénéficier de cette publicité « tapageuse ». « Et dire qu'on fait ça gratis », soupire Hélène Fleury...

Avec une croissance exceptionnelle, Ludcom Inc. semble avoir le vent dans les voiles. Même la crise économique ne semble pas avoir ralenti la croissance de son chiffre d'affaires.

« Au contraire, explique Jacques Hurtubise, on se demande dans quelle mesure la crise ne nous a pas aidés. Et la question que l'on se pose maintenant tourne autour de cette issue angoissante: « Allons-nous survivre à la reprise économique? »

Après quelques fous rires de circonstance, la réponse fuse sans attendre. Le regard en coin, Hurtubise livre en catimini le secret de sa réussite: « Sûrement, car des politiciens imbéciles, il y en aura toujours... »

Dolto

Suite de la page 15

fant étaient enracinés dans une période donnée, où leur enfant avait commencé à perdre pied dans la communication et à provoquer le désarroi (autour de lui). Ses troubles étaient un langage dont on ne connaissait pas le code. C'était l'enfant lui-même qui détenait la clé. Il fallait reprendre contact avec lui: « Si tu étais papa ou maman et que tu avais un petit enfant comme toi, comment ferais-tu? ». L'enfant leur donnait toujours la solution. Si on sait parler avec lui, l'enfant est lucide sur la difficulté de sa relation. Cela transformait complètement l'ambiance familiale.

Les enfants de parents séparés ont même plus de chance d'évoluer que les enfants de parents unis, s'ils sont éduqués à dire leurs difficultés et à dire leurs désirs. Pour les autres, qui ont toujours leurs parents à côté d'eux, cela va de soi. Or, ils ne savent pas qu'ils souffriraient si leur papa (ou leur maman) n'était pas là. Ils ne savent pas qu'ils aiment.

Q. — *Dans vos livres, vous insistez pour que l'ambiance familiale soit la joie.*

R. — Oui. Et le plaisir, ce sont les adultes qui sont là pour se le donner. Et l'enfant est là pour être dans le climat de plaisir que les adultes se donnent. Ce n'est pas à l'enfant de colmater le manque de plaisir de la mère ou du père. Les parents demandent souvent aux enfants de combler leur manque de plaisir et cela en devient para-incestueux.

Q. — *Vous insistez beaucoup dans vos livres sur la différence entre désir et besoin. En Amérique du Nord, dans la civilisation de consommation, le besoin semble roi.*

R. — Les enfants semblent davantage vus que chez nous (en France) comme s'ils ne pensaient pas: on se concentre sur le fait que l'enfant a *besoin* de ses parents et non sur le *désir* de ses parents. Si le besoin non satisfait amène la mal-vie puis la mort, le désir est désir car on peut survivre quand il n'est pas satisfait. Il faut dire le désir mais, si on le satisfait, cela devient un objet de besoin et il faudra un autre objet de désir, pour continuer de chercher. Si on a tout de suite la réponse, on arrête de chercher.

Si on le confond avec un besoin et qu'on le satisfait tout de suite, où va aller le désir? Il devient très violent à force d'être toujours satisfait. Les pulsions continuent et cherchent autre chose. Le véritable désir de l'être humain est de communiquer avec un autre être humain et non de satisfaire le corps. Ici (en Amérique du Nord), la communication est rendue très difficile car elle est arrêtée toujours par une satisfaction corporelle.

Q. — *Pour un enfant, que signifie la différence entre besoin et désir?*

R. — On met les enfants au courant du fonctionnement reproductif mais on ne les laisse pas comprendre que le désir et l'amour entre adultes sont différents qu'entre parents et enfants. Le souci tutélaire des adultes veut que les enfants soient matériellement comblés. Si un enfant souffre, il faut tout de suite faire pour qu'il ne souffre pas, le mettre dans des conditions ou il ne souffrira pas. Au lieu de lui dire: « Oui, tu souffres. Mais de quoi? et parlons-en ». « Tu ne m'aimes pas... ». « Oui, je ne peux pas t'aimer comme tu as envie d'etre aimer. Je n'aime pas que toi. J'aime aussi mon mari (ou mon ami) ».

Les éducateurs et les parents nord-américains semblent tout le temps en train d'écouter le désir dit au premier degré par l'enfant pour le satisfaire alors que le désir dit au premier degré ne sert qu'à entrer en relation et non qu'on le satisfasse tout de suite. Il manque une relation ludique en paroles entre l'adulte et l'enfant. La relation corps-à-corps est dominante: le « faire » est dominant sur le « échanger des idées ».

Q. — *Aujourd'hui, selon certaines statistiques, les jeunes se suicident beaucoup au Québec. Qu'en pensez-vous?*

R. — Pour les jeunes actuellement, il n'y a pas beaucoup de possibilités de gagner sa liberté de façon licite. Alors il faut quitter son corps, mourir lentement (drogue) ou mourir d'un coup (suicide). Mais il n'y a rien de mal de mourir, si vivre ce n'est pas vivre, ce n'est pas créer.

Ici, les gens semblent avoir peur de parler de la mort. Or avec un enfant il faut toujours parler de la mort, du changement continuel. Par exemple, nous nous construisons à condition d'accepter les deuils successifs de toutes nos relations. C'est sur la souffrance que l'humain se construit. Si on évite la souffrance, on évite la structure solide. Il faut parler la souffrance — et on souffre déjà moins — et non pas empêcher la souffrance.

Dans la société actuelle, on voudrait qu'il n'y ait plus de risque; or, les gens ont besoin de risques pour se sentir libres. Si les jeunes ne peuvent plus trouver le risque dans le travail et les relations créatrices, ils trouvent le risque autrement. Qu'est-ce que cela va faire si on met tout le monde à l'abri du risque?

Q. — *Dans vos écrits, vos émissions à la radio, vous attachez beaucoup d'importance à l'amour, à la tolérance dans la société.*

R. — Dans une démocratie organisée, il faut développer l'amour entre les êtres et ce n'est pas le besoin physique les uns des autres mais une très grande tolérance pour des manières de penser très différentes, pour des opinions diverses. On peut faire pareil si on a la liberté de penser et de parler différemment. Maintenant, (dans certains États), on passe à l'acte de faire taire les gens et on interdit de penser: tout devient alors de la religion...

Dans les démocraties, au lieu d'imiter le voisin, chacun devrait être davantage lui-même. Si on pouvait faire une éducation préventive des névroses, ce serait que chacun éprouve dans quelle direction est son désir et qu'il y travaille. Le révolutionnaire qu'apporte la psychanalyse est une éthique de chacun, qui correspond bien au renouvellement des démocraties: chaque être humain est sacré.

La psychanalyse permet à chacun de trouver son éthique, structurée sur son histoire personnelle, d'acquérir une tolérance à autrui et à soi-même. Nous sommes toujours en contradiction: assumer l'humain, c'est assumer ses propres contradictions entre conscient et inconscient.

Avec l'enfant, il faut rétablir la communication et respecter dans l'enfant tout ce qui se passe, en sachant qu'il est un être humain en devenir et un être de désir. Nous ne sommes pas là pour avoir autorité sur l'enfant mais pour le mettre en sécurité par rapport à ses contradictions. Les humains sont des êtres de contradictions et nous pouvons nous aider mutuellement, en parlant de ces contradictions et en nous admettant les uns les autres avec nos contradictions. C'est ce que fait le travail analytique.

Q. — *Dans votre dernier ouvrage, « Sexualité féminine », vous proposez des nouvelles solutions pour l'adoption et pour rendre l'avortement plus rare.*

R. — L'avortement est toujours un malheur mais c'est parfois un malheur qui peut être nécessaire. La femme souffre toujours. Je suis tout à fait pour la dé-pénalisation de ceux qui aident les femmes à avorter mais pas pour le terme « légalisation » de l'avortement.

Tout dépend de la mère: si son corps refuse l'enfant, elle fait une fausse-couche. Si au lieu d'avorter, elle le garde, c'est que l'enfant a désiré naître. À sa naissance, on peut donner à l'enfant des parents adoptifs tout de suite. Les parents n'ont pas de droits sur leurs enfants: ils n'ont que des devoirs.

Q. — *L'école peut-elle tirer des leçons de la psychanalyse?*

R. — De même qu'on devrait apprendre à l'école les lois de la société, on devrait y apprendre la relation de fécondité, c'est à dire l'interdit de l'inceste, le rôle de l'homme dans la conception. Au lieu de parler des papillons à l'école, à trois ans on devrait parler du désir d'enfant et du désir de l'enfant à naitre. C'est lui qui a voulu naître. Par exemple, c'est Léonie qui a choisi de naître et qui est responsable d'elle-même.

Puisqu'un enfant vit, c'est qu'il a choisi cette vie-là. « Tu as choisi de naître de cette rencontre-là entre tel ovule et tel spermatozoide. Tu as accepté d'être conçu. Dès le début, tu as assumé ta vie: maintenant, comment veux-tu que je t'aide à l'assumer? » dit l'adulte à l'enfant. C'est ce renversement que j'amène, qui révolutionne les gens. C'est tellement opérationnel que c'est une libération fantastique.

Sculptures

Suite de la page 15

justesse qui rend caduc le conflit entre ces deux ordres de préoccupations. Des titres comme *En apparence* ou *Hommage à Heng-Jen* traduisent d'ailleurs une part de l'ambivalence des propositions.

Il faut surtout redire la perfection de la mise en scène de cette exposition, si efficace qu'elle suggère une installation, et dont un catalogue d'une qualité exceptionnelle à tous les points de vue — et prêt à temps ! — gardera heureusement la mémoire. (Jusqu'au 6 novembre)

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "Octopussy" 1 h 10, 5 h 20, 9 h 30 — "L'homme des cavernes" 3 h 30, 7 h 40.
ASTRE II: — "Le sang du sorcier" 12 h 40, 4 h 25, 8 h 10. — "Psychose II" 2 h 25, 6 h 10, 10 h 00.
ASTRE III: — "Les yeux de la forêt" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 45. — "Tron" 2 h 45, 6 h 00, 9 h 15.
ASTRE IV: — "Les farceurs" 1 h 20, 4 h 40, 7 h 50 — "Les guerriers du Bronx" 3 h 00, 6 h 10, 9 h 30.
AVENUE: (937-2747) — Fermé
BERRI I: (288-2115) — "Les Dieux sont tombés sur la tête" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: "L'homme blessé" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BERRI III: — "L'été meurtrier" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BERRI IV: — "Danton" 1 h 40, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30.
BERRI V: — "Le monde selon Garp" 1 h 20, 4 h 05, 6 h 35, 9 h 05.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Butterfly" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BONAVENTURE II: — "Nightmares" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
BROSSARD I: (465-3851) — "L'été meurtrier" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
BROSSARD II: (465-3851) — "Piège mortel" 1 h, 5 h 15, 9 h 35 — "Sphinx" 3 h 10, 7 h 30.
BROSSARD III: — "Brewster et les six chenapans" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30. — "Problèmes modernes" 3 h 30, 7 h 30.
CARTIER LAVAL: — "Les Dieux sont tombés sur la tête" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "La flambeuse" 2 h 05, 6 h, 9 h 55. — "Le choc des Titans" 12 h, 3 h 50, 7 h 50.
CHAMPLAIN II: — "Piège mortel" 1 h, 5 h 15, 9 h 35 — "Sphinx" 3 h 10 7 h 30.
CHÂTEAU I: (271-1103) — Fermé.
CHÂTEAU II: — Fermé.
CINÉMA LUMIÈRE: — "E.T." 12 h, 2 h 15.
CINÉMA DE PARIS: — "The Gods Must Be Crasy" 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
CINÉMA DE PARIS: "Cendrilon" 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "La jerre" 6 h 35 — "Le choix" 9 h.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Baby it's you" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 10 h 00.
CINÉPLEX II: — "Tootsie" 1 h 35, 5 h 40, 10 h. — "The Survivors" 3 h 45.
CINÉPLEX III: — "Twilight Zone" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — "Private School" 1 h 45, 3 h 25, 5 h 05, 6 h 40, 8 h 20, 10 h.
CINÉPLEX V: — "Jaws 3-D" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — "Octopussy" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — "Gandhi" 1 h 35 — "Gregory's Girl" 5 h, 10 h.
CINÉPLEX VIII: — "Gregory's Girl" 1 h 30, 3 h 10, 5 h, 10 h.
CINÉPLEX IX: — "Strange Brew" 1 h 35, 3 h 15, 5 h, 6 h 40, 8 h 20, 10 h.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Octopussy" 12 h 25, 5 h 10, 9 h 35 — "C'est ma vie après tout" 2 h 45, 7 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL II: (521-7870) — "Psychose II" 1 h, 5 h 10, 9 h 20. — "La féline" 3 h, 7 h 10.
CLAREMONT: (486-7395) — "Tron" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 25, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Officier & gentleman" 12 h 05, 4 h 40, 8 h 55. — "Aventures de l'arche perdue" 2 h 25, 6 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Sarah" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Ardeurs perverses" 12 h 05, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 45. — "Mémoires d'un coureur de jupons" 1 h 20, 3 h 45, 6 h 10, 8 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Superman III" 1 h, 7 h. — "Les aventuriers du bout du monde" 3 h 10, 9 h 10.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Killing in Yoshiwara" 7 h — "The Conspirator" 9 h.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Fiddler on the Roof" 2 h, 5 h, 8 h.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Nightmares" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Carmen" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Coup de foudre" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
DAUPHIN II: "Le choix de Sophie" 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15.
DORVAL I: (631-8587) — "Revenge of the Ninja" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
DORVAL II: "Easy money" 1 h 15, 2 h 50, 4 h 25, 6 h 05, 7 h 35, 9 h 10.
DORVAL III: "Mr. Mom" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Class of 1984" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DÉCARIE II: "Gandhi" 12 h, 4 h, 8 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "La java des ombres" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "Le mur" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Flashdance" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — "Risky business" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Return of Jedi" 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Brewster et les six chenapans" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 — "Problèmes modernes" 3 h 30, 7 h 30.
KENT I: (489-9707) — "Mr. Mom" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
KENT II: — "Risky Business" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Revenge of the Ninja" 12 h 45 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ II: — "Cujo" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ III: — "Flashdance" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Pourquoi l'étrange M. Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée?" 7 h 00 — "Les quatres saisons" 7 h 15 — "La turlute des années dures" 9 h — "La femme tatouée" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Bonheur d'occasion" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LAVAL II: — "J'ai épousé une ombre" 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10.
LAVAL III: — "Flashdance" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL IV: — "Revenge of the Ninja" 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40.
LAVAL V: — "Et la tendresse bordel... Il" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LAVAL-ODÉON I: — "Mutant" 3 h, 6 h 10, 9 h 20 — "Les tueurs de l'éclipse" 1 h 30, 4 h 35, 7 h 45.
LAVAL-ODÉON II: — "La flambeuse" 1 h 30, 5 h 35, 9 h 40 — "Le choc des titans" 3 h 25, 7 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — "Revenge of the Ninja" 12 h 05, 2 h, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45.
LOEW'S II: — "Staying alive" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
LOEW'S III: — "Flashdance" 12 h 05, 2 h 00, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
LOEW'S IV: — "Wargames" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S V: — "Mr. Mom" 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h 05, 10 h 05.
MERCIER: — "Mutant" 6 h 30, 9 h 35 — "Les tueurs de l'éclipse" 8 h 00.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Le retour de Martin Guerre" 7 h 15, 9 h 45 — "Making Love" 7 h, 9 h 15.
OUTREMONT: "La flûte à six Schtroumpfs" 1 h 30 — "Georgia" 4 h 00 — "Le verdict" 7 h — "La Mémoire" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Risky Business" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
PALACE II: — "Hercules" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE III: — "National Lampoon's vacation" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45.
PALACE IV: — "Easy money" 12 h 25, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h 05, 10 h.
PALACE V: — "Class" 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
PALACE VI: — "Trading Places" 1 h 00, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Imagine the Sound" 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "El Condor" 1 h 10, 4 h 35, 8 h — "La maison près du cimetière" 3 h, 6 h 25, 9 h 55.
PARADIS II: — "La folle escapade" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50. — "Bambi" 3 h 10, 6 h 30, 9 h 50.
PARADIS III: — "Tootsie" 1 h 20, 5 h 30, 9 h 35 — "L'As des As" 3 h 30, 7 h 40.
PARISIEN I: (866-3856) — "Le retour de Jedi" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 30.
PARISIEN II: — "Édith et Marcel" 1 h 30, 4 h 45, 8 h 15.
PARISIEN III: — "J'ai épousé une ombre" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 10.
PARISIEN IV: — "Bonheur d'ocasion" 12 h 15, 2 h 35, 5 h 00, 7 h 20, 9 h 45.
PARISIEN V: — "Et la tendresse bordel II" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Mutant" 2 h 50, 6 h 10, 9 h 35 — "La clinique de la terreur" 1 h, 4 h 20, 7 h 40.
PLACE LONGUEUIL II: — "La flambeuse" 1 h 25, 5 h 20, 9 h 15 — "Le choc des Titans" 3 h 15, 7 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Zelig" 12 h 05, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 05, 8 h 50, 10 h 05.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Zelig" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Class of 1984" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Draught Sman's Contract" 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "The star chamber" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "La cage aux folles" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "La maison près du cimetière" 2 h 25, 6 h 00, 9 h 25 — "El Condor" 12 h 30, 4 h 05, 7 h 40.
SAINT-DENIS III: — "Superman III" 12 h 40, 5 h, 9 h 25 — "Les aventuriers du bout du monde" 3 h, 7 h 15.
VERDUN: — "Le samourai noir" 6 h 10, 9 h 35 — "Les diables de la route" 7 h 50.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Bonheur d'occasion" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
VERSAILLE II: — "J'ai épousé une ombre" 1 h, 2 h 55, 5 h, 7 h, 9 h 10.
VERSAILLES III: — "Flashdance" 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 25.
VILLERAY: (388-5577) — "Mutant" 6 h 30, 9 h 40 — "Les tueurs de l'éclypse" 8 h 05.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Flashdance" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Cujo" 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 20.

expositions

ARTICULE: 4060 St-Laurent #106. (842-9686). — Peintures de Bertha Shenker du 9 au 30 sept.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Gravures de Christiane Roy, Paul Livernois, Louis Jaque, Claire Cloutier, du 1er au 30 sept.
ATELIER GALERIE LE BATEAU LAVOIR: 983 boul. Richelieu, Beloeil (467-1471). Oeuvres de N. Tremblay, P. Rouleau, M. Hamilton, C. Dufour, T. Lebedeff, R. Rochat, T. Lakour. Jusqu'au 9 oct.
AUBERGE ST-DENIS: 61 rue St-Denis, St-Sauveur des Monts — 35 photographies en couleurs par Nina Bruck, jusqu'au 16 oct.
BIBLIOTHÈQUE MARIE UGUAY: 6052 Blvd. Monk (872-2044) — Exposition des dessins, d'oeuvres de Jean Gladu.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 av. Victoria (488-9558) — Exposition Gail Bradshaw, tapisserie et Kinya Ishikawa, céramique, 22 sept. au 22 oct.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne (768-1149) — Exposition Marcelle Bouchard, du 14 septembre au 2 octobre.
CHATEAU DUFRESNE: (coin Pie IX et Sherbrooke) — Expositions de parures nouvelle vague, créations d'artistes britanniques.
CONVENTUM: 1237 Sanguinet (Hall d'entrée) — Exposition Solo de Céline Gilbert "Perception".
CENTRE URBAIN: 406 rue Notre-Dame est (842-8678) — Exposition et vente de photographies et oeuvres d'art organisé par Héritage Montréal.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke O. (844-2593). Oeuvres de Léo Ayotte, S. Cosgrove, Suzor-Côté, R. Richard. 24-30 sept.
GALERIE ALLIANCE: 680 Sherbrooke ouest (284-3768) — Tony de Milo, "Polaroids 1982-83".
GALERIE DAZIBAO: 1671 St-Hubert (525-2020). Ariane Thèze, photos-installation. 21 sept.-16 octobre.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668). "Parcours pour deux poètes", hommage à Roland Giguère et à Pierre Perrault. Du 28 sept. au 10 oct.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, G. Bonmati, M. Brazeau, G.E. Gingras, G. Pfeiffer, A Richardson, C.D. Valois.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 rue Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — Exposition des oeuvres de Bernard Modeste, peintre. Du 25 sept. au 3 octobre.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE D'ART LE VIEUX PALAIS: 185 rue du Palais, St-Jérôme (514-432-7171) — Dessins, gravures, peintures et sculptures de Jean-Luc Grenier, Pascale Sergerie, Isabelle Grondin.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis (273-7088) — Exposition d'artistes canadiens contemporains: Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Horik, Savard.
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184) — Oeuvres de: Maurice Assier, Colette Boivin, St-Gilles du 29 août au 3 octobre.
GALERIE "LA BELLE ÉPOQUE": 1396A, Sherbrooke (844-9815) — Exposition et ventes importantes de peintures canadiennes telles que Riopelle, Borduas, M.A. Fortin, etc...
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 Laurier O. (277-2179) — Expositions diverses.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de J.P. Lasalle. Le Groupe Seize.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Jean Trudel "Doubles". Jusqu'au 23 octobre.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene Av. — Masques et statues d'ancêtre du Canada, du 20 septembre au 22 octobre.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 Sherbrooke O. (845-5045) — Oeuvres de Jean-Paul Jérôme, Gilles Gingras et Fernand Toupin.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 Crescent (844-7147) — L'héritier — oeuvres récentes du 22 septembre au 8 octobre.
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Exposition récentes de Josette Trépanier, 29 sept. au 24 oct.
GALERIE DENYSE DELRUE: (849-2779) — du 1er août au 5 sept.: sur rendez-vous. Ouverture officielle: le samedi 10 sept.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest. — Exposition des peintures récentes de Anna Noeh et oeuvres choisies de F.S. Coburn, A.R.C., 1871-1960, du 10 - 30 septembre.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Spécialiste en oeuvres contemporains par artistes canadiens. Ray Cattel, Patrick Landsky, Barry Wainioriglier, Greg Hardy, Catherine Perehudoff, Wynoma Mulcaster et David Alexander
GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Exposition Cathryn Gabenet-Kroo, aquarelles et huiles sur papier, du 16 sept. au 30 octobre.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Maitres japonais contemporains: Amano - Hoshi - Kuroda - Saito - Satoh - Sawada -Shimizu.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371) — Oeuvres de Johane Séguin, 29 sept. au 10 oct.
GALERIE FUCITO: 5283 avenue du Parc (279-1919) — Originaux sur papier, Alechinsky, Appel, Hartung, Soulanges, Zao Wou-ki, etc. Dumouchel, Lacroix, Montpetit, Roy, Monahan, Otis, Savoie etc. Jusqu'au 1er octobre.
GALERIE GILLES GHEERBRANT: 307 ouest Ste-Catherine (842-0225) — Exposition "Avant-garde russe, 1913-1930" du 10 sept. au 15 octobre.
GALERIE IMPRESSION: 4826 St-Denis 843-4491